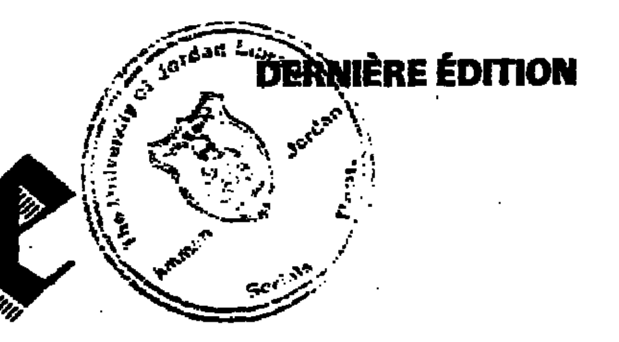
Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12751 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 26-LUNDI 27 JANVIER 1986

LA SITUATION AU YÉMEN DU SUD

Aden : Moscou s'apprête à reconnaître les rebelles

Après douze jours de sanglants affrontements, la rébellion au Yémen du Sud vient de remporter une double victoire. Sur le terrain d'abord, les rebelles ont visiblement gagné la partie à Aden, la capitale. Sur le plan diplomatique également, puisque Moscou, mettant fin à sa politique de prudente expectative, a reconnu, ou presque, le nouveau chef de l'Etat intérimaire, nommé vendredi 24 janvier par les rebelles, M. Haydar Abou Bakr el Attas, l'ancien premier ministre du président déchu, M. Ali Nasser, qui s'était réfugié à Moscou depuis une dizaine de jours.

Cette attitude soviétique à l'égard de la rébellion a été annoncée vendredi, au cours d'un déjeuner de presse à l'ambassade d'URSS à Paris, où M. Lev Tolkounov, président du Soviet de l'Union, une des deux Chambres du Soviet suprême, a déclaré : *« Le groupe du ministre de la défense semble l'emporter »*, faisant allusion au colonel Ali Antar, qui fut longtemps ministre sud-yéménite de la défense, puis vice-président, avant de devenir l'un des chefs de file de l'opposition au président Ali Nasser Mohamed. *« Nous devrons*, a ajouté M. Tolkounov, *prendre en considération la ligne politique des nouveaux dirigeants s'ils s'imposent solidement. Si leur ligne est conforme à notre accord avec le Yémen du Sud, il va de soi que nous nous conformerons aux dispositions de l'accord et ne manquerons pas de développer la coopération prévue par cet accord. »*

Le principal idéologue du Kremlin, M. Ligatchev, membre du bureau politique du comité central du PC soviétique, a d'ailleurs reçu, dans la soirée, M. Haydar Abou Bakr el Attas. Selon la télévision, M. Ligatchev, en fait le numéro deux du Kremlin, a souligné que Moscou continuera à soutenir les nouveaux dirigeants communistes d'Aden et a demandé la réunification, dès que possible, du Parti socialiste yéménite, affirmant qu'il était d'abord essentiel d'obtenir la fin des combats et le rétablissement de l'ordre. Il a aussi lancé une mise en garde aux pays étrangers, leur conseillant de se tenir à l'écart de ce qu'il a appelé *« le caractère intérieur des affaires du Yémen du Sud »*.

Cette remarque s'adressait à Washington, qui avait fait savoir par l'intermédiaire de M. Bernard Kalb, porte-parole du département d'Etat, qu'il jugeait *« peu clair »* le rôle joué par l'URSS dans le conflit au Yémen du Sud, relevant des *« indications »* d'un engagement de Moscou aux côtés des adversaires du président Ali Nasser. Le porte-parole s'est appuyé sur les témoignages de réfugiés à Djibouti, selon lesquel des Soviétiques auraient aidé les rebelles en dirigeant leur feu ou en déchargeant des munitions.

Deux faits semblent avoir déterminé la position soviétique. D'abord, la confirmation par la radio d'Aden de la mort du vice-président sud-yéménite, Ali Antar, une personnalité conservatrice connue pour être le chef de la rébellion des tribus, qui aurait été abattu au cours d'une fausse réunion du bureau politique orchestrée par le président Ali Nasser, le 13 janvier. Ensuite, la nomination d'un modéré à la tête de l'Etat. En effet, M. Haydar Abou Bakr el Attas, très lié à certains milieux d'affaires koweïtiens et saoudites, n'a rien de l'*« aventurier révolutionnaire »* que Moscou pourrait redouter. N'ayant pas ouvertement pris parti en faveur de l'un des deux camps, il semble la solution idéale. De même, ses liens avec les responsables des pays voisins du Golfe constituent pour le Kremlin la garantie que rien ne sera fait par le nouveau régime pour compromettre la progression diplomatique de l'URSS dans la région et sa politique d'ouverture vers les monarchies pétrolières arabes.

L'absence de toute allusion par la radio d'Aden au sort de M. Abdel-Fattah Ismail, ancien chef de l'Etat et idéologue du parti yéménite, devenu, à son retour de Moscou, l'un des chefs de file de la rébellion contre le président Ali Nasser, laisse penser qu'il n'est pas mort, contrairement à ce qui avait été annoncé. En revanche, la radio a été particulièrement sévère à l'égard du président Ali Nasser, dénoncé comme *« un barbare et un comploteur contre le parti »*, qui sera traduit en justice. Enfin, la radio a indiqué que le président éthiopien Menguistu avait adressé un message aux nouveaux dirigeants sud-yéménites pour leur exprimer son *« soutien »*, ce qui semble indiquer que l'Ethiopie a également reconsidéré sa politique d'appui à M. Ali Nasser.

En conséquence, seul le Yémen du Nord, où se trouverait actuellement le président Ali Nasser, appuie le chef de l'Etat déchu. Ce dernier aurait déclaré, selon des sources nord-yéménites, qu'il était en train de rassembler une force de quarante mille hommes pour lancer une *« contre-offensive décisive »* contre les rebelles. Selon lui, les rebelles contrôlent bien la capitale et la province de Lahej, mais pas tout le pays. L'agence Reuter, qui cite son correspondant à Aden, est catégorique : les opposants se sont assuré le contrôle de la situation dans la capitale yéménite dans la journée de vendredi, après deux journées consacrées à nettoyer les poches de résistance des éléments demeurés loyaux au président déchu.

JEAN GUEYRAS.

(Lire nos informations page 16.)

LA PRÉPARATION DE L'APRÈS-MARS

La leçon de cohabitation de M. Michel Rocard

De notre envoyé spécial

Aurillac. – *« Dans Rocard, il y a rock ! »* C'est Catherine Lara qui l'a dit en ouvrant avec son orchestre, vendredi 24 janvier, à Aurillac, la fête électorale de la fédération socialiste du Cantal, au cours de laquelle l'ancien ministre de l'agriculture a commencé sa campagne en province. Le propos de la chanteuse était prémonitoire.

Quelques instants plus tard, M. Michel Rocard, qui avait décidé de s'exprimer pour la première fois sur le *« problème de la cohabitation »* en cas de renversement de la majorité le 16 mars, s'est livré, sur ce thème, à l'une de ces contorsions politiques qu'il pratique volontiers lorsqu'il cherche à concilier son engagement militant et sa démarche présidentielle. Dans un long discours pédagogique, attentivement suivi par près de quinze cents personnes rassemblées malgré la neige, le député des Yvelines s'est – formellement – exprimé dans le droit fil de l'orthodoxie de son parti.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 6.)



« Dents » de droite et bilan de gauche

LE MONDE AUJOURD'HUI

DEUX MINISTRES VICTIMES DE FUITES ORGANISÉES

Mme Thatcher dans l'engrenage de l'affaire Westland

M. Leon Brittan, ministre du commerce et de l'industrie, qui avait soutenu la prise de contrôle des hélicoptères Westland par la société américaine Sikorsky, a été contraint de démissionner vendredi 24 janvier.

De notre correspondant

Londres. – Mme Thatcher n'ira pas ce week-end aux Chequers, la résidence de campagne des premiers ministres. Elle a préféré rester au 10, Downing Street pour préparer sa défense avant le débat qui aura lieu, lundi 27 janvier, à la Chambre des Communes. Il s'agit bien de se défendre, car elle est cette fois directement mise en cause. La crédibilité de son gouvernement est sérieusement entamée après la démission, en l'espace de quinze jours, de deux de ses ministres, et non des moindres.

Quand M. Michael Heseltine a claqué la porte du cabinet, Mme Thatcher n'a pas du tout cherché à le retenir. Celui qui, soudain, était entré en contestation ouverte pouvait partir. Le premier ministre estimait que l'unité et l'autorité du gouvernement n'étaient pas gravement menacées, et aucun des collègues de M. Heseltine n'avait pris le parti de l'ancien ministre de la défense.

Il en va tout autrement aujourd'hui. Avec M. Leon Brittan, Mme Thatcher perd le plus fidèle de ses collaborateurs. Alors qu'il était sur la sellette depuis une dizaine de jours, elle a tout fait pour le protéger jusqu'au bout. Elle a même voulu refuser sa démission, mais elle a dû céder à la requête de plusieurs ministres et d'un grand nombre de députés conservateurs qui ont, discrètement ou publiquement, fait savoir que le départ de M. Leon Brittan, ministre de l'industrie et du commerce, leur paraissait inévitable et salutaire.

Vendredi soir, 18 heures, M. Brittan prend le train pour regagner comme presque toutes les semaines sa circonscription du Yorkshire. Alors que la rumeur de sa démission court dans Londres depuis le milieu de l'après-midi, pressé de questions, il ne répond que par ce sourire un peu crispé qu'il arbore en toute circonstance. Un quart d'heure plus tard, le communiqué officiel annonce la nouvelle. Downing Street publie en même temps sa lettre de démission dans laquelle il déclare ne pouvoir rester davantage au gouvernement sans l'*« affaiblir »*. Il précise qu'il n'a plus la *« confiance »* de ses collègues.

Quelques heures plus tôt, lors d'un déjeuner organisé par les rédacteurs en chef de la presse londonienne, Mme Thatcher avait affirmé qu'on ne saurait démissionner dans un climat *« émotionnel »* et que le ministre de l'industrie et du commerce serait à ses côtés lundi au banc du gouvernement pendant le débat aux Communes. Mais M. Brittan, et surtout une partie de l'entourage du premier ministre, ont jugé que cette présence rendrait encore plus difficile la tâche du gouvernement, comme cela a déjà été le cas jeudi à la Chambre où Mme Thatcher n'a jamais paru aussi peu à son aise.

Beaucoup de conservateurs, même ceux qui reprochent au gouvernement ses maladresses dans l'affaire Westland, espèrent que la page sera tournée avec le départ de Leon Brittan.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

LE CRIME DU BORDEAUX-VINTIMILLE DEVANT LES ASSISES

L'indifférence de quatre-vingt-douze voyageurs

De notre envoyé spécial

Montauban. – Le procès des trois accusés du meurtre d'Habib Grimzi connaît son épilogue dans la soirée de ce samedi 25 janvier. Pour la cour d'assises de Tarn-et-Garonne, il s'agit de savoir au terme d'un débat plus pénible que difficile si Anselmo Elviro-Vidal, Marc Béani et Xavier Blondel doivent être unis dans la condamnation ou si, entre les trois, peuvent exister des différences de responsabilité.

Là où les parties civiles logiquement n'en ont point vu, la défense, elle, s'applique à en rechercher. C'est tout à la fois son rôle et son devoir. Pour sa part, l'avocat général, M. Jean-Louis Brignol, a répondu clairement à l'interrogation : ne reconnaissant aucune circonstance atténuante aux trois accusés, il a requis trois peines de réclusion criminelle à perpétuité.

Ce qui pourtant au fil des jours sera apparu, c'est que ce crime fut l'aboutissement d'une succession de coups du destin sans lesquels il aurait pu être empêché. Tout s'en est mêlé à partir du moment où, le 14 novembre 1983, le hasard a voulu que le jeune Algérien Habib Grimzi vienne prendre place dans la voiture 113 du Bordeaux-Vintimille, où étaient montés, en même temps que lui, les aspirants légionnaires qui allaient en faire leur victime. C'est cela qui ressort de la calme et noble déposition du témoin principal, le contrôleur de la SNCF, Vincent Perez.

Ecoutons-le, cet homme tranquille mais encore tout ému, originaire de Mostaganem, pied-noir donc, comme l'était M. Joseph Rodriguez, qui avait symphatisé, lui à Bordeaux, avec le jeune homme venu d'Oran et rencontré par hasard. Dans ce train 343, c'est M. Perez qui va tout faire pour que le jeune homme échappe à ses tourmenteurs. A quoi a tenu son échec ? Il l'a longuement expliqué.

Il avait, pour sa part, à assurer un service dans ce convoi jusqu'à Toulouse. Dès le départ, il commence à parcourir les voitures depuis la queue du train. Il passe ainsi de la voiture 14 à la dernière, la 113, qui lui fait suite.

J'ai remarqué alors en passant devant le compartiment n° 2 un jeune homme avec un walkman sur les oreilles. C'était Habib Grimzi. On remarquera que, pour M. Perez, il s'agit d'un jeune homme et non d'un Algérien. A quelques compartiments de là, les 5 et 6, il tombe sur un groupe de jeunes gens qui chahutent bruyamment et auprès de qui il remarque la présence d'un caporal-chef. C'était Elviro-Vidal, Blondel et Béani, les trois aspirants légionnaires qu'emmenait à Aubagne Joseph Logel. *« J'ai demandé à ce dernier de les calmer et j'ai poursuivi mon chemin vers l'avant du train. »*

Il n'y aura rien d'autre à signaler jusqu'à Agen. M. Perez revient alors vers l'arrière du convoi.

C'est à ce moment que j'ai remarqué sur la plate-forme arrière de la voiture 113 le jeune homme que j'avais vu dans le compartiment n° 2. Il était accroupi, se tenait la tête et pleurait. Je lui ai demandé ce qui s'était passé. Il m'a répondu qu'il avait reçu un violent coup de tête mais n'a pas voulu me dire qui l'avait frappé. Je lui ai proposé de le conduire alors vers l'avant du train. Il n'a pas voulu parce qu'il aurait fallu qu'il repasse devant ses agresseurs. C'est pourquoi je lui ai proposé de l'installer dans la voiture 14, la dernière. Il a refusé d'entrer dans un compartiment et s'est assis par terre sur la plate-forme arrière. Je lui ai dit que je viendrai le chercher à l'arrêt de Montauban pour le faire passer dans une voiture de tête par le quai de cette gare.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 7.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 26 janvier. – Portugal ; Election présidentielle. – Bonn : Visite du premier ministre israélien M. Shimon Pérès. – Inde : Attribution de Chandigarh au Pendjab.

Lundi 27 janvier. – Visite à Paris du président égyptien,M. Moubarak. – Jérusalem : Réunion du Congrès juif mondial. – Honduras : Intronisation du président Azcona. – Luxembourg : Conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté.

Mardi 28 janvier. – Suède : Visite de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures. – Strasbourg : M. Moubarak devant le Conseil de l'Europe. – Dakar : Sommet interafricain sur la sécheresse au Sahel.

Mercredi 29 janvier. – Berlin-Ouest : Visite de M. Shimon Pérès.

Vendredi 31 janvier. – New-Delhi : Visite de Jean-Paul II.

IL Y A SOIXANTE ANS, L'ENTRÉE TRIOMPHALE A LA MECQUE

L'épopée d'Ibn Séoud le Grand

Le 8 janvier 1926, Ibn Séoud, après être entré en triomphateur dans la ville sainte musulmane, se proclamait roi du Hedjaz à la place des Hachémites, étape décisive *dans l'édification d'un Etat* unitaire en Arabie.

Amateurs d'histoire, si vos affaires vous conduisent en Arabie – car le tourisme est une pratique inconnue au Royaume séoudite, – n'y cherchez point de monuments ou de vestiges de l'épopée du fameux roi Ibn Séoud ! En pays d'islam, paradoxalement, souvent rien n'est plus destructeur, en matière de patrimoine, que les régimes conservateurs : *« Regardez comme c'est beau ! »*, nous disait, il y a quelques années, tout exalté, un édile séoudien devant le spectacle des belles demeures à moucharabiehs de Djedda démolies à belles dents tandis que s'édifiait un front de mer chauve et douché de néon.

Les tombeaux auraient eu plus de chances d'être respectés, mais la doctrine wahabite – courant sunnite, donc «orthodoxe», se référant à un penseur local rigoriste du dix-huitième siècle, Mohamed Ben Abdelwahab – ne tolère qu'un ensevelissement dans le sable sous quelques pierres brutes. S'ils existent, les souvenirs matériels du fondateur de l'Etat séoudien moderne sont bien cachés ou bien oubliés.

Une Ile-de-France désertique

Comme l'est, au reste, l'itinéraire de la famille séoudite, que des ouvrages indigents font seulement démarrer au début du vingtième siècle, précisément avec Ibn Séoud le Grand, alors qu'elle a des origines plus anciennes. Et une histoire comparable, *mutatis mutandis*, à celle des Capétiens en France. L'Ile-de-France des Séoudites fut le Nedj, âpre désert du centre-est de la péninsule Arabique. Le premier membre de la lignée à faire parler de lui hors de cette région fut Mohamed Ier Ben Séoud (ou Ibn Séoud, *ibn* ou *ben* signifiant fils en arabe), qui devait son «nom de famille» à Séoud Ier Ben Mohamed Ben Migrine (1). Ibn Séoud, qui nous occupe ici, s'appelait en réalité Abdelaziz Ben Abderrahmane, et ce sont les Occidentaux qui l'appelèrent Ibn Séoud par référence à son lointain ancêtre.

Abdelaziz, le troisième du nom parmi les Séoudites et futur Ibn Séoud, naquit donc vers 1880 à Ryad, alors humble bourgade du Nedj, au foyer d'Abderrahmane, prince et imam des Arabes de la contrée, ralliés depuis 1749 à la vision de l'islamisme sécrétée par le cheikh Abdelwahab.

Les Séoudites, il y a cent ans, étaient au plus bas de leur destin. Tout au long du dix-neuvième siècle, ils avaient vu leur essor contrecarré par ordre du sultan-calife ottoman de Constantinople, alors suzerain de l'Arabie. Il dépêcha dans la péninsule la toute nouvelle armée à la française d'un autre de ses vassaux, Mehemet-Ali d'Egypte. L'émir séoudite Fayçal Ier fut même retenu prisonnier au Caire, de 1840 à 1845, avant de s'en évader. C'est là que remonte, et non pas à Nasser, la vieille inimitié égypto-séoudienne.

Abderrahmane Ier, le père d'Ibn Séoud, était devenu pour sa part une sorte de Charles VII arabe, après avoir été battu à plate couture par un autre homme-lige de la Turquie, Mohamed Ben Rachid, émir du Haïl, au nord-ouest de Ryad. Peu après la naissance d'Ibn Séoud, son père dut s'exiler à Koweït avec sa famille. Le garçonnet, très tôt d'une force herculéenne, reçut une éducation militaire et morale tout entière tendue vers la revanche. A huit ans, il galopait en tirant des coups d'escopette (2). Et son père lui répétait : *« Contente-toi chaque jour d'un peu d'eau, de quelques dattes et de trois heures de sommeil. C'est ainsi que tes ancêtres conquirent un empire. »*

Bien que vassal des Ottomans, l'émir Mohamed du Koweït, par solidarité arabe, tolérait cet exil sans résignation. Le frère et bientôt successeur de l'émir, Moubarak, après un séjour aux Indes, s'était même chargé de l'instruction scolaire, bien négligée, du jeune prétendant séoudite. Au moment où le sultan-calife s'apprêtait à faire châtier les Koweïtiens et à se débarrasser définitivement des Séoudites, l'Angleterre de la reine Victoria offrit sa *« protection »* à l'émirat, sauvant en même temps, sans le savoir, la dynastie séoudite.

Avec trente chameaux

Agé d'une vingtaine d'années, Ibn Séoud saisit déjà les avantages qu'il pouvait tirer de la présence occidentale, à l'époque surtout britannique, dans ce que l'on appelait alors le golfe Persique et non pas le « Golfe » tout court. C'est là, encore aujourd'hui, la donne essentielle du jeu diplomatique séoudien.

Avec trente chameaux, autant de vieux fusils et un coffret de pièces d'or donnés par l'émir Moubarak du Koweït, Ibn Séoud, galvanisant quelques hommes du haut de ses deux mètres et auréolé du prestige politico-religieux ancestral, allait reconquérir la principauté familiale et relancer la marche vers l'unité de la péninsule, à la barbe des Turcs.

Après s'être cachée durant cinquante jours dans le désert le plus absolu du monde, le Roba-el-Khali, la petite troupe s'empara par surprise de Ryad. On était en janvier 1902. Au même moment, dit la chronique royale, l'épouse du jeune vainqueur mettait au monde, à Koweït, un bébé, qui, un demi-siècle plus tard, monterait sur le trône solide d'Arabie séoudite sous le nom de Séoud Ben Abdelaziz, premier d'une série de quatre monarques, tous fils du même homme : Séoud IV, Fayçal II, Khaled II et enfin Fahd Ier, actuellement régnant et qui a pour dauphin encore un de ses frères.

En attendant, il fallait le bâtir, ce royaume qui serait un jour le symbole d'un Islam frugal, nomade et martial avant de devenir celui de l'Islam couvert d'or de l'or noir !

« La guerre est sang et courage ! Le chef doit être à l'avant-garde. Ralliez-vous à moi ! », lança l'émir lors d'une danse du sabre qui suivit son retour en Arabie en 1902. L'appel allait être entendu au-delà de tout espoir. En 1906, tout le Nedj appartenait aux Séoudites, et en 1915 l'Angleterre leur reconnaissait la propriété de tout l'Ouest arabique, côte comprise. Londres espérait ainsi sauvegarder, à l'est, le Hedjaz, territoire de ses alliés hachémites, chérifs de La Mecque.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Ibn Séoud et l'un de ses quarante fils.

Mauvaise surprise pour ceux-ci : en 1920, Ibn Séoud, qui allait bientôt se faire appeler sultan du Nedj *« et de ses dépendances »*, terme vague et ambitieux, s'empara de l'Asir, sur la côte de la mer Rouge, au nord du Yémen. Peu d'années après, le fer est porté au cœur du Hedjaz et, en décembre 1925, Djedda, port des villes saintes, tombe dans l'escarcelle séoudite.

Restait La Mecque. Un gros morceau. Mais la cité de Mahomet, peuplée de marchands et de dévots, n'a guère d'inclination pour la poudre. Elle tourna le dos aux distingués Hachémites, pourtant descendants du Prophète, qui allèrent se reconvertir dans la beaucoup moins prestigieuse Transjordanie, et réserva un accueil d'imperator au fils des frustes nomades venu de l'autre côté du désert.

Le 8 janvier 1926, avec le docte aval des oulémas, les théologiens islamiques, Ibn Séoud se décrète roi du Hedjaz. Deux ans plus tard, il érige aussi le Nedj en royaume. Ce n'est qu'en 1932 que le souverain unifiera les deux provinces sous le vocable d'Arabie séoudite.

Une fois La Mecque aux mains des Séoudites, la France est le premier Etat à reconnaître officiellement la neuve primauté *séoudite sur* l'Arabie. L'Union soviétique et le Royaume-Uni suivront bientôt cet exemple. Les nations musulmanes, au premier rang desquelles la jalouse Egypte, se font prier pour rendre hommage à la nouvelle étoile au firmament de l'Islam. Il ne tardera pourtant pas à s'imposer à ses pairs, cet être exceptionnel, guerrier, homme d'Etat et protecteur des sites sacrés de La Mecque et Médine mais aussi sage dans la meilleure tradition de ces *Mille et Une Nuits* pourtant proscrites de *« la terre de la Vertu »*.

Un chrétien du Levant, Amine Rihani, fort de sa citoyenneté américaine, avait pu parvenir jusqu'à Ibn Séoud en 1922. Le prince l'accueillit ainsi : *« On m'a dit que tu étais un missionnaire américain venant prêcher le christianisme en Arabie, et l'on m'a dit aussi que tu représentais certaines compagnies qui désirent des concessions* [pétrolières] *en Arabie ; et l'on m'a dit encore que tu viens du Hedjaz et que tu es un partisan du chérif* [Hussein] *; et l'on m'a fait encore bien d'autres rapports. Mais j'ai dit : « S'il y a du mal en cet homme, je sais comment l'éviter ; et s'il y a du bien en lui, je sais aussi comment en tirer parti. Qu'Allah te garde et te bénisse ! »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) J.-L. Soulié et L. Champenois, *le Royaume d'Arabie séoudite face à l'Islam révolutionnaire*, Armand Colin, 1966.

(2) Benoist-Méchin, *Ibn Séoud*, Albin-Michel, 1955.

IL Y A QUARANTE ANS

La naissance de la République en Hongrie

Il y a quarante ans, le 1er février 1946, sur la place Kossuth à Budapest, devant l'immense bâtiment du Parlement, plusieurs centaines de milliers de citoyens saluent la proclamation de la République. La Hongrie, l'une des trois plus vieilles nations de l'Europe, avec la France et la Pologne, a cessé d'être un royaume, même si, à plusieurs reprises au cours de son histoire millénaire, des régents élus – appelés « gouverneurs » (*kormanyzo* en hongrois) – avaient été placés à la tête de l'Etat. C'est ainsi que, après le bref régime républicain instauré au lendemain de la dislocation de la monarchie austro-hongroise en 1918 (régime républicain « transformé » en 1919 en « dictature du prolétariat »), les contre-révolutionnaires, après la victoire remportée sur les « soviets » de Béla Kun, se sont empressés de rétablir la royauté.

L'amiral-régent

Mais les puissances victorieuses de la première guerre mondiale – de même qu'une partie de l'aristocratie hongroise – ne voulaient pas le retour du dernier roi légitime de la maison des Habsbourg, Charles IV, couronné en 1916 puis parti en exil. Et l'Assemblée nationale élit régent de Hongrie, le 1er mars 1920, Miklos Horthy, ancien aide de camp de François-Joseph, devenu commandant en chef des forces contre-révolutionnaires.

Etrange « gouverneur » qui, lors des cérémonies, monte à cheval vêtu de son uniforme de vice-amiral de la flotte d'une monarchie qui n'existe plus ; Horthy, chef d'Etat « provisoire » de confession protestante d'un pays à prédominance catholique, sera régent pendant vingt-quatre ans. *La Constitution monarchique* s'accommode d'autant mieux de ce « royaume sans roi » paradoxal que, suivant la tradition, la Sainte Couronne, pieusement conservée depuis le premier roi Saint-Etienne au onzième siècle, reste le symbole de la souveraineté nationale...

En octobre 1944, au moment où les troupes soviétiques s'approchent de Budapest, l'amiral Horthy, allié de l'Allemagne, décide enfin de rompre avec Hitler. Mal préparée, la tentative de conclusion d'un armistice échoue. Avec l'appui des nazis, les Croix-Fléchées prennent le pouvoir et font régner une folle terreur. Leur chef, Ferenc Szalasi, une sorte de Führer hongrois, ne songe pas un seul instant à abroger la royauté. Il s'empresse de prêter serment devant la Sainte Couronne, avant de l'emporter dans sa fuite en Occident, où elle tombera entre les mains des Américains.

Bien entendu, dès la constitution du premier gouvernement démocratique dans la partie libérée de la Hongrie, on s'interroge sur la forme constitutionnelle de l'Etat. De nouvelles institutions se mettent en place. Au printemps de 1945, les sociaux-démocrates, les radicaux et le parti bourgeois – avant même les communistes sortis de l'illégalité et renforcés des éléments rentrés de leur exil moscovite – se prononcent en faveur de l'établissement de la République.

Joseph Mindszenty, cardinal-primat de Hongrie, sent le « danger ». Mgr Mindszenty se considère *Homo Regius*, à savoir le « mandaté du roi » qui, en l'absence du souverain, est par conséquent le premier dignitaire du pays. Il multiplie ses efforts pour empêcher toute réforme constitutionnelle. Le cardinal adresse même *une lettre à Otto de* Habsbourg (fils du dernier roi couronné), installé aux Etats-Unis, pour qu'il occupe son trône ; le Vatican, consulté, est défavorable à l'idée.

17 % des voix au PC

Encouragé par les résultats des élections de novembre 1945 au cours desquelles le Parti communiste n'obtient que 17 % des suffrages exprimés, le primat réussit néanmoins à convaincre la Conférence épiscopale de se prononcer le mois suivant pour demander au gouvernement l'ajournement du projet.

Le principal vainqueur des élections (le Parti des petits propriétaires) est divisé. Mais beaucoup d'hommes politiques peu susceptibles de sympathies pour la gauche constatent que les gouvernements occidentaux souhaitent – eux aussi – la fin d'une royauté devenue anachronique.

C'est dans ces conditions que se déroule en janvier 1946 le débat historique devant l'Assemblée nationale. L'un des principaux orateurs, le député Dezso Sulyok, qui se dit « troublé » par le projet, explique qu'en dernière analyse peu importe la *forme constitutionnelle* d'un pays : qu'ils soient des républiques, comme les Etats-Unis d'Amérique ou la Suisse, ou des monarchies, comme la Grande-Bretagne ou le Danemark, ces régimes différents peuvent assurer le bonheur du peuple, car se sont des pays démocratiques. Curieusement, il n'a pas mentionné l'Union soviétique.

Finalement, l'Assemblée se prononce à l'unanimité moins une voix – celle de Margit Slachta, militante catholique proche du cardinal – en faveur de la République.

Quarante ans plus tard, marquée par des bouleversements, dont l'insurrection de 1956, la République (« populaire » depuis 1949) existe toujours. Mais le grand succès théâtral de ces dernières années est un opéra-rock qui relate la vie du premier roi apostolique Etienne Ier, fondateur de l'Etat. Quant à la Sainte Couronne restituée en 1978 par les Etats-Unis, désormais exposée au Musée national de Budapest, elle est contemplée par une foule recueillie. Une couronne qui illustre d'ailleurs de nombreuses brochures destinées aux touristes occidentaux...

THOMAS SCHREIBER.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

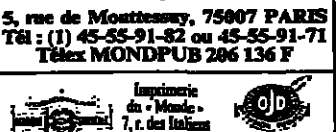
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Etranger

L'AFFAIRE WESTLAND

M. Brittan : « Leon le maladroit »

M. Leon Brittan est un de ces jeunes loups qui doivent toute leur carrière politique à Mme Thatcher. La sienne fut sans doute trop rapide, et il lui aura manqué d'avoir fait suffisamment longtemps ses classes à la Chambre des communes.

Cet ancien de Cambridge, *brillant mais maladroit, avait à peine* commencé sa carrière d'avocat qu'il entrait, en 1979, au gouvernement dans le cabinet du ministre de l'intérieur. En janvier 1981, il devenait chef de la Trésorerie, c'est-à-dire en fait numéro deux au ministère des finances, un poste qu'il occupa de façon très active, en défenseur zélé de la politique économiques de Mme Thatcher. Il est clair déjà qu'il ne désespère pas de remplacer un jour celui dont il est l'adjoint, Sir Geoffrey Howe.

Après les élections de juin 1983, il devient cependant, à *quarante-trois ans, le plus jeune* secrétaire d'Etat au Home Office, le ministère de l'intérieur. M. Whitelaw, en quittant la place, a convaincu Mme Thatcher de le nommer à sa succession. M. Leon Brittan professe en effet un certain libéralisme sur les questions sociales ; il a appartenu au Bow Group, un club de centre-gauche, et il est notamment opposé au rétablissement de la peine de mort.

C'est pourtant à ce poste que « Leon le maladroit », comme l'appelaient ses proches depuis toujours, va commettre ses premières erreurs politiques. C'est à lui que l'on doit l'impressionnant déploiement de police qui, dès les premiers mois, a accompagné la *grève des mineurs et n'a sans* doute pas servi à faire baisser la tension dans ce secteur. Mais, surtout, à l'été 1985, il déclenche une véritable crise politique en donnant l'impression que le gouvernement censure la BBC. Les pressions qu'il exerce sur la direction de la télévision publique pour que soit retirée des programmes une émission sur l'Irlande du Nord entraînent une grève générale de tous les journalistes de l'audiovisuel, la première depuis la guerre.



Dessin de PANCHO.

Quelques semaines plus tard, il est muté au ministère du commerce et de l'industrie. Le poste est important (et convoité d'ailleurs par M. Heseltine), et la sanction est douce, témoignant de la confiance que le premier ministre garde à M. Leon Brittan.

Dès le début de l'affaire Westland, les défauts de M. Leon Brittan sont clairement apparus : une fidélité aveugle au premier ministre à qui, disent ses adversaires, il n'a jamais dit « non »); un manque évident de talent pour les prestations publiques (il ne sait même pas sourire, disent-ils encore) et, surtout, une arrogance pédante qui déplaît non seulement aux députés de l'opposition mais aussi à une large partie de ceux de la majorité — et à l'opinion publique. Les journaux populaires l'avaient *désigné comme bouc émissaire* de l'affaire Westland. « Videz-le ! », titrait sans détours l'un d'entre eux vendredi matin.

C. T.

La « dame de fer » dans l'engrenage

(Suite de la première page.)

Rien n'est pourtant moins sûr. La plupart des éditorialistes pensent que la « *saga Westland* » est loin d'être terminée et ils évoquent maintenant le spectre d'un « *Westlandgate* ». Pourtant, rien n'a été commis de comparable au cambriolage ou à l'espionnage de l'opposition démocrate américaine par Richard Nixon. De l'avis général, il est très peu probable que Mme Thatcher soit obligée de se démettre comme l'ancien président américain, mais la résistance du gouvernement britannique devant les demandes d'« *explications* » rappelle l'attitude de l'administration Nixon dans l'affaire du Watergate.

Mme Thatcher, son cabinet et son parti n'en risquent pas moins un pénible discrédit jusqu'à la fin de la législature, dont la durée pourrait être écourtée si d'autres difficultés se présentaient (de mauvais résultats économiques en raison de la crise du pétrole, par exemple).

En tout cas, la question posée à Mme Thatcher ressemble à celle qui *était adressée à M. Nixon : le chef* de l'exécutif était-il au courant et a-t-il couvert les agissements incriminés ? Jeudi, au Parlement, Mme Thatcher n'a fourni sur ce point qu'une réponse insatisfaisante.

Ne pouvant faire autrement que révéler certains éléments d'une enquête interne qu'elle ne voulait pas rendre publique, Mme Thatcher a dit que les services de M. Brittan, avec l'accord de celui-ci, avaient délibérément organisé la fuite d'un document dans lequel le procureur général du gouvernement (qui fait fonction de conseil juridique) reprochait à M. Heseltine des « *inexactitudes* » dans ses prises de position contre la participation de Sikorsky dans la société Westland et en faveur du consortium européen. Cette divulgation avait pour but évident de porter préjudice à M. Heseltine alors que celui-ci était encore au gouvernement.

Pareille indiscrétion était d'autant plus choquante que le gouvernement avait été très critiqué l'an dernier pour avoir fait poursuivre en justice deux fonctionnaires coupables d'avoir révélé à la presse des informations confidentielles. L'enquête a montré qu'à Downing Street deux conseillers très proches de Mme Thatcher ont donné leur aval à cette opération pour le moins douteuse. Là où les explications de Mme Thatcher tournent à la confusion, c'est qu'elle prétend n'avoir pas été elle-même consultée alors qu'elle reconnaît approuver *a posteriori* le principe de la publication — même si un tel geste ne lui paraît pas très « correct ». L'opposition conclut que, avec cet aveu, Mme Thatcher partage pratiquement la responsabilité de l'acte reproché à M. Brittan.

De plus, M. David Owen, leader du Parti libéral, a déclaré vendredi soir : « *Il est absolument incroyable que Mme Thatcher n'ait pas été aussitôt informée par ses deux collaborateurs qui se trouvaient dans la pièce voisine de la sienne. Ces deux personnes pouvaient-elles prendre seules une telle décision ?* » M. Owen pense qu'il pourrait bientôt être établi que Mme Thatcher a cherché à « égarer » le Parlement et qu'elle doit pour cela lui présenter des « excuses » — une humiliation *que M. Brittan avait déjà subie pour* un autre épisode de l'affaire Westland, lorsqu'il avait voulu dissimuler le fait que la direction de British Aerospace s'était plainte auprès du gouvernement de son comportement.

Alors que Mme Thatcher a toujours affirmé que son cabinet s'en tenait à une attitude de stricte neutralité dans l'affaire Westland, la révélation progressive de ces diverses manœuvres est troublante. Son indulgence persistante à l'égard de M. Brittan l'est tout autant, alors que le parti pris de ce dernier a été largement aussi actif que celui de M. Heseltine, qu'elle a pourtant laissé partir comme si elle le condamnait. Ainsi que le notent les observateurs politiques, il est surprenant que Mme Thatcher se soit laissée « enferrer » dans cette affaire qui n'aurait jamais dû prendre de telles proportions. C'est ce qui inquiète nombre de conservateurs.

Une fois encore, « sa méthode et son style de gouvernement » sont mis en cause et elle ne paraît plus maîtriser la situation comme autrefois. Plusieurs commentateurs de la presse se risquent à annoncer que le premier ministre est peut-être en train de perdre son meilleur atout, sa réputation de « dame de fer », et *par là même la principale raison de* la confiance que lui portent ses partisans. Que se passera-t-il lorsque le gouvernement sera confronté à des problèmes beaucoup plus graves que celui de Westland ? Ces interrogations s'entendent jusqu'au sein du Parti conservateur au moment même où les sondages lui sont de plus en plus défavorables et où la cote de popularité du premier ministre semble pour la première fois inférieure à celle de M. Kinnock, le *leader de l'opposition.*

Dans l'immédiat, la plupart des députés conservateurs estiment que la démission de M. Brittan « désa*morce* » un peu la tension et, avant le débat de lundi, « diminue la pression » qui s'exerce contre Mme Thatcher. Mais ils n'en sont pas tous convaincus.

FRANCIS CORNU.

Mme Thatcher : la voie britannique « peut être bonne aussi pour la France »

Dans une interview parue dans le Figaro magazine du 25 janvier, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, explique que le gouvernement français a, depuis quelques années, « changé de voie et adopté une politique fiscale et monétaire plus ferme. Politique qui a permis de réduire l'inflation et qui ouvre de meilleures perspectives à la croissance » et devrait être poursuivie par la prochaine équipe gouvernementale, « quelle qu'elle soit ». Un satisfecit accompagné d'une recommandation : compte tenu des « bénéfices que l'économie britannique a retirés de la libéralisation en matière financière, de l'abolition du contrôle des changes et de la privatisation », Mme Thatcher espère que le nouveau gouvernement français « se dira que la voie que nous avons suivie en Grande-Bretagne peut être bonne aussi pour la France ».

Une « première » mondiale au cas où...

Si l'affaire Westland provoque autant de remous en Grande-Bretagne, ce n'est pas seulement parce que l'opinion *publique y est sensible aux péripéties politiques au sein du cabi*net de Mme Thatcher. C'est aussi parce qu'il s'agit de l'éventualité du rachat par un commanditaire étranger d'une part importante du capital d'une industrie œuvrant pour la sécurité nationale.

C'est en cela que l'affaire Westland est aussi exemplaire et qu'elle est suivie, hors du Royaume-Uni, avec autant d'attention par tous ceux qui, *dans le secteur sensible de* l'aéronautique militaire, considèrent qu'il s'agit là d'une « première » mondiale.

Dans le cas où les actionnaires de Westland accepteraient les propositions de Sikorsky, la firme américaine n'a pas dissimulé son intention *d'aller au-delà des 30 % du* capital qui lui seraient affectés au départ. On a, en effet, évoqué la perspective d'une prise de contrôle qui se fonderait sur une participation de 40 % au capital, dans un deuxième temps. En revanche, le consortium européen qui s'oppose à *Sikorsky a toujours indiqué qu'il* remettrait sa prise de participation de 30 % au capital de Westland à la disposition des actionnaires de la société britannique le jour où ces derniers, assurés d'un meilleur avenir financier et commercial, l'exigeraient de leurs partenaires.

Il existe, dans le monde, des précédents. La Libye a pris une participation chez Fiat, en Italie. L'Aérospatiale, en France, détient des actions de Messerschmitt-Bolkow-Blöhm, en Allemagne fédérale. La société américaine Pratt and Whitney est un actionnaire de la SNECMA (moteurs d'avions) en France. On pourrait aligner d'autres exemples. Mais tous ces cas de participation de sociétés étrangères au capital de firmes travaillant, majoritairement ou partiellement, pour la défense d'un autre pays ont en commun de concerner des entreprises stratégiques où ce contrôle demeure très largement minoritaire (entre 5 % et 10 %).

Le cas de Boeing rachetant la société aéronautique canadienne de Havilland peut encore venir à l'esprit. Mais il s'agit là d'un cas différent : de Havilland est d'abord un constructeur d'avions de transport civil dont la gamme — des appareils court et moyen-courriers — est com*plémentaire de celle de Boeing.*

Dans la mesure où, selon l'avis de ses actionnaires, Westland peut donner lieu à une « première » qui pourrait ensuite faire jurisprudence et donner des idées à d'autres sociétés, on doit regretter que l'Aérospatiale, en France, n'ait pas eu, il y *a plusieurs années,* le souci d'entrer dans le capital de la société britannique. Westland et l'Aérospatiale cofabriquent, depuis des années, des hélicoptères comme le Puma, la Gazelle ou le Lynx. A l'époque, pour cimenter cette coopération, l'Aérospatiale n'a pas été auto*risée par l'Etat français à acquérir* une part du capital de Westland. Ce fut sans doute une belle erreur.

JACQUES ISNARD.

● *Un sikh assassiné.* — Tarsem Singh Toor, cinquante-quatre ans, président de l'Association des travailleurs indiens en Grande-Bretagne, a été assassiné jeudi 23 janvier. Un partisan du parti sikh modéré *Akali Dal, qui gouverne* l'Etat indien du Penjab, avait été grièvement blessé à Londres le 16 janvier. — *(Reuter.)*

A travers le monde

ARGENTINE

Grève générale largement suivie

La grève générale, convoquée le vendredi 24 janvier à l'appel de la CGT argentine, a été largement suivie mais n'a été marquée par aucun incident sérieux. Il n'y a pas eu de manifestations de rue, mais on signale cependant de source policière plusieurs arrestations, notamment à Mendoza. La CGT a affirmé dans un communiqué : « *Le peuple a dit non d'une manière définitive à la politique économique du gouvernement.* » Le texte dénonce la « *subordination de l'économie argentine aux exigences du Fonds monétaire international* ». Il s'agissait de la quatrième journée de grève générale depuis l'arrivée au pouvoir de M. Alfonsin en décembre 1983. — *(AFP.)*

PHILIPPINES

Des observateurs américains pour le scrutin

Washington. — Les Etats-Unis enverront aux Philippines une *délégation officielle de trente observateurs pour l'élection présidentielle du 7 février.* M. Reagan a indiqué, le vendredi 24 janvier, qu'il approuvait l'envoi de cette délégation et a remis au secrétaire d'Etat, M. Shultz, et au président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Lugar, la charge de désigner les membres de la mission. M. Lugar, qui dirigera lui-même la délégation, a émis de « *sérieuses réserves* » sur la possibilité d'un déroulement honnête du scrutin. La Commission électorale philippine a interdit, le 20 janvier, l'accès des bureaux de vote à tout étranger (*le Monde* du 22 janvier) et subordonné l'envoi d'observateurs à leur désignation officielle par le chef de la Maison Blanche. La délégation américaine devrait néanmoins partir pour Manille le 4 février. — *(AP, AFP.)*

ITALIE

Le secrétaire général du PCI se rend à Moscou

Rome. — M. Alessandro Natta, secrétaire général du Parti communiste italien, devrait partir le dimanche 26 janvier, pour une visite de trois jours à Moscou et des entretiens avec Mikhaïl Gorbatchev, *les premiers à ce niveau depuis 1978. Alors que les* conversations de cette époque entre Leonid Brejnev et Enrico Berlinguer s'étaient déroulées dans un climat plutôt tendu, on indique dans les milieux proches du PCI que la rencontre entre MM. Natta et Gorbatchev *s'annonce sous le signe de « l'attention et du respect réciproque ».* De même source, on précise que les entretiens porteront sur trois aspects principaux : la sécurité et la paix en Europe et en Méditerranée, les rapports Est-Ouest, les rapports entre les PC d'Europe occidentale. — *(AFP.)*

Lesotho

Le général Lekhanya donne la priorité à la normalisation des relations avec Pretoria

Le général Lekhanya, qui a pris le pouvoir le 19 janvier, a prêté serment, vendredi, comme président du Conseil militaire. Cette cérémonie a eu lieu en présence du roi Moshoeshoe II, dont les pouvoirs se sont notablement accrus depuis le coup d'Etat.

Dans son premier discours radiodiffusé, *le général Lekhanya a sou*ligné que le règlement de la crise intérieure au Lesotho et la normalisation de ses relations avec l'Afrique du Sud étaient les priorités du nouveau régime, indiquant à ce sujet : « *Les activités des politiciens au Lesotho ont longtemps nui aux relations avec l'Afrique du Sud et ont amené à la destruction de l'économie du pays.* » D'autre part, après la décision des autorités de Maseru de demander le départ des réfugiés sud-africains de leur territoire (*le Monde* du 25 janvier) un premier contingent de soixante réfugiés a quitté la capitale du Lesotho, vendredi, pour se rendre à Lusaka, en Zambie. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

République sud-africaine

● *Le bilan des affrontements tribaux.* — Les affrontements qui ont opposé le jeudi 23 janvier, près de Durban, des Zoulous à des Pondos (*le Monde* du 25 janvier) ont fait, selon un bilan officiel, 36 morts et plus de 40 000 sans-abri. Mais le bilan définitif des scènes de carnage qui se sont produites dans la réserve d'Umbumbulu, au sud de Durban, *pourrait être de 50 morts* et au moins une centaine de blessés. Quelque 10 000 habitations, pour la plupart des cahutes de tôle ondulée, ont été détruites au cours des combats. 533 personnes, en majorité des Pondos, ont été arrêtées par la police, traduites devant un tribunal, puis relâchées sous caution. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Irlande du Nord

AUX ÉLECTIONS PARTIELLES
Les protestants unionistes n'ont pas obtenu le soutien massif qu'ils espéraient

De notre envoyé spécial

Belfast. — « *L'Ulster dit non...* » Conformément au slogan qui s'étale sur tous les murs de la province depuis des semaines, la majorité protestante unioniste a, comme on pouvait s'y attendre, manifesté son rejet du récent accord anglo-irlandais. Mais les dirigeants « loyalistes » n'ont pas, tant s'en faut, atteint le but qu'ils s'étaient fixé en provoquant les élections du jeudi 23 janvier par la démission collective de quinze députés unionistes à la Chambre des communes (*le Monde* du 24 janvier). L'un de ces *derniers n'a pas été réélu* et son siège a été conquis par le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), qui représente le courant nationaliste modéré de la minorité catholique. C'est l'un des éléments les plus « *intéressants* » et « *significatifs* » des résultats proclames vendredi 24 janvier dans la soirée, *ainsi que l'a souligné aussitôt*, au nom du gouvernement de Mme Thatcher, M. Tom King, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord.

Bien que les divisions de l'électorat soient pratiquement figées, le SDLP a sensiblement progressé au détriment du Sinn Fein, l'aile poli*tique de l'IRA, qui — comme* les partis unionistes, mais pour toute autre raison — rejette l'accord. Tel était l'un des objectifs recherchés par Londres et Dublin lorsqu'ils ont conclu leur entente en novembre : débloquer la situation en favorisant une évolution qui permette d'isoler les partisans ou sym*pathisants du terrorisme* et de rendre moins inacceptable aux unionistes l'idée d'un compromis.

M. James Molyneaux et le révérend Ian Paisley, les dirigeants du Parti unioniste « officiel » et « démocratique », espéraient atteindre et dépasser la barre des 500 000 voix. Ils n'en ont obtenu que 416 000, à peine 2 000 de plus qu'aux élections générales de 1983. Compte tenu de l'augmentation du corps électoral entre-temps, cela représente une baisse réelle de 1,2 %.

Ce résultat tend à montrer qu'une partie de leur électorat est peut-être lasse de leur radicalisme et d'une attitude constamment négative. Ce constat pourrait amener certains dirigeants, surtout au parti « officiel », moins en flèche que celui du pasteur Paisley, à réviser leur stratégie. Le pacte qui unissait depuis peu les deux formations unionistes, d'ordinaire rivales, risque d'être remis en cause.

Renforcé par son succès, le SDLP paraît en mesure d'accentuer ces dissensions éventuelles chez les unionistes. Dès vendredi soir, plusieurs représentants du SDLP auraient laissé entendre *qu'ils étaient disposés à proposer* aux unionistes ou à certains d'entre eux d'engager un dialogue. Dans les milieux catholiques modérés, on se montre toutefois prudent, car on sait qu'un éventuel échec des « politiques » du camp unioniste pourrait inciter les groupes paramilitaires protestants à entrer en scène.

Avec 26 % des voix, le SDLP améliore assez nettement son score de 1983 (22 %) et le recul du *Sinn Fein se confirme : 14,3 %* au lieu de 19,5 % en 1983. Le président du Sinn Fein, M. Gerry Adams, a déclaré qu'à son avis une grande partie de l'électorat républicain avait opté pour un « vote tactique » au profit du candidat nationaliste le mieux placé.

F. C.

Étranger

LES RELATIONS ENTRE ALGER ET TRIPOLI

Algériens et Libyens préparent une rencontre entre MM. Chadli et Kadhafi

De notre correspondant

Alger. — Le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Abdessalam Triki, est arrivé le vendredi 24 janvier à Alger, porteur d'un message du colonel Kadhafi pour le président Chadli. Il a précisé que ce message traitait de la coordination des positions des deux gouvernements face à la crise pétrolière, de la situation dans le monde arabe et des *« menaces américaines »* pesant sur son pays.

M. Triki était déjà venu à Alger, le 18 novembre dernier, dans la délégation conduite par le commandant Hamildi Khouili et chargée de transmettre un message du colonel au président Chadli. Depuis, les aller-retour se sont succédé entre Alger et Tripoli. Le 4 janvier, le président Chadli a reçu son ambassadeur en Libye, M. Ali Ammar, membre du comité central du FLN, qui a rencontré vendredi le colonel Kadhafi.

Le concours mauritanien

Le chef de l'Etat mauritanien, M. Ould Sid Ahmed Taya, a également prêté son concours. Il a reçu un appel téléphonique du président algérien à la veille de son voyage à Tripoli, où il a eu un entretien avec le colonel Kadhafi, le 13 janvier.

En rentrant de Nouakchott, il a fait escale à Alger et a rencontré le président Chadli.

S'il est exact que la baisse des prix du pétrole inquiète sérieusement les gouvernements libyen et algérien, qui produisent les mêmes qualités de brut et tirent l'essentiel de leurs ressources de la vente d'hydrocarbures, l'Algérie vient aussi de soutenir officiellement la Libye dans son différend avec les Etats-Unis.

Nul doute qu'elle n'essaie de tirer avantage de sa position. Comme il est hors de question de régler le contentieux sur le bornage des frontières dans un avenir proche, il semble logique que l'Algérie attende en retour un geste libyen dans le cadre du conflit du Sahara occidental.

Ces dossiers figureront au centre de la rencontre prévue entre MM. Bendjedid Chadli et Kadhafi (*le Monde* du 27 décembre 1985), dont la tenue a été confirmée la semaine dernière à Damas par des officiels libyens et algériens, mais dont ni le lieu ni la date n'ont encore été communiqués.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Début des manœuvres aériennes américaines au large de la Libye

La Libye a lancé, le vendredi 24 janvier, une mise en garde aux Etats-Unis affirmant qu'elle ne saurait rester les bras croisés face au *« terrorisme officiel américain »* et à la poursuite de *« la menace du recours à la force militaire »*. L'agence libyenne Jana réagissait ainsi à l'annonce par Washington que les deux porte-avions américains de la VIe Flotte en Méditerranée avaient reçu l'ordre de se rendre au large des côtes libyennes pour y effectuer des exercices aériens (*le Monde* du 25 janvier). Les exercices ont commencé vendredi et ont donné lieu à un incident lorsque quatre chasseurs libyens qui volaient en direction du nord de la Méditerranée, apparemment pour observer les bâtiments de l'US Navy, ont rebroussé chemin au moment où des chasseurs américains F-A-18 se sont dirigés vers eux.

Les responsables de la marine américaine ont assuré que les avions américains ne s'aventureraient pas au-dessus du golfe de Syrte, dont la souveraineté libyenne est contestée par les Etats-Unis. En 1981, deux F-14 américains avaient abattu des avions libyens au-dessus du golfe.

A Ankara, l'ambassadeur soviétique en Turquie a déclaré, vendredi, au cours d'une conférence de presse : *« Les Etats-Unis ont commencé des manœuvres militaires et l'Union soviétique a entrepris une démarche. Nous avons invité les Etats-Unis à ne rien faire qui puisse aboutir à une escalade de l'affaire qui prendrait des proportions graves. »* — (AFP, Reuter.)

Le président péruvien Alan Garcia se rendrait en France en avril

Lima (*AFP*). — M. Carlos Roca, responsable des relations internationales de l'Apra, le parti gouvernemental, a déclaré le vendredi 24 janvier que le président Alan Garcia se rendrait en France en avril en visite officielle.

M. Garcia prendrait d'autre part la parole devant le Parlement européen de Strasbourg.

[M. Alan Garcia, au pouvoir depuis le 28 juillet 1985, a récemment reçu une invitation formelle de M. Mitterrand à se rendre en visite officielle en France. Aucune date précise n'avait encore été fixée.]

LA CRISE CAMBODGIENNE

Les Indochinois préconisent des négociations parallèles sur les aspects « interne » et « externe » du conflit

De notre correspondant

Bangkok. — Le communiqué final de la douzième conférence des ministres des affaires étrangères du Vietnam, du Laos et du Cambodge, réunis jeudi 23 et vendredi 24 janvier à Vientiane (*le Monde* du 24 janvier) recommande l'ouverture de négociations parallèles sur la crise cambodgienne afin de régler séparément ses aspects internationaux et nationaux. Reprenant l'esprit du texte publié à l'issue de la précédente rencontre des trois ministres à Phnom-Penh en août 1985, ce communiqué réaffirme que le Vietnam est disposé à retirer ses troupes du Cambodge en 1990, pour autant que soit mis fin aux livraisons d'armes à la résistance ainsi qu'à son *« utilisation du territoire thaïlandais comme refuge »*.

En ce qui concerne l'aspect interne du conflit, M. Hun Sen, premier ministre et ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que des négociations pourraient s'ouvrir entre les diverses factions cambodgiennes, à l'exclusion des Khmers rouges, afin, notamment, d'aboutir à l'élimination *« politique et militaire »* de ces derniers, actuellement, le principal adversaire militaire des Vietnamiens au Cambodge. Leurs forces sont estimées à trente-cinq mille soldats, dont au moins vingt mille opéreraient à l'intérieur du territoire cambodgien, certains jusque dans la région de Phnom-Penh.

L'aspect international du conflit, a dit encore M. Hun Sen, devrait être discuté entre les Etats de l'Indochine, la Chine, la Thaïlande et *« ceux qui aident »* la résistance. M. Hun Sen a également lancé un appel au prince Sihanouk, qui *« devrait se demander s'il veut être enterré à Phnom-Penh ou bien finir sa vie en exil et mourir à Pékin »*. Dans son discours de clôture, le ministre laotien des affaires étrangères, M. Phoum Sipaseuth, a déclaré que *« les différences existant actuellement entre les pays d'Indochine et ceux de l'ASEAN (Thaïlande, Singapour, Indonésie, Brunei et Philippines) pouvaient se réduire graduellement »* et qu'une *« solution acceptable* [concernant le Cambodge] *pourrait être trouvée à condition d'être basée sur le principe d'égalité et dans le respect des intérêts de chacun »*.

A Bangkok, le secrétaire général du Conseil national de sécurité, le commandant Prasong Sonrisi, a déclaré au quotidien *The Nation* qu'il n'y avait *« rien de nouveau »* dans le souhait exprimé par la conférence de Vientiane que les quelque deux cent cinquante mille réfugiés cambodgiens vivant actuellement sur la frontière khméro-thaïlandaise soient déplacés plus à l'intérieur de la Thaïlande, *« afin de ne pas être contrôlés par les forces réactionnaires khmères »* et en attendant d'être rapatriés au Cambodge. M. Prasong a affirmé avoir été informé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés que le principal obstacle à un tel rapatriement était le Vietnam. La Thaïlande, a-t-il encore ajouté, *« pays souverain »*, choisit seule l'emplacement des camps de réfugiés.

JACQUES BEKAERT.

● *Manifestation devant l'ambassade du Guatemala à Paris.* — Quelques dizaines de personnes ont manifesté le vendredi 24 janvier devant l'ambassade du Guatemala, à Paris, pour demander la fin des violations des droits de l'homme dans ce pays et une enquête sur le sort des trente-huit mille personnes « disparues » ces dernières années.

EN VISITE A PARIS

« Une réduction des forces nucléaires de l'URSS passe par l'abandon de l'IDS »

déclare le chef d'une délégation parlementaire soviétique

Si les Etats-Unis mettent en œuvre leur initiative de défense stratégique, *« nous ne serons pas en mesure de procéder à une réduction de nos forces nucléaires »*, a déclaré, le vendredi 24 janvier, à quelques journalistes M. Tolkounov, chef d'une délégation parlementaire soviétique actuellement en visite à Paris. La même personnalité a ajouté, toutefois, sans plus de précision qu'il *« est possible de s'entendre dans un domaine précis sans attendre que des résultats soient obtenus dans celui des armements stratégiques ou d'autres domaines »*.

Le chef de la délégation soviétique a encore déclaré que le vingt-septième congrès du PC de l'Union soviétique, convoqué pour le 25 février et qui devrait durer jusqu'au 5 mars, renouvellera pour *« plus d'un tiers »* l'effectif du comité central du PC, élu par le précédent congrès en 1981. Le congrès devrait déboucher également, selon lui, sur des *« changements énormes »* dans le domaine économique.

M. Tolkounov, qui préside à Moscou le Soviet de l'Union (l'une des deux Chambres du Soviet suprême), ainsi que le groupe parlementaire de l'URSS, a séjourné à Paris à l'invitation du groupe d'amitié franco-soviétique du Sénat.

Il a été reçu par MM. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, Alain Poher, président du Sénat, et Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui s'était rendu le mois dernier en URSS et avait été reçu par M. Gorbatchev.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

Les « Panthères grises » de Wuppertal

En Europe, c'est surtout par le parti des Verts que l'Allemagne fédérale, à ce jour, s'est singularisée. On connaît moins ceux qui refusent, suivant l'exemple américain, d'être rangés parmi les vieux et militent contre les discriminations fondées sur l'âge.

Correspondance

Wuppertal. — « *Nous voulons montrer que, même si l'on est vieux, on peut être libre et combatif.* » Trude Unruh, fondatrice et présidente des quinze mille « Panthères grises » — mouvement né il y a dix ans — est une robuste sexagénaire, pleine d'entrain, au visage enjoué. Femme de tête, d'action et de poigne, elle régente maternellement ses troupes et n'est pas du genre à aller soigner ses rhumatismes dans une maison de retraite. Avec Helmut, son mari, et douze compagnes de lutte entre soixante et quatre-vingt-cinq ans, elle vit en communauté à Wuppertal, cité industrielle de la Ruhr, dans une grande maison qui sert de siège à l'organisation.

En dépit de l'âge des « pensionnaires », on ne peut pas un instant se croire, ici, dans une maison de retraite. Des pancartes dans le hall appellent à la prochaine « manif ». Elles proclament : « *L'assistance, pas la charité !* », « *Pauvreté des vieux, pauvre Allemagne !* » Sur un mur, bien en évidence, l'hymne de l'organisation : « *Nous voulons lutter, nous défendons nos droits et notre honneur...* » Dans un bureau, quatre femmes — qui ne sont plus de première jeunesse — tapent à la machine, classent des dossiers ; d'autres s'affairent dans la cuisine, tandis qu'un petit groupe tricote et papote dans la grande salle où se retrouvent chaque semaine une centaine de membres. « *La politique, mais aussi le plaisir* » est l'une des formules-chocs de Trude, qui ne *renie pas* les activités dont sont friandes les associations traditionnelles.



PANCHO.

Si on le connaît, à l'américaine, sous le nom des « Panthères grises », le mouvement porte le nom de « Senioren Schutzbund » (Ligue pour la protection des personnes âgées). Il a provoqué, par ses méthodes, une petite révolution dans le monde discret du troisième âge. Discrétion, pour Trude Unruh, est, en effet, trop souvent synonyme de résignation : « *Nous voulons changer les mentalités, montrer que les vieux sont des êtres humains qui ont leur opinion, qui osent parler et n'ont pas peur de se montrer.* » Elle ajoute, en riant : « *D'ailleurs, à nos âges, qu'est-ce que nous risquons ?* » Pour dénoncer une société dans laquelle les anciens n'ont pas droit au chapitre, les « Panthères » se sont assises devant le palais de justice de Wuppertal, bouche collée au sparadrap.

Les « Panthères grises » se considèrent comme un « syndicat du troisième âge », et se battent comme des militants : manifestations, happenings, occupations de locaux... « *Notre but est de lutter contre la dépendance, le manque d'autonomie des vieilles personnes, par des actions spectaculaires* », précise Adam Bauer, un « *jeunot* » de cinquante et un ans, gérontologue à Francfort, entré dans le mouvement pour mieux l'étudier. « *Il existe une image très négative de la vieillesse. Pour les gens, elle ne bouge pas, elle est absente de ce qui se passe. Nous voulons rompre avec ce rôle traditionnel, avoir une conscience de nous-mêmes complètement différente, un rôle social important, bref être respectés.* »

« Nous faisons peur »

Fermeture des asiles et des hospices, aménagement de structures d'accueil plus humaines, création de communautés à l'image de celle de Wuppertal, augmentation des pensions, institution d'un « minimum vieillesse », remise en cause de la loi sur la tutelle, qui peut obliger des personnes à partir de soixante ans, considérées, même à tort, comme invalides, à vivre dans des maisons de retraite reconnues par l'Etat...

Etalées devant l'opinion publique, ces revendications sont aussi défendues au Bundestag par les Verts, auxquels les « Panthères grises » ont demandé d'être leurs porte-parole.

Pour l'instant, ces projets n'ont pas encore abouti, mais on en discute... « *Au Parlement*, affirme M. Bauer, *on a commencé à parler de la nécessité d'un changement dans les asiles.* » « *Dans certains débats, nous sommes invités en tant qu'experts pour les problèmes concernant la vieillesse. Mais, surtout, nous faisons peur* », poursuit Trude Unruh. « *Quand, dans une maison de retraite, il y a une section de notre mouvement, cela change beaucoup de choses.* »

Deux exemples parmi d'autres : en juillet dernier, le groupe de Münster est alerté par une infirmière qui travaille dans un hospice tenu par des religieuses ayant la réputation de maltraiter leurs pensionnaires. Les « Panthères » occupent les locaux en clamant des slogans du style : « *L'humanité avant la prière !* » L'Eglise, embarrassée par ce scandale, devra appeler les « coupables » à d'autres fonctions.

L'administration veut envoyer dans une maison de retraite onze personnes âgées qui vivent, apparemment bien, dans une pension de famille. L'une d'entre elles tente de se suicider, une autre sombre dans la dépression, tandis qu'une troisième, plus avisée, avertit les « Panthères ». Aujourd'hui, le petit groupe, regonflé à bloc, a créé à son tour une section !

« De vieux punks ! »

Les « Panthères grises », qui recrutent surtout parmi les petits retraités des classes moyennes, n'ont guère la faveur des politiciens. Elles soupirent volontiers : « *Ils passent leur temps à plaindre les vieux, mais ne font rien.* »

Proche des alternatifs, avec lesquels elle participe aux marches « pour la paix et contre le nucléaire », dégoûtée « *des magouilles, du bla-bla-bla et des luttes internes des partis* » après des années de militantisme au sein du SPD, du FDP et de mouvements féministes, Trude affirme qu'elle ne revendique plus qu'une étiquette, celle de « *rebelle aux cheveux blancs* ».

L'indignation l'a amenée au cours de sa vie à défendre les femmes battues, les enfants maltraités, la nature polluée... Elle la poussera à se pencher sur le sort des personnes âgées. Il y a dix ans, une vieille dame qu'elle rencontre régulièrement dans des « thés à papotages » doit, à la suite d'un accident, prendre le chemin de la maison de retraite. « *On a toutes eu peur de subir un jour le même sort et on a imaginé une maison où nous aurions pu nous relayer pour nous occuper d'elle. De là a germé l'idée d'une organisation d'entraide.* »

Depuis, la Ligue a essaimé dans cent soixante-dix villes en Allemagne ; ses membres se réunissent une fois par semaine pour discuter de leurs problèmes, certes, mais aussi papoter autour d'un thé et jouer aux cartes. Dix maisons communautaires ont été ouvertes ; certains pays, comme la Suède, ont pris contact avec le groupe de Wuppertal pour créer un mouvement similaire, et Trude Unruh envisage même de former une section européenne.

Sept sur dix des membres de la Ligue sont des femmes. Certains hommes, et tout d'abord Helmut, l'époux de Trude, s'accommodent de la forte personnalité de la fondatrice. En revanche, Werner Richter, un homme digne et raide de soixante-quinze ans, a quitté le mouvement au bout de six mois : « *Ce sont des femmes-hommes. Elles font peur aux vieux. Ils ne veulent pas se retrouver sous leur coupe.* » Autre sujet de déception : « *On m'avait prévenu qu'ils faisaient des manifestations, que c'étaient des bagarreurs. J'ai l'impression de voir une bande de vieux punks. Ça n'a aucun sens, et ça ne correspond pas à la mentalité du peuple allemand.* »

M. Adam Bauer reconnaît : « *Nous choquons la majorité des personnes âgées. Nous apparaissons agressifs, excentriques. Moi-même, professeur et scientifique, je rencontre de la méfiance de la part de mes collègues. L'image est beaucoup plus positive chez les jeunes.* » Bien sûr, certains parents dotés d'enfants particulièrement « *répressifs* » doivent se résigner... à aller manifester en cachette. Ce n'est pas le cas d'Adam Bauer : « *Nous forçons le respect des jeunes* », dit-il. On en trouve même au sein de l'organisation, car elle accueille sans discrimination tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes du grand âge.

Et cela, en vertu d'un argument irréfutable : « *Aujourd'hui, c'est nous ; demain, ce sera vous.* »

ANNE GALLOIS.

BELGIQUE

Les super-Bruxellois des Marolles

Il est à Bruxelles un quartier qui tient de la place Maubert et de l'ancienne « zone » parisienne. On n'y roule pas sur l'or, mais les gens de ce quartier-là sont plus bruxellois que les autres...

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Moi, tu sais, je parle flamand ou wallon. Ça dépend comme on m'attaque.* » La casquette de travers, le mégot déjà chancelant mais l'œil encore pétillant malgré les quelques dizaines (?) de bières avalées depuis le matin, Jean-Paul Carton — *alias* « Spinnekop » — est chez lui au Chandelier, un des derniers vrais bistrots des Marolles, en plein cœur de Bruxelles.

Ici, tout le monde a sa place. Ceux qui ont des « chicons » (entendez : de l'« oseille ») boivent. La bière coûte environ 3 francs. Les autres parlent, écoutent Alain Barrière : « *Ma-a-vie-il... Il est long, le chemin-in...* » Quelques-uns, arrivés au bout de leur voyage, dorment, la tête dans les bras. Ils pourront rester toute la nuit. Jadis, au Bossu, sans doute le café le plus célèbre, le patron tendait une corde pour permettre à tous ceux qui restaient, et ils étaient nombreux, de dormir debout. A l'aube, raconte la petite histoire, la corde était dénouée, et tous tombaient par terre. « *Faux*, protestent les anciens. *Le patron nous réveillait !* »

Sésame efficace pour se faire accepter : offrir une tournée générale. Mais attention aux mauvaises surprises ! Chez Dikke Pierre, l'ancienne patronne, une énorme matrone, sonnait la cloche dès qu'un client imprudent, ou un touriste, ce qui revient au même, offrait à boire. Aussitôt, des ombres surgissaient des quatre coins du quartier, entraient chez le « gros Pierre », vidaient leur verre : « *Une bonne santé, monsieur !* », et repartaient se fondre dans la nuit, dans l'attente d'un autre naïf. Autres temps, autres cloches. Au Moyen Age, celles-ci sonnaient à la tombée de la nuit pour indiquer la fermeture des portes du Bruxelles fortifié. Les « clochards », l'expression vient de là, rentraient alors chez eux, dans les Marolles.

Historiquement, « la » Marolle se bornait à quelques rues mal famées, voisines de l'ancien couvent des sœurs de Marie, appelées aussi Sœurs Mariolles, ou Marolles. D'autres font dériver Marolle de l'espagnol *marullero* (fin, rusé). Reste qu'aujourd'hui encore les vrais Marolliens sont très stricts quant à la délimitation exacte de leurs quartiers. Ainsi, pour les puristes, le trottoir de gauche de la rue haute « *en est* ». Mais pas le trottoir de droite !

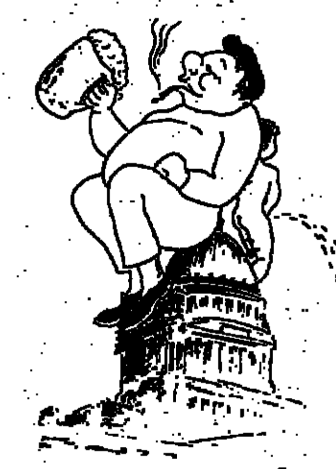
« Ces gens sont des démons »

« *Les Marolles*, écrit Jean d'Osta, *évoquent d'une façon générale toute l'aire d'habitation des gagne-petit, des chiffonniers, des brocanteurs, des artisans, des laveurs de vitres, des boutiquiers, des marchands des quatre saisons, des « ketjes » effrontés, des « kastars », des saoulards, des braillards...* » Et cette population a ses titres de gloire. Ne dit-on pas qu'en 1830 trois cents Marolliens ont mis en fuite les seize mille soldats de Guillaume d'Orange ? « *Ces gens sont des démons. Nous rentrons chez nous* », disaient les Hollandais. La Belgique était indépendante !

Le quartier a aussi des souvenirs plus tragiques, et moins glorieux. Combien de fois les « aristocrates » y ont-ils mis le feu, pour calmer ses ardeurs revendicatrices ? Quatre mille métiers à tisser brûlèrent ainsi en 1430. Mais la grande bataille perdue des Marolliens, celle qui a laissé une empreinte tragique sur le quartier, se produisit en 1862. L'année où Joseph Pollaert, un architecte communal, conçut le projet d'ériger un palais de justice titanesque, précisément sur la colline des Marolles. Il fallut exproprier des centaines d'habitants, et la lutte dura des années. Un vieux barbier de la rue de la Chèvre se pendit à l'arrivée des gendarmes, qui durent assister les huissiers de justice puis escorter les norias de chariots chargés de pierres de taille.

Beaucoup d'ouvriers des Marolles préférèrent chômer, plutôt que de travailler à la construction du palais.

Celui-ci, enfin achevé, devint le plus grand édifice construit au dix-neuvième siècle dans le monde entier. Sa salle des pas perdus est encore aujourd'hui la plus haute de la planète. L'architecte est mort fou avant l'inauguration de son palais. Maigre consolation pour les Marolliens, qui ont toujours gardé depuis une haine tenace pour deux corps de métiers.


FRANCHINI.

Les gendarmes, tout d'abord. Ici, l'agent de police est l'ennemi héréditaire. Sauf s'il est natif du quartier, il n'a pas intérêt à se mêler de trop près de ses affaires. Il n'y a pas si longtemps, comme dans la chanson de Brassens, des gendarmes désireux de s'interposer dans une bataille rangée entre deux groupes de Marolliens durent rapidement quitter les lieux, devant le front des ennemis provisoirement réconciliés.

Maudits architectes !

Autre profession maudite : celle d'architecte. Depuis Pollaert, le mot est devenu une insulte. Louis Quevrieux, dans son *Edition du dialecte bruxellois*, cite cet extrait savoureux du *Journal des tribunaux*, de 1883 :

« *Interpellée en flamand, la prévenue a répondu avec une modeste fierté :*

« *Monsieur le juge, je parle français, sais-tu ? J'avais acheté du pétrole, dit-elle. — Le commissionnaire, qui a une pique sur ma famille, a crié : « Tu es une scandale, et ton frère est un architecte. » Alors, ça m'a mise en colère. Et je lui ai donné sur sa figure une clache, avec ma cruche à pétrole.* »

Plus d'un siècle après, la langue des Marolles est toujours aussi hermétique pour les étrangers. Et souvent même pour les Bruxellois.

La capitale de l'Europe, si l'on met de côté cet autre idiome, mélange d'espéranto et de technocratisme, qui fleurit dans les bâtiments de la CEE, possède trois parlers populaires : le jargon flamand, le jargon wallon et le marollien, un curieux amalgame des deux langues.

Intégrer les marginaux

Ou plutôt, comme l'analyse Jacques Van der Biest, le vicaire de la paroisse, « *un mélange de flamand en transition vers le français et de français en transition vers le flamand* », avec, pour simplifier, les différents apports d'émigrants qui ont toujours habité les Marolles : Italiens, Espagnols... Marocains, aujourd'hui.

Preuve de cette mosaïque : Dorothée et Georges, les deux poupées géantes qui symbolisent le quartier, ont successivement donné naissance à Woltje, à Marion et Isabelle (toutes deux réalisées à partir de la photo d'une petite émigrée italienne), à Kwibe-Kwibus, à Rolle Van de Steenport, et enfin, en 1985, à Dona Brabantia.

Le quartier, qui en quarante ans est passé de quarante-cinq mille à dix mille habitants, compte aujourd'hui près de 50 % d'immigrés. Pourtant, on n'y trouve pas l'espèce d'apartheid qui sévit dans d'autres quartiers de Bruxelles.

« *Les Marolles*, explique Jacques Van der Biest, *ont toujours été le quartier des méprisés et des exclus. Mais il a toujours rempli une fonction primordiale : intégrer les marginaux dans la vie urbaine. Depuis les tanneurs, qui devaient, parce qu'ils travaillaient sur des animaux morts, se purifier avant d'entrer dans les églises, jusqu'aux Marocains, qui, ailleurs, vivent terrés chez eux.* »

Point commun à tous, la misère. La moitié des habitants des Marolles vivent en dessous du seuil de pauvreté. Si, avant la crise, la population s'y répartissait également entre travailleurs, chômeurs et marginaux, aujourd'hui il y a 50 % de chômeurs et 20 % de travailleurs. Les 30 % restants n'ont jamais travaillé, et n'ont même pas atteint le « niveau » du chômage.

Alors, la fin des Marolles ? Réponse de Jacques Van der Biest :

« *Au XVI[e] siècle, un pamphlet écrit en flamand par un habitant du quartier expliquait déjà pourquoi les Marolles étaient condamnées. Alors...* »

Aujourd'hui, certaines maisons du quartier ont été rénovées. Des restaurants « branchés » s'y sont installés. Et, tous les dimanches matin, le marché aux puces, sur la place du Vieux-Marché, attire les badauds. Depuis 1976, les Fêtes breughéliennes rappellent que le peintre habita ici et épousa une vraie Marollienne, Marie Coucke...

Et puis, au Chandelier, la « vie » continue. A 3 heures du matin, « Spinnekop » a la casquette un peu plus de travers, le mégot plus chancelant et l'élocution plus hasardeuse. Une dispute éclate, rapidement calmée : « *Ils sont trop saouls pour se battre vraiment* », commente un habitué.

Une vieille, édentée, entre, ivre morte. Elle a encore la force de m'interpeller : « *Alors, fieu, on vient voir le quart-monde ?* »

Heureusement, Alain Barrière enchaîne : « *Ma-a-vie-il... il est long, le chemin-in...* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

France

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

M. Rocard : « Clarté, efficacité, respect »

Venu vendredi soir 24 janvier à Aurillac pour commencer sa campagne électorale, en soutenant la candidature de M. René Souchon, ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard a réaffirmé ses critiques de la plate-forme commune de l'opposition, telles qu'il les avait exprimées la veille dans *le Monde*, mais il a aussi, pour la première fois, évoqué la perspective d'une cohabitation entre M. Mitterrand et la droite en mars prochain. Il a notamment déclaré :

« Je veux dire, avec une certaine brutalité, que le problème de la cohabitation, ce n'est pas mon problème, d'abord parce que c'est l'hypothèse de la défaite, l'hypothèse où RPR et UDF forment une majorité capable de soutenir un gouvernement, et je me bat justement pour éviter cette situation. Nous verrons bien alors. Nous n'avons pas fini de progresser.

» La cohabitation ce n'est mon problème, parce que ce n'est pas le problème de la gauche. C'est le problème de la droite. C'est elle qui cherche à créer cette situation politique nouvelle. Il lui revient donc de nous prouver que la solution pourrait être viable, la charge de la preuve incombe à MM. Giscard *d'Estaing, Barre, Chirac, qui* veulent revenir au pouvoir, pas à nous qui pensons qu'il est préférable pour la France que nous y restions. Certains ne se privent pas d'ailleurs de jouer les professeurs. Que de leçons entendons-nous ! Et que de contradictions, de discordances, de dissonances. Les professeurs de cohabitation ne manquent pas, mais aucun ne dit la même chose. Enfin, c'est leur affaire ! Qu'ils continuent ainsi leurs leçons, leurs classes seront rapidement désertées ! *(...)*

» Chacun se rend bien compte qu'il ne sert pas à grand-chose de supputer ou de fantasmer sur des résultats électoraux qui restent à venir. *Les hypothèses sont multiples.* Il nous revient, et il me revient de déterminer des principes, de poser des exigences qui seront, pour moi et, je l'espère, pour l'ensemble de la gauche, *les clefs* d'un comportement politique responsable et crédible.

» Nous devons avoir trois exigences :

» D'abord une exigence de clarté. Attention à la confusion des idées, à la confusion des alliances, à la confusion des responsabilités. Les Français *veulent savoir* à *tout* moment qui gouverne, qui porte les responsabilités, qui doit être électoralement sanctionné en cas d'échec ou, au contraire, applaudi en cas de *réussite. Toute autre situation se* retournerait contre ceux qui l'auraient créée.

» De même, nos interlocuteurs étrangers, dans le cadre de *rapports* quotidiens ou de négociations internationales difficiles, veulent savoir qui est l'interlocuteur valable, qui décide au bout du compte. Le sentiment *que plus* personne ne déciderait, ou pire, que tout le monde déciderait, aboutirait à un abaissement de la France.

» Une exigence d'efficacité ensuite, les problèmes de notre pays sont trop graves pour que nous puissions accepter un retard dans l'élaboration et l'application des décisions.

» La bataille économique (...) implique que tous les acteurs de la vie économique sachent où va la France, quelles sont les priorités nationales, les orientations gouvernementales, la flottille des entreprises ne peuvent se diriger à l'aveuglette. Il leur faut un bateau « France » dont la barre soit fermement tenue.

» De même, pour les grands défis sociaux auxquels notre pays doit répondre. (...) Il faudra être efficace, sinon ce sera l'incertitude et, au bout du compte, l'échec.

» La troisième exigence est celle du respect de la fonction présidentielle, et d'abord de la personne du président de la République, et donc, bien sûr, de François Mitterrand.

» L'élection présidentielle est devenue pour *tous les Français* l'élection fondamentale, celle à laquelle ils participent le plus, avec le plus d'engagement personnel. C'est autour de cette élection, et donc autour de celui qui est élu, que se forment les majorités, que se forgent les pouvoirs. Certains à gauche l'ont regretté ou le regrettent encore. Pour avoir, parmi les premiers, perçu l'importance de l'élection au suffrage universel du président de la République, je n'en suis que plus à l'aise pour en défendre l'institution.

» D'autres à droite voudraient, aujourd'hui, abaisser le président à une fonction d'apparat ou d'apparence. Une présidence « d'influence », cela n'est pas acceptable, parce que les Français n'accepteraient pas que soient ainsi amoindris et la fonction et l'homme. Le rôle peut sans doute varier, mais un président de la République ne saurait être ni l'objet de polémiques ni le sujet de comportements politiques qui voudraient en dévaloriser la fonction. (...)

A ces conditions, la France a quelques chances d'être gouvernée sans secousses violentes et de voir la cohabitation, si vos votes l'appellent, se faire en souplesse et en douceur. Dans sa sagesse, l'opinion à travers *les sondages exprime très clairement* cet espoir d'une cohabitation calme. »

M. CHABAN-DELMAS : INÉVITABLE

« ... La cohabitation sera inévitable. C'est très clair dès aujourd'hui. Par conséquent il va falloir la vivre, et la vivre dans l'intérêt du pays », a estimé, le vendredi 24 janvier au micro de France-Inter, M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et député RPR de la Gironde.

« Le gouvernement gouvernera » a réaffirmé l'ancien premier ministre. Et *« le président présidera en fonction des articles 5 à 19 de la Constitution* (...) *ses fonctions devront être respectées scrupuleusement. Mais, de son côté, il devra respecter scrupuleusement l'article 20 de la Constitution qui, pour la première fois, sera mis en application car il n'a jamais été appliqué (1).*

Un éventuel retour aux pratiques de la IVe République serait, a encore constaté M. Chaban-Delmas, une *« catastrophe nationale »*.

(1) L'article 20 de la Constitution prévoit : *« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50. »*

M. Barre prêt à aller « jusqu'au vote de la censure »

Si l'opposition devient la majorité après les élections législatives, M. Raymond Barre souhaite qu'elle *« ne fournisse pas »* au président de la République *« le gouvernement qu'il souhaite »*. Pour cela le député de Lyon est prêt à aller *« jusqu'au vote de la censure »*.

Invité de l'émission « Face à la trois », le vendredi 24 janvier, l'ancien premier ministre a ainsi réaffirmé de la manière la plus claire son opposition à toutes formes de cohabitation. Mais comme il sait que sa position n'est pas majoritaire au sein de cette éventuelle future majorité, il n'entend pas jouer *« les trublions »* devant un gouvernement de cohabitation. *« Je ne lui voterai pas la confiance »*, dit-il toutefois. Si le premier ministre engage alors sa responsabilité sur le vote d'un projet de loi, la position de M. Barre dépendra du texte, mais comme il est persuadé que ce système *« ne marchera pas »*, il ne veut pas *« se mettre au milieu pour prendre des coups »*, aussi il regardera cette cohabitation *« avec intérêt et distance »*.

Pour autant, l'ancien premier ministre ne préfère pas une défaite de l'opposition aux législatives afin qu'elle soit en meilleure position pour gagner l'élection présidentielle : *« Mon objectif pour les élections législatives, c'est qu'elles permettent de mettre un terme le plus rapidement possible au socialisme à la française (...). Je souhaite donc une victoire franche et massive de l'opposition, car ce sera un désaveu du président de la République. »* Au demeurant il est *« normal »* que celui-ci dise *« aux Français : donnez-moi une majorité pour gouverner. Mais il est plus contestable qu'il le fasse dans un meeting du Parti socialiste »*. Que M. Mitterrand *« se conduise en homme de parti, en homme de classe »* renforce M. Barre dans son refus de la cohabitation.

Si le député de Lyon se refuse à chercher quels sont *« ses principaux concurrents ou adversaires »*, il se range clairement au sein de l'opposition RPR-UDF, dont il qualifie la plate-forme commune de *« document sobre et bon »* car elle ne tient pas compte de certaines *« positions intempestives »* et parce qu'elle dit *« un certain nombre de choses très utiles »*.

Il émet toutefois quelques *« réserves »* sur le programme de l'opposition en matière fiscale, car il souhaite, lui, une réforme globale de la fiscalité et non pas simplement quelques réformes ponctuelles, reconnaissant que, pour lui, cela implique que plus de personnes payent l'impôt sur le revenu. De même, il voit *« une ambiguïté »* dans le fait que la plate-forme n'indique pas les délais dans lesquels serait mis en place la réduction d'impôt. Contrairement à M. Alain Juppé, M. Barre pense que cela *« ne sera pas possible »* ni la première année ni en 1987.

Un dialogue difficile

C'est dur pour un homme politique de dialoguer avec des jeunes, tout particulièrement avec ces nouveaux adultes qui, faute de travail et donc d'argent, se sentent exclus avant même d'avoir pu se faire la moindre place ! M. Raymond Barre en a fait l'amère expérience vendredi soir sur FR 3. Que dire à Martine, qui, au bout de vingt deux minutes d'écoute du traditionnel discours politique, s'exclame : *« C'est insupportable, je craque. Les problèmes que j'ai, vous ne les connaîtrez jamais. Vous ne les avez jamais connus. Je n'attends rien des hommes politiques... »* ? La compassion de l'ancien premier ministre ne peut être une réponse suffisante. Comprendre que Martine soit *« aigrie »* parce qu'elle se plaint *d'« avoir les huissiers au cul »* n'est pas ouvrir le dialogue, même si la jeune femme l'a clos d'une manière brutale, en brandissant une pancarte : *« Gros cul. »*

Ces jeunes ont des besoins immédiats : trouver un travail pour le lendemain. M. Barre ne peut que leur parler d'un futur plus lointain, quand on aura réformé *« tout le système de formation »*. En attendant, ils devront se contenter d'*« un grand effort de solidarité nationale »*. Mais ce n'est pas la charité qu'ils demandent.

Oh ! M. Barre est plus à l'aise avec ces étudiants qui lui parlent Bourse et investissements étrangers. Mais peuvent-ils être satisfaits quand il leur demande de *« prendre un peu plus de maturité, un peu plus de sagesse »*, alors qu'ils proclament leurs besoins *« de souffle, d'incitation à l'action »*.

S'ils veulent que les jeunes s'intéressent vraiment à la politique, à la vie de la cité, les hommes politiques devront bien combler ce fossé des *générations*, si flagrant vendredi sur le plateau de « Face à la 3 ».

Th. B.

La leçon de M. Rocard

(Suite de la première page.)

Non seulement il n'a pas réaffirmé ses doutes sur les chances de la gauche d'empêcher la prise du pouvoir législatif par la droite, mais *il s'est employé* à accréditer l'idée que la dynamique dont les socialistes bénéficient actuellement, si l'on s'en tient aux sondages, pourrait s'amplifier jusqu'à permettre de *« progresser suffisamment pour éviter à la France une politique agressivement revancharde et pour assurer la continuité sur les éléments essentiels du destin national »*.

La direction du parti ne le prendra pas, cette fois, en flagrant délit de défaitisme. L'Elysée non plus. D'abord, toute l'argumentation de M. Rocard tend à renvoyer sur les seuls partis de droite la responsabilité de définir avant le 16 mars leur conception d'une *« cohabitation calme »* avec le président de la République afin de répondre aux exigences de *« clarté »* et d'*« efficacité »* dues aux électeurs. Sous-entendu : mieux vaut la continuité que le désordre potentiel.

Ensuite, M. Rocard fonde cette mise en garde contre les risques d'une crise de régime sur une troisième *« exigence »*, celle du *« respect de la fonction présidentielle, et d'abord de la personne du présient de la République, donc bien sûr,* insiste-t-il, *de François Mitterrand »*. Il s'oppose clairement à M. Valéry Giscard d'Estaing qui voue le chef de l'Etat, dit-il, à un rôle *« d'apparat ou d'apparence »*. On ne saurait être *plus solidaire du* chef de l'Etat.

Pour un accord minimum

Cela dit, il y a l'air et il y a la chanson, comme dirait Catherine Lara. Le non-dit, une fois de plus, chez M. Rocard, qui visiblement veut donner à réfléchir, contribue à entretenir l'ambiguïté. Sa « leçon » de cohabitation n'est intelligible que si son raisonnement est poursuivi jusqu'à son aboutissement logique : la conclusion, au lendemain du 16 mars, en cas de défaite de la gauche, d'un *modus vivendi* négocié entre M. Mitterrand et le chef de la nouvelle majorité parlementaire. Conçue comme un choix médian entre la thèse de M. Giscard d'Estaing et l'intransigeance absolue de M. Raymond Barre, cette proposition ne contredit par les orientations actuelles de M. Mitterrand et elle mise sur le réalisme de M. Chirac, lequel ne va pas jusqu'à envisager une *« crise de régime »* dans son refus affiché de tout *« compromis »*.

Tel est bien le fond de la pensée de M. Rocard : si cohabitation il doit y avoir, le mieux est que M. Mitterrand et son futur premier ministre essaient de conclure un accord minimum de gouvernement, en forme de trêve, valable jusqu'à l'échéance présidentielle. On conçoit, toutefois, que l'ancien ministre n'ose pas formuler ouvertement pareille suggestion qui lui vaudrait aussitôt d'être taxé d'esprit de compromission au sein de son propre parti.

Pour lui, l'important est, de toute évidence, que l'idée fasse son chemin, au-delà du Parti socialiste, même s'il ne croit pas vraiment à un tel scénario. Et surtout qu'on n'oublie pas cette contribution personnelle à la recherche de la paix civile si la confusion devenait telle que M. Mitterrand n'aurait alors d'autre choix que de se démettre de son mandat avant le terme de 1988 ou de tenter de sortir de l'impasse en prononçant la dissolution de la nouvelle Assemblée nationale.

Le hasard a voulu qu'au même moment, sur FR 3, M. Raymond Barre accentue son refus de toute cohabitation en envisageant d'aller jusqu'à censurer un gouvernement qui serait cohabitationniste. Cette nouvelle intervention de l'ancien premier ministre est venue opportunément souligner le caractère aléatoire du schéma de l'ancien ministre de l'agriculture, mais elle a rappelé aussi que MM. Barre et Rocard ont en commun de se juger prêts à une élection présidentielle anticipée. Ce qui suffit à expliquer l'assurance du premier et les circonlocutions du *second*.

ALAIN ROLLAT.

Propos et débats

M. Chirac : les Gaulois extrémistes

« Ni le RPR ni l'UDF n'accepteront de compromis avec des dirigeants d'un courant de pensée qui est à l'opposé du nôtre », *a déclaré M. Jacques Chirac, le vendredi 24 janvier, au cours d'un meeting à Dijon, en faisant allusion à une éventuelle alliance avec* « les Gaulois extrémistes » *du Front national. Venu soutenir la liste d'union RPR-UDF conduite en Côte-d'Or par M. Robert Poujade, ancien ministre et maire de Dijon, le président du RPR a ajouté :* « Je n'admets pas que ce soit un socialiste qui me pose la question. Des hommes qui n'ont pas hésité pour conquérir le pouvoir (...) à s'allier avec des communistes, dont chacun sait qu'en matière de droits de l'homme ils sont autrement dangereux (...) et dont les dirigeants vont chercher les *ordres à l'étranger.* »

M. Le Pen : la corbeille de concubinage

« Comment pourrait-on combattre le socialisme quand on se prépare à se marier avec lui ? » *a déclaré M. Jean-Marie Le Pen à l'adresse de M. Jacques Chirac, le vendredi 24 janvier, lors d'une réunion publique à Amiens (Somme). Evoquant la plate-forme électorale UDF-RPR, le président du Front national a estimé que ces deux partis apportaient* « dans la corbeille de concubinage » *avec le président de la République leur refus de remettre en cause* « le pouvoir syndical ».

Enfin, M. Le Pen a affirmé que, dans le domaine de la lutte contre le chômage, les chiffres étaient « truqués ».

M. Mauroy : le rassemblement comme en 36

M. Pierre Mauroy a lancé, le vendredi 24 janvier, à Vernouillet, dans la banlieue de Dreux, un appel au rassemblement de la gauche derrière le président François Mitterrand. « Les militants ont imposé 36. La gauche n'a jamais gagné que quand elle était unie », *a déclaré l'ancien premier ministre au cours d'un discours clôturant un banquet pour le cinquantenaire du Front populaire.* « Le 16 mars, il ne sera pas question de seulement compter, les communistes dans leur carré, qui rétrécit, les socialistes dans leur carré, qui s'agrandit », *a-t-il ajouté.* « Il faut une dynamique qui soit majoritaire ! ».

● *M. Marchais et « l'inégalité de traitement » sur TF 1.* — Dans une lettre adressée au PDG de TF 1 et publiée dans *l'Humanité* du samedi 25 janvier, M. Georges Marchais dénonce *« l'inégalité de traitement manifeste »* pratiquée, selon lui, par cette chaîne entre le PS; le RPR et l'UDF d'une part, et le PCF d'autre part. Le secrétaire général du PCF écrit que son parti est *« exclu »* de deux débats que TF 1 va organiser prochainement affirme-t-il *« entre des représentants du Parti socialiste et de la droite »* (MM. Pierre Joxe et Jacques Toubon, Pierre Bérégovoy et René Monory).

● *M. Jean Leques nouveau maire de Nouméa.* — M. Jean Leques (RPCR), président du conseil de la région Sud de Nouvelle-Calédonie, a été élu vendredi 25 janvier maire de Nouméa. Il succède à M. Roger Laroque, décédé en novembre dernier. M. Leques, qui a été à plusieurs reprises dans le passé président de l'Assemblée territoriale du Territoire (aujourd'hui disparue), a annoncé qu'en raison de la lourdeur de sa nouvelle tâche il démissionnera prochainement de son mandat de président du conseil de région.

La fraude électorale à Sarcelles

INCULPATION D'UNE MILITANTE DU PC

Le parquet de Pontoise (Val-d'Oise) a inculpé de fraude électorale, le mardi 21 janvier, Mme Colette Le Foll, attachée aux finances de la mairie de Sarcelles, dans le cadre de l'enquête déclenchée après les élections municipales du 13 mars 1983.

Au soir de cette consultation, qui avait vu la victoire du maire communiste sortant, M. Henri Canacos, avec 36 voix d'avance, son adversaire, M. Raymond Lamontagne, conseiller général divers droite, constatait que le procès-verbal de récapitulation des chiffrages avait été rectifié et que les feuilles de dépouillement des tables 1 et 2 du bureau *14* avaient fait l'objet de modifications portant sur 70 voix.

Plainte fut déposée par M. Lamontagne. Après confirmation par le Conseil d'Etat, le 2 septembre, de la décision d'annulation du scrutin par le tribunal administratif de Versailles, une nouvelle élection fut organisée en octobre 1983. M. Lamontagne l'emporta, cette fois, avec 54 % des suffrages.

L'inculpation de Mme Le Foll s'appuie sur un rapport d'expertise graphologique concluant que la *même personne a rédigé et modifié* les feuilles de dépouillement et également rectifié le chiffrage du procès-verbal. Membre du PCF, Mme Le Foll nie totalement la première accusation, mais a reconnu la seconde devant le juge d'instruction, en précisant qu'elle avait agi sur ordre.

Evoquant cette inculpation, vendredi 24 janvier, M. Canacos, a estimé qu'il s'agissait d'une *« erreur judicaire »*. Pour l'ancien maire communiste, le moment choisi pour inculper *Mme Le Foll « prouve qu'il s'agit là d'une opération politicienne qui vise à détourner les électeur de Sarcelles de l'enjeu du 16 mars »*.

SITUATION 86

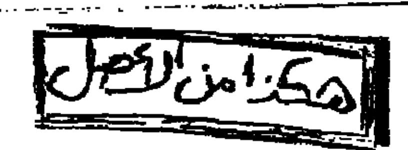
TARN-ET-GARONNE : M. Gouze (ex-PS) persiste

« Je ne vois pas pourquoi je n'irais pas jusqu'au bout », a déclaré, le vendredi 24 janvier, M. Hubert Gouze, maire de Montauban, député du Tarn-et-Garonne, qui vient d'être exclu du PS pour avoir décidé, en violation de l'accord national PS-MRG, de conduire une liste socialiste aux élections législatives et régionales du 16 mars.

Ce coup de force place M. Gouze en face de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, MRG, régulièrement investi par le PS pour dirigé la liste des législatives.

M. Baylet avait fait savoir jeudi, dans une lettre ouverte adressée à M. Gouze et à la fédération départementale du PS : *« Il est encore temps, si nous en avons la volonté, de surmonter nos divergences en agissant rapidement pour réaliser l'entente qui nous permettra de maintenir la représentation du Tarn-et-Garonne à l'Assemblée nationale dans la tradition républicaine. »*

● *Le MPPT dans quatre-vingt-treize départements.* — Le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT) présentera ou soutiendra une liste législative dans tous les départements métropolitains sauf les deux départements corses. En revanche, il ne participera pas aux élections régionales en raison, selon ses dirigeants, de son opposition à la politique de décentralisation mise en place par le gouvernement. Essentiellement constitué de militants du PCI (Parti communiste internationaliste, troskiste), le MPPT regroupe, affirment ses dirigeants, de nombreux syndicalistes et d'anciens membres du PCF et du PS.



Uranus se dévoile lentement

« Le rideau s'ouvre sur Uranus. » Pour André Brahic, astrophysicien de l'observatoire de Paris-Meudon qui participe à Pasadena (Californie) au dépouillement des images envoyées par sonde Voyager-2, c'est cette image un peu théâtrale qui résume le mieux l'impression dominante des scientifiques réunis au Jet Propulsion Laboratory. Vendredi 24 janvier à 19 heures (heure française), Voyager-2 est passée à seulement 81 000 kilomètres de la planète : une distance infime en regard des 3 milliards de kilomètres qui nous séparent d'elle. Juste avant ce rase-mottes, elle a observé de près, de très près même pour Miranda (30 000 kilomètres), les cinq satellites « anciens » d'Uranus. Ces satellites étaient les seuls connus il y a un mois, mais Voyager-2 leur a déjà ajouté neuf congénères – et il semble bien que la liste ne soit pas close, comme ne l'est sans doute pas celle des neuf anneaux qui entourent la planète.

Ensuite, la sonde a tourné autour d'Uranus, passant dans son ombre, observant l'hémisphère nord obscur après l'hémisphère sud éclairé. Elle a étudié la lumière solaire diffusée par les anneaux. Elle a mesuré le

La moisson de la sonde Voyager-2 est immense. Il faut du temps pour capter ces informations, les trier et les analyser.

rayonnement émis par la planète aux diverses latitudes, d'où l'on va déduire la température de l'atmosphère, la vitesse des vents, l'étrange météorologie de cette planète renversée où jours et saisons se confondent. Elle a mesuré les complexes interactions entre le système uranien et le milieu interplanétaire. Elle s'éloigne maintenant en direction de Neptune, prochain rendez-vous programmé dans trois ans et demi, mais va encore pendant plusieurs semaines accumuler les observations.

Le rideau s'ouvre. On pourrait même dire qu'il est grand ouvert, même si les yeux des scientifiques n'ont pu encore fouiller le monde qu'il dévoile. Il faut trois heures pour que les signaux envoyés par la sonde atteignent la Terre. Mais la quantité d'informations est telle que tout n'a pu être envoyé directement : de nombreuses données ont été stockées sur bande magnétique à bord de la sonde, et seront diffusées pendant le week-end. Il faut aussi du temps pour les analyser. Faire apparaître une photographie sur les écrans de visualisation, l'orienter, régler les contrastes, repérer les principaux éléments visibles, nécessite un quart heure. Si elle est jugée intéressante – et elles le sont toutes ! – il faut deux heures pour tirer les premières informations. Or ce sont quelque deux cents clichés que Voyager a envoyés.

Un SOS de Giotto

De minute en minute, les informations s'accumulent. Les plus passionnantes concernent le champ magnétique. Longtemps inobservable, décelé jeudi de manière indirecte, ce champ a pu être bien mesuré vendredi. Il est relativement grand, nettement supérieur à ce qu'on pensait au vu des premières mesures, signe qu'Uranus contient en son centre un noyau électriquement conducteur et que de la matière s'y déplace. Surtout, les pôles magnétiques semblent très éloignés des pôles géographiques, ce qui fait que les spécialistes ne s'y retrouvent plus. Les notions de nord et sud étaient déjà conventionnelles sur Uranus, dont l'axe de rotation est presque orthogonal à ceux de toutes les autres planètes. Si de plus, l'axe magnétique est très éloigné de l'axe géographique, la confusion s'installe vite, et on a relevé quelques quiproquos dans les discussions entre expérimentateurs.

Une première image en couleurs des anneaux a été obtenue : elle fait apparaître de notables différences entre ceux-ci, même si le noir est la couleur dominante puisque les anneaux ne renvoient que 3 % de la lumière qu'ils reçoivent. Les spécialistes attendent d'autres images, en cours de transmission, qui permettront de voir les anneaux de profil.

Déjà, l'occultation d'une étoile a permis de mesurer l'épaisseur des anneaux. Elle ne paraît pas dépasser 20 à 30 mètres.

S'accumulent aussi des images des satellites, remplies de fractures, de cratères... Comme on pouvait s'y attendre, les différences sont grandes entre ces objets qui, vus de la Terre, ne sont que des points faiblement lumineux. On connaît maintenant leurs dimensions précises (1). Et là encore, beaucoup d'observations attendent que les expérimentateurs trouvent le temps de s'intéresser à elles.

Comme dans toute pièce de théâtre bien montée, un peu de suspense ne messied pas à l'intrigue. Au début de la conférence de presse de vendredi, tenue juste à l'heure où Voyager-2 passait au plus près d'Uranus, les scientifiques de Pasadena recevaient un SOS. La sonde européenne Giotto, qui doit en mars « visiter » la comète de Halley, s'était perdue. Elle ne répondait plus aux ordres transmis de la Terre. Pour la remettre dans le droit chemin, il fallait d'urgence actionner le système de secours, en envoyant des signaux plus puissants, et utiliser pour cela les grandes antennes qui étaient justement occupées à recevoir les informations transmises par Voyager-2. Après quelques moments d'inquiétude, une solution a été trouvée ; à une période où plusieurs antennes étaient utilisables pour la réception, l'une d'elles a été pointée vers Giotto ; il semble que le contrôle de cette sonde ait pu être repris.

MAURICE ARVONNY.

(1) 480 kilomètres de diamètre pour Miranda, 1 180 pour Ariel, 1 220 pour Umbriel, 1 620 pour Titania, 1 570 pour Obéron. Les nouveaux satellites ont des tailles comprises entre 20 et 75 kilomètres.

● *Trois chercheurs européens reçoivent les prix Jeantet de médecine.* – Les prix de la Fondation Louis-Jeantet de médecine, d'un montant total de 7 320 000 francs, ont été attribués le 24 janvier aux professeurs Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), Michael Berridge (université de Cambridge, Angleterre) et Désiré Collen (université de Louvain, Belgique). La plus grande partie de cette somme (6,6 millions de francs) doit servir à la poursuite de leurs travaux. La Fondation Jeantet, dont le conseil scientifique est présidé par le professeur Maurice Tubiana (directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif), a été créée à Genève en 1983. Dorénavant elle décernera chaque année des prix destinés à encourager les meilleurs travaux de recherche en Europe occidentale.

● *Un colloque sur les médecines du monde.* – Un colloque « Médecines du monde, anthropologie et pratique médicale » aura lieu les 27 et 28 janvier 1986 au centre de conférences Panthéon, 16, rue de l'Esplanade, 75005 Paris. Renseignements et inscriptions : docteur Véronique Barrois-Larouze, ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, cabinet du ministre (pièce 6156), 8, avenue de Ségur, 75700 Paris. Tél. : 43-06-28-42.

● *SOS sclérose en plaques.* – La sclérose en plaques, maladie du système nerveux central, atteint en France près de cinquante mille personnes, des adultes jeunes pour la plupart, qu'elle rend progressivement invalides. Pour aider les chercheurs à trouver les causes – encore inconnues – et les remèdes à cette affection, une association de malades a eu l'idée de constituer une banque de données. Le questionnaire qu'elle a mis au point est à la disposition des malades.

SEP-SOS, 40, rue de Berri, 75008 Paris.

ENVIRONNEMENT

Marée noire en mer du Nord

Un chalutier néerlandais, pris dans la tempête en mer du Nord, a éventré, vendredi 24 janvier, un pétrolier libérien affrété par un armateur grec, l'*Orléans*, à la limite des eaux territoriales néerlandaises et britanniques. Il a fallu évacuer les personnels de deux plates-formes d'extraction de pétrole en mer, car le navire en feu s'est mis à dériver au milieu du brut échappé de ses soutes – l'*Orléans* en transportait 76 000 tonnes. Finalement, l'incendie a pu être maîtrisé et le pétrolier pris en remorque. Une nappe de pétrole d'une dizaine de kilomètres de long dérive maintenant en mer du Nord.

PARIS

Pas d'enclave soviétique dans le Bois

Sous la pression de M. Georges Mesmin, maire (UDF) du XVIe arrondissement de Paris, M. Jacques Chirac, maire (RPR) de Paris, vient de renoncer à accorder à l'ambassade soviétique une parcelle du bois de Boulogne de près de 4 000 mètres carrés attenant aux bâtiments de l'ambassade. Ce sont les habitants du quartier qui, se voyent interdire le jardin longeant l'avenue du Général-Fayolle et la passerelle franchissent le boulevard périphérique en direction du Bois, ont vigoureusement protesté. Les Soviétiques avaient déjà obtenu que les piétons ne puissent passer sur le trottoir longeant leurs locaux.

Plusieurs pays européens en compétition pour vendre des canons de 155 mm à l'Inde

Plusieurs pays européens, dont la France, sont en compétition pour la fourniture à l'armée indienne de pièces d'artillerie de 155, pour un montant évalué à environ 10 milliards de francs. Selon des estimations des milieux industriels, le choix du gouvernement indien est attendu très prochainement, à l'issue de négociations de plus de trois ans.

Le marché indien se présente, en réalité, sous la forme d'un double contrat : celui des pièces d'artillerie elles-mêmes et celui des munitions adaptées aux pièces. L'Inde pourrait ainsi décider de négocier séparément, avec le fournisseur des canons et avec le fournisseur des munitions.

Face à face, plusieurs constructeurs. La France, par l'intermédiaire du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), propose son canon tracté de 155 millimètres, dérivé du canon AUF-1, dit à grande cadence de tir, qui commence d'équiper les unités d'artillerie de la Ire armée. L'Autriche, de son côté, présente son canon Voest. Un consortium anglo-germano-italien, conduit par la société britannique Vickers et associant la firme ouest-allemande Rheinmetall et l'entreprise italienne Oto-Melara, a fait des offres de service. Enfin, la Suède, par la voie de la société Bofors, dont le président a dû démissionner l'an dernier après la révélation de l'existence d'un contrat d'armes suédoises avec l'Iran, propose ses matériels à des conditions de prêt ou de subventions étatiques particulièrement intéressantes.

On croit savoir que le marché indien serait, dans un premier temps, de quatre cents canons directement commandés au fabricant et qu'il s'agirait, ensuite, de la construction sous licence, localement, d'un millier de canons supplémentaires.

A Paris, on considère dans les milieux spécialisés que les principaux rivaux des matériels français sont les matériels suédois. La Suède, estime-t-on de même source, a exporté en 1984 pour 200 millions de dollars de canons en dépit de l'image de marque, propre à cet Etat, d'un pays neutre et pacifiste. On ajoute que le budget suédois a prévu, pour 1986, un don de 300 millions de couronnes (l'équivalent en francs français) à l'Inde et un crédit supplémentaire de 400 millions de couronnes, à prêt bonifié, pour le même pays.

La France a déjà vendu à l'étranger son canon de 155 millimètres, notamment à l'Irak, et des munitions du même calibre à des utilisateurs étrangers de canons fabriqués par d'autres constructeurs que les producteurs français.

LA FRANCE S'ASSOCIE AU CANADA ET A L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE POUR LA PRODUCTION D'UN ENGIN DE RECONNAISSANCE AÉRIENNE

Montréal *(AFP)*. – Le Canada, l'Allemagne fédérale et la France ont signé, vendredi 24 janvier à Montréal, un protocole d'accord pour la pré-production d'un engin de reconnaissance aérienne télécommandé CL-289 – un avion sans pilote muni de moyens d'observation – dont le maître d'œuvre est la société canadienne Canadair.

Le CL-289 pourra être programmé pour parcourir une trajectoire déterminée (quelques centaines de kilomètres), enregistrer des données et revenir sans dommages à son point de départ. Il offrira une plus grande portée que son prédécesseur, le CL-89, actuellement utilisé dans les forces armées ouest-allemandes, françaises, italiennes et britanniques. Dans le cas de la France, l'acquisition du missile de surveillance CL-289 est rendue nécessaire par la mise en service, après 1990, du missile préstratégique Hadès tête nucléaire. La mission du CL-289 est de rendre compte au commandement de la situation du champ de bataille avant l'éventuel déclenchement d'un tir nucléaire du Hadès, qui porte, lui, à plus de 350 kilomètres.

Dans ce contrat, la France assumera les responsabilités financières et industrielles du sous-système optronique et du système de communications de l'appareil. Les entreprises associées à Canadair sont Dornier (Allemagne) et la Société anonyme des télécommunications SAT (France).

L'indifférence de quatre-vingt-douze voyageurs

(Suite de la première page.)

M. Perez, qui a mesuré le danger, quitte alors la voiture 14 en prenant soin de bloquer d'un tour de clé la porte de communication avec la 113, celle des aspirants légionnaires. Il pense ainsi assurer la sécurité de son protégé.

Mais il n'en reste pas là. Dans cette voiture 113, il s'adresse au caporal-chef Logel et à ses aspirants légionnaires. Il veut savoir qui a porté à Habib Grimzi le coup de tête dont il se plaint. Alors Elviro-Vidal lui déclare : *« C'est moi »*, en affectant de s'excuser et de faire comprendre que l'incident est terminé.

« Je lui ai demandé pourquoi il avait fait ça. Il m'a répondu : « Je n'aime pas les Arabes. » Quand j'en vois un, j'ai envie de » tomber dessus. » Alors je me suis adressé au caporal-chef pour qu'il intervienne et empêche toute nouvelle agression. Il m'a donné cette assurance, c'est pourquoi j'ai cru que je pouvais repartir. Sans cela, je n'aurais pas bougé. Mais pour moi, ce caporal-chef en uniforme représentait l'autorité. »

Or, à peine M. Perez reparti, Elviro-Vidal, Béani et Blondel vont galoper jusqu'à la voiture 14 à la recherche de Grimzi. Ils se heurtent à la porte qu'a verrouillée le contrôleur. Mais un agent de la SNCF ignorant de la situation va leur ouvrir, car ils lui disent qu'ils avaient un copain à rejoindre. C'est ainsi que tout va s'accomplir. Lorsque M. Perez reviendra, il comprendra très vite. Les trois aspirants légionnaires sont, de nouveau, dans leur compartiment nº 6 de la voiture 113. Mais tout montre dans la voiture 14 qu'il y a eu un drame : le sang qui macule les portes et les couloirs, la disparition de Grimzi que M. Perez fera rechercher dans tout le train en vain, et pour cause.

Voilà déjà un bilan : passivité du caporal-chef Logel en dépit des assurances données à M. Perez, déblocage de la porte par un agent de la SNCF ignorant. Lequel ? Aucun de ceux qui étaient de service sous l'autorité de M. Perez n'a voulu se reconnaître l'auteur pourtant bien innocent d'un geste dont, après coup, les conséquences apparaissent évidemment considérables.

Ce n'est pas tout. Dans les voitures 14 et 113, il y avait, ce soir-là, 92 voyageurs. C'est M. Perez, encore lui, qui aussitôt a réussi à obtenir de trois d'entre eux quelques témoignages. Mais les autres, tous les autres, ont disparu bien vite.

« Comme au cinéma »

Que disent ces trois-là ? M. Frédéric Retailleau, pas tellement fier de lui, traduit bien ce que fut le sentiment commun. Dans son compartiment de la voiture 14, il a bien vu *« des mouvements dans le couloir »*, il a même entendu un cri. Mais ce Bordeaux-Vintimille *« ce n'est jamais un train très tranquille »*. *« J'ai cru à une altercation entre militaires comme il y en a souvent. S'ils avaient fait plus de bruit, je serais sans doute sorti pour leur dire de se calmer, car j'avais envie de roupiller. »*

Pourtant il a vu Béani un couteau à la main dans une position baissée *« comme au cinéma »*. Il a perçu aussi des claquements de la porte de communication comme si l'on poussait quelqu'un à plusieurs reprises.

Personne non plus n'a eu l'idée de tirer la sonnette d'alarme. M. Laurent Royère, monté en gare d'Agen, n'a pas, lui non plus, éprouvé *« le sentiment de quelque chose de grave »*. *« On s'est bien regardé un moment avec les autres voyageurs. Il y avait à côté de moi un professeur de mathématiques avec lequel j'avais parlé. Il a dit : « Ne nous en mêlons pas. Laissons-les laver leur linge sale entre eux. »*

Est-il alors besoin d'en rajouter ? C'est aussi cela le procès de Montauban. Les avocats des associations parties civiles n'ont pas manqué de le rappeler.

L'« effroyable destin »

Au nom des parents de Habib Grimzi, le bâtonnier Pierre Souquières, pouvait parler de l'*« effroyable destin »* et reprendre la phrase dite à la barre par le père de Habib : *« J'aime la France, quand je rencontre des Français, je les accueille chaleureusement. J'avais élevé cet enfant comme on soigne un arbre et on me l'a déraciné avant qu'il puisse porter ses fruits. »*

Avocats de la LICRA, Mes Jacques Lévi et Michel Rodon ont élevé le débat : *« Ce procès ne servira à rien si dans nos cœurs rien n'est changé. Il nous invite à une réflexion sur nous-mêmes, à un sursaut de conscience »*, et Me Roland Rappaport, au nom du MRAP : *« A partir du moment où nous sommes indifférents aux autres comme l'ont été, ce soir-là, les voyageurs du Bordeaux-Vintimille, c'est nous-mêmes que nous mettons en danger. Vous aller juger. Je vous demande de le faire comme si vous aviez devant vous trois Algériens qui, voyant un Français avec un walkman sur les oreilles, se mettent à le frapper pour finalement le jeter par la portière d'un train. »*

Ce fut là le thème commun contre ceux que Me Boyer, au nom de l'Association France-Algérie, devait qualifier de *« meurtriers de l'amitié »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE MALAISE AU QUAI DES ORFÈVRES

Une partie de la base réclame la mutation des commissaires Mertz et Cancès

L'inculpation d'un inspecteur de la Brigade de recherches et d'intervention (BRI), Dominique Loiseau, pour vols à main armée (*le Monde* du 25 janvier), amplifie le malaise qui règne au Quai des Orfèvres depuis le hold-up contre le Crédit lyonnais de la rue du Docteur-Blanche à Paris (16e) au cours duquel Jean Vrindts, un enquêteur de la BRI, avait été tué (*le Monde* du 23 janvier).

Une partie de la base (inspecteurs et enquêteurs) de la BRI et de la Brigade de répression du banditisme (BRB), appuyée par le syndicat majoritaire chez les inspecteurs, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), réclame la mutation des responsables des deux brigades, les commissaires Raymond Mertz (BRB) et Claude Cancès (BRI), à qui elle reproche des *« erreurs de commandement »* lors du hold-up.

De son côté, la hiérarchie du Quai des Orfèvres, comme le Syndicat des commissaires, réplique aux contestataires en critiquant le manque de détermination de la base pendant l'opération alors que *« seuls les commissaires sont allés au feu »*. Plus de soixante policiers se trouvaient en effet sur les lieux et seuls deux inspecteurs, dont Jean Vrindts, ont fait usage de leur arme.

● *L'enquête sur le meurtre d'une fillette dans les Yvelines.* – L'autopsie de la fillette de douze ans, Diarry Dakho, d'origine sénégalaise, qui a été tuée jeudi 23 janvier à Mantes-la-Jolie (Yvelines) (*le Monde* du 25 janvier), a révélé qu'elle n'avait pas été violée, comme on l'avait pensé tout d'abord, mais qu'elle est morte d'une hémorragie cérébrale à la suite des coups qu'elle avait reçus à la tête. L'hypothèse de rôdeurs cherchant de l'argent et qui se sont enfuis sans rien emporter lorsqu'ils ont été surpris par la mère de la fillette semble de plus en plus plausible.

● *Incendie à la cathédrale de Bourges.* – Une explosion, vraisemblablement d'origine accidentelle, suivie d'un incendie, s'est produite vendredi 24 janvier à la cathédrale de Bourges (Cher) près des orgues récemment restaurées. Le portail, les vitraux, la voûte et l'horloge offerte par la marraine de Louis XI lors du baptême de son filleul ont été détériorés.

L'explosion s'est produite dans le local servant de réserve de cierges. L'incendie a été très rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers de la ville.

● *Cinq contrôleurs pour les fichiers d'Interpol.* – La commission de contrôle des fichiers d'Interpol, présidée par M. Robert Biever, substitut du grand-duché du Luxembourg, est composée de MM. Markus Peter, substitut de la Confédération helvétique ; Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), et ancien directeur du *Monde* ; Robert Van Hove, commissaire général aux délégations judiciaires à Bruxelles, et Georges Wiesel, expert en informatique (RFA).

● *Pourvoi en cassation de Michel Baron.* – Condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Essonne le 19 janvier, Michel Baron a introduit, le 22 janvier, un pourvoi en cassation. Reconnu coupable d'avoir participé à un vol à main armée, commis le 24 mai 1983, Michel Baron a toujours nié. Au terme du procès (*le Monde* du 21 janvier), deux accusés avaient été acquittés dont Roger Knobelspiess, ami d'enfance de Michel Baron.

● *Grève de la faim de l'un des preneurs d'otages de Nantes.* – Abdelkarim Khalki, qui avait apporté les armes à Georges Courtois, lors de la prise d'otages au palais de justice de Nantes (*le Monde* daté 22-23 décembre 1985), observe une grève de la faim depuis le 30 décembre dernier parce qu'il estime que les *« promesses »* qui avaient été faites n'ont pas été tenues. Une fois les otages libérés, Abdelkarim Khalki devait, en principe, être expulsé vers son pays d'origine, mais le Maroc avait refusé de l'accueillir.

L'état du gréviste, qui accepte de boire, ne nécessite pas pour l'instant son hospitalisation, a précisé le ministère de la justice. Le détenu a été transféré, le 16 janvier, de la prison de Ploëmeur (Morbihan) à celle de Fresnes.

Société

Les projets de l'opposition

LE RPR VEUT RÉTABLIR UN BARRAGE A L'ENTRÉE EN SIXIÈME

Persuadé que l'éducation est, avec la sécurité et l'emploi, l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale, le RPR a précisé, cette semaine, lors d'une réunion de presse, quelques-unes des idées qu'il entend défendre en la matière et qui seront rassemblées dans un document publié prochainement.

Pour Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire nationale à l'enseignement et à la recherche, le texte de la plate-forme cosignée avec l'UDF (*le Monde* du 19-20 janvier) marque le recul des thèses ultra-libérales de certains partenaires tels que M. Madelin, dont l'idée du « chèque éducation » n'a pas été retenue. *« Nous n'avons pas de divergences sur l'immédiat,* a-t-elle souligné, *mais seulement sur le rythme des réformes, que nous souhaitons progressif. »*

Quelques-unes des mesures préconisées par le RPR tranchent cependant avec la situation actuelle. Pour endiguer l'échec scolaire, il est par exemple question de faire passer aux élèves des tests de connaissance à chaque palier du système éducatif. Pendant la scolarité élémentaire, deux séries d'épreuves seraient instaurées, dont l'une en fin de cours moyen deuxième année, qui déboucherait, soit sur le passage en sixième, avec ou sans cours renforcés dans certaines matières, soit sur l'orientation vers une classe spéciale, soit sur l'obligation de redoubler. Mme Alliot-Marie a d'autre part précisé qu'elle n'était guère favorable à la réforme des lycées préparée par M. Chevènement.

« Pas de ségrégation »

Le RPR voudrait aussi offrir aux parents le *« libre choix de l'école »* en espérant une désectorisation totale des établissements dans un délai de cinq ans *« sans déstabilisation ni ségrégation »*, affirme Mme Alliot-Marie, parce que, selon elle, 10 à 15 % des familles seulement useraient de cette liberté nouvelle.

D'autre part, le pouvoir des chefs d'établissement et des collectivités locales serait accru. Les chefs d'établissement interviendraient dans le choix des enseignants et le poids de la note administrative qu'ils attribuent à leur personnel serait renforcé. Le RPR ne souhaite pas remettre en cause le caractère national des diplômes au niveau secondaire, mais envisage la création, par contrat avec les collectivités locales, d'enseignements techniques spécialisés, liés aux besoins de l'économie.

Avançant prudemment sur le sentier de la décentralisation et dénonçant *« les pièges de la décentralisation socialiste »*, le parti de M. Chirac estime néanmoins qu'il est *« impossible de refuser plus longtemps aux collectivités locales le droit de s'intéresser à l'efficacité des établissements scolaires »* et prône l'instauration d'un dialogue nouveau *« entre l'école et les élus locaux »*.

● *Enjeux scolaires, enjeux sociaux.* — Les Actes de ce colloque par Ecole et Société, les revues *Esprit, Intervention, Politique aujourd'hui, Projet, Raison présente* et par l'université de Paris-III, et dont nous avions rendu compte dans *le Monde* du 21 mai 1985 (« Entre Jean-Jacques Rousseau et Jules Ferry »), sont parus. On y trouve notamment les interventions de Jacques Delors, Marcel Gauchet, Françoise Mayeur, Evry Schatzman, Paul Thibaud. Diffusé par Le Seuil, cet ouvrage est en vente en librairie ou par correspondance à Ecole et Société, 16, rue Laplace, 94110 Arcueil (103 p., 50 F).

« LE MONDE » EN ALSACE

Strasbourg compte sur l'appui des gouvernements français et ouest-allemand pour appuyer sa candidature au secrétariat d'Eurêka

Strasbourg. — *« J'attends plus pour Strasbourg et l'Alsace de l'Europe du libre-échange que des institutions européennes proprement dites » :* M. Adrien Zeller, député du Bas-Rhin et maire UDF de Saverne, n'a pas rencontré d'opposition en concluant ainsi la conférence-débat organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et *le Monde*, à l'occasion de la publication, vendredi 24 janvier, du supplément « Strasbourg, ville au futur ». M. René Uhrich, directeur général de la chambre de commerce, Philippe Lemaître et François Renard, pour *le Monde*, y ont fait le tour des atouts de Strasbourg en cette fin de *siècle, mais aussi de ses nécessaires* adaptations.

Quelque quatre cent personnes, élus, chefs d'entreprise, banquiers, responsables économiques de l'agglomération, avaient répondu à cette invitation. Ils ont eu des réactions contrastées. Ainsi, quand François Renard a jugé que, entre Luxembourg et Bâle, Strasbourg, malgré ses vingt-huit banques et les ramifications internationales de plusieurs grands groupes régionaux, ne pouvait guère s'imposer comme une place financière internationale.

Ou encore quand Philippe Lemaître a soupesé les chances de Strasbourg pour obtenir l'implantation du secrétariat permanent d'Eurêka — qui se décidera en juin prochain à Londres lors du conseil des ministres, seize des dix-huit pays impliqués penchant plutôt pour Bruxelles. M. Marcel Rudloff, sénateur et maire (UDF) de Strasbourg, a réaffirmé solennellement qu'il comptait beaucoup sur l'appui des gouvernements français et allemand pour défendre la candidature de sa ville.

Au centre géographique d'un marché de 333 millions d'habitants, Strasbourg et l'Alsace seront au rendez-vous du vingt et unième siècle, a jugé M. René Uhrich. D'autant plus que la région appartient au *« triangle d'or des nouvelles technologies »*, où se croisent les économies badoise, alsacienne et *helvétique. La collaboration entre la* recherche et l'industrie, la levée progressive des barrières non tarifaires qui ralentissent le libre-échange européen, ne peuvent que profiter à l'économie alsacienne, *« au cœur du bassin d'innovation du Rhin supérieur »*.

Un mot est revenu dans le débat : l'« espérance » de Strasbourg et de l'Alsace, qui doit compter sans illusions sur ses propres forces face aux défis du futur. Mieux placée que bien d'autres régions — peut-être — pour en incarner le relais rhénan et européen. Et par là même, sans doute, moins attentivement soutenue.

JACQUES FORTIER.

L'obstination d'Alain Calmat

Un champion sportif à la retraite, c'est toujours décoratif. Pourquoi ne pas en mettre un sur le podium gouvernemental ? Le premier ministre a pu faire ce calcul en appelant Alain Calmat au ministère de la jeunesse et des sports. Mais n'allait-il pas se casser la figure sur la glace politique, cet ancien champion du monde de patinage artistique ? Ses premiers pas furent hésitants. Mais, après seize mois de pratique, ses triples boucles dialectiques sont du plus haut niveau.

Un exemple : il avait beaucoup fait rire, à ses débuts et à ses dépens, en proposant un aménagement du temps scolaire pour favoriser la pratique du sport par les plus jeunes. A peine lancée, l'idée était retombée sur l'indifférence hostile de l'éducation nationale. Avec l'obstination du sportif qui s'est levé pendant quinze ans à 4 heures du matin pour réussir des ronds parfaits sur la glace, il a néanmoins fait avancer son projet. Résultat : on ne sourit plus quand il annonce, à l'occasion des vœux pour 1986, que *« deux cent mille enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans le cadre d'un aménagement du temps à l'école primaire, et que l'objectif est d'atteindre six cent mille enfants en 1986 »*.

Autre exemple : François Léotard, secrétaire de l'UDF, marathonien à ses heures, avait estimé que avec moins de 0,5 % du budget de l'Etat, le ministère des sports ne représentait plus rien et pouvait être supprimé. Réplique d'Alain Calmat : grâce au Loto sportif, qui devrait rapporter plus de 600 millions de francs aux fédérations en 1986, les crédits pour le sport ont augmenté de 40 % en francs constants depuis cinq ans. Et la préparation olympique pour 1988 est sérieusement engagée avec 1 500 athlètes de haut niveau, sous contrat, et la mise en place de quinze centres d'entraînement en dehors de l'Institut national du sport de Vincennes...

La classe politique réfléchira peut-être à deux fois à l'avenir avant de nommer un ancien champion au ministère des sports. Avec des gens qui ont la performance dans le sang, on ne sait jamais.

LE RALLYE PARIS-DAKAR : UNE SEPTIÈME VICTIME

L'un des concurrents du rallye Paris-Alger-Dakar, le motard italien Gian Paolo Marinoni, est mort vendredi 24 janvier à Dakar après avoir été blessé dans une chute lors de la dernière épreuve chronométrée, mercredi 22 janvier, entre Mboro et le lac Rose. Le pilote avait terminé la course, mais souffrant d'une lésion au foie, il avait été transporté à l'hôpital de Dakar où il a succombé à une hémorragie interne.

Coéquipier des Français Hubert Auriol et Gilles Picard dans l'écurie Caviga-Elf, Gian Paolo Marinoni avait remporté plusieurs spéciales au cours du rallye. Sa mort porte à sept le nombre des victimes du Paris-Dakar 1986, tandis que les motards Michel Parmentier et Jean-*Michel Baron sont toujours dans* le coma.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 janvier :

DES DÉCRETS

● No 86-108 du 21 janvier 1986 modifiant le livre III du code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire) en ce qui concerne la participation des employeurs à l'effort de construction.

● No 86-109 du 23 janvier 1986 instituant un délégué à la rénovation des banlieues.

UN ARRÊTÉ

● Du 17 janvier 1986 fixant les conditions d'admission à l'École normale supérieure.

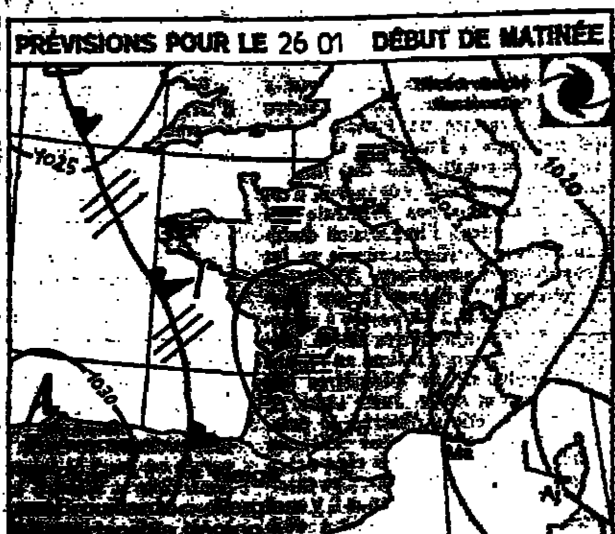
UNE CIRCULAIRE

● Du 21 janvier 1986 relative aux notations, nominations, mutations et autorisations d'absence ou de congés des chefs des services extérieures de l'État, dans la *région* ou le département.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 janvier à 0 heure et le dimanche 26 janvier à minuit.

Un champ de pressions élevées maintiendra le pays à l'écart du flux perturbé océanique. La perturbation qui abordera samedi soir l'ouest du pays restera peu active, conduisant à une simple aggravation nuageuse.

Dimanche, un temps peu nuageux régnera du Nord-Est aux Alpes, où l'on observera encore quelques averses de neige au-dessus de 500 mètres d'altitude.

En Bretagne, en Vendée et sur l'ouest de l'Aquitaine, les nuages seront plus abondants, s'accompagnant parfois de faibles bruines côtières. Cette bande nuageuse gagnera dans la journée l'ensemble de l'Aquitaine.

Près de la Méditerranée, le vent faiblira et la journée sera largement ensoleillée, excepté en Corse et sur les Pyrénées orientales, où les averses persisteront. Partout ailleurs, régnera un temps calme, favorable à la formation des brouillards matinaux, localement givrants. En cours de journée, les averses reprendront temporairement et sporadiquement sur un quart nord-est, se limitant rapidement à l'Alsace et aux Alpes. Dans l'ensemble, prédominera un temps variable avec de belles éclaircies.

En soirée, une bande nuageuse abordera les côtes de la Manche.

Les températures minimales avoisineront 4 à 6 degrés près des côtes, — 1 à — 4 degrés dans l'intérieur, atteignant — 6 à — 8 degrés dans le Massif Central. Les températures maximales seront de l'ordre de 3 à 6 degrés sur la moitié nord, 8 à 12 degrés sur la moitié sud et sur le littoral atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 24 janvier, le second le minimum de la nuit du 24 au 25 janvier) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 4 ; Bordeaux, 9 et — 1 ; Bréhat, 8 et 6 ; Brest, 7 et 2 ; Cannes, 12 et 5 ; Cherbourg, 5 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 2 ; Dijon, 5 et — 1 ; Dinard, 8 et 4 ; Embrun, 3 et — 5 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et — 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et — 2 ; La Rochelle, 9 et 5 ; Lille, 4 et 1 ; Limoges, 5 et — 2 ; Lorient, 8 et 1 ; Lyon, 6 et — 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 2 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 8 et 1 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Montsouris, 5 et 3 ; Paris-Orly, 6 et 1 ; Pau, 9 et 1 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 7 et — 1 ; Rouen, 5 et — 1 ; Saint-Etienne, 6 et — 2 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Toulouse, 8 et 1 ; Tours, 6 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 ; Genève, 5 et — 1 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 6 et 0 ; Madrid, 14 et — 1 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 1 et — 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4148

HORIZONTALEMENT

I. La médecine du travail. Une demande qui peut faire verser une larme. — II. D'être sec ne l'empêche pas d'être bouffi. Apostrophe qui entraîne un mouvement de pivot. Général, à la tête d'une unité. — III. Milieu dont on est le centre. Courant haute fréquence. — IV. Un homme de glace. Revenu « allégé ». Note. — V. Avoir droit au chapitre. Un homme qui a du caractère ou une vraie carpette. N'a vraiment pas beaucoup d'allure. — VI. N'était pas partisan de l'union libre. Est branché sur la force. — VII. Grandes époques. Ne frappent pas et pourtant elles assomment. — VIII. Préposition. A donc été exprimé par signes. Femme de lettre. — IX. Lieu de mauvaises rencontres ou tableau idyllique. Lanceur de disque. Partie de pêche. — X. N'incite pas à monter sur les planches. Participe passé. — XI. Se règle à coups de marteaux. Peut se voir au saut du lit. — XII. On l'oblige à bien articuler dès le plus jeune âge. Apprivoisé. Quartier de Venise. — XIII. Note. Impression d'aise ou de malaise. — XIV. Cas de dispense de taxe. Quand il n'est pas à la porte, il peut nous signifier notre congé. L'un ne manque pas de panache, l'autre de noblesse. — XV. Toujours prêt à faire payer. Préposition. Mécontente.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II					■			■							
III										■					
IV						■						■	■		
V					■					■					■
VI				■											
VII					■										
VIII	■			■						■					
IX		■	■				■				■			■	
X								■	■			■			
XI						■									
XII									■				■		
XIII			■												■
XIV			■									■			
XV							■			■					

VERTICALEMENT

1. Une manière de parler franc. Sont donc contre ou bien très loin. — 2. Espèce de flamme qui est portée avec feu. N'est pas prise. — 3. Dont les lèvres se sont rencontrées. Grosse masse. — 4. Vieux « sac ». En fait voir de toutes les couleurs. — 5. Note. Il brode avec des petits points. — 6. Demande formulée en plusieurs exemplaires. Vieille « bombe ». Est donc entrée en communication. — 7. Pare donc ou *répare. Ne se laissent donc pas facilement* avoir. — 8. Vole haut. Service d'ordre. — 9. Petites perles. Pied de « berceau ». — 10. Tout ou presque rien. Forme d'avoir. Signes de moquerie *(deux mots)*. — 11. Ne manque pas de mordant. Mordra ou léchera. — 12. Abréviation religieuse. Son académie comporte beaucoup de membres. Est souvent aux arrêts mais conserve tout de même une certaine liberté de manœuvre. — 13. Indication musicale. Appareil de détection sous-marine. Poisson rouge. — 14. Dont la qualification ne fait pas de doute. Est souvent absent. — 15. Eau courante. Préparation à base de fève. Démonstratif.

Solution du problème no 4147

Horizontalement

I. Coiffeurs. — II. Accoutrée. — III. Baisse. Va. — IV. A.R. Se. Ain. — V. Rime. Test. — VI. — En. Terre. — VII. Ta. Trieur. — VIII. Ness. Ri. — IX. Es. Sète. — X. Rue. Epte. — XI. Echassier.

Verticalement

1. Cabaretière. — 2. Ocarina. Suc. — 3. Ici. Eh ! — 4. Fossettes. — 5. Fuse. Erse. — 6. Eté. Tristes. — 7. Ur. Aère. Epi. — 8. Réviseur. Te. — 9. Séant. Rimer.

GUY BROUTY.

Carnet

Décès

— Cholet.

Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres de l'encadrement
et l'ensemble du personnel de la Société Jacques Jannet SA (New-Man),

ont la tristesse de faire part du décès de leurs deux collaborateurs,

M. Michel BAZONNET,

M. Michel MULLER.

La cérémonie religieuse se déroulera le lundi 27 janvier 1986, à 16 h 15, en l'église Notre-Dame de Cholet.

(*Le Monde* du 25 janvier.)

— Mme Armelle Bloch,
son épouse,
Stéphane, Jean-Dominique, Maxence, Lucile,
ses enfants,
Les familles Nizard, Doukham, Brachfel et Nathan,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges-Philippe BLOCH,
professeur de droit
à l'université de Nancy-II,
avocat à la cour,

survenu le 21 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 24 janvier, au cimetière israélite de Nancy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les amis et la famille de

Mme Yvonne LEFEBURE,
officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,

ont la grande tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 23 janvier 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, le lundi 27 janvier, à 8 h 30.

12, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.
(*Le Monde* du 25 janvier.)

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

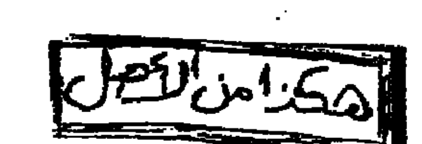
Pascal PEPIN LEHALLEUR,

une pensée est demandée à sa mémoire, et à celle de

Françoise.

Conférences

— L'Institut Pierre-Mendès-France organise une série de conférences sur l'œuvre et l'action de l'ancien président du conseil. La première sera donnée le 28 janvier, à 18 heures, 52, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris-5e, par M. Pierre Rosanvallon, sur le thème : « Pierre Mendès France et l'introduction en France des idées de John Maynard Keynes. »



« COSI FAN TUTTE », à Nanterre

Original et dérangeant

Si vous aimez Mozart, allez sans crainte voir le *Cosi fan tutte* que le théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles présente au Théâtre des Amandiers de Nanterre. Mais n'hésitez pas à réagir devant le spectacle fort intelligent de Luc Bondy (directeur de la Schaubühne de Berlin), qui propose une lecture originale et dérangeante. Excellent exercice pour ne pas verser dans une consommation béate des chefs-d'œuvre.

J'ai dit longuement (*le Monde* du 30 octobre 1984) combien cette réalisation brillante me paraissait arbitraire et bizarre, tant elle s'éloigne gratuitement du livret et casse le rythme musical des récitatifs. Mais, quand on connaît mal le texte, on peut prendre grand plaisir à ces décors peints de Karl-Ernst Herrmann qui déroulent derrière le plateau ou d'admirables marines, une forêt préromantique, un rideau de pluie où volent des mouettes, à la merveilleuse fête de nuit de la fin, à ces ébats d'une jeune troupe excellente, enchantée par ces jeux charmants et cruels, où les cœurs et les corps se prennent au-delà de leurs désirs superficiels.

Que Luc Bondy oriente *Cosi* du côté de Laclos et des *Liaisons dangereuses* n'est pas une nouveauté, car il y a bien longtemps qu'on ne considère plus la pièce comme une comédie bouffonne. Mozart, d'ailleurs, ne l'avait-il pas intitulée « dramma giocoso » ? Et une interprétation stricte permet d'en faire saillir toute la cruauté, l'amertume et la sensualité exacerbée que l'on voudra. Tout le problème est de savoir si, en multipliant les détails et les péripéties étrangères, en détruisant les références de temps et de lieux pour en inventer d'autres, on ne déforme pas une œuvre et une musique parfaites où tout est dit avec une précision absolue.

Je trouve personnellement que la mise en scène tire en longueur, malgré sa vivacité, et particulièrement dans le finale, très embrouillé, quelque peu ennuyeux, alors qu'il étincelle dans son schématisme lumineux chez Mozart. Cela n'empêche pas de goûter mille détails savoureux et gestes exquis dans cette réalisation où Luc Bondy a fait un grand travail sur les acteurs et parfois révélé de justes perspectives sur les personnages.

John Pritchard dirige la représentation avec une grande netteté, une musicalité subtile, sans aller tout à fait au bout de la poésie et de la pénétration mozartiennes, à la tête de l'excellent orchestre de la Monnaie. La distribution se révèle fort homogène : Barbara Madra (Marfa dans la récente *Fiancée du tsar* à Monte-Carlo) est une belle et vibrante Fiordiligi, dont la voix s'est épanouie, malgré une certaine dureté ; la Dorabella d'Alicia Nafé a cependant un timbre plus riche et un jeu plus personnel ; quant à Elzbieta Szmytka, c'est une éblouissante Despina, une vraie coquine de comédie. Chez les hommes, Jérôme Pruett (Ferrando) et Mikael Melbye (Guglielmo) sont fougueux et chantent fort agréablement, cependant que Claudio Desderi campe un Alfonso inquiétant, avec une variété de timbres et d'expressions qui donne une grande force à son rôle.

JACQUES LONCHAMPT.

* *Représentations tous les jours (sauf le 27 janvier) jusqu'au 2 février, avec deux distributions différentes.*



RÉCITAL LISZT PAR P.-A. VOLONDAT

L'intégrale des « Années de pèlerinage »

Célèbre du jour au lendemain, lorsqu'il remporta en 1983 le prix Reine Elisabeth de Belgique, qui, depuis sa fondation, n'avait encore jamais été attribué à un Français — et, fait extraordinaire, se doublait du prix Reine Fabiola et du Prix du public, — le pianiste Pierre-Alain Volondat a divisé l'opinion dès ses premières apparitions en public. Tout le monde s'accordait à lui reconnaître une personnalité singulière, mais ses partis pris subjuguaient les uns et agaçaient les autres.

Depuis, il a donné beaucoup de concerts et gravé deux disques (1), les passions sont un peu retombées, et Volondat est rentré dans le rang des pianistes de sa génération (il a vingt-deux ans) sur lesquels il est permis de fonder de solides espérances. En choisissant de donner en concert, les 14 et 17 janvier, l'intégrale des *Années de pèlerinage* de Liszt, il n'a pas joué la facilité. Certes, l'Année Liszt permet et devrait bien susciter toutes les audaces, mais, sur les vingt-six pièces que comporte le cycle, seules cinq ou six jouissent de la faveur du public parce qu'elles sont plus brillantes ou d'une forme plus directement accessible.

N'était la gageure que représente techniquement l'exécution de cette intégrale, on pouvait craindre qu'une telle entreprise ne suscite guère la curiosité des mélomanes. La surprise était donc double de voir la salle Gaveau si bien garnie et de constater que Volondat tenait son auditoire non tant par d'éblouissantes démonstrations de virtuosité dans les passages qui s'y prêtent que par une lecture intériorisée à l'extrême des pages méditatives. Ces dernières sont assez nombreuses pour justifier qu'une interprétation éclaire l'ensemble à leur lumière ; c'est d'ailleurs plus conforme aux intentions du compositeur, qui destinait ce recueil *« au petit nombre de ceux qui conçoivent pour l'art une destination autre que celle d'amuser les heures vaines et lui demandent autre chose que la futile distraction d'un amusement passager ».*

De là à tomber dans l'ennui inspiré à force de viser au sublime, il n'y a qu'un pas, mais Volondat sait forcer l'écoute, notamment en dosant les intensités de manière que les sons s'éteignent seulement au moment où d'autres apparaissent, créent l'impression d'une continuité nécessaire, même là où il étire les passages que d'autres joueraient plus vite : il s'attarde mais ne se perd jamais et nous entraîne dans ses rêveries ou ses confidences sans nous distraire de la ligne d'ensemble. *La Vallée d'Obermann* devient un vaste poème symphonique qui se construit sous nos yeux ; *le Mal du pays* et *les Cloches de Genève* semblent nés d'ailleurs, tant les audaces de l'écriture sont mises en valeur par un jeu singulièrement transparent ; dans *les Jeux d'eau à la Villa d'Este*, dont la luminosité contraste avec la couleur sombre qui baigne le dernier recueil, on croit distinguer la résonance spécifique de chacune des multiples fontaines que l'architecte a réalisées pour le plaisir des oreilles autant que des yeux et dont Liszt a su capter le mystère en traitant la caisse du piano comme une grotte réverbérante.

Si étonnants qu'aient pu être ces récitals, qui ont semble-t-il opéré des conversions, il est certain que Pierre-Alain Volondat n'a pas dit son dernier mot, mais il est clair qu'il possède assez d'affinités avec Liszt pour compter parmi les rares interprètes capables de conférer à ses œuvres leur véritable dimension.

GERARD CONDÉ.

(1) Récital Chopin-Liszt (VSM 17.31.991) et trois sonates de Clementi (VSM 27.02.301).

Une nuit à l'Opéra

Que le Second Empire est beau sous la République ! Louis Vuitton, *qui a donné à l'art du bagage ses lettres de noblesse*, a offert dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier une soirée qui comptera dans les annales du palais Garnier. Autour de celle que le président de l'Opéra, M. André Larquié, appelle joliment la plus célèbre tousseuse de l'art lyrique, autrement dit *la Traviata*, incarnée par la fragile et forte Cecilia Gasdia, les élégantes avaient ressorti les crinolines et les anglaises de leurs arrière-grands-mères. Foison de roses au milieu de la verdure, la décoration des escaliers et du foyer était à l'unisson de l'opulente mise en scène de Zeffirelli.

Après le souper, servi à minuit sur fond de flamenco, les couche-tard avaient encore le choix entre valser dans le jardin d'hiver et jouer au casino ouvert pour la circonstance dans le salon de l'Association des amis de l'Opéra. Aucune faute de goût et même, au milieu de tout ce faste, une sorte de retenue de bon aloi. Il n'y manquait même pas, pour les consciences que le luxe chagrine en ces temps difficiles, la caution de Jack Lang, sous le haut patronage duquel la fête était placée.

MORT DE JOSEPH BEUYS

Un sculpteur au sens large

Joseph Beuys, l'un des artistes ouest-allemands les plus connus de l'après-guerre est mort le 22 janvier à Düsseldorf d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Coiffé d'un éternel chapeau de feutre planté droit sur la tête, toujours habillé de gilets à poches en soufflets, de jeans et de grosses chaussures de marche qui renforçaient la fragilité de sa silhouette, Joseph Beuys était une figure familière des grandes rencontres internationales comme la Documenta de Kassel ou la Biennale de Venise, où on l'apercevait toujours entouré d'un nuage de disciples subjugués par le discours du maître. Depuis les années 70, depuis surtout la rétrospective que le musée Guggenheim lui a consacrée en *1979*, où l'artiste faisait sa grande percée de star sur la scène artistique, où il allait être abondamment critiqué, et commenté, vu tour à tour comme une sorte de prophète ou de charlatan.

Beuys dérange pour avoir, par son œuvre, sa vie et ses idées outrepassé les limites généralement admises du domaine de l'artiste. Pour s'être engagé sur le terrain du social et du politique, en particulier ces dernières années, où il militait aux côtés des Verts.

Pour Beuys, parler art c'était parler politique, de la capacité de l'homme à créer, c'était parler de la libération de l'homme, d'autodétermination, de recherches de systèmes économiques nouveaux, de relations humaines nouvelles. Etait-ce un naïf, un idéaliste, un fumiste, un grand artiste ? La question s'est posée et se posera encore. Comme pour Duchamp, une de ses références premières que Beuys entendait dépasser en sortant du musée pour entrer dans la vie.

En France, on connaît mal son œuvre qui n'a *jamais fait* l'objet de grandes expositions ni de beaucoup d'études. Elle découle d'une mythologie personnelle, est très liée à de nombreux souvenirs d'enfance — le jeune Beuys né en 1921 à Clèves, passionné de nature, de botanique, de sciences et d'histoire naturelle ; à des souvenirs de guerre : l'épisode de cet accident d'avion quand, pilote opérant sur le front est, il fut sauvé de la mort par une tribu tartare. Son engagement dans le Luftwaffe laisse planer une ombre sur l'image de l'artiste.

Beuys se destinait à la médecine quand éclate la guerre. C'est seulement en 1946 qu'il s'oriente vers la sculpture et suit les cours de l'académie de Düsseldorf. De cette formation classique, il sort dans les années 50 après une profonde crise morale dont il laisse des traces : des dessins fragiles et splendides d'écorché vif, très peu connus et qu'on pourrait situer quelque part entre ceux d'Egon Schiele et ceux d'Artaud.

Commencera alors pour lui ce qu'on peut appeler l'invention des matériaux de sa sculpture : la graisse, le feutre, le bois, le cuivre — avant de se lancer avec le groupe Fluxus dans les happenings, dont certains sont célèbres, avec piano et lièvre mort par exemple. Chaque objet mis en scène, manipulé parfois des heures durant, relève d'une symbolique qu'on n'a pas fini de mettre à jour, et qui tourne autour des concepts d'homme et de nature, d'animalité et d'humanité, de notion de chaleur, de transformation d'énergie vitale.

De ces actions sont restés des témoignages, films, documents divers et des objets : des sculptures dont il faut toujours penser qu'elles ne sont pas une fin en soi, lorsqu'on les voit au musée, bien qu'elles dégagent une grande force. Voir la salle du Musée national d'art moderne qui achève le parcours des collections au quatrième étage du Centre Georges-Pompidou.

GENEVIÈVE BREERETTE.

LE IXᵉ FESTIVAL DU CIRQUE DE DEMAIN

Artistes modèles pour Disney Channel

Le neuvième Festival mondial du cirque de demain qui a lieu comme chaque année sous le chapiteau du cirque national jusqu'au 28 janvier permet de confronter les jeunes artistes de la piste de vingt et un pays. Pour l'acrobate, l'équilibriste ou le clown, c'est un tremplin qui peut le conduire l'année suivante à un autre festival : celui des « confirmations » à Monte-Carlo. Pour l'artiste soviétique, c'est un banc d'essai : si son numéro plaît au public parisien, il sera intégré à la prochaine tournée du Cirque de Moscou. *Pour l'artiste chinois, c'est* un moyen de se familiariser avec les techniques modernes et de les adapter à sa tradition : ainsi ces trois jongleurs de Nankin qui travaillent avec du matériel occidental : masses, cerceaux, raquettes de tennis.

Concours unique au monde, le Festival, animé par Dominique Mauclair, s'est associé pour cette neuvième édition avec Disney Channel. Il présente quelques-unes des *meilleures attractions mises au point* par des jeunes qui, désormais, sont à *nouveau attirés par la piste. Avec un* certain romantisme et malgré les contraintes, les pesanteurs, les traditions rigides, les structures d'une extrême fragilité.

Cette année, pratiquement pas de Français au Festival, mais beaucoup de Suisses qui ont suivi l'Ecole du cirque de Budapest — la seule à l'Est qui admette des élèves occidentaux. Parmi eux, dans un exercice de fil souple : Macha Dimitri, la fille du clown, qui, après Budapest, vient de travailler au cirque californien de Pickle Family.

C. F.

● *Festival du film de cirque.* — Le premier Festival international du film de cirque se déroulera du 31 janvier au 7 février à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Outre une rétrospective des grands films de cirque et d'œuvres comme *la Nuit des forains*, *Lola Montès*, *la Strada*, *Yoyo*, le festival programmera un concours de films amateurs, dont Jean Richard présidera le jury.

Dim et « Marie-Claire » dans l'ivresse des anniversaires

On célèbre, au Musée de la publicité, les vingt ans d'une union exemplaire. Dim, l'annonceur, et Publicis, l'agence, ils ne se quittent plus depuis 1965, date à laquelle le bas Dimanche, sollicité par les créatifs de Publicis, troque une appellation un brin vieillote contre un diminutif plus percutant : Dim. Le bas s'étiole, il n'y en a plus que pour le collant. Deux temps trois mouvements, il suffit de l'enfiler pour être transformée : la femme Dim était née.

Rien d'inutile sur les cimaises, l'oeil va des affiches aux rédactionnelles (publicité magazine) qui se répondent sur les deux murs de la galerie. Pourtant, Mᵐᵉ Dim n'est pas si innocente que cela, en dépit de ses airs sexy, elle suit inexorablement les courbes du marché. Les slogans s'épanouissent : « Tels quels », « Plats devant, ronds derrière », « Youpee le Dim slip »... Dès 1981, comme s'il ne fallait pas perdre cette belle intimité, les publicistes inventent le tutoiement sous l'espèce d'une question dont la réponse va sans dire.

« T'as dansé le dernier Dim ? », « T'as écouté le dernier Dim ? », « T'as couru le dernier Dim ? ». Autant de variations sur « l'image éternelle et changeante » de la marque, qui, selon le petit journal maison, s'apprête à conquérir la planète...

Une autre épopée attend le visiteur dans la salle adjacente : le magazine *Marie-Claire a jeté son dévolu sur cent ans de publicité*, de 1885 à 1986.

Avant d'offrir ce tour de manège visuel, il convient de citer le nom d'Anne Lardeur, à qui revient le mérite de la recherche iconographique, et il est grand. En sept chapitres d'un panorama affolant, les réglisses Sanguinède effacent les mauvaises digestions, les cycles Decauville roulent à la perfection, Ocap décape les cheveux, Innoxa conserve l'épiderme parfaitement mat, la brillantine du docteur Roja irradie la chevelure, le shampooing Dop Tonic la dynamise, la 4 CV règne et le pistolet-parfum à Eau folle vous renverse littéralement...

Que rêver de plus ? Ah ! encore une merveille. Les années 30, celles du bronzage sans danger et des congés payés, une jeune fille vue de dos, en canoë chante les bienfaits de Diadermine, l'ultra-violet des espérances. Cette invraisemblable crème protège la peau des ardeurs du soleil et filtre tout, les joies banales comme les joies inexprimables de cette sportive inconnue. Ou peut-elle bien aller sur ce lac ?

C'est tout à l'honneur de cette rétrospective d'avoir su rassembler les différents aspects d'un siècle d'imaginaire au féminin. Portrait saisissant où l'on peut voir la Trappistine de Mucha serrer la main de Grace Jones.

BERTRAND RAISON.

★ Dim, ça fait vingt ans que je t'aime. Modes et publicité : 1885-1986, le regard de *Marie-Claire*. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis, 75010 Paris, du 15 janvier au 31 mars 1986.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHANTECLER : TBB (46-03-60-44), sam. 15 h 30, 20 h ; dim. 15 h 30.

LES FEMMES DU MOLOCH : Villejuif, Romain-Rolland (47-26-08-12), sam. 20 h 30.

LES NONNES : Vincennes, Sorano (43-74-81-16), dim. 21 h.

LA BAIE DE NAPLES : Mathurins, petite salle (42-65-90-00), sam. 21 h ; dim. 15 h 30.

DE DOUX DINGUES : Nouveautés (47-70-52-76), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS : Saint-Gratien, Epi d'or (34-17-11-20), sam. 21 h ; dim. 15 h 30.

LE RÉSIDENT : Mathurins (42-65-90-00), sam. 18 h ; dim. 15 h 30.

MADEMOISELLE ELSE : Choisy, Paul-Eluard (48-90-89-79), sam. 20 h 30.

SCHILLER : Wallenstein, sam., dim. de 14 h 30 à 23 h 30 ; Chapiteau de Reuilly (45-85-47-10).

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 19 h 30 : la Traviata, de G. Verdi.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Bande dessinée ; le Sacre du printemps : Manèges ; le Cordon infernal.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer sam. 20 h 30 : Alias.

ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. à 15 h : les Tourlourous. Cinéma : dim. à 20 h : Drôle de drame, de M. Carné ; l'Extravagant M. Ruggles, de L.-Mac Carey (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : dim. de 16 h à 20 h : Poésie et prose à Trieste (lectures et projections) : Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : sam., dim. à 13 h (+ lun. 17 h 30) : Révolutionnaires du Yddishland, de N. Lilenstein ; 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine france, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, d'E. Cozarinsky. Vidéo-Musique : sam., dim. à 13 h : Uzeste bleu, de P. Chamine's ; 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; dim. à 15 h : Cinéma pour Valério Adami : hommage à Taylor Mead ; sam., dim. à 18 h, La photographie californienne 1945-1980. Cinéma (mar) à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien 1905-1945, série de films muets (programmes au banques d'accueil). – Salle Garance (42-78-37-29), Concerts-Spectacles : Cie Contre-jour : sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Une heure d'antenne, Chor. O. Duboc ; sam. à 18 h 30 : Répétition publique. Musique : sam. à 20 h 30 : Concert à deux ensembles (O. Messiaen, A. Schnittke, I. Stravinski (dir. : P. Boulez).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season : sam. à 16 h et 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : sam., dim. à 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; sam. 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, sam. 21 h, dim. 16 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 15 h, dim. 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h + 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), sam. 18 h : Avoir les deux sexes et ne jamais mourir ; 21 h 30 : le Fils ; dim. 20 h 30 : les Yeux pleins du crime.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, sam. 20 h 30 Tuss. – Galerie, sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : la Femme assise.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 18 h 30, dim. 15 h : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent coulis.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté (dern.).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 18 h + 20 h 30, dim. 16 h 30 : Jeff ; sam. 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : la Baie des anges (dern.).

ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 16 h + 20 h 45, dim. 16 h : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 21 h : l'Issue.

INTERCLUB 17 (42-27-68-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), sam. 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Hakawati.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ *MARIE-STUART (45-08-17-80)*, sam. 18 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h + 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), sam. 20 h 30 : le Roi de Patagonie (dern.).

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, l'Ecume des jours. – II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages (dern.).

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (22, rue Bobillot, 75013), sam. à 21 h : Vive la pomme...

TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), sam. 21 h, dim. 15 h : Madrapour.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : le Plaisir des autres.

TH. NOIR (43-46-91-93), sam.-dim. 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), sam. 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

Samedi 25 - Dimanche 26 janvier

THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 25 à 20 h 30 : le Cid ; 26 à 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Retour à Florence ; sam. 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru (dern.) ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), sam. 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant...

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZINGARO (48-03-11-32), sam. 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les concerts

SAMEDI 25 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Messiaen, Schnittke, Stravinsky).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux Arts Trio (Beethoven, Brahms).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : P. Laniau (Bach, Sor, Villa-Lobos.

La Table verte, 22 h : Trio d'Argent (Rameau, Bach, Mozart...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Syme, L. Yopp.

18-Théâtre, 16 h 30 : Quatuor à cordes de l'Orchestre de chambre franco-allemand (Haydn, Schubert).

Eglise américaine, 20 h 15 : J.-M. Bauman, O. Bourrin, Th. Fèvre (Bach, Haendel, Telemann...).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : La Mantovana (musique du XVIIe).

Eglise suédoise, 18 h : T. Tenkanen, Ch. Larrieu (Bach, Chopin, Roussel).

Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 18 h 30 : Espace musical (Batle) ; 20 h 30 : Espace musical (Cahen, Daubresse, La Chatre, Boeswillwald).

DIMANCHE 26 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : R. Passelande, J. Kozielska (Saint-Saens, Gluck...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Strauss).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky (Mozart, Mendelssohn, Schumann...).

Th. du Rond-Point, 11 h : Orchestre national de France, dir. Th. Fulton (Mozart, Prokofiev).

Eglise des Billettes, 10 h : D. Seutin (Bach, Buxtehude, Daveluy) ; 17 h : N. Lee, Ph. Bride, P. Boufil (Schubert).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 16 h 30 : A. Gomez (Frescobaldi, Boëly, Plaza...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h : Chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Fauré, Saint-Saëns, Poulenc...).

Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 18 h 30 : 1re présentation publique du Processeur spatial octophonique ; 20 h 30 : Espace musical (Faber, *Cipollone, Berio*).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 25 JANVIER

15 h, Hommage à R. Hudson (1925-1985) : le Sport favori de l'homme, de H. Hawks (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h 15, Hommage à L. Hayward (1909-1985) : The House by the River, de F. Lang (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 19 h, Après le crépuscule vient la nuit, de R. Hagberg ; 21 h, la Rue, de G. Werner (v.o.s.-t.fr.).

DIMANCHE 26 JANVIER

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Education de prince, de H. Diamant-Berger ; 17 h 15, Quartier sans soleil, de D. Kirsanoff ; 19 h, le Baiser, de J. Feyder (v.o.) ; 21 h, Huit et demi, de F. Fellini (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 25 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Big Boy, de F. Ford Coppola (v.o.) ; 21 h, Camelot, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, Shanghai-Express, de J. von Sternberg (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h, Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu (v.o.).

DIMANCHE 26 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Hôtel Saint-Gregory, de R. Quine (v.o.) ; 21 h, The Bobo, de R. Parrish (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h 15, Rien qu'une mère, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h 15, la Fille aux jacinthes, de H. Ekman (v.o.).

Les exclusivités

AMADÉUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Am., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : *Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-*V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINESE BOXES (All., v.o.) ; 3 Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

INVASION (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MORT SUR LE GRILL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

OZ UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A.,v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (52-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois (Hsp.), 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUTEAU TIRÉ, film italien de Roberto Faenza (v.o.) : Forum, Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 2e (47-70-72-86) : Bastille, 11e (43-07-54-40).

BANANA'S BOULEVARD, film français de Richard Balducci : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CHORUS LINE, film américain de Richard Attenborough (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC, Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GINGER ET FRED, film italien de Federico Fellini (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 1er (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'HISTOIRE OFFICIELLE, film argentin de Luis Puenzo (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (*), film français de François Minet : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROCKY IV, film américain de Sylvester Stallone (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; (v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).

ZAPPA, film Danois de Bille August (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

FESTIVAL DE CINEMA PORTUGAIS, (v. o.) : 7 films inédits, (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

Samedi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série noire : Adieu la vie.
De M. Dugowson, d'après le roman de J.-P. Bastid et M. Martens, avec J.-C. Dauphin, F. Luchini, L. Killing...
Un policier très méchant signé Maurice Dugowson (le réalisateur de « Droit de réponse »), qui raconte la ballade étrange d'un ambulancier piégé entre une bande de minables violents et des gentlemen tueurs encore plus cyniques. Des cadavres en grand nombre.

22 h 10 Droit de réponse : Présumés coupables.
Emission de Michel Polac.
Avec J.-P. Jean, secrétaire général du Syndicat de la magistrature ; B. Cotte, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice ; G. Necchi, de l'Union syndicale de la magistrature ; les avocats J.-D. Bredin (Paris), M.-C. Etelin (Toulouse), Y. Klenieck (Aix-en-Provence) et P. Vidal-Naquet, historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études. On évoquera certaines erreurs judiciaires – parfois en présence des victimes – dont l'affaire Mis et Thiennot et celle de Roland Agret.

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Nana Mouskouri, Shadé, Francis Cabrel.

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« Hypnose », de F. Pierson.

22 h 25 Les enfants du rock (et à 0 h 5).
Hommage à Daniel Balavoine, décédé dans l'accident d'hélicoptère pendant le Rallye Paris-Dakar ; la deuxième partie sera consacrée à un concert de Tina Turner et David Bowie.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel.

22 h Journal.
22 h 25 Feuilleton : Dynastie.

23 h 10 Festival de la BD.
En direct d'Angoulême. Remise des prix « les Alfred » de la BD, par Eddy Mitchell, en présence du ministre de la culture, M. Jack Lang.

0 h 5 Musiclub.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 55, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Joe Morane, le terrible ; 22 h 20, Mike Hammer : Un faux parfait ; 23 h 10, la Nuit des vers géants, film de J. Lieberman ; 0 h 40, Lake, la main froide, film de S. Rosenberg ; 2 h 45, Frissons, film de D. Cronenberg ; 4 h 15, la Femme et le Pantin, film de J. Duvivier ; 5 h 50, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « la Barque », de Gérard Gelas, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches avec... Jacques de Langlade.
22 h 30 Ricercare : Schütz-Bach, la musique de la Réforme et son interprétation, avec l'Atelier vocal de Nancy.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Soirée lyrique (concert donné le 3 août 1954 au Festival de Salzbourg) : *Don Giovanni*, de Mozart, par l'orchestre de l'Opéra de Vienne, et l'Orchestre philharmonique de Veinne, dir. W. Furtwängler.
0 h 5 Les prédécesseurs de Furtwängler : œuvres de Liszt, Beethoven, Wagner, Gluck, Strauss.

Dimanche 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : le Guignolo.
Film français de G. Lautner (1979), avec J.-P. Belmondo, M. Galabru, G. Géret, M. d'Angelo, H. Guybet.
Un escroc malchanceux se trouve mêlé malgré lui, à Venise, à une histoire d'espionnage.

22 h 20 Sports dimanche soir.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Gala du MIDEM.
En eurovision depuis Cannes, le gala d'ouverture du XXe MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) au Palais des festivals. Avec Matt Bianco, Opus, Mai Tai, Jennifer Rush, Jeanne Mas, Fine Young Cannibals, John Parr.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : la Folle de Maigret.
D'après G. Simenon, réal. C. Boissol, avec J. Richard...
Le commissaire Maigret se sent responsable d'une mort pour ne pas avoir écouté avec attention une vieille dame...

22 h 5 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Paul Lombard pour parler, à sa manière, de l'actualité culturelle.

22 h 45 Musiques au cœur.
Richard Strauss, Richard Wagner. – Retransmission d'une partie du concert donné par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France au Théâtre musical de Paris en juin dernier.

23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : l'Archipel Aquitaine.
De J.-C. Bringuier. Les Gascons.
Troisième émission : ce dernier volet reprend le rythme apaisé de l'ouverture. Un homme des bois nous parle de la forêt landaise, c'est le printemps. Le philosophe Michel Serres évoque le caractère gascon. Une propriétaire de restaurant célèbre la cuisine régionale. C'est fabuleux !

21 h 30 Aspects du court métrage français.
L'Amour existe, *de Maurice Pialat* ; Comédia lunettes show, *de Jean-Claude Boussard.*

21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : la Bandera.
Film français de Julien Duvivier (1935), avec J. Gabin, Annabella, P. Renoir, R. Le Vigan, Aimos. (N.)
Un homme qui a commis un meurtre à Paris s'enfuit, s'engage dans la Légion étrangère espagnole. Un mouchard cherche à lui faire avouer son forfait. Adaptation d'un roman de Pierre Mac Orlan.

0 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

6 h 50, Document : Bêtes d'amour ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 15, Lake, la main froide, film de S. Rosenberg ; 10 h 20, la Femme de mon pote, film de B. Blier ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h, Deux secondes pour le livre ; 13 h 5, Superstars ; 14 h, Téléfilm : Swengali ; 15 h 30, *Les Branchés débranchés* ; 16 h 30, Rugby : All Blacks-Barbarians 1973 ; 18 h 10, Fais gaffe à la gaffe, film de P. Boujenah ; 19 h 40, Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h 30, Train d'enfer, film de R. Hanin ; 22 h 5, Série : Winchester à louer ; 22 h 55, Football américain : Superbowl (en direct des Etats Unis).

FRANCE CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Au bois du roi, des cochons y'en a guère », série consacrée à la chasse aux sangliers dans les Ardennes françaises.
22 h 30 Week-end Schütz-Bach : Chœurs de la Psalette de Lorraine.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy à Cannes) : *Symphonie en ut*, de Bizet ; *Concerto symphonique pour piano et orchestre*, de Furtwängler, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. P.-M. Durand, sol. H. Francecsh, piano.
23 h 5 Concert (donné le 3 août 1953 au Festival de Salzbourg) : *Neuvième symphonie en ut majeur « la Grande »*, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.
0 h Ex libris : œuvres de Brahms, Weber, Beethoven.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 25 janvier).

LES SOIRÉES DU LUNDI

TF1 20 h 40, Cinéma : *le Toubib*, de P. Granier-Deferre ; 22 h 5, Débat ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, C'est à lire ; 23 h 45, RFE.

A2 20 h 35, Série : *Ellis Island* ; 22 h 20, Série : *Pays d'octobre, choses vues dans le Mississipi* ; 23 h 25, Journal ; 23 h 50, Bonsoir les clips.

FR3 20 h 35, Cinéma : *Stavisky*, d'A. Resnais ; 22 h 35, Journal ; 23 h, Tous en scène ; 23 h 55, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 25 JANVIER

– *M. Chedli Klibi*, secrétaire général de la Ligue arabe, est l'invité du « Club de la presse du tiers-monde », sur Radio-France internationale, à 17 heures.

DIMANCHE 26 JANVIER

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du bugdet, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Roland Dumas*, ministre des relations extérieures, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 27 JANVIER

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

● *Médiactuel cesse ses activités.* – Médiactuel, association créée en 1984 et soutenue par les pouvoirs publics (Carrefour international de la communication, ministère des relations extérieures, Mission « TV câble », secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication) cesse ses activités : le désengagement de certains des bailleurs de fonds, en particulier le CIC, ne permet pas de poursuivre l'expérience. Médiactuel voulait être une agence d'information sur l'audiovisuel et les nouveaux médias, branchée surtout sur l'étranger, et avait mis en route en 1985 une lettre internationale et une banque de données (*le Monde* du 26 décembre 1985). Son budget annuel était de l'ordre de 2 millions de francs.

● *Nouveau conseil d'administration à la Fédération française des sociétés de journalistes.* – La Fédération française des sociétés de journalistes a élu son conseil d'administration pour les années 1986-1987. Président : Denis Perier, Daville ; vice-présidents : Jean-François Bège (*Sud-Ouest*) et Thierry Gandillot ; trésorier : René Vérard (*le Courrier picard*) ; secrétaire général : Alain Bernard (*Sud-Ouest*) ; président d'honneur, membre de droit du conseil : Jean Schwœbel (*le Monde*) ; membres du conseil : Fernand Fruhinsholz (*l'Alsace*), André Halter (*l'Est républicain*), Manuel Lucbert (*le Monde*), Jean-François Renault (*l'Equipe*).

A VOIR

Belleville Babel

Jamais « Mosaïque » n'a mieux mérité son nom. Pour sa nouvelle formule du magazine « Vivre ensemble », cette émission dominicale consacrée aux étrangers vivant en France a choisi de porter son regard sur le patchwork des peuples qui ont colonisé Belleville. Ce « village » de la capitale a toujours accueilli les « étrangers » – la plupart victimes de toutes les guerres.

Le film commence par retracer l'histoire de Belleville, connue pour ses combats d'animaux (la place du Colonel-Fabien s'appelait la place du Combat), pour la boxe (qui attirait les pauvres : « *Il faut avoir faim pour cogner* »), pour les théâtres et les chanteurs de rue (Edith Piaf y est née, sur le pavé) et pour ses bals musette (nommés d'après les instruments de musique apportés par les Auvergnats : des soufflets en peau de chèvre, ancêtre de l'accordéon).

On se rend compte peu à peu, cependant, que les plus anciens habitants de Belleville, ceux qui se plaignent de la suppression des anciens quartiers – « *Ça a changé à cent pour cent !* », – ne sont pas plus Français que les nouveaux venus. Ils sont juifs, arrivés en 1905 ou sous le nazisme, Arméniens, installés en 1914, Tsiganes. Ils travaillaient le cuivre ou étaient maîtres bottiers. Ils tenaient des *delikatessen* ashkénazes ou des théâtres où l'on jouait des pièces en yiddish, et les chanteurs s'appelaient Hélène Engel ou Mouloudji.

La nouvelle génération d'immigrés est plus exotique encore. D'abord les Kabyles, qui ont fondé, sous l'impulsion du chanteur Idir, une Association pour la culture berbère, avec cours de danse et ateliers de poterie, pour aider les enfants à retrouver leurs racines. Puis les Arabes, venus surtout dans les années 60, suivis des Asiatiques, qui ont ouvert commerces et restaurants. Mais les plus étonnants, derniers arrivés en 1976, sont les Kazakhs. Loin de leur patrie, aujourd'hui soviétique, ils ont recréé un milieu culturel, avec leurs rites, leurs danses, leurs chants et leur travail (le cuivre, comme les Arméniens), en plein centre de Belleville...

La nouveauté de « Mosaïque » consiste à consacrer la deuxième partie de l'émission à un magazine à thème, dans l'espoir qu'il sera rediffusé à une heure de plus grande écoute. Pour cela, on s'adresse autant aux Français qu'aux immigrés, en soulignant l'aspect interculturel des communautés étrangères. Ici, l'expérience de Dery Berkani est réussie, même si le style reste encore trop impersonnel. A suivre.

ALAIN WOODROW.

★ « Mosaïque : Belleville des quatre coins du monde », dimanche 26 janvier, 10 heures, FR 3.

L'AFFAIRE DU « PROGRÈS » DE LYON

La cour d'appel complète la mission du mandataire de justice

Premier coup de semonce pour M. Robert Hersant. Par un arrêt rendu le 24 janvier, la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, a en effet infirmé l'ordonnance prononcée le 14 janvier par le tribunal de commerce de Paris. Celui-ci, en nommant M. Paul Paclot mandataire de justice au *Progrès* de Lyon, avait refusé de faire figurer à sa mission l'investigation des pièces et des actes de cession conclue entre MM. Jean-Charles Lignel et Robert Hersant, documents qui avaient permis à ce dernier de prendre le contrôle du groupe de presse lyonnais (*le Monde* du 15 janvier).

La cour d'appel de Paris, après son audience du 21 janvier et trois jours d'études et de réflexions, a décidé, à la requête du parquet, de compléter la mission de M. Paclot. Elle enjoint en effet aux sociétés Delaroche, Progrès SA et Socpresse, ainsi qu'à M. Robert Hersant, de communiquer au mandataire de justice, dans les trois jours qui viennent, « *l'ensemble des actes intervenus entre eux, y compris les bordereaux de transfert d'actions, les comptes de valeur nominative, les extraits de registres, les procès-verbaux d'assemblées générales et des conseils d'administration* ».

En outre, la cour donne la possibilité à M. Paul Paclot de demander « *de sa propre initiative, ou sur la demande de l'une ou l'autre des parties en cause* », les documents lui permettant « *la manifestation de la vérité ou l'information exacte des juges du fond* ». Le 27 janvier, le tribunal de commerce de Paris doit en effet se réunir afin d'examiner « *au fond* » la transaction intervenue entre MM. Lignel et Hersant. Mais son jugement définitif ne devrait intervenir que plus tard. La cour d'appel a d'ailleurs précisé dans son arrêt que M. Paclot rendra compte au président du tribunal de commerce de Paris « *de ses opérations et des résultats des communications reçues le 1er et le 15 de chaque mois* ». Il reste donc au parquet, dans ses requêtes, et à M. Paclot, dans l'exercice de ses fonctions de mandataire de justice, de faire en sorte que le jugement au fond puisse être rendu rapidement.

La cour d'appel de Paris a ensuite déclaré dans son arrêt que les plaintes du Syndicat national des journalistes (SNJ), de l'Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT) et de la Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture (FTILAC-CFDT), jointes à celle du parquet par la voix de leurs avocats, Mes Jean Martin et Jean-Louis Weill était « *recevable et justifiée* », contrairement à ce qu'avait statué le tribunal de commerce de Paris dans son ordonnance de référé (*le Monde* du 15 janvier).

A l'issue de cet arrêt de la cour d'appel de Paris, Me Bernard Lyonnet, conseil des sociétés Delaroche et Progrès SA, s'est refusé à tout commentaire en indiquant simplement « *qu'il allait informer ses clients* ».

Autre épisode juridique à venir dans cette « affaire du *Progrès* de Lyon » : l'éventuelle inculpation de M. Robert Hersant pour infraction à la loi du 23 octobre 1984 sur la presse, par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris. Celui-ci a en effet sollicité « *de façon expresse* » l'avis du procureur de la République, afin de savoir si M. Hersant bénéficie ou non de son immunité de parlementaire européen dans le cas du flagrant délit constitué par la prise de contrôle, contraire à la loi, du *Progrès* de Lyon (*le Monde* du 24 janvier).

YVES-MARIE LABÉ.

LE « TIMES » ET LE « SUN » EN GRÈVE

Londres. – Deux des principaux titres du groupe de presse de M. Rupert Murdoch, le *Times* et le *Sun*, n'ont pas paru ce samedi 25 janvier en raison d'une grève observée par six mille ouvriers des imprimeries et employés, à l'appel de deux syndicats du Livre.

Le conflit a pour origine la décision de M. Murdoch de transférer la production de ses journaux de Fleet Street, le quartier de la presse dans le centre de Londres, vers une nouvelle imprimerie construite *à la périphérie* est de la capitale. Le projet de M. Murdoch est de moderniser la fabrication de ses titres (*Times, Sunday Times, Sun, News of the World*), et d'échapper aux deux syndicats NGA et SOGAT qui ne sont pas représentés dans la nouvelle imprimerie.

Un dirigeant de la SOGAT a annoncé vendredi que le mouvement qui vient de s'engager allait être « *l'un des plus durs de l'histoire syndicale britannique* ». Chaque ouvrier du Livre de Fleet Street a versé sa contribution à un fonds de soutien de la grève à raison de une livre sur chaque tranche de 50 livres de son salaire. – (*AFP*.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 JANVIER

« Le palais du Luxembourg, siège du Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet)

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« Visite du lycée Henri IV, ses bâtiments des XIIIe et XVIIe siècles », inscriptions 42-60-71-62 ; après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis », 14 h 50, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (l'Art pour tous).

« L'Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, et « Le Père-Lachaise méconnu », 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« La peinture espagnole du Greco à Goya », 10 h 30, Louvre (porte Jaujard), et « Les hôtels du Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Ascension dans le clocher de l'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (lampes de poche) (M. Banassat).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La peinture moderne de Monet à Picasso », 10 h 30, entrée musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« L'Assemblée nationale dans le Palais Bourbon », 14 heures, métro Chambre-des-Députés (carte d'identité).

« L'Opéra », 11 heures, devant entrée (M. Ragueneau), ou 11 heures devant groupe de la Danse (Lutèce visites).

« Les salons de réception du petit Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (M. Ragueneau).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, côté église.

« Le quartier Mouffetard », 10 h 30, métro Monge. « L'Académie », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

LUNDI 27 JANVIER

« Un hôtel de l'île Saint-Louis : Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Haut Lieux et découvertes).

« Le Musée des monuments français », 14 h 30, devant entrée place du Trocadéro (Paris Passion).

« Watteau et la peinture de la Régence », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le Sénat, de la salle des séances à la salle du Livre d'or », 15 heures, 20, rue de Tournon (M. Ragueneau).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, tél. la veille : 42-57-06-77.

« La Mosquée, histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Exposition deux cents nouvelles acquisitions », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Des époux Balzac aux époux Lambouskas, curieux couples du Père Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement », 14 h 30, sortie *métro* Louvre (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé), ou « le Marais nord », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 26 JANVIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « Florence 1985 » ; 16 h 30, « les arts divinatoires et la sorcellerie » ; 18 h 30, « La Grèce 1985 » (M. Bumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures, « La France entre Dieu et le diable » (J. Phaure), « Saint-Denys, apôtre des Parisiens » (Natys).

LUNDI 27 JANVIER

26, rue Bergère, 19 h 30, « *Etudes* comparées franco-américaines sur les expériences des vies antérieures » (docteur Chet Snow, thérapeute américain).

Académie des sciences morales et politiques, 14 h 45, « Continuité de la pensée économique et problèmes du monde moderne » (M. André Giraud).

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

« Les Pyrénées sont là »

Tel est le titre du numéro spécial que le journal *Sud-Ouest* vient de publier. Sur soixante pages grand format, très soigneusement illustrées, une présentation des Pyrénées sous toutes leurs « couleurs » : physiques, historiques, humaines, littéraires, touristiques... Le numéro est introduit par Pierre Veilletet, qui est accompagné de quelques grands signataires pyrénéens : Roger Grenier, par exemple, ou Arthur Conte ou Jacques Chancel. 30 F le numéro (plus 3 F de frais d'envoi). *Sud-Ouest Dimanche*, 8, rue de Cheverus, 33000 Bordeaux.

AUVERGNE

L'alambic culturel de Montluçon

Un athanor est un alambic à combustion lente utilisé par les alchimistes. C'est aussi le nom donné par la municipalité de Montluçon au centre régional de développement culturel et économique ouvert au public depuis l'année dernière. Conçu par l'architecte Jean-Paul Foulet, cet ensemble développe des lignes d'un lyrisme moderne dans le style de Bercy. Deux salles, de 3 800 et 700 mètres carrés, sont équipées pour toutes sortes d'activités et sont « modelables et polyvalentes ».

« *C'est un lieu social d'échanges* » souligne son directeur, Jean-Claude Loubière : l'animation économique est illustrée par l'organisation de congrès et de salons, l'animation sociale par l'accueil de réunions de personnes âgées. Mais c'est surtout dans le secteur strictement culturel que le centre Athanor a fait parler de lui avec une programmation particulièrement riche tant sur le plan des variétés que de la musique classique, du jazz ou du théâtre.

En une année, 150 000 personnes l'ont fréquenté et son rayonnement s'étend largement autour de la ville.

AURILLAC. – Depuis le 10 janvier, la station FR 3-Auvergne est en mesure de mieux suivre l'actualité du Cantal, grâce à la mise en place d'un bureau décentralisé installé à Aurillac. Jusqu'alors, tout compte rendu d'un événement qui se déroulait dans ce département était diffusé avec une journée de retard en raison de l'éloignement de Clermont-Ferrand et de Chamalières où se trouvent les studios de la station.

Désormais, grâce à la présence permanente d'un reporter équipé d'un matériel Betacam et à l'installation d'une borne audiovisuelle (nom qui désigne un système de faisceaux de transmission), une diffusion immédiate d'images est possible.

Le financement de cette opération a rassemblé de nombreux partenaires en dehors de FR 3 : TDF, la Datar mais aussi le conseil régional d'Auvergne, le conseil général du Cantal et la mairie d'Aurillac dirigée par René Souchon, ministre délégué à l'agriculture et à la forêt. 1 800 000 francs ont été dépensés pour l'ensemble de l'infrastructure.

CORSE

Chère essence

Record très particulier battu par la Corse depuis le début de l'année : le prix du carburant y est le plus élevé de France après y avoir été le plus bas il y seulement un an.

La raison : la libération des prix. Malgré une détaxe de 28 centimes par litre sur le super consentie par les pouvoirs publics, le prix du litre est de 5,20 F à Bastia et Ajaccio contre 5 F à Marseille en moyenne.

L'augmentation de la marge bénéficiaire des pompistes (elle est passée de 22 à 28 centimes en moyenne) n'explique pas tout. C'est la non-concurrence entre les six grandes compagnies pétrolières qui desservent la Corse qui entraîne pour l'essentiel la différence de près de 60 centimes par litre entre l'île et le continent.

La direction départementale de la concurrence et de la consommation de Haute-Corse a été chargée d'enquêter sur ce qui ressemble fort à un phénomène d'entente illicite.

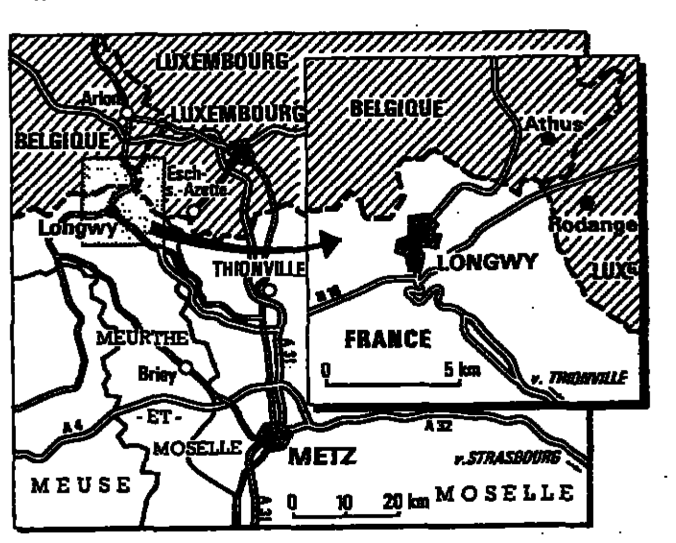
LA COOPÉRATION FRANCO-BELGO-LUXEMBOURGEOISE

Un seul projet aux trois frontières

Quarante-deux mille cinq cents sidérurgistes en 1974, dix-sept mille aujourd'hui, soit une perte de près de six emplois sur dix. Ce triste record appartient au bassin de Longwy, Rodange, Athus, situé à cheval sur les frontières française, luxembourgeoise et belge. Il traduit l'immensité de la tâche de la mission interministérielle qu'installera officiellement, le 28 janvier à Longwy, Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

Présidée par Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine, cet organisme aura pour mission d'animer la zone française du pôle européen de développement des trois frontières.

En juillet 1985, la France, la Belgique et le grand-duché de Luxembourg ont ratifié un protocole d'accord prévoyant la mise en commun de leurs efforts pour « *redonner à cette région un avenir économique en rapport avec son potentiel humain* » (trois cent mille habitants concentrés dans une aire géographique s'étendant sur un rayon de 20 kilomètres). Il ne s'agit plus seulement de rendre socialement acceptable un déclin économique et démographique. L'étude des difficultés rencontrées dans cet espace international, longtemps dominé par l'activité sidérurgique, montre à la fois l'identité de la crise et l'insuffisance des politiques de conversion menées isolément. C'est la raison pour laquelle les trois Etats sollicitent l'aide de la Communauté européenne pour conduire une action de coopération « trans-frontalière ». L'objectif est de redonner vie à une zone où les friches industrielles couvrent 400 hectares (dont 150 en France), en créant huit mille emplois d'ici à 1990 (cinq mille cinq cents en France).



Aides à 40 %

Le pari est ambitieux. « *Ce grand projet doit servir de modèle pour la progression de l'Europe* », affirme Gaston Defferre. On prévoit de créer un parc d'activités avec l'attribution d'aides pouvant atteindre 40 % de l'investissement, soit beaucoup plus qu'actuellement.

Les trois partenaires souhaitent en outre mettre en place une procédure d'entreposage sous douane se rapprochant d'un magasin franc. Elle est destinée, selon Francis Guillier, directeur de la mission interministérielle française, à entraîner la création d'entreprises d'import-export.

Afin de faciliter l'implantation d'entreprises nouvelles dans les meilleures conditions, un faisceau de services sera créé dans le parc d'activités. Il devra assurer les fonctions d'accueil, de conseil et d'enregistrement pour les formalités. Il est également prévu de le doter d'un restaurant interentreprises, d'agences en douane, de bureaux de passage avec secrétariat pour les industriels, d'agences postales et de banques des trois pays.

La France, la Belgique et le Luxembourg prévoient également de mener à bien le désenclavement routier, autoroutier et ferroviaire de la zone des trois frontières pour attirer les investisseurs.

Un diplôme européen ?

La coordination des initiatives pourrait aboutir à la constitution d'un collège universitaire technologique européen. Formation des hommes et conversion des industries seraient ses missions. « *L'objectif est d'assurer une formation sur mesure* », plaide Jacques Chérèque qui voit poindre, au loin, le premier diplôme européen. En fait, il devrait répondre à des besoins très spécifiques.

Le bassin de Longwy se caractérise notamment par une proportion, sensiblement plus élevée que dans le reste de la Lorraine, d'ouvriers, qualifiés ou non, de contremaîtres et d'agents de maîtrise. En revanche, il est proportionnellement moins pourvu en cadres. Les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur ne représentent que 5 % de sa population contre 8,33 % pour l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle.

L'ensemble de ces projets va être déposé auprès de la Commission européenne à Bruxelles avant le 31 janvier par chacun des trois pays concernés.

JEAN-LOUIS THIS.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER. – Selon la *Lettre M* éditée à Montpellier, Eugène Guyon, architecte à Narbonne, va lancer une chaîne nationale d'hôtels 1 étoile à l'enseigne « Hexagone ». Deux implantations sont programmées, l'une à Colmar (44 chambres), l'autre à Mont-de-Marsan (22 chambres). D'autres sont prévues à Montauban, Maintenon (Eure-et-Loir), Chartres, Caen, Sochaux et dans la région parisienne.

Les unités de la chaîne « Hexagone » proposent des chambres à des prix inférieurs à 140 francs, le service des petits déjeuners et une restauration rapide.

MIDI-PYRÉNÉES

Vive le soja !

Jean-Louis Barthes, un jeune exploitant de Labastide-de-Lévis, se souvient qu'en 1971 il avait fait sourire ses voisins en plantant le premier champ de soja. Mais il ne faisait alors que suivre les conseils d'un autre agriculteur tarnais, Jean-Claude Sabin, devenu président de l'ONIDOL (Organisation interprofessionnelle des producteurs d'oléagineux), et persuadé que le soja serait le « pétrole » des élevages.

Ce spécialiste ne s'est pas trompé. Le Tarn est le deuxième département producteur de soja du Midi-Pyrénées, avec 6 000 hectares plantés cette année.

TOULOUSE. – Jacques Fréjoux, maire de Saint-Gaudens, au sud de la Haute-Garonne, et Mme Pilar Busquets, député du Val-d'Aran au Parlement catalan, ont signé un protocole d'accord sur le projet d'aménagement de la liaison transpyrénéenne par le Val-d'Aran (Haute-Garonne).

En présence de Dominique Baudis, maire de Toulouse, défenseur de cette liaison franco-espagnole qui ne nécessiterait pas le percement d'un tunnel mais supposerait seulement l'élargissement et l'aménagement de routes nationales, les deux élus ont insisté sur l'importance de cette réalisation à l'heure de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

PICARDIE

Grogne autour d'Astérix

Astérix, le sympathique Gaulois qui devrait devenir, en 1988, le thème d'un parc d'attractions de 200 hectares à Plailly, près de Senlis, dans l'Oise, rencontre une forte opposition d'intérêts locaux.

Le parc, étudié par des consultants américains, coûtera 700 millions de francs et devrait, selon ses promoteurs, être ouvert deux ou trois ans avant le Disneyland de Marne-la-Vallée et précéder de quelques mois Mirapolis, prévu dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Parmi les promoteurs de ce projet, se trouvent notamment le groupe Accor, la banque Barclays, la Compagnie générale des eaux, la société Dumez, la MACIF, l'UAP et les éditions Albert-René.

Les financements sont prêts, les plans aussi. Mais, face à Michel Mangot, maire de Plailly, défenseur du projet, s'opposent les maires des communes voisines, près de quatre cents écologistes, agriculteurs et riverains réunis au sein de l'ADCA (Association de défense contre Astérixland).

Les membres de l'ADCA craignent les nuisances engendrées par l'afflux de véhicules sur des petites routes qui ne pourraient absorber un important trafic, l'arrivée d'une « certaine délinquance », et redoutent que les deux cent cinquante emplois permanents prévus, augmentés d'environ huit cents emplois saisonniers, ne résolvent pas les difficultés locales, puisqu'il s'agira principalement de techniciens très spécialisés.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Tartarin dans ses murs

Les vacanciers ne demanderont plus en vain à voir la maison natale du célèbre Tartarin de Tarascon. La municipalité de Tarascon (Bouches-du-Rhône) a en effet donné un domicile à l'anti-héros d'Alphonse Daudet en l'installant dans une demeure bourgeoise de la commune où il est censé « *avoir vécu la plus grande partie de sa vie* ».

Tartarin est donc désormais « chez lui », posant sous la forme de *mannequins en grande tenue* de chasseur de fauves dans son bureau ou interprétant le grand air de *Robert le Diable* dans son salon, à côté de ses amis pharmaciens, les Bézuquet... On peut le voir également alité en chemise de nuit et bonnet de coton, recevant sa servante Jeannette qui lui présente le plateau du petit déjeuner.

Aux pièces d'habitation encombrées de meubles et de souvenirs « authentiques » s'ajoute une billeterie-boutique-librairie où ont été rassemblés de nombreux documents (livres, affiches, cartes postales, images d'Epinal, photos de décors et de costumes de films) relatifs « *à l'origine et aux sources du mythe* ».

La « maison de Tartarin » est enfin entourée du fameux jardin décrit par Daudet où ne poussent « *que des plantes exotiques* » et où l'on peut découvrir le « baobab », arbre géant *(Arbos gigantea)* tenant à l'aise dans un pot de réséda.

En réinventant Tartarin, les Tarasconnais se sont malicieusement vengés de Daudet qui avait créé un personnage de Méridional certes poétique et généreux mais qui les ridiculisait par ses aventures héroïcomiques. Daudet qui lui-même n'a jamais vécu dans la petite ville des bords du Rhône...

Rectificatif. – Dans notre édition *datée 19-20 janvier 1986, page 16*, sous la rubrique « le Monde régions », une erreur d'interprétation s'est glissée dans le texte intitulé « Un plan pour l'aide sociale et la santé », où nous disions : « ... Le Centre régional d'innovations sociales qui remplace le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) ». En réalité, le CRIS et le CREAI sont deux organismes distincts dans leurs missions. Aucun ne se substitue à l'autre, d'autant que le président du CREAI représente cet organisme au conseil d'administration du CRIS.

RHONE-ALPES

Les « ambulants » réglementés

La ville d'Annecy vient d'obtenir gain de cause auprès du Conseil d'Etat sur un arrêté municipal réglementant la prolifération des marchands ambulants.

Comme de nombreuses villes touristiques, Annecy, durant la période estivale, voyait ses pelouses et bords de lac envahis par des marchands ambulants de toutes sortes. Le 28 juin 1983, un arrêté municipal interdisait sur les rives du lac et les espaces verts le commerce ambulant à l'exception de quinze emplacements fixes et déterminés par la mairie. Quelque temps plus tard, la société CEDAM, fabricant de gaufres et hot-dogs, déposait contre cet arrêté un recours pour excès de pouvoirs.

Le 9 janvier 1985, le tribunal administratif de Grenoble annulait l'arrêté municipal. La ville d'Annecy déposait, courant mars, un recours en appel devant le Conseil d'Etat. Celui-ci a annulé la décision du tribunal administratif de Grenoble du 9 janvier 1985. Il a fait revivre intégralement les arrêtés municipaux de 1983 limitant et réglementant la vente ambulante.

Patte blanche sur les « routes de neige »

Afin de limiter lors des départs ou des retours des vacances de février l'habituel chaos routier sur la RN 90, unique voie d'accès aux stations de la vallée de la Tarentaise, le délégué interministériel à la sécurité routière, Michel Denizet, a annoncé à Chambéry la création de « portes d'entrée » où les automobilistes devront montrer « patte blanche ».

En effet, dès que le réseau routier de la Tarentaise aura atteint sa capacité maximale, soit 1 200 véhicules/heure, les voitures des skieurs seront alors « stockées » sur plusieurs lieux de garage aménagés, notamment sur l'autoroute A 41 à la sortie de Chambéry, près d'Ugine et d'Albertville.

Les pouvoirs publics espèrent ainsi limiter les longues files d'attente, voire le blocage total, à l'intérieur même de la célèbre vallée où les riques de chutes de pierres et d'avalanche ne sont pas à écarter.

Les automobilistes en attente seront progressivement libérés dès le retour à une plus grande fluidité du trafic dans la vallée de la Tarentaise. Ces dispositions nouvelles ne devraient pas cependant régler le problème lancinant des attentes pour accéder ou quitter les stations de ski au cours des week-end « *rouges* » *du mois de février*, notamment les samedis 15 et 22.

Ce supplément a été réalisé par nos correspondants : Dominique Antoni, Sabine Bernède, Claude Francillon, Guy Porte, Llibert Tarrago.

CASINO, HOTEL, CENTRE DE CONGRÈS

Annecy va retrouver l'Impérial

Le plus prestigieux palace des Alpes, l'Impérial, construit au début du siècle sur les bords du lac d'Annecy et qui fut fermé en 1962, va revivre.

Le bâtiment, d'une superficie de 14 000 mètres carrés, racheté il y a vingt ans par la ville et que les outrages du temps puis un incendie récent ont endommagé, reste une solide carcasse dans laquelle vont être réalisés un hôtel quatre étoiles, un centre de congrès et un casino.

Ce projet que la ville d'Annecy voulait concrétiser depuis plus de huit ans se heurta à l'appétit des promoteurs immobiliers intéressés essentiellement par le rachat des 8 hectares qui entourent l'ancien palace longeant le lac et que dominent des arbres centenaires.

Les maires successifs d'Annecy, André Fumex et Bernard Bosson, n'ont pas voulu céder un pouce de cet espace vert devenu l'un des lieux de promenade privilégiés des Anneciens. Ce sont finalement trois financiers allemands, déjà associés dans des projets identiques à proximité de Francfort et du grand-duché du Luxembourg, où cohabitent hôtel, casino et centre de congrès, qui ont accepté les conditions posées par la Ville, à savoir le maintien du caractère public du parc et la conservation de l'aspect extérieur de l'ancien palace.

Fermé depuis 1980, après la découverte d'un important trafic de plaques dans lequel la quasi-totalité du personnel des jeux était impliqué, le casino d'Annecy rouvrira probablement à la fin de l'année 1987. Le choix des nouveaux exploitants se portera sur les jeux dits « nobles », ce qui écartera des tables la clientèle plus populaire qui alimenta en son temps les caisses de l'ancien casino d'Annecy.

C'est aussi un hôtel de cent chambres haut de gamme, puisque surmonté de quatre étoiles, qui s'installera dans l'ancien palace, support indispensable pour recevoir notamment la clientèle fortunée qu'entend drainer le nouveau casino.

Culture et commerce

Enfin, Annecy, qui ne disposait pas d'un véritable « outil technique » pour accueillir des congrès et des séminaires importants, va construire dans le même bâtiment un centre des congrès de 600 places. L'ensemble ainsi constitué, qui se développera sur les 14 000 mètres carrés de l'Impérial, devrait donner à la ville les moyens de « réanimer » un bâtiment de béton si longtemps délaissé qui navigua au gré des propositions des promoteurs, des exploitants de casino et des groupes intéressés par la gestion d'un centre des congrès.

Après avoir réalisé en 1981 un heureux « mariage » entre la culture et le commerce au sein du centre d'animation culturelle de Bonlieu installé au cœur de la ville, Annecy se lance à nouveau dans une opération conjointe, mais cette fois pour relancer le « paquebot » de l'Impérial amarré depuis 1914 sur les bords du lac.

CLAUDE FRANCILLON.



Économie

REPÈRES

Inflation : le ralentissement se confirme dans la CEE

Le ralentissement constant de l'inflation se confirme dans la CEE. Avec une augmentation de 0,3 % des prix à la consommation en décembre dernier, les Dix ont fini l'année 1985 sur une poussée inflationniste limitée à 5,2 % contre 5,5 % en 1984, 7,2 % en 1983, 8,5 % en 1982 et... 11,7 % en 1981. Les meilleurs élèves en ce domaine restent les Pays-Bas (+ 1,7 %) et la RFA (+ 1,8 %), les plus en retard étant toujours l'Italie (+ 9 %) et la Grèce (+ 25 %). La France, cette année, se situe en dessous de la moyenne de la CEE avec 4,7 %.

Boissons : Pepsi achète Seven Up à *Philip Morris*

Pepsi Co. Inc., deuxième fabricant américain de boissons non alcoolisées, va acheter Seven Up Co. à Philip Morris pour 380 millions de dollars (2,85 milliards de francs environ). Pepsi Co. fait ainsi passer sa part du marché américain des boissons non alcoolisées de 29 à 35 %. Coca-Cola reste cependant au premier rang avec près de 40 % des ventes totales du secteur.

Etain : la suspension du marché est prolongée d'une semaine

Le Conseil international de l'étain (CIE) a ajourné ses travaux le jeudi 23 janvier après avoir été autorisé par le London Metal Exchange à suspendre ses transactions pour une semaine supplémentaire dans l'espoir que les négociations, débloquées par les propositions communes de la CEE, aboutissent à un accord permettant de résoudre une crise qui dure désormais depuis trois mois. L'harmonisation de la position européenne résulte d'une initiative conjointe des Pays-Bas, de la France et de la RFA. Le montant de la contribution de chaque participant à un plan de sauvetage n'est cependant pas précisé. Les Européens pour le moment se contentent d'indiquer qu'ils estiment trop élevée la contribution de 200 millions de livres — dont 70 millions pris en charge par les créanciers — des membres du CIE pour financer le capital d'une nouvelle société, la Newco. Cette société prendrait en charge les obligations du Conseil et son stock d'étain pour le revendre progressivement sur le marché sur une période de trois ans.

Sidérurgie : premiers signes de redressement en 1985

Les efforts commencent à payer : malgré une production moyenne d'acier en 1985 de 18,8 millions de tonnes, en chute de 1 % par rapport à 1984 (contre une hausse de 2,9 % en RFA, de 2,4 % en Grande-Bretagne et une stagnation au niveau de la CEE), la France a tiré profit de bons contrats à l'exportation. L'excédent du secteur a atteint 10 milliards de francs, en hausse de 25 %. Les investissements ont permis de couler 81 % de la production en continu et la France est désormais en tête des pays européens dans l'utilisation de cette technique moderne. Par ailleurs, comme prévu (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1985) les pertes de Sacilor et d'Usinor ont été réduites de plus de la moitié avec 7 milliards de francs en 1985 contre 15,9 milliards en 1984.

Selon le CNPF

200 000 JEUNES BÉNÉFICIERONT DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

Le bilan de la formation en alternance est « *positif* », puisque 174 415 jeunes en ont bénéficié fin décembre, a déclaré, le jeudi 23 janvier à la presse, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, à l'issue d'une réunion avec les responsables régionaux de la formation. Le *CNPF prévoit que 200 000* jeunes seront concernés à la fin du mois de janvier, et qu'il tiendra ses engagements (300 000 jeunes pour le 31 mars).

Le bilan qualitatif fait, d'autre part, apparaître, selon le patronat, que la moitié des jeunes ayant fait un stage peu qualifié (stage d'initiation à la vie professionnelle) ont été engagés par les entreprises. Ils étaient 1 769 en mars 1985, 96 000 au 31 décembre.

Seconde constatation : les contrats d'adaptation, qui impliquent une plus grande qualification des jeunes, ont progressé de façon importante, passant de 488 en mars 1985 à 73 276 au 31 décembre.

Enfin, M. Chotard a affirmé que la simplification administrative engagée par le ministère du travail n'était pas encore mise en œuvre.

M. Delebarre présente son bilan

« *L'artisan du second étage* »

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a présenté le *vendredi 24 janvier* à la presse un bilan de la politique sociale du gouvernement depuis mai 1981. Lui, il n'est arrivé rue de Grenelle qu'en juillet 1984, à l'heure de la rigueur et non des grandes réformes sociales. Le « *socle du changement* » avait déjà été fixé en 1981 et 1982. « *J'ai été l'artisan du second étage, j'espère être celui de la toiture* », a dit M. Delebarre en citant dans son énumération de mesures et de chiffres qui aurait pu être très fastidieuse si elle n'avait été agrémentée de quelques formules heureuses les mesures prises aussi bien par M. Mauroy que par M. Fabius, M. Auroux et les ministres communistes...

M. Delebarre a mis en avant « son » bilan pour mieux fustiger la plate-forme du RPR et de l'UDF - « *un programme contre l'emploi* », - sans tomber dans une autosatisfaction béate mais en s'accordant nombre de satisfecit. Le chômage ? C'est le point noir. « *De mai 1981 à décembre 1985*, a affirmé M. Delebarre, *le nombre des chômeurs en France est passé de 1 731 000 à 2 322 000, soit une augmentation de 34 %* », moins qu'en RFA (+ 88 %) et autant qu'en Grande-Bretagne. *Mais l'année 1985* « *s'est caractérisée par un ralentissement très sensible de la dégradation de l'emploi* » - par rapport à 1983 et 1984, - et « *la politique de l'emploi menée dans notre pays a ainsi permis de renverser la tendance qui, avant 1981, conduisait à un développement du chômage plus élevé en France que dans l'ensemble de la CEE* ».

Le ministre du travail s'est déclaré « *surpris* » de n'avoir « *rien trouvé* » dans la plate-forme de l'opposition sur la prévention du chômage et l'insertion des demandeurs d'emploi comme si la solution de ce problème était renvoyée à « *une augmentation aussi soudaine que miraculeuse de la croissance* », ce qui n'est qu'une « *illusion* ». Il a jugé « *profondément arriérée* » l'attitude de l'opposition sur la durée du travail, et il a rappelé ironiquement que lorsque M. Chirac avait en 1975 fait adopter la loi sur l'autorisation administrative préalable de licenciement, c'était « *pour pallier l'insuffisance des plans sociaux d'entreprise face à la montée des licenciements économiques* ». « *On ne réglera pas*, a-t-il lancé, *les problèmes du chômage en supprimant les droits de dix-sept millions de salariés qui ont un emploi ou en demandant aux jeunes de travailler autant que les autres en étant moins payés.* »

M. Delebarre a passé au crible les propositions de l'opposition — quitte à forcer parfois le trait, — mais il a aussi mis en relief sa politique de développement de la formation professionnelle — pour laquelle il faut encore, « *avec les partenaires sociaux, donner un coup d'accélérateur considérable* » — et les dispositions prises, comme les lois Auroux, pour aboutir à une « *transformation des rapports sociaux* ». En désaccord avec M. Chotard sur la notion d'« *ordre public social* », il a implicitement appelé les syndicats à faire le bon choix : « *S'il y a bien un enjeu essentiel pour les travailleurs de ce pays, pour les syndicalistes, il est de choisir entre les potentiels de renaissance du mouvement syndical et la perspective d'affaiblissement que développe le programme de la droite.* » A défaut de convaincre les états-majors syndicaux, M. Delebarre essaiera de persuader les électeurs du Nord. *Car* « *il reste beaucoup à faire* ».

M. N.

● **M. Delebarre désapprouve le licenciement d'un militant CGT de l'usine Sumimoto de Montluçon.** — Interrogé le vendredi 24 janvier sur le licenciement de M. Alain Clavaud, militant CGT à l'usine Sumimoto (ex-*Dunlop*) de Montluçon, qui avait donné une interview à *l'Humanité* (*le Monde* du 25 janvier), M. Delebarre, ministre du travail, a répondu : « *Je suis contre le licenciement d'un travailleur parce qu'il aurait donné une interview à un journal, quel que soit le journal.* »

APRÈS DEUX ANS ET DEMI DE NÉGOCIATIONS

Le FIDA retrouve la moitié de ses ressources

Le Fonds international de développement agricole continue. Le conseil des gouverneurs des cent quarante et un pays membres du FIDA, réunis du 21 au 24 janvier à Rome, est parvenu à un accord sur la reconstitution partielle du capital du Fonds et sur l'engagement pour un programme supplémentaire en faveur des petits paysans de l'Afrique sud-saharienne.

Demi-succès ou demi-échec ? Que, dans les difficultés actuelles des pays pétroliers comme des pays développés, une entente ait pu se réaliser pour une reconstitution à hauteur de 460 millions de dollars est un signe encourageant. Comme le souhaitaient les pays membres de l'OPEP, leur contribution diminue de 42 % à 40 %, celle du pays de l'OCDE augmentant de 58 % à 60 %. Le président algérien du FIDA, M. Idriss Al Jazairy est parvenu à mettre d'accord des pays aux intérêts aussi divergents par ailleurs que les Etats-Unis et la Libye. Cette reconstitution consacre en outre la poursuite d'une action multilatérale, plus neutre et désintéressée que les aides bilatérales qui ont de plus en plus la faveur des pays développés.

Mais cet accord est aussi un demi-échec. Evoquant les longues négociations sur la deuxième reconstitution des ressources du FIDA, négociations entamées depuis la mi-1983, le premier ministre finlandais, M. Kalevi Sorsa, a, le même jour, jugé « *ironique qu'un aussi bon outil ait dû faire l'expérience de difficultés financières, au moment où il avait le plus besoin de ressources* ».

De fait, créé en 1977 après la conférence mondiale de l'alimentation, le FIDA qui se consacre aux financements de projets pour la petite agriculture était à l'origine doté de 1 milliard de dollars pour la période 1977-1979. Les engagements des différents donateurs, l'OPEP d'une part et les pays de l'OCDE d'autre part, avec une participation symbolique des pays du tiers-monde non producteurs de pétrole, avaient été renouvelés à hauteur de 1,1 milliard de dollars pour 1980-1983. Mais cette période triennale avait dû en fait être prolongée de deux ans faute d'un accord pour un second renouvellement.

Programme supplémentaire pour l'Afrique

Après deux ans et demi de négociations, le FIDA peut donc continuer avec un budget réduit, pour les trois prochaines années, à 460 millions, voire 500 millions de dollars puisque un délai a été admis, jusqu'au 19 février, pour d'éventuelles augmentations des engagements annoncés. Les deux principaux donateurs sont les Etats-Unis (79,8 millions de dollars) et l'Arabie saoudite (72,6 millions), suivis du Venezuela (28 millions), du Japon (26,7 millions), de la RFA (25,6 millions), du Koweït (25 millions) et de la France (21,8 millions.). *L'Irak participe pour la* première fois, avec 2 millions de dollars.

Le conseil des gouverneurs du FIDA a également approuvé un projet de programme spécial pour l'Afrique sub-saharienne destiné à aider les petits agriculteurs à surmonter les effets d'une longue sécheresse et de la désertification. Ce programme, indépendant de la reconstitution des ressources initiales, est chiffré à 300 millions de dollars, nous indique notre correspondant à Rome Jean-Pierre Clerc. Les contributions volontaires annoncées pour le financement s'élevaient à 180 millions de dollars, le 24 janvier. On indiquait à Rome que pour ces projets le FIDA s'ouvrirait largement aux organisations non gouvernementales, non seulement pour leur réalisation mais pour leur conception aussi. Depuis la création du FIDA, le tiers des projets concerne les pays frappés par la sécheresse. De 1977 à 1985, le Fonds a engagé plus de 813 millions de dollars, sous forme de prêts à quarante-quatre pays africains. Les projets couvrent différents domaines liés à la production alimentaire : développement agricole et rural, bétail, irrigation, pêche, recherche et formation de vulgarisateurs, crédit aux petits exploitants.

L'effort multilatéral, comme celui des pays eux-mêmes, ne sont pas cependant suffisants. Inaugurant, le 21 janvier, la session du FIDA, le président du Sénégal, M. Abdou Diouf, a notamment déclaré : « *La croissance spectaculaire de volume de la dette extérieure et la détérioration des termes de l'échange freinent les efforts des pays africains pour développer leur agriculture, éliminer la faim et diminuer ainsi leur dépendance envers l'aide alimentaire.* »

J. G.

M. Rousselot, directeur général de la RATP :

« *Les conducteurs doivent imaginer d'autres formes d'action que la grève* »

Le 20 décembre, Paris était plongé dans la plus grande pagaille automobile depuis 1968, par une grève « sauvage » des conducteurs du métro et du RER. Motif : un de leurs camarades venait d'être condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir provoqué involontairement la mort en 1983 d'un usager qui avait cherché à pénétrer tardivement dans une des voitures à la station de Torcy (Seine-et-Marne). Tous les usagers, tous les hommes politiques — hormis les communistes, — condamnèrent d'une seule voix une attitude aussi corporatiste et aussi irresponsable qui avait gâché la journée de millions de personnes et compliqué l'intervention des secours dans l'incendie du magasin Fauchon.

Les conducteurs n'ont pas tout de suite compris l'ampleur de leur erreur, au point qu'un tract CFDT félicitait peu après les grévistes en ces termes : « *Bravo, les copains ! Ce fut formidable !* » A force de se faire agresser, voire injurier, par leurs proches et leurs amis, ils ont pris peu à peu conscience qu'ils avaient peut-être dépassé la mesure.

La direction de la RATP, elle, a donné l'impression d'hésiter entre une condamnation de la grève « sauvage » et la compréhension d'un mouvement de solidarité. Un mois après, il importait de faire le bilan de ce coup de folie, que la RATP, dans son ensemble, aurait souhaité oublier. M. Michel Rousselot, directeur général depuis le mois d'octobre, a accepté de livrer son point de vue.

« *La situation qui a été faite aux usagers des transports en commun de la région parisienne le 20 décembre était inacceptable*, déclare M. Rousselot. *Les conducteurs se sont livrés à une terrible agression contre le public. Les lettres que j'ai reçues m'ont révélé l'ampleur du préjudice qui avait été infligé à la population, et d'abord aux plus vulnérables.* »

Comment s'explique la bonne conscience des conducteurs ? Comment n'ont-ils pas prévu le préjudice qu'ils allaient infliger aux usagers ? « *C'est parce qu'ils ont agi de façon émotive*, répond le directeur général. *Ils ont réagi avec leur cœur : il faut faire quelque chose pour notre copain sanctionné, se sont-ils dit, et ils ont débrayé comme ils débrayent quand ils apprennent que l'un des leurs a été agressé.* »

D'abord le dialogue

La direction a semblé excuser ce geste de solidarité. « *Pas du tout*, réplique M. Rousselot, *aucun citoyen, aucune corporation, ne peut s'insurger contre une décision de justice. D'autant que cela va, en général, contre la cause que l'on souhaite défendre. C'est vrai que le jugement du tribunal de Meaux paraît aux gens du métier particulièrement sévère, mais il n'y a pas d'autre voie raisonnable que de faire appel de ce jugement, ce qu'ont fait le conducteur et la RATP, civilement responsable.* »

Beaucoup d'usagers auraient souhaité que des sanctions soient prises contre les grévistes, notamment parce qu'ils n'avaient pas respecté le préavis de cinq jours préalable à tout arrêt de travail. Ces sanctions sont-elles envisagées ? « *Non*, répond sans hésiter M. Rousselot. *Cette attitude disciplinaire ne suffirait pas à un véritable respect des obligations de service public. D'autre part, je ne remettrai jamais en question le droit de grève.* »

Dans ces conditions, il reste à la direction de la RATP à convaincre son encadrement et ses agents que les actions revendicatives et les réactions d'humeur doivent prendre d'autres formes que l'arrêt de travail sans préavis. « *Je ferai tout pour empêcher la répétition de pareils errements*, déclare le directeur général. *Nous discutons actuellement à ce sujet avec les organisations syndicales, mais il nous faudra aussi convaincre la base. Les conducteurs doivent être convaincus qu'il ne faut jamais prendre de décisions irréversibles sans commencer par un véritable dialogue sur les problèmes en suspens. D'autre part, il est indispensable que les personnels imaginent d'autres formes d'action que l'arrêt de travail, franchement archaïque. Il pourraient, par exemple, s'adresser aux médias et à l'opinion publique pour faire partager leurs préoccupations, susciter des mouvements de solidarité, notamment en cas d'agression. Non seulement je ne m'y opposerais pas, mais je serais prêt à faciliter de telles démarches, mieux adpatées à la société d'aujourd'hui.* »

Cette imagination et cette ouverture auxquelles le directeur général de la Régie convie ses agents ne fleuriront pas du jour au lendemain. Deux faits s'opposent à cette modernisation des mentalités. Le premier est l'affaiblissement actuel des syndicats, qui sont les seuls capables de former et d'organiser les militants dans une optique plus adaptée à l'évolution des mœurs. Le second est que la RATP est un organisme très clos, dont 30 % des recrutements s'effectuent parmi les enfants des employés de la Régie, ce qui ne prédispose pas au renouvellement des façons de penser...

ALAIN FAUJAS.

Faits et chiffres

Affaires

● **Limitation des contrôles à l'exportation pour le café.** — Après avoir décidé de suspendre à compter du 18 février les quotas d'exportation comme le prévoient les règles de l'Organisation internationale du café (OIC) lorsque les prix indicateurs de l'Organisation restent supérieurs à 150 cents la livre — ils étaient de 209,72 cents le 23 janvier, — les membres de l'OIC se sont mis d'accord pour limiter au maximum les contrôles sur les exportations des producteurs. Le niveau élevé des cours du café est largement dû à la crainte de pénuries en raison de la sécheresse au Brésil, premier producteur mondial.

● **Liberté des prix pour le meuble.** — Le meuble vient d'obtenir la liberté de fixer ses prix, indique le 24 janvier l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA), en précisant que cette décision prend effet à partir du 1er janvier 1986. L'industrie du meuble compte en France 1300 entreprises et réalise un chiffre d'affaires total de 21 milliards de francs.

Étranger

● **Tokyo se fixe un objectif de croissance de 4 %.** — *Le gouvernement japonais s'est fixé pour l'année* fiscale commençant en avril un objectif de croissance de 4 %. Cet objectif est légèrement en retrait par rapport aux 4,2 % envisagés pour 1985-1986, mais supérieur aux 3,5 % prédits par l'OCDE dans ses dernières perspectives économiques en décembre dernier.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 janvier

« Fluctuat nec mergitur »

QUI donc, ces derniers jours, aurait pu prendre le pari de voir la semaine boursière se terminer sur un score positif ? Personne. Pour une bonne raison : la liquidation générale, la première de l'année, devait se dérouler jeudi. Comme le mois de janvier avait été faste (encore près de 9 % de gain le 17 janvier dernier), de nouvelles ventes bénéficiaires étaient attendues. Elles se produisirent effectivement. D'entrée de jeu, le marché plongeait (– 1,54 % lundi) et s'enfonçait encore un peu mardi (– 0,55 %). Dès mercredi, il parvenait cependant à retrouver un semblant d'équilibre (+ 0,09 %). Etait-ce la fin de la purge ? Pas encore. Jeudi, dernier jour du mois boursier, une nouvelle vague de ventes déferlait sur les divers groupes. Celles-ci ne furent pas trop mal absorbées. Mais à la clôture le verdict tombait avec un repli de 0,55 %. En quatre jours, la Bourse avait baissé de 2,6 % environ, ce qui réduisait le score du mois de janvier à 7 %. Honorable ? Excellent. Les professionnels jubilaient. Les excès avaient été corrigés, de nombreux cours étaient revenus à des niveaux attrayants, et, par-dessus le marché, les plus-values potentielles restaient confortables. Mais si tous les espoirs étaient permis pour février, il paraissait difficile d'effacer le repli au cours de la seule séance de vendredi. Difficile ? Ce fut un jeu d'enfant. Le marché fit même beaucoup mieux et, « s'éclatant » littéralement, à la stupéfaction générale, monta en flèche de 3,52 %.

Tout devait commencer, ce jour-là, avec un sérieux retard. La séance ne commença qu'à 13 h 15. Raison invoquée : le renouvellement des ordres, qui, disait-on, étaient particulièrement abondants en ce début de mois. Exact. Mais, de plus, l'ordinateur de la Bourse s'engorgea. Nul ne s'en plaignit, sauf les quotidiens, incapables de fournir à leurs lecteurs du soir une cote digne de ce nom, car la séance se prolongea jusqu'à 15 h 45, bien après la sortie des dernières éditions... S'il n'y eut pratiquement aucune baisse, en revanche les hausses furent légion et les valeurs à cotation différée, presque aussi nombreuses. Peugeot fut du lot. Après un premier essai raté à 626 F (contre 585 F), au maximum de hausse autorisé (7 %), une deuxième tentative eut lieu. Elle ne fut pas plus fructueuse. Enfin le « Lion de Sochaux » se hissa à 679 F (+ 16 %). Inutile de le préciser, il tint la vedette. Mais, derrière lui, vinrent en rangs serrés tous les « poids lourds » de la cote : CSF, Carrefour, BSN, Crédit Foncier de France, pour ne citer que ceux-là ; également les valeurs de prestige, comme L'Oréal, Nord-Est, Club Méditerranée, Pernod, Printemps, L. Vuitton, Bic ; ensuite les ciments et BTP (Lafarge, Bouygues, Dumez, Auxiliaire d'entreprises, Poliet, SCREG), sans oublier la cohorte des obscurs et des sans-grade (Berger, Salsigne, Nordon, Salvepar) ; toutes les nationalisées, titres participatifs au poing (Saint-Gobain, CGE, Thomson, Renault, BNP). Même les pétroles furent de la fête, alors que la chute des prix du brut aurait dû les déprimer. Le mois boursier commençait en fanfare et la semaine se terminait sur une avance de 1 %.

Le phénomène était-il prévisible ? Il est toujours facile de l'assurer après coup. Pour tout dire, la Bourse était très partagée entre la satisfaction que lui avait procurée l'annonce ferme et définitive de construire le tunnel sous la Manche et la déception causée par le résultat de la conférence de Londres. Les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés n'avaient finalement rien décidé au cours du précédent week-end. Qui plus est, autour de la corbeille les opérateurs ne savaient trop que penser de la chute des prix du pétrole. Ils ne partageaient pas les angoisses de leurs confrères américains sur les troubles monétaires que cette crise pouvait engendrer, et les inquiétudes nourries par les Britanniques sur leurs revenus les laissaient froids. Mais une guerre des prix au couteau n'est jamais souhaitable dans la mesure où nul ne sait jamais sur quoi elle peut déboucher. Néanmoins, l'idée fait peu à peu son chemin que les pays européens auraient (Grande-Bretagne et Norvège exclues) tout à gagner d'une énergie moins chère (60 milliards d'économie pour la France en année pleine, avec un baril à 20 dollars). Progressivement aussi, les investisseurs en sont arrivés à se persuader que, au-delà des communiqués, la réunion de Londres n'avait pas été complètement stérile. La preuve : vendredi matin, à la première heure, on apprenait que M. Takeshita, ministre japonais des finances, avait confié à un grand quotidien nippon qu'un dollar à 190 yens n'était pas irréaliste. En d'autres termes, le billet vert pouvait encore baisser de 4 % à 5 % (voir la rubrique « Les devises et l'or »). A première vue, une telle dépréciation apparaissait dangereuse pour les sociétés françaises exportatrices.

Mais les opérateurs ne s'attardèrent pas sur cette version des faits, retenant essentiellement que, avec la baisse des matières premières, les entreprises pourraient rester compétitives. Surtout, la baisse du dollar leur a semblé avoir une vertu majeure. L'instinct de conservation monétaire aidant, elle devrait ramener vers les valeurs mobilières les capitaux placés en dollars. C'est sur cette idée que le marché s'est emballé avec le sentiment, aussi, qu'une baisse des taux était devenue inéluctable. L'abondance des liquidités et la raréfaction du papier disponible ont fait le reste. Paris n'a pas été seule à tirer une telle interprétation. Les Bourses allemandes ont eu la même pensée et sont remontées en trombe à la veille du week-end.

Aurait-on également songé Rue Vivienne aux élections législatives ? Pour tout dire, c'est le cadet des soucis sous les colonnes du palais Brongniart. Gauche ou droite, rien ne sera fondamentalement changé. Des deux côtés, des efforts sont déployés pour promettre la lune à la Bourse ; promesses qu'elle prend pour argent comptant. Alors, relents de privatisation ou pas, vogue la galère... et *Fluctuat nec mergitur.*

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	24-1-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	419	– 8
CIT-Alcatel	1 474	+100
Crouzet	238	inch.
Générale des Eaux	968	+ 57
IBM	1 137	– 68
Intertechnique	2 230	+ 30
ITT	284	– 9,50
Legrand	2 900	+229
Lyonnaise des Eaux	1 076	+ 11
Matra	1 705	+ 20
Merlin-Gérin	2 725	– 65
Moteurs Leroy-Somer	600	– 9
Moulinex	65,60	– 6,20
Philips	175,50	– 0,30
PM Labinal	634	+ 15
Radiotechnique	460	– 28
SEB	465	+ 11
Siemens	2 585	+ 26
Schlumberger	250	– 15
Signaux	437	– 12,90
Téléméc. Electrique	2 850	+ 28
Thomson-CSF	849	– 14

Alimentation

	24-1-86	Diff.
Béghin-Say	358	+ 3
Bongrain	1 650	– 170
BSN G.-Danone	3 025	+ 215
Carrefour	3 195	– 89
Casino	1 148	+ 7
Cédis	780	+ 21
Euromarché	1 312	– 38
Guyenne et Gasc.	540	+ 2
Lesieur	787	+ 61
Martell	1 550	– 130
Moët-Hennessy	2 420	+ 71
Nestlé	32 650	– 1 040
Occidentale (Gle)	793	+ 58
Olida-Caby	219,90	– 1,10
Pernod-Ricard	875	+ 39
Promodès	1 265	+ 104
St-Louis-Bouchon	308	– 7
C.S. Saupiquet	450	– 20
Source Perrier	500	– 7
Veuve Clicquot	3 590	+ 40

Métallurgie

	24-1-86	Diff.
Alspi	218	+ 2
Avions Dassault-B.	1 165	+ 10
Chiers-Châtillon	64,90	– 0,20
De Dietrich	1 320	
FACOM	1 530	inch.
Fives-Lille	385	– 4,50
Fonderie (Générale)	120,50	– 2
Marine Wendel	386	– 21
Penhoët	1 170	– 55
Peugeot SA	679	+ 80
Poclain	93,50	– 4
Sagem	2 200	– 100
Valéo	400,10	+ 16,10
Vallourec	208,50	– 10,50

Mines, caoutchouc,

	24-1-86	Diff.
Charter	22,20	– 0,30
Géophysique	475	– 2
Imétal	81,20	– 4,30
INCO	106,60	– 3,90
Michelin	1 785	+ 35
Min. Penarroya	67	– 3,50
RTZ	62	– 2,40
Zambia	1,50	+ 0,04

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
Or fin (kilo en barre)	88 000	85 500
– (kilo en lingot)	88 500	85 600
Pièce française (20 fr.)	620	550
Pièce française (10 fr.)	498	450
Pièce suisse (20 fr.)	603	583
Pièce latine (20 fr.)	561	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	501	485
Souverain	660	640
Souverain Elizabeth II	646	650
● Demi-souverain	390	385
Pièce de 20 dollars	3 500	3 580
– 10 dollars	1 997	2 000
● – 5 dollars	1 330	1 280
– 50 pesos	3 400	3 410
● – 20 marks	635	610
– 10 florins	545	548
● – 5 roubles	400	402

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-1-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 610	– 73
7 % 1973	7 770	– 1,50
10,30 % 1975	99,60	+ 0,35
PME 10,6 % 1976	99,70	+ 0,60
8,80 % 1977	124,40	+ 0,51
10 % 1978	99	– 0,07
9,80 % 1978	98,45	– 0,15
8,80 % 1978	99,67	+ 0,03
9 % 1979	96,30	+ 0,90
10,80 % 1979	101,35	+ 0,30
13,80 1980	106,15	+ 0,03
16,75 % 1981	109,92	– 0,11
16,20 % 1982	119,08	+ 0,28
16 % 1982	119,41	+ 0,16
15,75 % 1982	116,10	– 0,07
CNE 3 %	4 175	– 30
CNB bq. 5 000 F.	101,05	– 0,06
CNB Paribas 5 000 F	106,40	+ 2,60
CNB Suez 5 000 F	106,55	+ 1,95
CNI 5 000 F	101,10	+ 0,06

Valeurs diverses

	24-1-86	Diff.
Accor	313	– 5,50
Agence Havas	1 240	+ 191
Arjomari	1 140	+ 13
Bic (1)	545	+ 19
Bis	777	+ 4
CGIP	1 047	+ 12
Club Méditerranée	495	– 1
Essilor	2 200	– 100
Europe 1	1 122	– 127
Hachette	1 500	inch.
L'Air Liquide	627	– 8
L'Oréal	2 939	+ 19
Navigation Mixte	668	+ 23
Nord-Est	173,50	+ 2,60
Presses de la Cité	1 770	– 42
Sanofi	700	– 3
Skis Rossignol	1 250	inch.

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

Produits chimiques

	24-1-86	Diff.
BASF	867	– 36
Bayer	914	– 23
Hoechst	880	– 30
Imp. Chemical	82,50	– 1,50
Institut Mérieux	2 430	– 145
Laboratoire Bellon	1 260	– 14
Norsk Hydro	136,20	– 8,30
Roussel-Uclaf	1 642	+ 37

Banques, assurances sociétés d'investissement

	24-1-86	Diff.
Bail Équipement	418	+ 45
Bancaire (Cie)	891	– 7
Cetelem	1 110	+ 32
Chargeurs SA	815	+ 47
CFF	1 040	+ 75
CFI	361,50	+ 12,50
Eurafrance	2 339	+ 24
Hénin (La)	575	+ 17
Imm. Pl.-Monceau	655	– 6
Locafrance	515	+ 4
Locindus	950	+ 13
Midi	4 675	+ 85
Midland Bank	366	+ 11
O F P	1 262	+ 1
Parisienne de résc.	1 415	– 15
Prétabail	1 389	+ 21
Schneider	400	+ 25
UCB	492	+ 16

Pétroles

	24-1-86	Diff.
Elf-Aquitaine	205	– 8,80
Esso	466	– 48
Exxon	382	– 21
Francarep	331	– 13
Petrofina	920	– 36
Pétroles B.P.	94	– 5
Primagaz	414	+ 10
Raffinage	82	+ 0,90
Royal Dutch	470	– 18
Sogerap	512	– 3
Total	312	– 13

Mines d'or, diamants

	24-1-86	Diff.
Anglo-American	105	– 5
Amgold	570	– 75
Buf. Gold M.	228	– 13
De Beers	43,85	– 3,15
Drief. Cons.	138,40	– 11,50
Gencor	93	– 7
Gold Field	52	– 1,50
Harmony	99	– 4,60
Randfontein	692	– 11
Saint-Helena	113	– 9,21
Western Deep	295	– 8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGIP	213 012	213 387 454
Peugeot	340 361	190 193 678
Michelin	100 707	175 006 790
Navig. Mixte	266 982	171 169 478
Midi	29 622	133 580 818
Moët	46 074	107 859 562
BSN	37 570	105 592 990
CSF	121 922	102 941 679
Lafarge	122 538	91 434 449
Carrefour	27 735	86 735 489
Total	241 738	76 346 889
L'Air liquide	108 180	67 781 869
L'Oréal	21 881	63 693 771

(*) Du 16 au 23 janvier inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Crédit national	+ 33,3	Moulinex	– 6,8
Peugeot	+ 19,1	Europe n° 1	– 6,5
Havas	+ 15,1	Saupiquet	– 6,1
Promodès	+ 14,9	Martell	– 6
SFIM	+ 11,4	Redoute	– 6
Sommer	+ 11,2	Synthélabo	– 6
Poliet	+ 10,9	Damart	– 5,3
SGE	+ 10	Mérieux	– 5,3
BSN	+ 9,6	Esso	– 5,1
Créd. foncier	+ 9,5	GTM-Entrep.	– 4,4
Bail Equip.	+ 9,1	Radiotechnique	– 4,4
Lesieur	+ 9	Essilor	– 4,3

DROUOT ASSURANCES TRÈS DEMANDÉ

Introduites au second marché le lundi 21 janvier en offre publique de vente (OPV) à hauteur de 700 000 titres, les actions de Drouot Assurances, filiale du groupe AXA présidé par M. Bébéar, n'avaient pu encore être cotées, vendredi 24 janvier, en raison d'une forte demande (4 262 807 titres demandés).

Le prix d'offre était de 325 F, avec, le premier jour, 43 millions de titres demandés pour 14 milliards de francs français (obligatoirement bloqués pour vingt-quatre heures) et, à la veille du week-end, le cours indicatif s'élevait à 412 F. Les cotations reprendront le 28 janvier, avec une hausse possible autorisée de 19 %. Ces titres pourraient être offerts à l'échange avec une obligation convertible de 1 800 F (cinq actions par obligation) émise par Drouot Assurances à 8 % et huit ans pour chaque action Providence SA.

L'offre du groupe AXA, autorisée par le ministère des finances, est actuellement examinée par la Commission des opérations de Bourse.

F. R.

Filatures, textiles, magasins

	24-1-86	Diff.
André Roudière	235	– 3
Agache Willot	635	– 15
BHV	402	– 4
CFAO	1 440	+ 45
Damart-Serviposte	1 845	– 130
Darty	2 218	– 122
DMC	329	+ 5
Galeries Lafayette	829	+ 6
La Redoute	1 955	– 155
Nouvelles Galeries	310	– 14,90
Printemps	445	+ 10
SCOA	142	– 0,60

Bâtiment, travaux publics

	24-1-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 535	+ 10
Bouygues (1)	1 010	inch.
Ciments Français	544	– 8
Dumez	1 189	+ 13
GTM	282	– 65
J. Lefebvre	430	+ 38
Lafarge	800	+ 25
Maisons Phénix	181	+ 12
Poliet et Chausson	915	+ 30
SCREG	118,10	+ 7,10
SGE-SB	68	+ 8,20

MATIF : démarrage prévu à la mi-février

Déjà plus de cinquante-cinq candidatures

Plus de cinquante-cinq candidats (dont un nombre important d'agents de change) à un siège au futur marché à terme d'instruments financiers se sont d'ores et déjà fait connaître. Un chiffre qui illustre l'intérêt des opérateurs pour le MATIF qui devrait normalement commencer à fonctionner à la mi-février, le prix de la commission de négociation ayant été fixé à 150 F par opération. Pour ne pas être évincés du marché, les « petits » ont cherché à se grouper, imitant l'exemple des agents de change de la Bourse de Lyon qui ont uni leurs efforts – et leurs moyens financiers – pour être candidat à un siège, la clôture des inscriptions étant fixée au 31 janvier prochain.

Avec plus de cinq mois de retard sur le calendrier initial, le marché à terme d'instruments financiers (MATIF), qui constitue la pierre angulaire de la vaste réforme entreprise à la Bourse de Paris, devrait enfin voir le jour à la mi-février. C'est du moins ce qu'espèrent MM. Pierre Bailey et Gérard de La Martinière, respectivement présidents du Conseil du marché à terme et de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), les deux organismes de tutelle de ce marché des *« futures »*, selon l'expression anglo-saxonne.

A trois semaines de cette nouvelle échéance, un certain nombre de problèmes restent à régler. Notamment celui d'une fiscalité de 33 % applicable aux opérations gagnantes alors qu'aucune déduction spécifique n'est, pour l'instant, prévue dans le cas d'opérations perdantes.

Sur un plan purement pratique, il faut encore constituer l'équipe minimum (une dizaine de personnes) chargée de ce nouveau marché à terme. Pour l'instant, on sait seulement que M. Gilbert Durieux, l'actuel directeur général de l'ICCH-France (International Commodities Clearing House) – c'est-à-dire la filiale française de la chambre de compensation du marché à terme londonien créé en octobre 1982, – prendra bientôt la direction générale de la CCIFP, laquelle est toujours à la recherche de ses futurs locaux.

Mais, dans l'immédiat, il s'agit de parer au plus pressé et d'indiquer à la communauté financière quelles sont les règles à observer pour être membre du MATIF. A commencer par le prix à payer pour obtenir l'un des quelque cent sièges convoités, même s'il est admis que tout le monde ne pourra trouver place dans les soixante-quatorze boxes aménagés à cet effet au deuxième étage du palais de la Bourse. Cette nécessaire sélectivité a conduit les autorités à placer la barre assez haut. En effet, les établissements de crédit, les charges d'agent de change, les maisons de titres, les agents des marchés interbancaires intéressés, devront adresser leur candidature avant le 31 janvier prochain accompagnée d'un chèque de 100 000 francs à valoir sur le prix du futur siège si tant est que cette candidature soit retenue.

Compte tenu de la contribution aux frais techniques de constitution de la Chambre de compensation, d'une souscription au capital de la CCIFP qui s'effectuera sous forme de certificats d'investissement et d'un dépôt de garantie permanent non rémunéré, le montant total à verser pour 1986 représente pour chaque candidat une facture de 1 million de francs, laquelle devrait être portée à 1,5 million de francs l'année suivante. Encore faut-il que les futurs acteurs du MATIF prêts à payer ce ticket d'entrée apportent aussi la preuve de leur solvabilité. Une garantie de leurs opérations a donc été prévue tant à l'égard du marché que de leur clientèle. Ils devront ainsi disposer, lors de leur admission et durant toute la durée de leurs opérations sur le marché, d'une surface financière minimum fixée à 100 millions de francs en fonds propres.

Mais comme certains intermédiaires ne disposent pas d'une telle somme, il a été admis qu'ils pouvaient présenter une garantie égale à 20 % de la différence calculée entre le seuil minimum de 100 millions de francs et le niveau de fonds propres nets de ces mêmes intermédiaires. Une solution qui doit permettre aux agents de change, aux banques de trésorerie ou encore aux maisons de titres de ne pas être écartés du marché, voire de s'associer sur un même siège, à condition d'engager leur solidarité collective.

SERGE MARTI.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Les « ours » à la rescousse

Wall Street a encaissé de plein fouet le choc causé par la chute des prix du pétrole, capable aux yeux des investisseurs de déclencher des remous monétaires avec l'incapacité des pays producteurs les plus pauvres de rembourser leurs dettes. Néanmoins, la publication des derniers indicateurs économiques, bien plus encourageants que les précédents, ont regonflé les énergies, avec le sentiment aussi qu'une baisse des taux d'intérêt était moins éloignée que prévu. Après avoir sensiblement reculé, le marché a regagné la plus claire partie de son retard. L'indice des industrielles s'est établi vendredi à 1 529,92 (contre 1536,69). Les opérateurs ont également joué la victoire des « ours » de Chicago, favoris à la finale du Super-Bowl (championnat américain du ballon rond) qui se déroulera dimanche. Cette équipe est membre du National Football Conference. Or c'est paraît-il infaillible : quand le NFC gagne, Wall Street monte.

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
Alcoa	39 7/8	39 7/8
ATT	22 7/8	22 1/2
Boeing	47 3/8	47 5/8
Chase Man. Bank	77 7/8	72
Du Pont de Nemours	62 3/4	61 3/4
Eastman Kodak	47 7/8	47
Exxon	52 1/4	51
Ford	60 3/8	59 7/8
General Electric	69 5/8	68 3/4
General Motors	71 1/4	70 3/8
Goodyear	30 5/8	31 5/8
IBM	151 1/4	150
ITT	38 3/8	36 5/8
Mobil Oil	30 3/8	29 5/8
Pfizer	50	47
Schlumberger	34 1/8	32 1/2
Texaco	29 3/4	28 5/8
UAL Inc.	52 3/8	55 1/2
Union Carbide	75 3/8	82 5/8
US Steel	25	23 3/8
Westinghouse	42 5/8	44 7/8
Xerox Corp	61 1/8	58 3/8

LONDRES

Nerveux

Le marché a été rendu nerveux cette semaine à cause des inquiétudes créées par la baisse des prix du pétrole, ainsi que par le problème politique de l'affaire Westland. Néanmoins, les cours ont progressé, l'encouragement étant venu des valeurs exportatrices, poussées de l'avant par la chute de la livre, et des actions d'entreprises objet d'OPA, en pleine ébullition. Les pétrolières se sont cependant alourdies.

Indices « FT » du 24 janvier : industrielles, 1 126,2 (contre 1 118,7) ; mines d'or, 327,5 (contre 342,2) ; fonds d'Etat, 80,74 (contre 81,28).

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
Beecham	323	363
Bowater	283	266
Brit. Petroleum	545	573
Charter	198	216
Courtaulds	195	203
De Beers (*)	610	575
Free State Ged. (*)	23 3/8	21 7/8
Glaxo	15 11/32	16 13/22
Gt. Univ. Stores	880	870
Imp. Chemical	747	784
Shell	663	673
Unilever	13 35/64	13 19/32
Vickers	306	318
War Loan	34 3/4	34 1/2

(*) En dollars.

FRANCFORT

Reprise en fin de semaine

Très déprimé par des prises de bénéfices et privé de l'appui étranger, le marché s'est sensiblement alourdi avant de se redresser assez vivement à la veille du week-end. Ce sursaut final ne lui a cependant pas permis de combler ses pertes (– 4%). Indice de la Commerzbank du 24 janvier : 2 057,6 (contre 2 149,7).

	Cours 17 janv.	Cours 24 janv.
AEG	301	290,50
BASF	285	269
Bayer	294	282
Commerzbank	368	333
Deutschebank	898	837,50
Hoechst	292	280,50
Karstadt	377	362
Mannesman	311,80	290
Siemens	805,50	810
Volkswagen	550	524,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20 janv.	21 janv.	22 janv.	23 janv.	24 janv.
RM	861 026	766 262	985 936	969 108	– (1)
Comptant R. et obl.	4 773 134	5 638 171	5 279 749	4 275 485	–
Actions	208 744	151 275	195 625	199 194	–
Total	5 842 904	6 555 708	6 461 310	5 443 787	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	104,6	104,1	104,2	103,7	–
Étrangères	104,9	103,8	102,5	100,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	103,4	102,8	102,9	102,4	106,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	273,6	271,4	271,3	271,3	277,3

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	24 janv.	17 janv.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	119,7	119,1	+ 0,5	121	99,7

(1) En raison d'une panne du système informatique de la Compagnie des agents de changes, les statistiques de transactions pour la séance de vendredi ne sont pas disponibles.

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

A la recherche d'un niveau

L'incapacité dans laquelle le groupe des Cinq s'est trouvé pour décider d'une baisse concertée des taux d'intérêt lors de sa réunion londonienne au cours du dernier week-end a profondément déçu le marché international des capitaux, tout au moins son secteur libellé en dollars des Etats-Unis. Condamné à demeurer provisoirement dans l'incertitude, il reste à la recherche d'un niveau adéquat, c'est-à-dire celui qui est susceptible de tenir compte de deux éléments : d'une part, le désir des emprunteurs en quête de coupons plus bas parce qu'ils persistent à anticiper une détente supplémentaire des taux et, d'autre part, l'état d'esprit des investisseurs qui, comme saint Thomas, sont fermement décidés à ne croire à la baisse que le jour où elle se produira.

De son côté, le secteur des euro-émissions à taux variable a été sérieusement affecté par la décision de la Bank of America de ne pas distribuer de dividende au titre du quatrième trimestre de 1985 par suite des très mauvais résultats enregistrés par le groupe pendant les trois derniers mois de l'an dernier. Cette omission a eu un effet déplorable sur les euro-emprunts de toutes les autres banques américaines. Toutes ont vu leur papier en circulation chuter sévèrement.

En revanche, le Royaume de Belgique a bénéficié de son caractère souverain en offrant, à un prix de 100,05, 400 millions de dollars sur cinq ans. L'intérêt semestriel flottant sera celui servi sur les dépôts en euro-dollars à six mois. Le tout est agrémenté d'une commission pour les banques de 0,175 % (17,5 points de base). Bien acceptée, l'opération se traitait, vendredi, dans les limites de la commission bancaire.

Malgré l'ambiance troublée et tâtonnante qui règne dans le secteur à taux fixe, le Crédit national a, en tout début de semaine, lancé, sous la garantie de la République française, un euro-emprunt de 150 millions de dollars. D'une durée de sept ans, il a été proposé au pair avec un coupon annuel de 9,125 % et des commissions bancaires totalisant 1,875 %. *La stratégie adoptée pour imposer*, et en quelque sorte singulariser la transaction, a consisté à en déterminer les conditions non plus par rapport au rendement des obligations de même durée du Trésor américain, ainsi qu'il en va maintenant de la plupart des nouvelles euro-émissions, mais sur la base de la qualité intrinsèque du débiteur, de l'échéance de son offre et du coupon *résultant de ces deux éléments et de* l'état du marché. Afin de se dissocier plus complètement du marché des obligations du gouvernement américain, le Crédit national a choisi de lancer son opération lundi, jour qui était chômé à New-York. Puis les banques chefs de file se sont donné deux jours pour placer l'emprunt d'une manière quasiment privée afin d'éviter les délestages *intempestifs qui ne manquent pas de* se produire dans le cadre des syndications publiques traditionnelles. Cela a permis d'écouler la majorité de l'émission à partir de décotes de l'ordre de 1,750-1,875. Elle a, cependant, été recherchée par la suite avec une décote excédant 2 % après qu'un flot de 850 millions de dollars de propositions nouvelles se fut, jeudi, déversé sur le marché primaire.

Contre-poison pour une OPA

La transaction qui a certainement fait le plus parler d'elle cette semaine est l'euro-émission convertible de 250 millions de dollars sur quinze ans du groupe chimique américain W.R. Grace & Co. Elle a été offerte au pair avec un coupon annuel de 7 % à partir d'un prix de 63,25 dollars l'action, soit une prime de conversion de 19,6 % vis-à-vis du cours de 54 dollars lors de la clôture le 20 janvier au soir de la Bourse à New-York. L'intérêt soulevé par l'opération réside dans le fait que W.R. Grace est une société susceptible de faire l'objet d'une OPA non désirée par la direction actuelle. Afin de réduire ce genre de risque, les *compagnies américaines se servent* dorénavant de ce qu'elles appellent des *Poison pill* (pilules empoisonnées). Dans le cas qui nous occupe, elles se présentent sous la forme d'une option de sortie pour les porteurs destinée à produire un effet de dissuasion si la société fait l'objet d'une OPA.

Si l'OPA se produit avant le 7 février 1991, les porteurs auront à cette date la possibilité de demander le remboursement de 90 % du principal de leurs euro-obligations à un prix déterminé de manière à procurer un rendement de l'ordre de 9,50 % à 9,75 %. Le solde sera retourné aux porteurs sous forme d'un papier procurant 9,75 % d'intérêt par an. De son côté, l'emprunteur aura également l'option d'acquitter le remboursement anticipé de 90 % du principal en actions de la société à un prix représentant 85 % du cours de conversion de l'époque afin de permettre aux porteurs de recevoir plus d'actions que s'ils avaient converti normalement leurs euro-obligations. Cette technique couramment utilisée aux Etats-Unis, n'avait jamais encore été proposée sur le marché international des capitaux. Les euro-investisseurs qui pour la première fois se voient offrir un papier les mettant à l'abri d'OPA intempestives ont réservé un bon accueil à la proposition de W.R. Grace. Les euro-obligations se traitaient en fin de semaine aux alentours de 100,75.

La Caisse nationale des télécommunications (CNT) et le Crédit foncier de France ont, pour leur part, préféré d'autres marchés que celui trop hésitant libellé en dollars. La CNT, sous la garantie tutélaire de la République française, a lancé *une émission internationale de* 200 millions de deutschemarks. Sa durée s'étendra sur dix ans. Elle sera émise au pair avec un coupon annuel de 6,375 %. Extrêmement bien accueillie dans un marché porteur, elle a de suite été recherchée avec une décote assez modeste de 0.75, alors que la seule commission de vente est de 1,50 %. Ce succès est d'autant plus remarquable que la CNT est sortie avec des conditions identiques à celles de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui, au même moment, est venue lever 300 millions de deutschemarks. La BEI, forte de son statut d'institution supranationale, bénéficie toujours des termes les plus favorables sur tous les marchés des capitaux quelle qu'en soit la devise.

Le Crédit foncier a, lui, choisi le marché helvète. Sous la garantie de l'Etat français, il a lancé, mercredi, une émission à quinze ans de 150 millions de francs suisses. Elle sera émise à un prix de 100,50 avec un coupon de 5,125 % pour donner à échéance un rendement de 5,05 %. C'est peu. C'est même presque insuffisant, parce que l'emprunt n'est pas dirigé par le consortium traditionnel des grandes banques suisses mais par Soditic, une filiale de l'anglaise S.G. Warburg. Il n'est jamais recommandé d'aborder trop agressivement le marché suisse des capitaux sans s'assurer à l'avance l'appui des banques du pays qui bénéficient d'un quasi-monopole en matière de pouvoir de placement.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Forte baisse de la livre, puis du dollar

Une grande nervosité a régné cette semaine sur les marchés des changes, d'abord très calmes au lendemain d'une réunion des cinq à Londres, très décevante, puis plus agitée avec une première chute de la livre, en liaison avec celle du prix du pétrole, puis une seconde, après les déclarations de Cheikh Yamani, pour finir avec la reprise brutale de la baisse du dollar, au profit du mark, et surtout du yen, grand triomphateur de cette semaine.

Au début de la période sous revue, la devise américaine se montrait soutenue. A la réunion de Londres le dimanche précédent, aucun accord n'avait pu se réaliser entre les cinq sur une diminution concertée des taux d'intérêt, demandée par la France et le Japon, mais rejetée dans l'immédiat par les Etats-Unis, très prudents, et surtout par la Grande-Bretagne, acharnée à soutenir par des taux élevés une livre sterling en bien mauvaise posture.

Tout cela était largement prévisible, mais la suite des événements allait justifier cette absence d'accord, surtout en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Dès le mardi, une chute inopinée des cours du brut aux alentours de 20 dollars le baril entraînait avec elle la livre sterling, qui revenait à 1,41 dollar contre 1,44 dollar précédemment et s'approchait de son plus bas niveau historique au regard des monnaies européennes, à commencer par le mark, à 3,49 DM. Jeudi, un second coup était porté à la devise britannique avec une déclaration de Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, qui voyait très bien le prix du baril de brut glisser en dessous de 15 dollars. Du coup, la livre, pétromonnaie appuyée sur les revenus des *gisements de mer du Nord*, chutait à nouveau, tombant à 3,36 DM, nouveau record, et à 10,34 F à Paris, contre 10,87 F huit jours auparavant, et plus de 12 F l'été dernier.

Quant au dollar, assez ferme jusque-là, il se mettait à glisser un peu sur l'annonce d'une progression du PNB américain moins importante que prévu pour le quatrième trimestre 1985 : + 2,4 % au lieu des 3 % pronostiqués antérieurement. Puis vendredi ce fut le coup de théâtre : M. Noboru Takeshita, ministre japonais des finances, dans une déclaration faite le jeudi au *Washington Post* et relayée le lendemain au Japon par le *Nihon Keizai Shibun*, indiquait que son pays verrait sans inconvénient le dollar poursuivre sa baisse jusqu'à 190 yens, contre les 200 à 202 yens actuels, le yen se revalorisant d'autant. Le marché des changes de Tokyo réagissait immédiatement, le dollar tombant de 201 yens à 198 yens en trois *minutes, pour achever la semaine à* près de 196 yens sur la place de New-York, au plus bas depuis février 1979.

Sans doute, au ministère des finances japonais, minimisait-on, *vendredi, la portée réelle des déclarations* de M. Takeshita. L'impression n'en prévaut pas moins que le consensus régnant sur un dollar à 200 yens est brisé et qu'une nouvelle étape de baisse est engagée.

Tout *naturellement*, le mark suivait le yen à la hausse et, vendredi soir, on ne payait plus que 2,42 DM pour un dollar, contre 2,46 DM huit jours auparavant. A Paris, le « billet vert » cassait facilement le seuil des 7,50 F pour s'inscrire un peu au-dessus de 7,43 F, et à Zurich il glissait de 2,0875 FS à près de 2,04 FS. La semaine prochaine, les milieux internationaux s'attendent à une nouvelle baisse du dollar, qu'ils voient déjà à 2,35 DM, soit 7,22 F environ.

La montée du mark, désormais en tête du SME, a quelque peu étiré le peloton, avec en queue le franc belge, soutenu par la Bundesbank, la livre irlandaise, tirée vers le bas par la livre anglaise et vigoureusement soutenue depuis des mois par la Banque centrale d'Irlande, la couronne danoise, ébranlée par le refus opposé par le Parlement de Copenhague à la réforme de la CEE.

La lire n'est toujours pas très vaillante, avec un déficit record de la balance des paiements italienne en *1985*, l'équivalent de près de 40 milliards de francs, dont plus de 7,5 milliards de francs pour le seul mois de décembre. Signalons que, pour répondre à l'indignation de M. Bettino Craxi, président du conseil italien, qui dénonçait récemment l'« *exclusion* » de son pays du groupe des cinq, la France et les Etats-Unis sont favorables à l'inclusion de l'Italie et du Canada dans ce groupe, les autres membres ne s'y opposant pas.

M. Craxi avait rendu cette exclusion responsable, pour une bonne part, des difficultés de la lire. Si seulement l'admission de l'Italie dans ce groupe pouvait guérir ce pays de ses maux économiques et financiers...

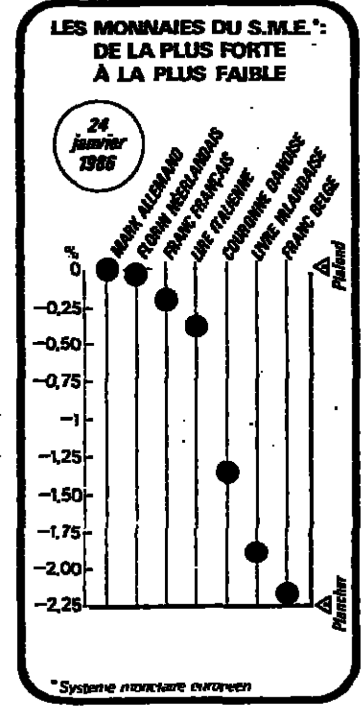
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 au 24 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,3920	–	13,4499	48,8997	41,3223	2,0161	36,6300	0,8606
	1,4390	–	13,2300	47,9041	40,6174	1,9884	36,0620	0,8595
Paris	10,3495	7,4350	–	363,57	307,23	14,9899	272,34	4,5833
	10,8702	7,5540	–	361,86	306,82	15,0208	272,41	4,5017
Zurich	2,8466	2,0450	27,5050	–	84,5041	4,1230	74,9084	1,2386
	3,0039	2,0875	27,6349	–	84,7887	4,1509	75,2794	1,2440
Francfort ...	3,3686	2,4200	32,5487	118,34	–	4,8790	88,6447	1,4658
	3,5428	2,4620	32,5924	117,94	–	4,8956	88,7847	1,4672
Bruxelles ...	69,0432	49,60	6,6711	24,2543	20,4959	–	18,1685	3,0042
	72,3670	50,29	6,6574	24,8910	20,4260	–	18,1355	2,9970
Amsterdam ..	3,8002	2,7300	36,7182	133,50	112,81	5,5040	–	1,6535
	3,9903	2,7730	36,7093	132,83	112,63	5,5140	–	1,6525
Milan	2298,19	1651	222,06	807,33	682,23	33,2863	604,76	–
	2414,64	1678	222,13	803,83	681,55	33,3664	605,12	–
Tokyo	273,95	196,80	26,4694	96,2347	81,3223	3,9677	72,0679	0,1192
	291,18	202,35	26,7873	96,9341	82,1892	4,0236	72,9715	0,1205

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 janvier, 3,7779 F contre 3,7331 F le vendredi 17 janvier.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse sensible du sucre

Baisse du prix du pétrole, chute de la livre sterling, ralentissement du rythme de l'expansion économique aux Etats-Unis durant le dernier trimestre de l'année 1985, ont été autant d'éléments à exercer une influence dominante sur les différents marchés. Stimulé par une amélioration de sa situation statistique, le sucre a évolué à contre courant.

MÉTAUX. – *La crise de l'étain serait-elle sur le point d'être dénouée ? Les trois pays qui refusaient leur contribution au plan proposé (France, RFA et Pays-Bas) ont assoupli leurs positions et la Communauté européenne a pu annoncer « une position commune »* (lire page 13).

La légère avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres résulte plutôt de la faiblesse de la livre sterling.

Recul de l'aluminium malgré la baisse de 5 150 tonnes des stocks britanniques de métal à 216 775 tonnes et la nouvelle diminution du rythme quotidien de production des pays non communistes revenu à 32 200 tonnes (– 200 tonnes). Mais ces deux facteurs favorables ont été plus que contrebalancés par la perspective qu'une unité accroisse sa capacité de production en Caroline du Sud.

Les cours du platine ont légèrement progressé.

TEXTILES. – *Effritement des cours de la laine sur les marchés à terme. Les premières ventes aux enchères de l'année en Australie ont été caractérisées par une concurrence assez vive entre les acheteurs, la Chine et l'URSS étant les plus actifs, et une légère tension des prix. La commission australienne de la laine en a profité pour liquider une partie de ses stocks. Les quantités qu'elle a retirées du marché atteignent encore plus d'un million de balles.*

DENRÉES. – *Une agitation fébrile règne toujours sur le marché du café. La baisse des cours enregistrée durant les premières séances a été pratiquement annulée en fin de semaine. Par rapport à ses meilleurs niveaux récents, la chute des prix est de l'ordre de 15 %.*

Réveil brutal du marché du sucre, la hausse la plus sensible étant enregistrée sur le marché de New-York. Plusieurs éléments ont entretenu cette petite flambée des prix. D'abord Cuba, dont la récolte, affectée par de mauvaises conditions climatiques, serait très inférieure à l'objectif de 8,5 millions de tonnes, ne serait pas en mesure de respecter ses contrats de vente. Ce pays aurait même demandé à reporter certaines expéditions au commencement de l'année prochaine. L'Inde aurait fait à nouveau son apparition comme acheteur sur le marché mondial. Enfin, facteur supplémentaire de fermeté, la production mondiale de la campagne 1985-1986 serait inférieure aux récentes prévisions.

LES COURS DU 23 JANVIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1012 (999) ; à trois mois, 1 044 (1025) ; étain comptant (8 458) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 264 (253) ; zinc, 460,50 (440) ; aluminium, 791,50 (802,50) ; nickel, 2 840 (2 800) ; argent (en pence par once troy), 441 (430). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,50 (66) ; argent (en dollars par once), 6,16 (6,14) ; platine (en dollars par once), 372,2 (366,60). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) inch. (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 63,21 (62,60) ; mai, 63,21 (62,52). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 613 (621). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, inch. (42,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 183,50

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb.; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 161 (2 171) ; mai, 2 206 (2 217) ; sucre, mars, 6,07 (5,14) ; mai, 6,41 (5,44) ; café, mars, 230,44 (234,18) ; mai, 253,16 (250,34). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 158 (139,20) ; mai, 165,60 (145,80) ; café, mars, 2 495 (2 480) ; mai, 2 570 (2 565) ; cacao, mars, 1 747 (1 705) ; mai, 1 748 (1 705). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 793 (1 833) ; mai, 1 800 (1 860) ; café, mars, 2 605 (2 685) ; mai, 2 675 (2 760) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 365 (1 224) ; mai, 1 411 (1 262). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 153,20 (156,40) ; mai, 155,30 (158,60). – **Londres** (en livres par tonne), *fév.*, 137 (135,9) ; avril 138 (136,7).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 325,75 (327,25) ; mai, 292,50 (297,40) ; maïs, mars, 247,75 (248,50) ; mai, 250 (252,50).

INDICES. – Moody's, 977,90 (975,30) ; Reuter, 1 852,10 (1 847,70).

Le marché monétaire et obligataire

Toujours l'euphorie

Tout va toujours très bien sur le marché obligataire de Paris, où l'on se rue littéralement sur le « papier », qui s'arrache aussitôt mis à disposition, et même avant, dans un climat qualifié par certains d'« hystérique ». L'ensemble des opérateurs anticipent une nouvelle baisse des taux, ce qui se traduit par la nouvelle diminution des rendements sur le marché secondaire observée cette semaine : 10,18 % contre 10,25 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, et 11,12 % contre 11,19 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

C'est en fin de semaine que le phénomène a été le plus sensible, avec un recul de 0,20 % sur les emprunts d'Etat de deux à sept ans. Malgré la proximité des élections et les tensions possibles au sein du SME, provoquée par la montée du deutschemark, on continue à croire à une nouvelle réduction du taux d'adjudication de la Banque de France. Celle-ci, toutefois, a maintenu imperturbablement son taux à 8 3/4 % cette semaine. Qu'importe, ce sera pour la semaine prochaine, assurent les optimistes.

Les 5 milliards de francs levés par EDF ont disparu comme par enchantement. Il faut dire que cette émission avait été assortie de toutes les garanties et gadgets récemment inventés pour les besoins des emprunts précédents, notamment ceux du Trésor : échange contre des emprunts à taux variable (bonne garantie contre une remontée des taux après le 16 mars prochain), bons d'échange détachables, possibilité de remboursement anticipé avec majoration du prix de remboursement.

Tous ces ingrédients ont été réunis, accommodés à la sauce de la Banque Indosuez, co-chef de file, avec le Crédit Lyonnais, de la première tranche de 3 milliards de francs à taux fixe de 10,10 % nominal et 10,36 % actuariel, comportant une durée de douze ans, avec bon détachable et négociable séparément pour échange éventuel contre une obligation à taux variable (95 % du TMO avec plancher à TAM (taux annuel monétaire), moins 0,25 % et 6,50 % de plancher absolu).

En fin de semaine, il n'y en avait plus, et pas davantage pour la tranche de 1,5 milliard de francs à taux variable (95 % du *TMO avec plancher à TAM* moins 1/8 de point), placé hors syndicat, la Banque Stern étant chef de file. Le marché n'a pas vu la couleur, enfin, des 500 millions de francs à taux variable (95 % du TMO avec plancher à TAM moins 1/8), «avalés» par la Caisse centrale des banques populaires, à laquelle EDF avait confié le placement.

Relevons enfin que, suivant les statistiques du Crédit lyonnais, le montant des intérêts et des remboursements à échoir en 1986 et à verser par les emprunteurs s'élève à 156,6 milliards de francs en coupons et à 69,9 milliards de francs en capital, soit une masse de 226,5 milliards de francs, à rapprocher des 310 milliards de francs d'émissions brutes totales de 1985. En 1985, les coupons représentaient seulement 134,8 milliards de francs, les remboursements 51,1 milliards, et le total 185,4 milliards.

Le total, sur les bases actuelles, passera à 231,9 milliards en 1987, retombera à 204 milliards en 1988, pour rebondir à 234 milliards en 1989 et à 293 milliards *en 1990, sans compter l'emprunt* 7 % 1973 indexé sur le lingot d'or et remboursable en 1988 (entre 50 et 60 milliards de francs) et les emprunts à émettre dans les prochaines années. Autant dire que le *marché français des obligations*, comme les autres marchés étrangers d'ailleurs, tend à s'auto-alimenter : de plus en plus, on empruntera pour payer les coupons et rembourser le capital.

F. R.

Le Monde

LA CRISE DU MARCHÉ PÉTROLIER

L'OPEP serait prête à laisser tomber le prix du baril à 13 dollars

Tandis que les cours du pétrole semblent se stabiliser en dessous de 20 dollars le baril, dans un marché hésitant, l'affrontement continue entre l'OPEP et les producteurs de la mer du Nord. Selon l'agence koweïtienne Kuna, la plupart des ministres du pétrole de l'Organisation sont convenus, après des consultations téléphoniques, de *« ne prendre aucune mesure permettant d'arrêter la chute des prix tant que les producteurs n'appartenant pas à l'Organisation* [la Grande-Bretagne et la Norvège notamment] *n'auront pas accepté de réduire leur production de façon tangible »*. Citant de *« hauts responsables pétroliers du Golfe »*, l'agence ajoute que les ministres prévoient une baisse des prix du brut jusqu'à 13 dollars par baril au cours des mois à venir si leurs concurrents *« persistent dans leur attitude intransigeante et refusent de coopérer »*. La production de l'OPEP, qui continue d'augmenter, pourrait atteindre, selon les mêmes responsables, plus de 19 millions de barils/jour (contre 17,5 en décembre).

Un nombre croissant de pays de l'OPEP sont en effet en train de se donner les moyens d'accroître leurs ventes, abandonnant de plus en plus la notion de prix officiels pour des formules permettant de coller aux cours du marché. L'Équateur a annoncé qu'il appliquerait à partir du 1er février un nouveau système de prix, calculé selon des formules liant directement ses tarifs aux cours du brut de l'Alaska, son concurrent sur le marché ouest-américain. Il a précisé en outre qu'il avait accru sa production de 7 % et entendait la maintenir au-dessus de 300 000 baril/jour. L'Algérie et la Libye seraient également, selon des négociants pétroliers, en train de discuter avec certains de leurs clients des formules de prix indexés sur les cours du marché.

Le Venezuela, de son côté, vient de s'associer financièrement à une série de raffineurs-distributeurs en Europe et aux Etats-Unis afin de s'assurer des débouchés sûrs pour son brut. L'Etat a pris des participations de 50 % dans deux nouvelles raffineries appartenant au groupe Veba, en RFA, avec lequel il a déjà depuis deux ans une filiale commune, et dans une raffinerie appartenant à la société Nynas, en Suède. Il a également conclu un accord financier avec la société américaine Stewart, prévoyant la distribution de 40 000 barils/jour de produits raffinés.

L'Iran, enfin, a annoncé qu'il imposerait des sanctions économiques à la Grande-Bretagne et à la Norvège, qu'il rend responsables de la chute des prix, si ces deux pays ne réduisent pas leur production. Le ministre iranien du pétrole, cité par l'agence Irna, a estimé que la Grande-Bretagne exportait environ 700 millions de dollars par an vers l'Iran. Il a ajouté qu'il s'efforçait de persuader d'autres pays de l'OPEP d'adopter des mesures similaires.

Dans les rangs des producteurs n'appartenant pas à l'OPEP, les seules réactions tangibles sont pour l'heure celles du Mexique, touché de plein fouet par la chute des prix. Le gouvernement a ainsi ajourné les discussions prévues avec ses banquiers pour l'aménagement de sa dette. Le ministre mexicain de l'énergie est arrivé vendredi 24 janvier à Caracas afin, a-t-il précisé, de *« renforcer la solidarité »* entre les deux pays et de mettre au point une attitude commune pour faire face à la situation. Par contre, la Norvège a démenti auprès des gouvernements occidentaux qu'elle ait proposé de réduire sa production.

Dans les pays consommateurs, enfin, on continue de se réjouir de la baisse des prix du brut. En France, le ministère de l'économie et des finances a estimé, vendredi dans un communiqué, que le mouvement de baisse des prix des carburants *« s'accélère, en liaison avec l'évolution du marché pétrolier international »*. Dès à présent on trouve du super à moins de 5 F dans plus de P5 000 stations-service, *« et ce nombre s'accroît de jour en jour »*, précise-t-il. Selon une analyse publiée par l'une des principales charges d'agents de change à Londres, un prix du brut à 18 dollars entraînerait en France une baisse de 2,8 points de l'inflation en 1986.

V. M.

AU YÉMEN DU SUD

Victoire de la rébellion

Les opposants au président Ali Nasser Mohammed semblent s'être assurés du contrôle de la situation à Aden, selon l'agence Reuter. Vendredi 24 janvier, un nouveau chef d'Etat intérimaire a été nommé par les rebelles ; il s'agit de M. Haydar Abou Bakr El Attas, ancien premier ministre.

Les liaisons téléphoniques entre Aden et le monde extérieur ont été rétablies, vendredi en fin d'après-midi, et la télévision a repris la diffusion de son programme à 16 heures (heure locale), avec des informations, des chants patriotiques et de la musique militaire. Toutefois, les dirigeants de la rébellion n'ont fait jusqu'ici aucune apparition publique et n'ont pas été formellement identifiés.

Peu à peu la vie redevient normale et les habitants des trois quartiers de la capitale qui ont le plus souffert des combats s'efforcent de s'approvisionner. Il ne semble pas que les vivres manquent. Mais bien qu'aucun couvre-feu n'ait été décrété, la ville s'est brusquement vidée au coucher du soleil.

Selon des témoignages recueillis sur place, il apparaît que les combats ont été limités à Aden et on ne signale aucun affrontement sérieux hors de la capitale et de sa périphérie immédiate. Les plus gros dégâts sont signalés dans les quartiers de Crater, Moukalla et Sawahi, où certains bâtiments ont été détruits.

L'évacuation des étrangers sur Djibouti est pratiquement achevée

De notre envoyé spécial

Djibouti. – L'opération d'évacuation du Yémen du Sud par voie maritime de ressortissants étrangers est pratiquement achevée. Dans la seule journée du vendredi 24 janvier, 652 personnes, parmi lesquelles 261 Soviétiques, 60 Ethiopiens et 14 Cubains, avaient débarqué au port de Djibouti.

Cette opération de sauvetage, qui avait démarré le 16 janvier, a donné lieu à 26 rotations de navires marchands et militaires entre la rade d'Aden et le port de Djibouti, dont 15 sous pavillon soviétique, 5 sous pavillon français, 4 sous pavillon britannique et 2 sous pavillon est-allemand. Du côté français, 5 bâtiments ont pris à leur bord des rescapés du Yémen du Sud : l'escorteur *De Grasse*, le navire-atelier *Jules-Verne*, les cargos *Ile-de-la-Réunion*, *Ville-de-Strasbourg* et *Normandia*.

Ainsi, du 16 au 24 janvier au soir, 6 832 ressortissants étrangers, appartenant à 60 nationalités différentes, ont été évacués du Yémen du Sud ; 248 n'ont pas encore été identifiés. Les 6 584 restants se répartissent comme suit : Union soviétique, 4 190 ; Europe de l'Est, 301 ; Europe de l'Ouest, 487 ; Afrique, 247 (dont 62 Ethiopiens) ; Proche-Orient, 378 (dont 24 Palestiniens) ; Asie, 884 ; Amérique du Nord, 25 ; Amérique latine, 67 (dont 38 Cubains) ; Océanie, 5.

En ce qui concerne les Français, deux employés de la société ASEP, qui travaillaient sur un chantier à Shirr, à l'est d'Aden, étaient encore attendus, ce samedi, à bord du *Normandia*. Trois Françaises, mariées à des Yéménites, ont, quant à elles, choisi de demeurer sur place.

Il est possible que le « ratissage » de tous les ressortissants étrangers ait laissé échapper quelques personnes difficiles à localiser. Reste en suspens le sort d'environ 800 personnes d'origine indo-pakistanaise, bloquées à Aden, les autorités yéménites voulant tirer au clair leur nationalité avant de les laisser éventuellement partir. En tout cas, le doyen de la communauté étrangère, le RP Angelo, un capucin italien, curé de la cathédrale d'Aden, qui exerçait depuis trente-deux ans son ministère au Yémen du Sud, s'est, lui aussi, momentanément replié sur Djibouti. En attendant des jours meilleurs...

JACQUES DE BARRIN.

Le PS à 30 % ?

M. PASQUA SAISIT LA COMMISSION DES SONDAGES

M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a annoncé vendredi 24 janvier à Sarrebourg (Moselle), au cours d'une conférence de presse, qu'il avait saisi la commission des sondages afin qu'elle contrôle les conditions dans lesquelles ont été réalisés les récents sondages qui font état d'une nette remontée de la gauche et accordent 30 % des intentions de vote au Parti socialiste.

La requête de M. Pasqua vise un sondage IPSOS-*le Matin* du 17 janvier et un sondage IFOP-RTL-*le Point* (publié dans le numéro de cet hebdomadaire daté 20-26 janvier), réalisés, le premier, entre le 6 et le 8, le second, entre le 6 et le 11 janvier. Ces deux sondages créditent en effet le PS de 30 % d'intentions de vote.

Fort d'une comparaison avec d'autres sondages récents qui accordaient 27 % d'intentions de vote pour le PS, M. Pasqua a estimé : *« Il ne faut pas prendre ses rêves pour des réalités. Latche n'est pas loin de Lourdes, mais quand même... »*

LE PREMIER MINISTRE NÉO-ZÉLANDAIS ET LE SORT DES « ÉPOUX TURENGE »

Wellington. – Accepter que la France monnaie la liberté de ses deux officiers emprisonnés pour le sabotage du *Rainbow-Warrior* reviendrait à cautionner le terrorisme international, a déclaré le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. Dans une interview diffusée, samedi 25 janvier, par l'*Evening Post* de Wellington, il a notamment dit : *« Il serait irresponsable pour la Nouvelle-Zélande d'accorder la moindre caution au terrorisme international. »*

Commentant l'apparente incapacité des deux pays à s'entendre en vue d'une reprise des discussions sur les dédommagements sur l'attentat, M. Lange a estimé que *« la liberté ne pouvait être achetée »* pour le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, qui purgent une peine de dix ans de prison pour homicide volontaire. Lors du sabotage du *Rainbow-Warior*, le 10 juillet dernier à Auckland, un photographe néerlandais d'origine portugaise avait été tué. La Nouvelle-Zélande réclame 10 millions de dollars de dédommagements. – *(AFP.)*

Au Liban

La milice chrétienne demande la renégociation de l'accord de Damas

Les Forces libanaises (FL-milice chrétienne) ont demandé, le vendredi 24 janvier, de renégocier l'accord de paix de Damas avec les deux autres milices signataires et la Syrie, alors que la pression militaire s'intensifiait sur le *« pays chrétien »*. Le Comité exécutif des Forces libanaises (CEFL) a élu à sa tête M. Samir Geagea, qui a conduit la rébellion de la milice contre M. Elie Hobeika, évincé le 15 janvier. M. Karim Pakradouni, proche conseiller de M. Geagea, est devenu vice-président du CEFL, où sont entrés trois nouveaux membres proches du nouveau président, MM. Nader Succar, Walid Pharès et George Kassab.

Les FL ont aussitôt demandé à la Syrie, au mouvement chiite Amal de M. Nabih Berri et au Parti socialiste progressiste du chef druze M. Walid Joumblatt de reprendre les négociations sur l'accord pour mettre fin à la guerre, signé le 28 décembre par MM. Hobeika, Berri et Joumblatt. Dans un communiqué, le CEFL affirme son attachement au *« rôle d'arbitre »* que les dirigeants syriens jouent au Liban, et son intention d'établir des *« relations privilégiées stables »* avec la Syrie.

Il se dit attaché à l'*« esprit »* de l'accord, tout en estimant *« avoir le droit de proposer certains amendements »*, et demande à Amal et au PSP d'en discuter *« démocratiquement à Damas »*.

D'autre part, l'ancien chef des Forces libanaises (FL-milice chrétienne), M. Elie Hobeika, a regagné Damas vendredi en fin d'après-midi à l'issue d'une brève visite à Zghorta (Liban du Nord), où il avait été reçu par l'ancien président libanais, M. Soleiman Frangié. M. Hobeika était accompagné de ses proches collaborateurs, MM. Michel Murr et Michel Samaha, ainsi que de M. Robert Frangié, fils de M. Soleiman Frangié, qui sont eux aussi rentrés à Damas.

Interrogé sur les résultats de ses entretiens avec le chef de file des maronites du Liban du Nord, M. Murr a déclaré : *« Tout va bon train, nous sommes parvenus à ce que nous voulons »*, sans toutefois donner d'autres précisions. L'ancien responsable des FL, ses collaborateurs et M. Robert Frangié auraient tenu, aussitôt après leur arrivée dans la capitale syrienne, une réunion qui s'est déroulée très probablement en présence du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, à qui ils doivent rendre compte des résultats de leur visite à l'ancien chef de l'Etat libanais. – *(AFP.)*

LA GUERRE CIVILE EN OUGANDA

A Kampala, les combats semblent tourner à l'avantage des rebelles

La situation demeure extrêmement confuse à Kampala, où de violents combats se sont poursuivis, le vendredi 24 janvier, entre les troupes gouvernementales et celles de la NRA (Armée nationale de résistance) de M. Yoweri Museveni. L'enjeu de ces affrontements, qui prennent la forme d'échanges de tirs d'artillerie lourde et de combats de rue, est désormais le contrôle de la capitale ougandaise. Depuis jeudi, la NRA a pris position dans plusieurs points stratégiques autour et à l'intérieur de la capitale, notamment dans le quartier de la cathédrale de Rubaga, contraignant au repli les forces du général Tito Okello. Cette avance des maquisards semble avoir été – peut-être momentanément – ralentie par certaines unités de l'armée nationale, qui ont pilonné la route de Masaka, empruntée par la NRA pour marcher sur Kampala.

Selon des sources diplomatiques occidentales, plusieurs centaines de soldats gouvernementaux ont fui la capitale en se dirigeant vers Jinja, deuxième ville du pays, située à l'est. Ces mouvements se sont notamment produits à la suite du pilonnage, par la NRA, des casernes gouvernementales de Makindye et Lubiri, faisant sauter cette dernière.

La journée de vendredi a été également marquée par des actes de pillage et des atrocités de la part des soldats gouvernementaux, qui ont tué de nombreux civils et en ont égorgé plusieurs dans le faubourg de Katwe.

Les maquisards sont épaulés par les troupes d'une faction minoritaire qui soutenait jusque-là le gouvernement, le Mouvement ougandais pour la liberté.

D'autre part, des combats se déroulent entre factions armées alliées au gouvernement. Les quelque deux mille combattants de la FUNA, partisans de l'ancien dictateur Amin Dada, seraient sur le point de marcher vers un secteur contrôlé par des éléments du Mouvement ougandais pour la liberté.

Vendredi 24 janvier, la capitale était déserte et ses missions diplomatiques fermées. La radio nationale avait suspendu ses émissions. Enfin, l'aéroport d'Entebbe, situé à 30 kilomètres de Kampala, a été fermé pour une durée indéterminée. Contrairement à certaines informations, aucun plan d'évacuation des ressortissants étrangers n'était encore envisagé. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

A Alès

INCIDENTS ENTRE MANIFESTANTS CGT ET FORCES DE L'ORDRE LORS DE LA VISITE DE Mme DUFOIX

De violents incidents ont opposé samedi 25 janvier à Alès des manifestants CGT aux forces de l'ordre, à l'occasion de la visite sur place de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

Les manifestants, au nombre de trois cents, répondant à un mot d'ordre de la CGT, ont attaqué les forces de l'ordre, une compagnie de gendarmes mobiles, venues protéger Mme Dufoix, qui inaugure une « pépinière d'entreprise ». Ils ont jeté des pierres sur les forces de l'ordre qui ont immédiatement répondu par des tirs de grenades lacrymogènes. Selon les premières informations, il y aurait eu plusieurs blessés de part et d'autre.

UNE ÉDITION RHONE-ALPES DU « MONDE »

Le Monde publiera à partir du mardi 28 janvier une édition Rhône-Alpes. Cette édition réservée aux lecteurs de la région comportera tous les jours environ deux pages d'articles spécifiques.

Rédaction

36, rue du président Edouard-Herriot, 69001 Lyon.
Téléphone : 78-30-41-42.

LE MATCH REVANCHE ENTRE KASPAROV ET KARPOV AURA LIEU EN JUILLET OU EN AOUT

Moscou *(AFP)*. – La Fédération soviétique d'échecs a demandé à la Fédération internationale des échecs (FIDE) que le match revanche entre le champion du monde Garry Kasparov et Anatoli Karpov ait lieu *« en juillet ou en août 1986 à Leningrad »*, a annoncé ce samedi 25 janvier l'agence Tass, qui précise que les deux joueurs sont d'accord sur cette proposition.

De son côté, la FIDE a fait savoir, ce même jour, à Lucerne, qu'elle prendrait sa décision le mercredi 29 janvier, après une ultime rencontre entre Kasparov, Karpov et M. Campomanes, président de la Fédération. Cependant, on ne doute pas à Moscou que la proposition soviétique soit acceptée par M. Campomanes.

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1986 a été tiré à 479 488 exemplaires

A B C D E F G

A L'ISSUE DE SES ENTRETIENS DE LONDRES

M. Pérès affirme que d'« importants progrès » ont été réalisés en vue d'entamer des négociations de paix

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, qui se rend ce samedi en RFA, a déclaré, le vendredi 24 janvier à Londres, que d'*« importants progrès »* avaient été réalisés en vue d'entamer des négociations de paix sur le Proche-Orient, mais que l'on était encore *« très loin »* d'une solution au conflit israélo-arabe.

Dans une conférence de presse à l'issue d'une visite officielle en Grande-Bretagne, en marge de laquelle il a rencontré à quatre reprises M. Richard Murphy, l'émissaire du président Reagan au Proche-Orient, M. Pérès a indiqué que le roi Hussein de Jordanie ferait *« dans les tout prochains jours »* une *« dernière tentative »* auprès du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, pour qu'il accepte les conditions d'une participation à des pourparlers, c'est-à-dire une renonciation à la violence et une reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël.

L'*« espoir »* que ces conditions soient acceptées est *« en train de disparaître »*, a ajouté M. Pérès, en soulignant qu'il était *« de plus en plus sceptique »* sur un changement soudain dans la position du chef de l'OLP. *« Si je devais résumer mon impression à propos des Palestiniens, je dirais que si le choix est d'avoir Arafat sans une solution ou d'avoir une solution sans Arafat, ils* [les Palestiniens] *préféreraient une solution plutôt qu'Arafat »*, a affirmé le premier ministre israélien.

Outre la question de la composition de la délégation jordano-palestinienne, qui négocierait *« directement »* avec Israël, l'autre problème à surmonter concerne *« la composition d'une conférence internationale »*, a précisé M. Pérès.

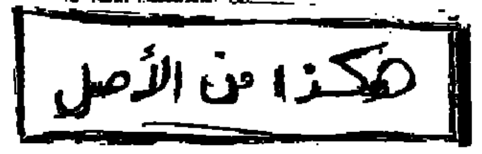
Selon lui, il n'y a *« pas d'indication »* permettant de penser que l'Union soviétique est prête à participer à un tel forum. Pour Israël, a-t-il ajouté, il faudrait que Moscou prenne les *« mesures nécessaires »* et rétablisse ses relations diplomatiques avec Israël. Quoi qu'il en soit, a souligné M. Pérès, le forum international en question n'aurait qu'un *« rôle de soutien »* à des *« négociations bilatérales »*, et ne devrait en aucun cas *« négocier »* ou *« imposer des solutions »*.

A propos des relations soviéto-israéliennes, précisément, M. Tolkounov, chef d'une délégation parlementaire soviétique actuellement en visite en France, a déclaré vendredi à la presse que leur normalisation devrait intervenir après, et non avant, une conférence de paix sur le Proche-Orient. Toute autre solution *« ne pourrait qu'aider à durcir la position israélienne »*, selon M. Tolkounov, qui a encore affirmé que le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays passe par *« l'élimination des causes de la rupture »*, à savoir l'occupation des territoires arabes en 1967. – *(AFP.)*

M. J.-P. CHEVÈNEMENT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, maire de Belfort, qui conduira la liste du Parti socialiste dans le Territoire de Belfort, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Claude Pozmanski de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



Le Monde
AUJOURD'HUI



MONTAGE RÉALISÉ PAR LE STUDIO DE CRÉATION « LE FIL DU RASOIR » AUTOUR DU DESSIN DE LA DERNIÈRE CAMPAGNE D'AFFICHAGE DU PARTI SOCIALISTE. EN FOND, PHOTO DE PASCAL NIETO/RUSH.

"DENTS" DE DROITE ET BILAN DE GAUCHE

APRÈS sa première campagne d'affiches axée sur le thème « Au secours, la droite revient », *le* Parti socialiste persiste et signe. Il n'hésite pas à remettre en scène l'ennemi et la grande frayeur, cette fois déclinés sous le slogan : « Dis-moi, jolie droite, pourquoi as-tu de si grandes dents ? » Un loup au sourire peu *engageant anime l'espace* publicitaire.

Les dents de la droite ? Mais quelles dents au juste que celles de la droite ?

Même s'ils ont l'intention de voter pour l'opposition, les électeurs ne veulent, selon les sondages, rien lâcher des conquêtes de la gauche. Dans la perspective d'une cohabitation que l'entrée en lice d'un François Mitterrand serein et souverain rend un peu plus proche et un peu moins improbable, les programmes paraissent plus mesurés que n'ont été les slogans et les attaques de départ.

Nationalisations, impôts sur les grandes fortunes, justice, économie, diplomatie, fiscalité, école... Un tour d'horizon du bilan de la gauche et des appétits de la droite.

Supplément au n° 12751. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 26-Lundi 27 janvier 1986.

COURRIER

JUIFS ET ÉCOLES CATHOLIQUES

Dans le courrier des lecteurs de votre numéro *le Monde Aujourd'hui,* daté 12-13 janvier 1986, sous le titre « *Ecole* »..., vous publiez une lettre de M. Peyraube qui affirme sans nuance que la promotion, faite par l'Eglise, de l'école catholique mène à l'élaboration d'une culture et d'une civilisation dont tout enfant juif sera exclu : ce serait de l'antisémitisme !

Il est en outre reproché à ces établissements de scolariser plus d'enfants catholiques que de protestants et de juifs, reproches fondés sur les statistiques publiées par quatre établissements de la banlieue parisienne.

Il m'est douloureux de lire cela et de rester silencieux, en tant que citoyen, catholique et chef d'établissement d'une de ces écoles — du centre de Paris celle-là, — qui se veut, et est, ouverte et accueillante.

Sans vouloir entrer dans une polémique, ne pourrait-on prendre en compte les éléments d'analyse suivants :

— des écoles juives existent ; qui leur reprocherait de ne scolariser que des enfants juifs ? Qui ressent là un quelconque sentiment d'exclusion, de négation d'une altérité ?

— les enfants fréquentent plutôt des écoles proches de leur domicile, fait qui influence largement une statistique : en dehors de cette banlieue le pourcentage d'enfants juifs peut être plus élevé.

— le nombre plus élevé des catholiques dans notre pays doit également peser sur une statistique, en école catholique comme en école publique.

— enfin, pour clore cette étude incomplète, laissez-moi rapporter ce mot d'un rabbin (qui se déplaça, naguère, pour inscrire un enfant en école catholique) : *« Quand il n'y a plus de place dans nos écoles, je recommande la vôtre aux parents. »*

Il n'y a rien là que de très normal. Gardons-nous de généralisations hâtives comme de tomber dans la facilité lorsque l'on souhaite régler des comptes.

CLAUDE PELLÉ
(Paris).

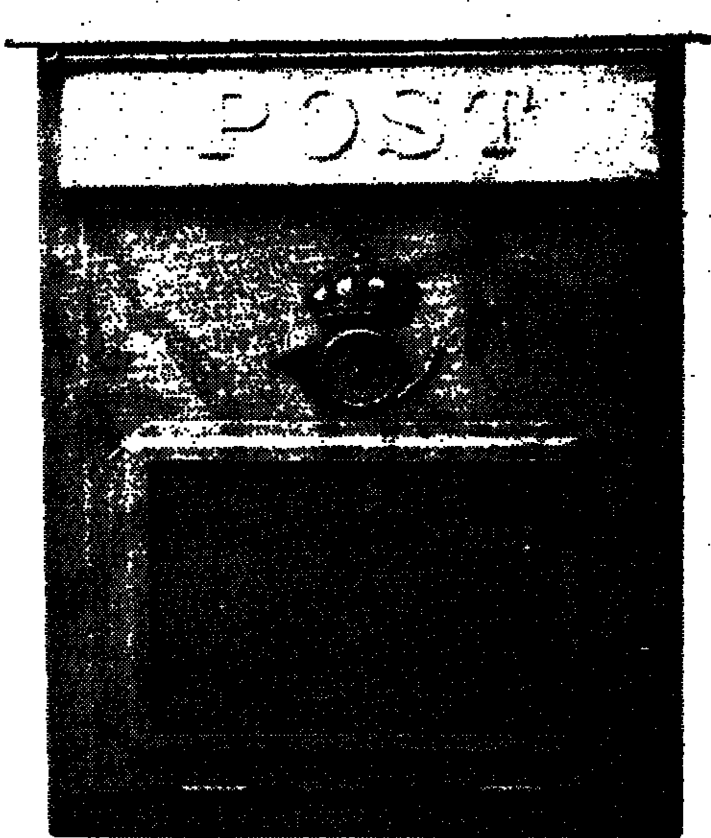
« GÉNOCIDE DOUX »

Quand ils viennent à parler de la judéité, notamment de sa relation avec la conversion et de la notion d'élection, les beaux esprits juifs me paraissent non seulement d'une arrogance extraordinaire mais aussi d'une probité intellectuelle suspecte. Ainsi Emeric Deutsch (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 janvier) justifie la rigidité des rabbins en matière de conversion : *« On n'est pas juif par religion, par naissance ou adhésion à un peuple, mais par une pratique quotidienne. »* C'est là une contre-vérité flagrante, car, pour les rabbins, il n'y a de judéité que par le « jus sanguinis » maternel. On peut avoir été élevé loin de la foi, ne rien y connaître ou ne rien vouloir en savoir, on n'en est pas moins juif si l'on est issu de mère juive.

Chez celui qui n'est pas né juif, le désir d'appartenir à ce club exclusif est suspect, et les rabbins s'emploient à dégoûter le candidat à la conversion en multipliant les embûches : les rejets sont quasiment la règle. Certes, on peut admettre qu'une communauté cherche à vérifier la sincérité de telles demandes afin de s'assurer que le néophyte s'entendra sur quelques problèmes essentiels avec ses nouveaux coreligionnaires. Mais on est en droit d'attendre au minimum un accueil bienveillant et — pourquoi pas — chaleureux.

Le rabbin « libéral » Williams (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 janvier) assimile le « mariage mixte » — ce mot affreux — à l'holocauste. L'exogamie, le mariage avec une goye, l'insertion dans une communauté autre que juive, constituerait un « génocide doux »... On a déjà souvent reproché aux médias et à certains hommes politiques de banaliser le terme de génocide. Et voilà maintenant qu'un rabbin — « libéral » de surcroît — profère la pire des insultes à l'encontre de ceux qui sont morts dans les chambres à gaz. N'ont-ils donc pas payé assez cher pour que ce terme soit bien à eux ?

BRIGITTE BERG
(Paris).



SMITHSONIAN INSTITUTION

Boîte aux lettres suédoise.

UN COUPLE INDISSOCIABLE

A quand un colloque sur le couple historiquement et psychologiquement indissociable du juif et de l'antisémite (je parle de l'antisémite militant et du juif qui se veut juif avant toute autre chose), et sur l'étrange relation sado-masochiste qui les unit — car il est bien connu que, dans toute haine obsessionnelle, il entre une part de fascination ?

Si l'on admet, avec Sartre, que l'antisémitisme est la cause essentielle de la non-assimilation des juifs, n'est-il pas troublant de constater que l'antisémite, par sa seule activité, perpétue l'existence de ceux qu'il exècre et, en même temps, souhaite l'extermination de ceux qui constituent sa raison d'être et l'un des ressorts fondamentaux de sa personnalité ?

Parallèlement, des juifs tels que M. Deutsch (qui ne pourrait accepter que sa fille épouse un non-juif) ne sont-ils pas redevables d'une certaine reconnaissance à l'antisémitisme sans lequel les juifs se seraient depuis longtemps fondus dans le reste de la population (et grâce auquel leurs filles éprouveront quelque difficulté à ne pas se marier selon les vœux de leurs pères) ?

En fait, tous ceux qui définissent l'homme par ses origines plutôt que par sa personnalité propre se trouvent embarqués dans la même galère, pour le meilleur, mais surtout pour le pire...

ELIE ARIÉ
(Paris).

SPORT, DÉSERT ET ARGENT

Après la lecture de votre supplément *le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 janvier, je viens vous faire part des réflexions que m'inspire la course Paris-Dakar.

Je partage l'indignation des contestataires devant ces jeux du cirque exportés sur un continent sous-développé. Les moralistes (qui ne sont pas tous de salon) pourraient rétorquer à l'organisateur avisé de l'épreuve que l'accueil qui lui est réservé dans des pays où règne malheureusement la corruption ne saurait leur servir d'alibi, de même que la récupération de bonnes œuvres... aux frais d'autrui.

Le déroulement de l'épreuve, qui caractérise bien les rapports entre certains sports et l'argent, a reposé sur l'indispensable relais de la télévision. Celle-ci, supposant que les sportifs en chambre sont plus nombreux que les moralistes de salon, constitue le vecteur d'une publicité gratuite quelquefois illégale. On faudrait s'interroger sur le rôle des chaînes nationales, sociétés de service public, qui se chargent de créer, parfois de toutes pièces, en faveur de certains sports, une prétendue « demande sociale » (...).

Dans le même temps, ces mêmes chaînes de télévision manquent à leur mission en s'abstenant d'informer le public sur des événements sportifs tout autant dignes d'intérêt.

DIDIER SABINE
(Thiais).

MICHAUX, DERNIERS MOTS

J'ai lu avec attention et apprécié l'article sur le poète bengali Lokenath Bhattacharya, paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 janvier 1986. Permettez-moi cependant de vous signaler que si Henri Michaux a effectivement dédié son livre *Filles de la montagne* à L. Bhattacharya, ce n'est pas le dernier ouvrage publié du vivant du poète français.

En effet, le dernier livre publié du vivant de Michaux a été édité par l'Ire des vents et s'intitule *Avec l'obstacle,* achevé d'imprimer le 17 août 1984, 50 exemplaires).

Pour mémoire, je me permettrai de vous rappeler que, outre ce livre, trois autres ouvrages de Michaux ont été publiés en 1984 : *Par des traits.* Fata Morgana (achevé d'imprimer le 24 mai, 1 800 exemplaires) ; *Filles de la montagne.* Marchant Ducel (achevé d'imprimer le 15 mai 1984, 60 exemplaires) ; *Poèmes.* L'Ire des vents (achevé d'imprimer le 26 avril 1984, 50 exemplaires).

DANIEL MARTINEZ
(Ozoir-la-Ferrière, Seine-et-Marne).

FEMMES ENTRE ELLES

Je viens de lire l'article de Christiane Chombeau dans le *Monde Aujourd'hui* daté 8-9 décembre 1985. Complètement d'accord avec elle pour constater que les femmes n'ont pas assez d'élues. Mais à qui la faute ? J'ai plus de quatre-vingts ans et un passé de militant actif (politique et syndicaliste) ; presque toutes les fois que j'ai vu des femmes, très intelligentes et très valables, tenter de conquérir un mandat électif, j'ai constaté un échec ! Pourquoi ?

La raison est bien simple, c'est que, en général, les femmes ne votent pas pour une femme ! Les raisons ? A vous de chercher ! Christiane Chombeau écrit (et cela est vrai) que plus de 51 % de la population, et près de 53 % du corps électoral, sont de sexe féminin ; la conclusion est, me semble-t-il, excessivement simple : si toutes les femmes votaient pour des femmes, puisqu'elles sont majoritaires, il n'y aurait pas un seul élu du genre masculin ! C'est tout.

GEORGES BOULBENE
(Limoux, Aude).

Chronique

LES BULLES S'ÉCLATENT

par Bruno Frappat

LES bulles s'assemblent à Angoulême, pour leur concentration annuelle, durant le week-end. Tout ce que *la France et la Belgique réunies* — et quelques autres voisins — comptent d'éditeurs de bandes dessinées, d'auteurs de scénarios, de dessinateurs de « petits Mickeys », de fanas de la fanzine, de collectionneurs, de maniaques, de critiques, de bédéphages, tout cela va célébrer la cérémonie, toujours recommencée, du sacre de la BD.

Si la bande dessinée était seulement à Angoulême — sa capitale — faudrait-il en parler ? En fait, elle est partout, et même là où on ne la cherche pas. La formidable popularité de cet art mineur dans notre pays, depuis une vingtaine d'années, a constitué pour la BD à la fois une chance (développement, tirages fabuleux, bonnes affaires...) et un risque (émiettement, récupérations en tous genres, train-train). Ces deux phénomènes ont abouti, depuis deux ou trois ans, à ce paradoxe d'un mode d'expression reconnu (voire sottement sacralisé) au moment même où, victime de son succès, il explosait, gagnait des territoires nouveaux, s'engraissait et s'abâtardisait jusqu'à douter de soi et de son avenir.

Que la BD ait franchi le cadre étroit des « vignettes » rectangulaires qui, géométriquement, la définissent, on le voit tous les jours. Soumise à l'influence des autres arts — graphiques, cinématographiques et littéraires — elle a, à son tour, influé sur ces arts, comme un élève doué qui finit par dépasser le maître. Le cinéma *s'en inspire, le dessin animé lui* ravit ses héros, la publicité achète ses talents.

Il y a plus. On aimerait que des chercheurs impertinents étudient scientifiquement la grave question suivante : la bande dessinée a-t-elle une influence sur la vie politique française ? Il ne suffirait pas qu'ils repèrent les étapes de la glorification de la BD par la classe politique, du clin d'œil de Georges Pompidou à Astérix à la visite, l'an dernier, de François Mitterrand au Salon d'Angoulême, sans oublier la célèbre formule de de Gaulle confiant à Malraux : *« Mon seul rival international c'est Tintin. »* Cela ne suffirait pas. La véritable trouvaille serait de montrer l'influence, qu'on pourrait dire stylistique, sur les comportements politiques en France. Analyser une campagne électorale comme celle dans laquelle nous sommes entrés en recherchant systématiquement les effets, les propos, les attitudes involontairement « bédéiques » serait un travail amusant bien qu'irrespectueux.

La campagne socialiste sur le thème « Au secours la droite revient » a, incontestablement, des connotations d'où la BD n'est pas étrangère. Les face-à-face télévisés prennent souvent un tour où les acteurs tentent, par l'art de la formule, le sourire tantôt léger, tantôt carnassier, les indignations excessives et feintes, de marquer le spectateur comme les gros plans *de la BD le font pour les héros.* Mme Georgina Dufoix sur son destrier marche sur les traces du lieutenant Blueberry. Formules choc, gros effets, trouvailles de langage : la classe politique n'est pas loin de l'onomatopée. *« Ringards ! »,* s'exclame M. Labarrère devant des sénateurs d'opposition qui manquent s'étrangler de rage comme le ferait Achille Talon s'il siégeait au palais du Luxembourg.

Feuilletons

Quand tout doit faire image, les ressources de la bande dessinée s'imposent comme une méthode pour convaincre. Les bons et les méchants (jusqu'au grand méchant loup) s'affrontent d'abord sous nos yeux et très accessoirement devant nos intelligences. La bulle elle-même est devenue un élément de propagande politique : les amis de M. Le Pen en ont confectionné qu'ils vont placardant sur les affiches des autres *(« Je vote Le Pen »).*

Que de feuilletons qui paraissent inventés par un scénariste de bandes dessinées ! L'affaire Greenpeace en fut un, interminable peut-être, mais riche en rebondissements. Tout y était : les décors exotiques, les scènes maritimes, les hommes-grenouilles, les geôles néo-zélandaises, le couple d'agents secrets, le mystère, les coups de théâtre, le suspense... Et que dire du roman-photo de la cinquième chaîne, culminant dans cet *assaut dérisoire, comique* à tous les degrés, de la tour Eiffel par les agents de la force publique ?

Vraiment la BD est partout : de la grue qui manque à Latche aux calembours épais *(« Barre à la barre »).* Verrons-nous un jour les aventures de Fabius agent spatio-temporel ? Suivrons-nous demain le méli-mélo de la cohabitation avec l'émoi existentialiste que nous inspirent les mésaventures d'Adèle Blanc Sec ? Tout indique qu'on y va à grands pas.

Que devient, dans le tohu-bohu médiatique, la bande dessinée elle-même ? Que peut-elle gagner à ces dérives, à ces utilisations latérales qui, de la pub à la religion, en passant par la pédagogie et les débats parlementaires, la transforment depuis quelques années en art à tout faire ? Certains la croient perdue, vautrée dans la prostitution et le mercantilisme, étouffée à force d'être annexée par les autorités et les académismes. Mais tous les spécialistes n'ont pas les idées aussi noires. Stan Barets et Thierry Groensteen, dans la préface à l'ouvrage remarquable que viennent de publier les éditions Glénat, intitulé *l'Année de la bande dessinée 1985-1986,* expriment un credo optimiste : *« La BD est un pays de plus en plus contrasté, dont la capitale (l'édition) est en crise mais dont les frontières reculent sans cesse ; et d'annexer, une à une, toutes les principautés voisines : le dessin animé, la sérigraphie, l'école, la publicité, etc. A force de s'éclater, la BD ne sait peut-être plus très bien qui elle est. Qu'importe puisque nous savons, nous, où la trouver : partout ! »*

On stagne

On trouve dans ce même ouvrage — qui est la référence absolue en matière de BD — beaucoup d'éléments précis permettant de nuancer ce lyrisme. La bande dessinée connaît, depuis deux ans environ, une stagnation si l'on s'en tient au nombre des nouveaux albums édités. Après l'explosion des années 70 et la folie du début des années 80, la BD marque, quantitativement au moins, une pause. Entre le 1er novembre 1984 et le 31 octobre 1985, six cent sept albums nouveaux ont été édités, mais sur ce total — qui n'a pas varié par rapport à l'année précédente — la proportion de rééditions s'est accrue. En 1983-1984, on avait recensé soixante-dix-neuf rééditions, il y en a eu quatre-vingt-dix-huit en 1984-1985.

Les éditeurs, qui il y a encore cinq ans publiaient tout (ou presque) ce qui se présentait, ont adopté un profil bas : on réédite les valeurs sûres, mais les vraies nouveautés se font plus rares et les tirages moins massifs. Le rayon « nostalgie » — sentiment qui est un des ressorts principaux du public de BD — s'étoffe à vue d'œil, celui des découvertes devient synonyme de prudence commerciale. *« La BD,* écrivent les auteurs de *l'Année de la bande dessinée, ne continue à se développer qu'au travers de produits satellites destinés au public restreint des collectionneurs et des fans purs et durs. »*

Ainsi assiste-t-on à un repli de la BD sur le noyau dur de son public au moment même où elle gagne, en influence, dans tous les secteurs de la société. Stabilisation après des années de folie ? Normalisation ? On verra.

Ce qui pourrait s'imposer bientôt, du côté des véritables amateurs de bande dessinée, c'est un retour aux définitions primitives. Un retour au texte et à l'image. Pour ce ressourcement, un texte ancien peut faire réfléchir utilement. Il est cité par Pierre Masson dans un livre récent publié aux Presses universitaires de Lyon et intitulé *Lire la bande dessinée : « Les dessins sans le texte n'auraient qu'une signification obscure, le texte sans les dessins ne signifierait rien. Le tout ensemble forme une sorte de roman, un livre qui, parlant directement aux yeux, s'exprime par la représentation, non par le récit. »* Cette citation est du Genevois Rodolphe Töpffer. Elle date de 1830. Elle définit la bande dessinée et elle explique le plaisir, incommunicable, de sa lecture. ■

DENTS DE DROITE ET BILAN DE GAUCHE



UNE MAILLE A L'ENVERS, UNE MAILLE A L'ENDROIT

par Jean-Yves Lhomeau

La vie du couple gauche-droite n'est peut-être pas vouée à l'échec autant qu'il y paraît. Les aspirations profondes des citoyens comme les exigences de la bonne gestion l'obligent à une sorte de « mésentente cordiale ».

« POLITIQUE » et « réversible » : l'association de ces deux mots fait immanquablement penser à « retournement de veste ». *Mais il ne sont pas* si nombreux, ces hommes politiques de caricature qui effectuent des aller et retour d'un camp à l'autre. Ceux-là disparaissent très vite de la circulation, à moins que le pardon ne leur soit accordé par la grâce de l'humour, comme à Edgar Faure : *« Je suis un des très rares hommes politiques qui se trouve dans le parti où il était au début. Naturellement, plusieurs fois, ce parti m'a quitté, mais il m'est revenu. »* En tout cas, les journalistes auraient tort de s'en moquer : les porteurs de veste réversible sont plus nombreux chez eux que parmi les politiques.

Plus que les hommes, les actes et les projets sont éminemment réversibles. Réversibles par principe. En France, on n'imagine pas un instant — et on a tort — qu'un conservateur puisse être saisi de la moindre fantaisie progressiste et que l'idée folle d'une bonne gestion germe un jour dans l'esprit d'un socialiste. Toute politique de droite, néfaste par nature aux yeux d'un homme de gauche, doit donc, selon lui, être retournée en son contraire, et vice versa.

Ainsi les socialistes prêchaient-ils, avant 1981, la « rupture » avec le capitalisme et même en cent jours, selon la première idée prestement lancée par Jean-Pierre Chevènement. Et aussi vite enterrée. Ainsi l'opposition d'aujourd'hui avance-t-elle la thèse d'une « rupture » radicale avec l'« idéologie » socialiste.

Séparation de biens puisque, comme partout, les électeurs sont porteurs d'intérêts économiques multiples et contradictoires. Séparation de corps puisque la France est coupée en deux. Divorce, au final, puisque, d'une alternance à l'autre, la France serait condamnée à voguer de rupture en rupture.

La vie quotidienne du couple droite-gauche n'est pas si simple et n'est pas, au fond, vouée à l'échec autant qu'il y paraît. Les volontés de « rupture » se heurtent à deux butoirs difficilement contournables : les règles de bon sens de la gestion et les aspirations profondes des citoyens. La gauche s'y est frottée, et les leçons qu'elle en a tirées devraient, logiquement, profiter à ses adversaires, les inciter à la prudence et à quelque modestie.

L'opinion fait la loi

Des « contraintes » de la gestion économique, on a beaucoup parlé : les socialistes, après avoir cherché à en ignorer quelques-unes, les ont invoquées pour justifier, aux yeux de leur électorat, les conséquences de la rigueur. Maintenant qu'ils ont fait leurs preuves, ils les brandissent contre une opposition dont le programme serait, à les en croire, farfelu et dangereux. Curieux retour des choses...

Pour le reste, c'est l'opinion qui représente la plus forte « contrainte ». C'est la loi de la démocratie. Les socialistes l'ont éprouvée au point de frôler l'abîme lorsqu'ils ont dû renoncer, face aux tenants de l'école privée, à une loi scolaire qui s'était pourtant éloignée de la promesse du « grand service public unifié et laïque ». Pour résister à la pression majoritaire, il faut que la conviction des gouvernants soit puissante. Ce fut le cas pour les socialistes avec l'abolition de la peine de mort. *« Lorsque nous avons une conviction profonde, notre devoir est de la respecter »*, a expliqué depuis M. François Mitterrand, malgré une opinion *« réservée, même hostile »*.

Valéry Giscard d'Estaing et Alain Peyrefitte affirmaient exactement le contraire avant 1981 : l'opinion, disaient-ils à propos de la peine capitale, n'est pas prête, et il convient de ne pas la heurter de front. Il est intéressant, dans ces conditions, d'examiner le programme de l'opposition à la lumière des souhaits et des refus de son électorat.

Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, note ainsi, à la lumière de plusieurs sondages effectués par cet institut (1), que, *« malgré le renversement électoral en faveur de la droite, la société française refuse massivement toute remise en cause des mesures de lutte contre les inégalités (...). Les électeurs UDF et RPR n'accepteraient pas la suppression des subventions de l'Etat aux entreprises publiques ; ils ne souhaitent pas la suppression du contrôle des changes ; ils refusent massivement la diminution de la durée des indemnisations de chômage ou le développement d'un système d'assurance volontaire pour garantir la protection sociale. Les électeurs de droite vont jusqu'à refuser la possibilité d'affecter une partie de leurs impôts à des fondations, des mouvements religieux ou des partis politiques. Décidément, la France de 1985 n'est pas l'Amérique de M. Reagan »*.

Irréversible

Dans la même étude, on apprend que les électeurs de l'opposition sont hostiles à la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, mesure qui figure pourtant dans la plate-forme de la droite. Constat que Lionel Jospin résume en une formule : *« Les Français adorent la musique du libéralisme, mais ils en détestent les paroles. »*

Il y a longtemps que M. Mitterrand professe qu'une large partie des réformes mises en œuvre ou engagées par la gauche sont *« irréversibles »* et qu'un succès éventuel de l'opposition ne les remettrait pas en cause. Le temps lui a donné raison sur ce qu'il appelle les *« acquis sociaux »* : retraite à soixante ans, augmentation du minimum vieillesse et du SMIC, semaine de trente-neuf heures, consacrés par leur... absence dans la plate-forme RPR-UDF.

L'avenir confirmera — mais là-dessus le président restera discret — que le « sale boulot », comme dirait M. Laurent Fabius (licenciements pour cause de modernisation), n'est plus à faire et qu'il ne viendrait à l'idée de personne de réintroduire l'échelle mobile des salaires que M. Raymond Barre rêvait de briser à grand fracas et que la gauche a cassée sans bruit.

M. François Mitterrand explique volontiers aux jeunes gens qui, soucieux d'entrer en politique en sachant où ils mettent les pieds, viennent le consulter qu'il convient de se donner huit à dix grands principes, de les annoncer, de les affirmer de telle sorte que chacun sache à quel camp on appartient, et de s'y tenir. Ces principes sont aussi généraux que généreux (la justice sociale, par exemple). Et pour le reste, on s'adapte au terrain. Il y a donc, selon cette philosophie de l'action politique, matière à définir de larges zones de consensus sans pour autant introduire dans le débat politique une confusion des engagements.

Au bout du compte, les uns et les autres auront construit un patrimoine commun. Une maille à l'endroit, une maille à l'envers, cela vous tricote une veste parfaite, manche droite, manche gauche, et surtout... irréversible. ■

(1) SOFRES, *Opinion publique 1986*, Gallimard, 225 pages, 110 F.

DROITE ET BILAN DE GAUCHE

JUSTICE : PEINE DE MOTS

par Bertrand Le Gendre

Rien n'est vraiment très clair chez les stratèges de l'opposition quand on les interroge sur les mesures qu'ils comptent prendre contre l'« édifice législatif » de Robert Badinter. Prises de position, fracas des mots, mais incertitude, flou et confusion pour ce qui est des programmes.

ALAIN PEYREFITTE, qui rêve de revanche, est partisan d'un électrochoc. Il suffira d'une *« matinée »* pour restaurer *« par ordonnances une justice pénale digne de ce nom »*. Jacques Toubon est plus circonspect. Il n'y aurait pas de *« pire erreur »* que de vouloir mettre à tout prix à bas *l'« édifice législatif »* érigé par Robert Badinter. A la méthode expéditive de l'ancien garde des sceaux, le secrétaire général du RPR oppose un pragmatisme qui n'exclut pas les certitudes : il faudra, de toute manière, changer de cap.

L'ennui, c'est qu'on ne sait ni qui tiendra la barre Place Vendôme, au ministère de la justice, ni quel sera ce cap. Entre le *« à droite toute »* d'un Alain Peyrefitte et les convictions d'une Simone Veil qui adhéra un temps au Syndicat de la magistrature, il y a un fossé, comme il existe des nuances entre les programmes de l'opposition qui ont fleuri ces derniers mois. Tant et si bien qu'il est impossible de répondre précisément à la question que tout électeur est en droit de se poser : que restera-t-il lorsque la vague rose aura reflué du *« mausolée législatif »* – l'expression est de Jacques Toubon – édifié avec obstination, et parfois avec une passion contenue par Robert Badinter ?

Pas grand-chose, si l'on dresse la liste des promesses de réformes et d'abrogations qu'ont multipliées, ces temps derniers, les chefs de file de l'opposition. Affirmation qui doit être aussitôt corrigée par ce constat : la résultante des forces qui s'exercent à droite sur la justice est souvent nulle, de sorte qu'on pourrait assister, dans certains cas, au maintien du *statu quo*. L'abrogation de la peine de mort est au nombre de ces pommes de discorde que l'opposition tait prudemment. Ainsi, la « Plate-forme pour gouverner ensemble » signée le 16 janvier par le RPR et l'UDF n'en souffle-t-elle mot. Ce programme est, du reste, sur les autres sujets et pour la même cause d'appréciations divergentes, extrêmement flou. Aussi est-on réduit à scruter les arrière-pensées des uns et des autres et à spéculer sur le rapport de forces de l'après-16 mars. De Raymond Barre, partisan du rétablissement de la peine capitale, et de Jacques Chirac, qui vota son abolition (et n'a pas changé d'avis sur ce point), qui l'emportera ?

Et, si l'opposition gagne les élections, y aura-t-il pour autant à l'Assemblée nationale une majorité prête à enrichir le code pénal de l'intraveineuse mortelle ou de la chaise électrique, puisque les partisans de la peine capitale jugent aujourd'hui la guillotine techniquement dépassée ? Et si enfin une telle majorité sort des urnes, y aura-t-il à la chancellerie un garde des sceaux prêt à défendre au Palais-Bourbon cette peine de *mort rénovée* ?



L'exemple britannique

L'exemple de la Grande-Bretagne incline au scepticisme. Malgré une opinion favorable, comme de ce côté-ci de la Manche, au rétablissement de la peine capitale, les tories antiabolitionnistes ne sont jamais parvenus à leurs fins. Au moment de la vérité, au mois de juillet 1983, aux Communes, le sens de leur responsabilité historique l'a emporté sur la propension de tous les élus à flatter leur électorat.

Certains partisans de la peine capitale feignent, du reste, d'oublier qu'il leur faudrait surmonter un obstacle sérieux : la ratification, par la France, il y a quelques semaines, d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme, protocole qui interdit le retour à la peine de mort. Mais M. Barre vient de rappeler cet engagement international. Si les antiabolitionnistes s'acharnaient néanmoins, il leur faudrait – encore que la question soit quelquefois controversée – dénoncer cette convention, et cela ferait évidemment très mauvais effet. Cette dénonciation n'est, du reste, guère envisageable depuis que, dans son « Pacte pour la France », le RPR promet de faire de la justice française une justice *« en harmonie »* avec ladite convention.

Passons sur le fait que, en même temps qu'ils s'associaient à l'hommage tardif ainsi rendu à la Convention européenne des droits de l'homme, quarante et un députés RPR, Pierre Messmer et Claude Labbé en tête, signaient l'une des multiples propositions de loi exigeant depuis 1981 le rétablissement de la peine de mort, et risquons le pronostic que, sur ce *point au moins, l'œuvre de Robert* Badinter demeurera intacte.

Sur ce point, mais pas sur quantité d'autres, encore que l'actuel garde des sceaux ait dû ressentir une certaine satisfaction à voir que, dans leur « Plate-forme pour gouverner ensemble », le RPR et l'UDF prônaient, comme lui, le développement des peines de substitution, tel le travail d'intérêt général.

Si cette réforme, chère à Robert Badinter, paraît, elle aussi, irréversible, on ne peut en dire autant de la doctrine pénale, à laquelle il a redonné un lustre en réaction contre l'idéologie « sécuritaire » dont Alain Peyrefitte s'était fait et persiste à se faire le héraut. Au-delà de l'affrontement droite-gauche, le projet « sécurité et liberté » fut, en effet, l'occasion d'un choc doctrinal sans précédent. A gauche, et aussi aux franges de la droite – Bernard Stasi (UDF) et Philippe Séguin (RPR) notamment, refusèrent de voter le projet, – on trouve les partisans de l'individualisation des peines. Derrière Alain Peyrefitte, les adeptes de peines fixes, ennemis des libérations conditionnelles et des permissions de sortir. Aucun des deux camps n'a jamais *désarmé* et, depuis la révision de la loi « sécurité et liberté », les seconds mitonnent une revanche. Ainsi l'engagement de revenir à *« la certitude de la peine »* figure-t-il en bonne place parmi les « Propositions pour l'alternance » communes aux clubs Perspectives et Réalités, au Conseil pour l'avenir de la France et au Club 89. Ces trois laboratoires d'idées de la droite *n'y vont du reste pas de* main morte en souhaitant que les peines perpétuelles deviennent *« effectivement perpétuelles, sans possibilité de libération conditionnelle »*, une proposition qui braque les gardiens de prison, rarement de gauche mais effrayés à l'idée que les grands criminels n'aient plus rien à perdre parce qu'on leur supprimerait la carotte d'une libération anticipée.

Pour cette raison sans doute, cette dangereuse idée ne figure plus que sous une forme édulcorée dans la plate-forme commune au RPR et à l'UDF : *« Il faut (...) veiller à l'exécution des peines prononcées, ainsi qu'à leur incompressibilité. »*

Autre version de cette volonté répressive, due, celle-là, à Jacques Toubon et à quelques autres : une peine *« de vingt-cinq à trente ans »*, sans possibilité aucune de libération, applicable aux condamnés à perpétuité, version qui suscite une inquiétude à peu près égale chez les gardiens de prison. Ces variations sur un thème obligé de la part d'une opposition qui n'a jamais cessé de crier au *« laxisme »* rendent particulièrement ardu un pronostic sur ce qui subsistera exactement de l'ère Badinter. L'opposition entend certes abroger, réviser, réprimer, restaurer, mais en des termes qui, parfois, ne permettent pas de savoir s'il y aura un retour pur et simple à l'état de droit antérieur ou si, au contraire, certains acquis, même mineurs, seront préservés.

Ainsi, pour la Cour de sûreté de l'Etat, Jacques Chirac assure qu'il faut rétablir une juridiction *« de cette nature »*. La plate-forme qu'il a signée le 16 janvier avec Jean Lecanuet évite le sujet. Le Club 89 prône la *création* d'une juridiction spécialisée baptisée Cour de sécurité de la nation. Les clubs Perspectives et Réalités parlent, eux, du retour à une juridiction centralisée, mais, nuance de taille, *« de droit commun »* !

Attendons de cerner ce que recouvrent ces diverses propositions ; on croit comprendre que, contrairement à feue la Cour de sûreté de l'Etat, la nouvelle juridiction *ne* compterait *plus* dans ses rangs de militaires et qu'elle fonctionnerait presque selon les règles de droit commun. Sur ce point au moins, Robert Badinter aurait gagné. L'incertitude est moins grande mais elle existe aussi pour les contrôles d'identité des simples passants, dont l'opposition promet le retour. Cependant, là encore, le fossé est large entre les maximalistes et ceux qui veulent raison garder, de moins en moins nombreux, il est vrai.

De telles lacunes sont regrettables. Autant les aléas de la conjoncture justifient les zones d'ombre d'un programme économique, autant, en matière de justice, de telles interrogations sont anormales. A quelques semaines des législatives, les électeurs sont en droit d'exiger de l'opposition, ou plutôt des oppositions, qu'elles clarifient leur point de vue, sauf à laisser dire que, comme à l'époque du projet « sécurité et liberté » – qualifié *« d'indigne »* par Jacques Chirac, – ces divergences sont restées, pour certaines, insurmontables. ■



LES CHANTIERS DU PRÉSIDENT :

NOTRE monarchie est élective. Et les palais qu'elle se construit, les arches de la communication, vastes musées, opéras, pyramides et mémoriaux, ont à s'inscrire au sein des calendriers politiques : cinq ans pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, six pour les municipales, sept en principe pour les mandats présidentiels. Dans ces ambitieuses opérations architecturales que, depuis Georges Pompidou, nous *sommes convenus d'appeler « chantiers du président »*, c'est évidemment le maillon le plus court qu'il faut prendre en compte : cinq années.

Pour avoir sous-estimé cette dimension de l'action urbaine, Valéry Giscard d'Estaing échoua dans plusieurs de ses entreprises : évincé des Halles sans ménagement après la conquête de Paris par Jacques Chirac, il vit ensuite le régime socialiste rejeter deux projets qui lui tenaient à cœur : le jardin à la française de La Villette, lancé trop tard, et les immeubles-miroirs de la Tête-Défense pour lesquels il avait désigné un architecte de son goût le 28 janvier 1981, à quelques semaines d'une échéance politique qui allait lui être fatale. De son règne ne devaient subsister que deux édifices : le musée d'Orsay, qui ne pourra ouvrir avant le printemps 1987, dix ans après le début des opérations, et la cité des sciences de La Villette, que François Mitterrand inaugurera partiellement aménagée, en toute précipitation, à deux jours des ides de mars, dans la nuit du 13 au 14, comme la sonde Giotto rencontrera la comète de Halley. Instruit par les infortunes de son prédécesseur, le président socialiste tente d'aller plus vite. Les neuf « grands projets » qui marqueront son passage au pouvoir ont été menés tambour battant. Officiellement annoncés le 9 mars 1982, ils devaient être sinon achevés, du moins suffisamment engagés pour qu'une éventuelle majorité hostile ne puisse plus y renoncer quatre années plus tard, quel qu'en soit son désir.

Ainsi des 15,7 milliards que coûtaient, en première phase, ces réalisations, il ne devait plus rester qu'environ 1;3 milliard à dégager pour 1986 et 0,6 milliard pour 1987. Malgré l'effort considérable fourni par les structures administratives, les établissements publics, les architectes et les techniciens, malgré l'accélération des procédures de concours, des délais d'études, du rythme de passation des marchés, l'échéance est à demi ratée. Le budget de l'Etat prévoit encore 2,842 milliards d'autorisations de programme pour l'année en cours, et un bon milliard pour 1987.

Les grands projets ne sont pas achevés, ni tout à fait payés. En théorie, donc, si une nouvelle majorité voulait en interrompre la réalisation, du moins partiellement, elle le pourrait encore. Mais le pourra-t-elle véritablement, et surtout le voudra- t-*elle* ? *C'est* une des hypothèques de la cohabitation. A l'été encore, cela ne faisait aucun doute. Dans l'entourage de Jacques Chirac, on manifestait la ferme intention de mettre le holà à tout cela, au terme de réflexions budgétaires qui devaient être « terribles ». L'Opéra resterait un trou, le cube de la *Défense serait peut-être* interrompu, les folies de La Villette abandonnées et le nouveau ministère des finances loué à des sociétés privées. Le tout, bien sûr, « à charge d'inventaire » et après qu'aurait été établi un strict « états des lieux ».

Et puis, curieusement, l'idée de la cohabitation faisant son chemin, les projets « pharaoniques » ou « louis-quatorzièmes » du chef de l'Etat cessèrent d'être dénoncés.

DROITE ET BILAN DE GAUCHE

DIPLOMATIE : UN DOMAINE RÉSERVÉ A PARTAGER

par Jacques Amalric

Rudes sur les champs de bataille intérieurs, les joutes électorales s'apaisent sur les fronts extérieurs. Pas de conflit majeur entre la droite et la gauche. La France fait corps. Mais le président garde la haute main sur ce « domaine réservé » qu'il faudra sans doute partager après le 16 mars. Où passera la ligne de démarcation ? Mystère...

LES grands problèmes de politique étrangère peuvent-ils constituer un obstacle à une éventuelle cohabitation ? Personne ne le pense, ni dans l'entourage présidentiel, ni au Quai d'Orsay, ni parmi la plupart des leaders non barristes de l'opposition. La question qui se posera – mais à laquelle on ne pourra tenter de répondre qu'au vu du résultat des élections du 16 mars – concerne bien moins les grands choix diplomatiques passés et à venir que la gestion quotidienne des relations internationales de la France, ses aspects protocolaires, les questions de personnes.

Un rapide tour d'horizon suffit à indiquer qu'en 1986, pour une démocratie parlementaire d'Europe occidentale comme la France, la marge de manœuvre sur la scène internationale est fort restreinte. D'où justement ce consensus en politique étrangère, si souvent mentionné depuis que M. Roland Dumas lui a consacré un article en forme de ballon d'essai dans ces colonnes (1). Le ministre des relations extérieures serait, depuis, allé plus loin encore, puisqu'on lui prête la remarque selon laquelle *« il n'y a pas une diplomatie de droite ou de gauche »*.

La formule, bien sûr, ne fait pas que des heureux dans les rangs du Parti socialiste. Elle est récusée en particulier par un homme comme M. Lionel Jospin, pour lequel *« les différences sont réelles sur un certain nombre de points »* entre la politique étrangère française d'avant 1981 et d'après (2). Le premier secrétaire du PS n'a pas tort s'il a à l'esprit la diplomatie française des années 1981-1983 ou les intentions qui sous-tendent celle d'aujourd'hui. Mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui les points de friction entre la majorité et l'opposition se sont réduits comme peau de chagrin.

Quels étaient-ils ? Le tout premier concernait sans doute l'Afrique francophone. Mais les craintes de l'opposition sont retombées lorsque M. Mitterrand s'est séparé, en décembre 1982, de M. Jean-Pierre Cot, qui s'était fait le défenseur, à la tête du ministère de la coopération et du développement, d'une conception tiers-mondiste et progressiste de la diplomatie française.

Très mal vue par les partenaires traditionnels africains de la France, cette approche fut discrètement mise au « placard » par le chef de l'Etat, qui reprit le dossier et réussit à rassurer des hommes comme les présidents Houphouët-Boigny, Bongo ou Mobutu. Estimant que la France n'avait aucun intérêt à déstabiliser des régimes, certes contestables par certains aspects, mais préférables somme toute à des expériences « progressistes » tournant vite au chaos, Mitterrand l'Africain en est revenu à la conception d'antan du « pré carré » francophone, quitte à laisser le soin à M. Laurent Fabius de mener une politique offensive à propos de l'Afrique du Sud.

Tout en critiquant certains aspects de la politique française au Tchad, ainsi que la fameuse rencontre de Crète entre M. Mitterrand et le colonel Kadhafi, M. Valéry Giscard d'Estaing reconnaît bien volontiers l'évolution de la politique africaine. Il va même jusqu'à affirmer que l'Elysée devra toujours tenir le premier rôle, même dans l'hypothèse de la cohabitation, dans ce domaine. Le fait que le président de la République ait aussi, ces derniers temps, considérablement amélioré les relations franco-marocaines sans privilégier davantage celles avec l'Algérie et en évitant soigneusement l'imbroglio du Sahara, n'est pas fait non plus pour déplaire à l'opposition, même si elle n'en dit rien.

Autre sujet qui aurait pu être conflictuel si la politique française n'avait pas subi un certain infléchissement : l'Amérique latine. Mais les temps sont bien loin où M. Claude Cheysson suggérait l'envoi de dragueurs de mines dans les eaux du Nicaragua pour mettre en échec un éventuel blocus américain ou s'entendait avec le Mexique pour soutenir ouvertement – politiquement s'entend – les guérilleros salvadoriens. Là aussi, le réalisme a fait son œuvre, et l'Amérique centrale n'est plus guère mentionnée aujourd'hui... C'est en direction du Pacifique que se porte aujourd'hui le regard de M. Régis Debray.

La politique proche-orientale, à moins de développements dramatiques et imprévus, ne devrait pas non plus se trouver au centre d'une controverse violente. Pour la bonne raison que la France a adopté depuis plus d'un an un profil particulièrement bas dans la région. Deux raisons à cela : l'échec de la tentative d'intervention au Liban qui a prouvé, même aux plus obstinés, combien nos moyens d'action sont limités face à une Syrie cyniquement dominatrice, et la prise en otage de quatre citoyens français, qui a incontestablement une action paralysante sur Paris.

Le fait est particulièrement regrettable, mais on imagine mal l'opposition tenter d'exploiter cette affaire. De même que son « lobby » pro-arabe est plus ou moins contraint à la discrétion à la suite de la recrudescence du terrorisme et de l'effondrement politique et militaire de l'OLP de Yasser Arafat.

Même si certains membres de l'opposition tentent – en grande partie à tort – de rendre M. Mitterrand responsable des avatars de la coopération franco-allemande, on voit mal quelle exploitation l'opposition pourrait faire du dossier européen. Le RPR reviendra sans doute sur ses critiques de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun à propos de telle ou telle négociation sur les prix agricoles, mais M. Jacques Chirac lui-même reconnaît qu'il est trop tard pour faire marche arrière.

Quant aux accords de Luxembourg – dont l'application est toujours bloquée par le Parlement danois, et dont le but est de réformer le fonctionnement des institutions européennes – ils procèdent d'une démarche si timorée qu'ils ne se prêtent guère à une exploitation politique. Sur cette question, comme sur bien d'autres d'ailleurs, l'opposition est divisée, les uns regrettant les lenteurs de la construction européenne (mais elle ne dépend pas, par définition, que de Paris), les autres craignant des abandons de souveraineté...

Un autre grand volet diplomatique est constitué par les relations avec les Deux Grands. Paradoxalement, le rapprochement entrepris par M. Mitterrand à l'égard de Moscou le met à l'abri des critiques d'une opposition généralement favorable au maintien d'un dialogue direct avec le Kremlin. Et la même opposition, bien qu'elle ait glosé sur la visite impromptue faite par le général Jaruzelski à l'Elysée, n'est sans doute pas mécontente, secrètement, que M. Mitterrand ait pris sur lui de normaliser les relations avec Varsovie.

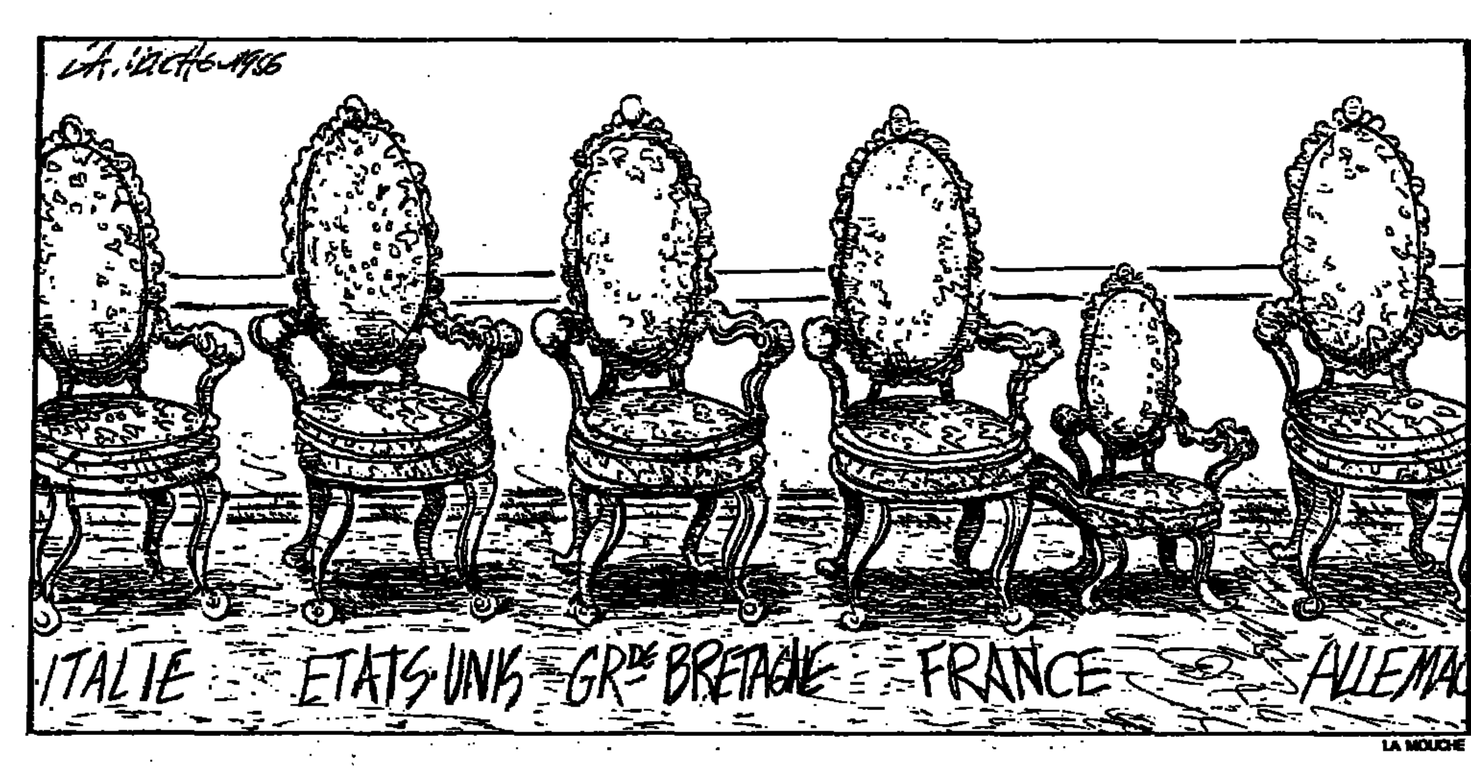
Le point sur lequel certains des leaders de l'opposition – notamment MM. Giscard d'Estaing et Chirac – se montrent le plus critiques concerne le refus du chef de l'Etat de collaborer avec les Etats-Unis dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS) de M. Ronald Reagan.

Les arguments de l'opposition, cependant, s'émoussent quelque peu à voir quelles difficultés éprouvent Londres et Bonn pour conclure un accord tant soit peu avantageux avec Washington sur cette question. Et ce n'est sans doute pas par hasard que M. Paul Quilès, le nouveau ministre de la défense, a repris les déclarations de son prédécesseur M. Charles Hernu pour répéter, jeudi dernier, qu'il ne verrait aucun inconvénient à ce que des entreprises françaises signent des contrats avec les Etat-Unis dans le cadre de l'IDS.

Au fil des mois, d'autre part, on peut penser que l'IDS va apparaître de plus en plus non pas comme le système défensif miracle vanté par M. Reagan, mais comme un programme militaire ambitieux et imprécis, en bute aux tracasseries financières du Congrès et aux aléas de la recherche scientifique.

Le dossier le plus délicat sera, bien sûr, celui de la défense et de la force de dissuasion. Mais, comme le fait remarquer un dirigeant de l'opposition, *« depuis que Muroa est devenu le Lourdes du régime »*, il n'y a aucune de raison de l'aborder. Ce qui arrange bien tout le monde, car contester aujourd'hui les pouvoirs du président en la matière reviendrait à porter un coup sérieux à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. Il n'empêche que le problème ne pourra pas toujours être occulté, surtout si l'URSS, grâce aux dernières propositions de désarmemnt de M. Gorbatchev, tente de remettre en cause la modernisation de notre force de frappe.

« Il faut, a dit l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, *passer du domaine réservé au domaine partagé. »* C'est en définitive l'inconnue majeure car elle dépend totalement de la bonne volonté de M. Mitterrand – qui restera silencieux sur ses intentions, n'en doutons pas, jusqu'à ce qu'il connaisse très exactement le rapport des forces au lendemain des élections. ■



LA MOUCHE

(1) *Le Monde* du 25 juillet 1985.
(2) Radio-France internationale, jeudi 23 janvier.

STOP ! ON CONTINUE

par François Chaslin

comme si on lui reconnaissait le droit régalien d'adjoindre un second domaine réservé au traditionnel contrôle souverain des affaires étrangères. C'est la qualité de l'éventuelle cohabitation qui en décidera. Si elle est sereine, les architectures de François Mitterrand seront achevées bien tranquillement ; il faudrait une sérieuse crispation des rapports pour qu'elles soient remises en cause, étant donnés la difficulté technique et le coût financier de leur interruption.

L'affaire n'a pas été chiffrée globalement mais chaque équipe a cherché à créer l'irréversibilité de son projet, dans la mesure où le permettaient les délais de passation des marchés et l'avancement des travaux.

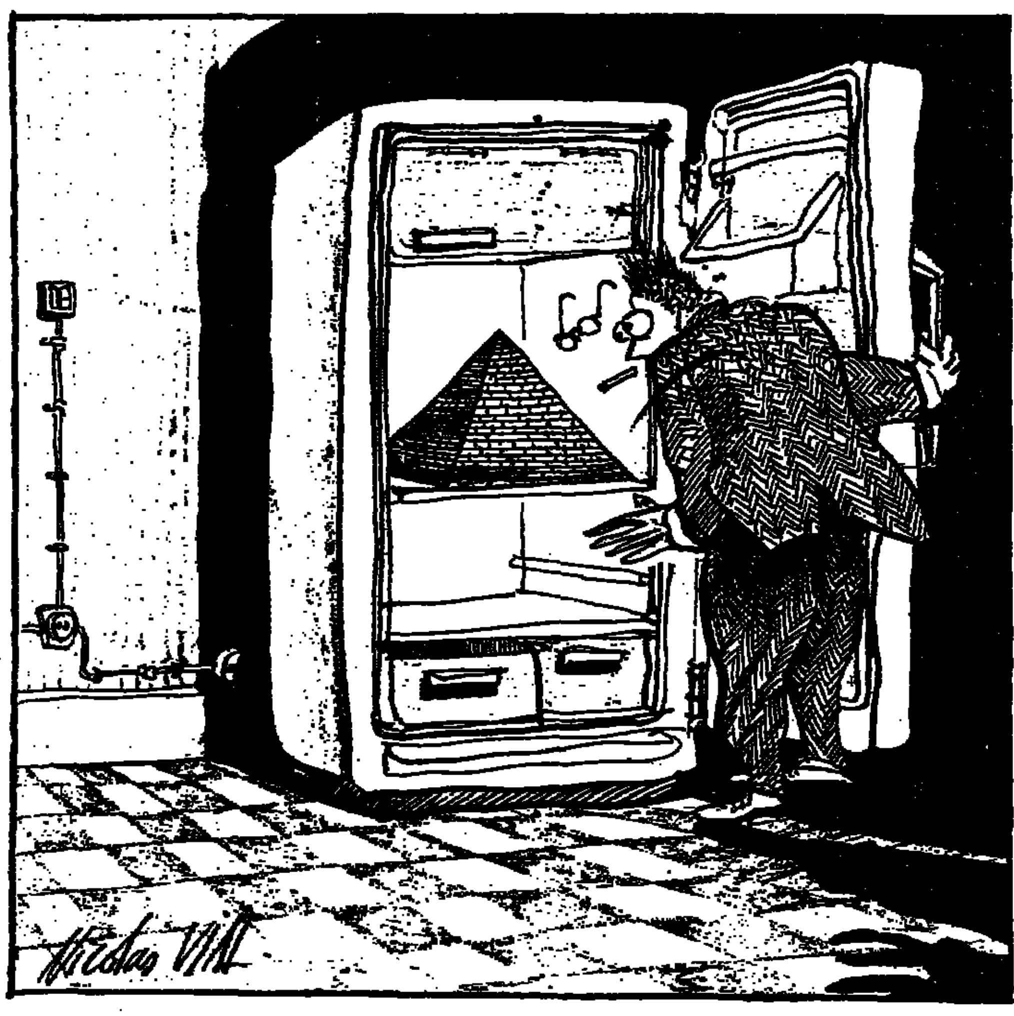
Arrêter d'énormes chantiers comme celui des finances où se bousculent les grues ? Improbable. Stopper l'Arche de la communication qui sortira alors de terre et s'élèvera ensuite à raison d'un étage tous les quatre jours ? Difficile, compte tenu des clauses de vente de l'édifice à ses investisseurs privés, qui prévoient des pénalités de retard draconiennes qui interdisent (dit-on sur le parvis) tout ralentissement, au risque de mettre en faillite l'opération, et empêcheraient tout délai de réflexion, toute pause, même de quelques jours. Ne pas construire son gigantesque toit d'un hectare ? L'immense superstructure hyperstatique ne tiendrait plus. Tout au plus pourrait-on renoncer à y transférer le ministère de l'urbanisme, médiocre économie.

Celui-ci déménage d'ailleurs à la cloche de bois, chassé de ses locaux du boulevard Saint-Germain par Pierre Bérégovoy qui libère *in extremis* le vieux Louvre dans les tous prochains jours. Immédiatement, toiture, charpente, cloisons, seront démontées et les premiers aménagements du musée entrepris. La pyramide, construction emblématique des opérations mitterrandiennes, cœur du problème au cœur de Paris, ne commencera d'être assemblée qu'en juillet. Mais Jacques Chirac la protège.

Restent deux opérations fragiles, fusibles de la cohabitation, auxquelles le président de la République est d'ailleurs moins attaché. Les « folies » de La Villette, que leur nom même menace. Qui ne consentirait, en ces temps de rigueur, à « arrêter les folies » ? Ce serait, pour le plaisir d'un bon slogan, sacrifier l'apparence : des édicules largement financés par des partenaires privés, alors que sont achevés réseaux, voiries, terrassements, plantations et semis ; et cela réduirait à peu de chose les plus insolites projets du moment.

Alors, l'Opéra de la Bastille, mal aimé, à la difficile gestation (on parle toujours de la prochaine démission de Gérard Mortier) ? Mais là aussi, beaucoup est fait. On aura, à la fin mars, dépensé le tiers de l'investissement total, soit 600 millions. Trou comblé, les murs commenceront à monter et les indemnités d'arrêt des marchés engagés coûteraient 50 à 60 millions supplémentaires. On ne pourrait sans doute que retarder l'opération sous prétexte de réfléchir ; laisser rouiller un peu les grues et noircir les bétons. Cela permettrait de témoigner de l'incapacité de la gauche à gérer les fonds publics et éviterait d'avoir à célébrer le bicentenaire de la Révolution au pied d'une *opera magna mitterrandiensa*, flambant neuve, quitte à l'achever pour les Jeux olympiques de 1992. ■

● Histoire des grands projets architecturaux du régime, *les Paris de François Mitterrand*, par François Chaslin. Gallimard, collection « Folio-Actuel ».


NICOLAS VIAL

DROITE ET BILAN DE GAUCHE

IMPOTS : LAISSEZ-LES VIVRE

par Alain Vernholes

Rien n'est plus détestable qu'un système fiscal auquel on n'a pas laissé le temps de jeter tous ses feux ni de produire tous ses fruits. La première qualité d'un impôt, à partir du moment où il existe, est de fonctionner. Les affamés de l'alternance comprendront-ils bien cela ?

AU jeu du « *Tu as fait cela, je le déferai ; tu n'as pas fait cela, je le ferai* », la fiscalité française, déjà compliquée et mouvante, risque de passer de mauvais moments si l'opposition revient au pouvoir. Mauvais moments pas pour tout le monde puisque le RPR et l'UDF assurent qu'ils supprimeront l'impôt sur les grandes fortunes – soupir de soulagement des cent mille contribuables qui le paient – et qu'ils réduiront l'impôt sur le revenu en ramenant le taux maximum du barème de 65 % à 50 %.

Mais la fiscalité française risque tout de même d'être malmenée cette année et en 1987 pour la raison toute simple qu'aucun système imaginé par l'esprit humain pour régler un problème de société ne peut correctement fonctionner et répondre aux besoins pour lesquels il a été créé s'il n'a pas le temps de s'installer et de vivre.

La fiscalité n'échappe pas à cette règle. On serait même tenté de dire qu'elle y échappe moins que tout autre système. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général du budget, probablement un peu effrayé par la cadence à laquelle se succédaient les réformes au début du septennat et craignant de voir la fiscalité complètement bouleversée par de nouvelles initiatives, avait eu, en 1982, cette jolie formule : « *Un bon impôt est un vieil impôt.* »

La première qualité d'un impôt, à partir du moment où il existe, est effectivement de fonctionner. Or l'expérience a abondamment montré qu'aucun impôt ne fonctionne correctement s'il n'a pas – sous son assiette pourrait-on dire – une certaine durée. On l'a vu avec la taxe professionnelle, qui, pendant des années, a eu tant de mal à prendre racine qu'elle en faisait presque regretter la patente. Un comble quand on sait à quel point cet impôt, qui expira en 1975, était coupé de toute réalité, injuste et arbitraire. Mais la patente était justement un vieil impôt, bien installé. L'arrivée de la taxe professionnelle, bâtie sur des critères rationnels – permettant donc d'en rendre compte – a soulevé tant de protestations, de plaintes, de critiques, que plusieurs hommes politiques l'ont condamnée vertement et même condamnée tout court. Parmi eux, François Mitterrand et Raymond Barre, quand il était premier ministre.

La taxe professionnelle, morte en sursis, poursuit sa misérable existence parce que chaque année l'Etat prend sur lui d'en payer presque le quart aux communes (20 milliards sur 83 milliards). Le paradoxe est qu'on a fini par l'oublier. L'opposition, dans sa plate-forme commune, a eu la bonne idée de n'en point trop parler, se contentant de critiquer son assiette.

Dix ans d'existence – qu'elles qu'aient été les péripéties – sont bien la preuve d'une certaine capacité à exister. Le principal impôt des collectivités locales, après avoir résisté à la droite puis à la gauche, résistera de nouveau à la droite si celle-ci revient au pouvoir. L'affaire est entendue.

La taxation des plus-values fournit un autre exemple d'enracinement difficile et de résistance au temps, ou plutôt de résistance par le temps. Valéry Giscard d'Estaing voulait un grand impôt sur les gains en capital et sur ceux réalisés lors d'opérations immobilières. Son idée était que les spéculations, quand elles étaient profitables, devaient supporter un impôt puisque les revenus du travail en supportaient un depuis le début du siècle. Cette idée de gauche – venue de la droite – fut combattue par Jacques Chirac, et on peut dire que le divorce entre les deux hommes se concrétisa précisément sur ce point. Mais la loi fut votée. C'était en 1976.

L'efficacité avant la justice

Il y a trois ans, les socialistes, qui, eux aussi, avaient critiqué la loi sur les plus-values, au lieu de la supprimer la simplifièrent et l'allégèrent. Bref, la sauvèrent. Depuis 1983, la notion de plus-values spéculatives a disparu, en ce qui concerne les particuliers, du code des impôts. A partir de la troisième année de détention d'un bien, toutes les reventes de terrains ou d'immeubles bénéficient, dans le calcul de la plus-value, d'une correction tenant compte et de la hausse des prix de détail et de la durée de possession. Les plus-values boursières sont, quant à elles, imposées forfaitairement au taux de 15 %.

Le paradoxe est qu'avec les socialistes la fiscalité se soit, dans ce domaine en tout cas, beaucoup plus souciée d'efficacité que de justice. Voilà pourquoi on ne reparlera probablement plus d'impôt sur les plus-values. Un impôt auquel plus de dix ans d'âge ont donné l'assurance de vivre.

De même que la fiscalité des plus-values s'est installée avec le temps, le régime du quotient familial a vu s'ouvrir devant lui une longue carrière le jour où les socialistes l'ont durci en limitant ses avantages. Avant 1982, l'impôt sur le revenu était d'autant plus réduit que la famille du contribuable était plus nombreuse. La gauche critiquait depuis toujours ce système, qui était effectivement de plus en plus avantageux au fur et à mesure que s'élevait le revenu. La droite répondait que le quotient familial n'avait pas pour objectif de faire de la redistribution entre pauvres et riches, mais d'encourager les familles à faire beaucoup d'enfants. De ce point de vue, il importait qu'à revenu égal un contribuable responsable d'une famille nombreuse paie moins d'impôts qu'un contribuable célibataire.

Tel était le genre de dialogue, vertical pour les uns, horizontal pour les autres. Il n'empêche que la droite elle-même fut bien près de faire sauter le système lorsque, en 1968, M. Ortoli, alors ministre des finances, proposa une réforme que le Conseil économique refusa. Que se serait-il passé si, en 1982, le gouvernement de Pierre Mauroy n'avait pas limité les avantages que procure le quotient familial (avantages maintenant limités à *10 520 F* d'impôts par demi-part au-delà des deux premières parts) ? La guerre aurait duré cent ans et se serait probablement très mal terminée, c'est-à-dire par une grande réforme remettant tout en question.

Grâce à Pierre Mauroy et Jacques Delors, le quotient familial vivra probablement longtemps. Moins avantageux pour les revenus élevés, plus personne n'osera maintenant le modifier : ni la gauche, pour l'avoir déjà fait ; ni la droite, pour ne pas trop avoir l'air de voler au secours de ceux qui n'ont besoin de rien.

L'erreur était bien vue

Sur trois points encore, les socialistes ont fait dans le durable, coupant manifestement l'herbe sous le pied de l'opposition. Tout d'abord en réduisant de 50 % à 45 % le taux de l'impôt sur les sociétés, Pierre Bérégovoy a fait une erreur, mais ne s'est pas trompé. L'erreur est d'avoir limité la mesure aux seuls bénéfices non distribués, alors que toute l'action du gouvernement est, depuis ces dernières années, d'encourager l'épargne et donc la distribution des dividendes. *Mais l'actuel* ministre des finances et son équipe ont eu le nez creux : les grands pays industrialisés commencent à réduire l'imposition des bénéfices ; tôt ou tard, nous aurions été amenés à en faire autant, sous peine de voir la matière imposable fuir le territoire national pour aller chercher ailleurs des traitements plus cléments.

Les socialistes ont innové sur deux autres points. D'abord en créant une fiscalité très avantageuse – c'est-à-dire complètement dérogatoire – afin d'encourager les salariés à créer ou à reprendre des entreprises. Dans le RES, par exemple (rachat des entreprises par les salariés), l'impôt sur les sociétés est remboursé aux repreneurs à hauteur de leurs engagements (participation au capital) et des emprunts contractés pour le rachat.

C'est encore sur une fiscalité dérogatoire que Pierre Bérégovoy et son équipe ont bâti le succès naissant des nouveaux titres à court terme mis en place ces derniers temps : certificats de dépôt émis par les banques, bons IFS, bons du Trésor en comptes courants, billets de trésorerie.

Les intérêts attachés à ces formules de placement à court terme bénéficient d'un prélèvement libératoire de 33 %, alors qu'ils auraient dû supporter le taux de 46 % réservé aux placements à court terme, où même la progressivité intégrale du barème de l'impôt sur le revenu. Ainsi se perpétue l'anomalie qui consiste à taxer à 26 % les revenus des obligations, sous prétexte que celles-ci sont des placements longs – pure fiction. La véritable raison est bien sûr que l'Etat a grand besoin de voir se développer le marché obligataire pour financer son déficit.

Seule consolation : le taux de 33 % applicable aux intérêts comme aux plus-values empêchera de tourner le code des impôts, comme cela est fait avec d'autres formes d'épargne, *qui* arrivent à bénéficier du taux de 15 % réservé aux plus-values.

L'opposition aura-t-elle le désir ou plutôt la possibilité de supprimer ces innovations fiscales qui ont, c'est vrai, le grave inconvénient de grignoter un peu plus chaque fois l'application normale du barème de l'impôt sur le revenu et sa progressivité ? Ou voudra-t-elle conserver l'aspect alléchant de ces gadgets fiscaux ? Le débat promet d'être chaud sur ce point.

Que restera-t-il à la droite pour exercer ses talents réformateurs ? Peu de chose en vérité. Supprimer l'impôt sur les grandes fortunes – mal bâti, arbitraire et probablement dangereux dans ses exonérations – servirait la logique mais ferait perdre à l'Etat quelques milliards de francs.

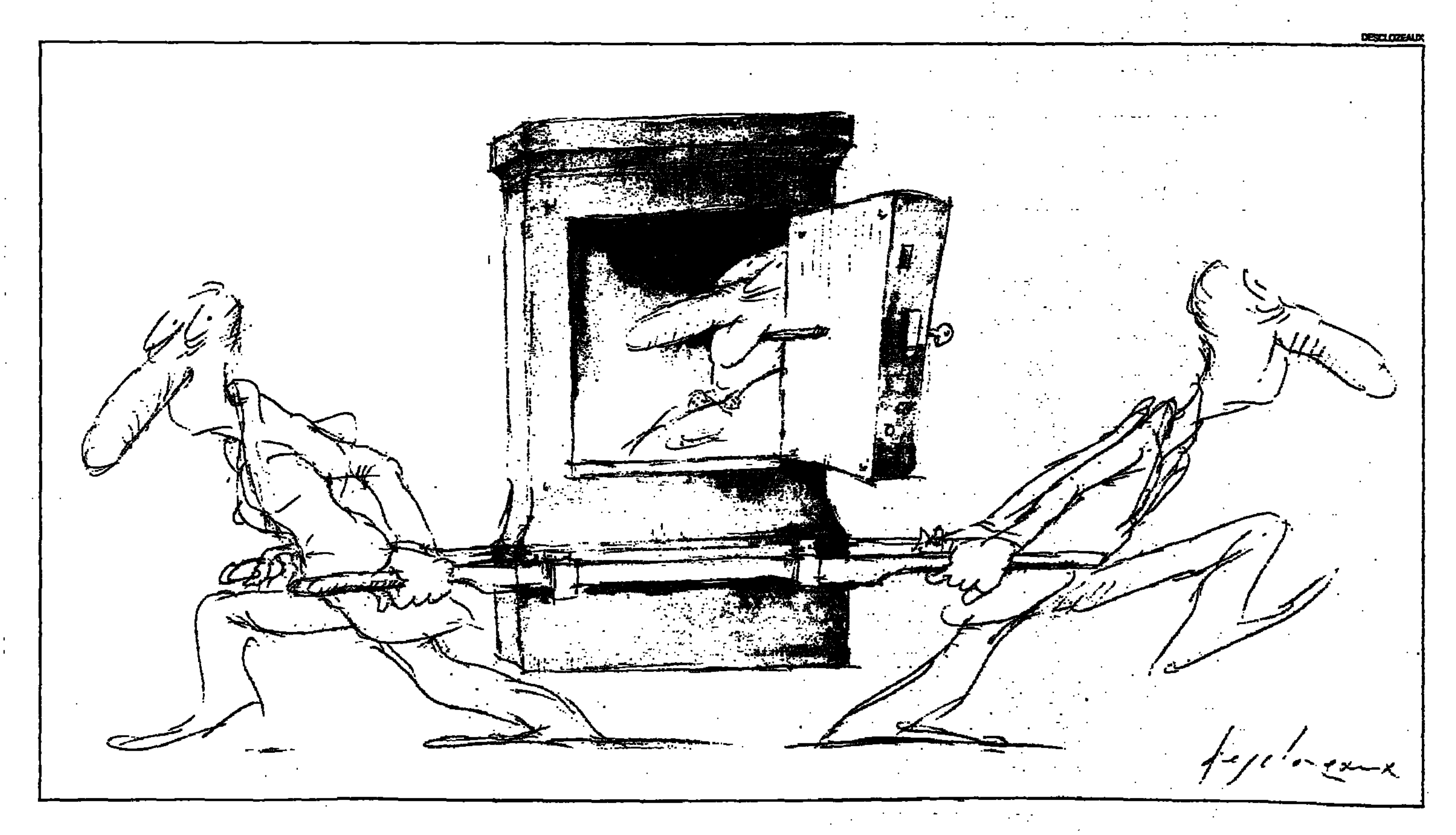
Modifier l'impôt sur le revenu pour réduire ses taux les plus élevés ? Soit. Mais comment assurer à cet impôt le rendement que celui-ci devrait avoir, comme le montrent les autres grands pays industrialisés ? La réponse de l'opposition ne semble pas prête.

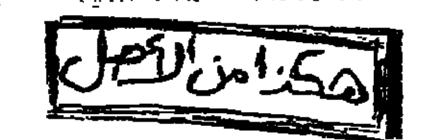
Sur un point, la droite pourrait faire œuvre utile : en repensant la fiscalité des droits de succession. *Ces droits ont été nettement* alourdis en 1984, avec notamment la création des tranches à 30 %, 35 % et 40 %.

Si l'impôt sur les grandes fortunes est supprimé, la droite possède là, avec les droits de succession, l'occasion de créer l'impôt moderne sur le capital, celui qu'avait conseillé à Raymond Barre MM. Blot, Mérand, Ventejol dans un rapport fameux. Un système facilitant les successions d'entreprises apparaît en effet indispensable. Beaucoup d'entre elles ne résistent pas, assure le CNPF, à l'épreuve de la transmission. Les laboratoires Roussel seraient passés dans des mains allemandes pour ce motif.

Il resterait donc au moins une réforme à accomplir. Courage, la droite, tout n'a pas été fait. ■

DESCLOZEAUX





DROITE ET BILAN DE GAUCHE

ECONOMIE : MESURES CHOC EN DEMI-TEINTE

par Bruno Dethomas

On ne compte plus désormais le nombre de personnalités qui, à droite, rappellent que les changements trop fréquents de dirigeants sont nuisibles à la santé des entreprises, qui préconisent la prudence en matière de dénationalisations, ou qui soulignent les risques de la déréglementation...

« *LES seules économies à peu près faciles à réaliser, ce sont les chantiers du président, à la Bastille ou à Bercy.* » Ils ne sont pas dupes de leurs promesses *« libérales »*, ces jeunes loups réunis en ce mois de décembre autour de M. Giscard d'Estaing. Réduire les impôts, ou le nombre de fonctionnaires c'est tout sauf facile lorsque l'on ambitionne par ailleurs d'amoindrir les déficits publics et que l'on veut avoir pour priorité la lutte contre le chômage.

Tout a été dit ou presque depuis des mois sur les délires thatchériens de la droite, sur la mise en vigueur de ces modèles anglo-saxons incertains où dénationalisations, déréglementation, désyndicalisation – autant de mots au préfixe destructeur – ne pourraient qu'accroître les inégalités.

Les espoirs clamés de revanche, les listes – distillées aux journalistes – des têtes à faire tomber dans l'administration, les entreprises publiques ou les banques au lendemain de la victoire – différentes au demeurant d'un leader à l'autre – donnaient toute crédibilité aux schémas simplistes. Tel patron de groupe chimique, ancien barbu et socialiste, devrait bien retourner à sa recherche ; tel président de banque, traître à ses amitiés passées et « collaborateur » des socialistes, pourrait toujours, comme son prédécesseur, aller créer une petite société financière à Londres. « Ils » avaient voulu « rompre avec le capitalisme », la rupture avec le socialisme serait cinglante.

Pourtant, au fur et à mesure que se rapprochent les échéances, la raison semble prendre le pas sur l'idéologie. Sans doute Paul Mentré – l'un des plus fervents défenseurs du libéralisme anglo-saxon en France – explique-t-il encore dans quelques lettres pétrolières les joies de la déréglementation pour EDF et la nécessaire dépéréquation des tarifs (on paierait alors moins cher son électricité lorsqu'on habiterait dans des zones de grande consommation et près des centrales). Mais il est le seul à imaginer un tel processus.

On ne compte plus désormais le nombre de personnalités qui, à droite, rappellent que les changements trop fréquents de dirigeants sont nuisibles à la santé des entreprises, qui préconisent la prudence en matière de dénationalisations, qui soulignent les risques de la déréglementation. La plate-forme RPR-UDF signée le 16 janvier, si elle fait encore une large part à la *« libéralisation »* de l'économie ne parle plus de rendre Renault au secteur privé sinon dans un avenir incertain, préserve l'essentiel des acquis sociaux de 1981 (retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés, semaine de travail de 39 heures), n'imagine plus la suppression du SMIC. C'est qu'entre les fantasmes et le réel il y a le poids des exigences. Et celles-ci sont nombreuses.

Elles peuvent être techniques. Pas question, par exemple, de dénationaliser les entreprises qui perdent de l'argent. Qui en voudrait ? Voilà qui résout à court terme le cas de Renault. Comme ceux de la sidérurgie, de CDF Chimie, et de quelques autres. Il y a donc une certitude : il y aura toujours en France une économie mixte.

Pas question non plus d'engorger le marché des capitaux. L'exemple de Mme Thatcher est là pour le montrer, les dénationalisations sont forcément étendues dans le temps. Même si des mesures fiscales permettent d'attirer les capitaux vers l'épargne à risque, on ne pourra guère privatiser plus d'un groupe ou deux par an. Pas question non plus, par exemple, d'espérer obtenir des groupes cédés un moyen facile d'accroître les recettes budgétaires. La plupart des banques françaises, la plupart des grands groupes industriels aussi souffrent d'une sous-capitalisation chronique et il ne serait pas sérieux dans de nombreux cas de privatiser autrement que par des augmentations de capital.

Paradoxalement d'ailleurs, à plus long terme, il est vraisemblable que des causes, techniques elles aussi, amèneront à revenir sur la retraite à soixante ans.

Des hussards et leurs chiffres

Mais ces *« détails techniques »*, non dépourvus pourtant d'importance, apparaissent dérisoires au regard des obstacles politiques. Ils ne sont pas minces à l'intérieur de l'opposition. Le premier à clamer que la dénationalisation de Renault n'était possible *« ni socialement ni politiquement »* n'a-t-il pas été Raymond Barre ? Mais il faut aussi composer avec les forces sociales. André Bergeron au début de la semaine s'attribuait ainsi la paternité de l'atténuation des positions de la droite sur le SMIC, la Sécurité sociale et *« d'une certaine manière »* sur le monopole syndical. Et s'il reconnaissait son échec sur le maintien de l'autorisation préalable de licenciement, le secrétaire général de FO ajoutait : *« Je ferai tout pour qu'on ne remette pas en cause la loi actuelle. »*

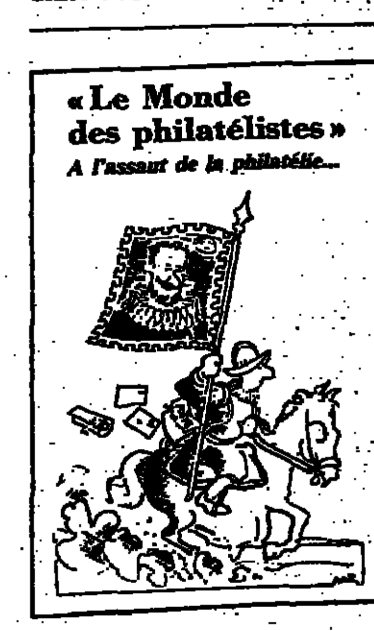
Trois hussards de la droite (1) dans une étude sur la manière dont les grands pays industriels s'y sont pris pour réduire l'impôt sont d'ailleurs bien obligés de reconnaître que, *« malgré la vigueur des efforts* (entrepris) *les résultats atteints ont dans tous les pays été inférieurs aux prévisions »*. Et d'ajouter : *« Le constat va au-delà de l'écart traditionnel entre ce qui est annoncé et ce qui est réellement prévu ; dans tous les pays, les difficultés et la lenteur des réalisations ont été sous-estimées. »* Force est d'ailleurs de constater que, de 1981 à 1984, malgré les promesses, le niveau global des prélèvements obligatoires dans les grands pays industriels a été au mieux stabilisé (à l'exception des Etats-Unis, où il a très légèrement régressé, et de la France et de l'Italie, où il a nettement progressé) ; et que partout les Etats ont plus facilement remis en cause leur rôle dans les interventions économiques que dans la protection sociale.

Il ne faudrait pas en conclure que la droite ne fera rien de ce qu'elle dit. Alain Juppé a récemment dressé la liste des *« mesures choc à prendre tout de suite »*, dans la période d'état de grâce qui seule permet les grands changements : libération des prix (mais il ajoute maintenant *« sauf »* les tarifs publics et les produits pharmaceutiques), suppression de l'autorisation administrative de licenciement, gel des seuils sociaux, levée *« partielle »* du contrôle des changes, amnistie fiscale, sont ainsi au programme des premières semaines en cas de victoire de la droite.

Au-delà, en dehors des engagements fondamentaux (*libérer* l'économie, favoriser la création d'emplois en luttant contre les rigidités qui freinent l'embauche, garantir l'autonomie de la Banque de France, rendre à l'initiative privée, comme dans toutes les démocraties occidentales, les entreprises du secteur concurrentiel nationalisées en 1982, freiner les dépenses publiques, créer les conditions d'une reprise de l'activité du logement et des travaux publics, sauvegarder la sécurité sociale) – et il y a déjà là menaces ou promesses selon le camp où l'on se place – tout paraît possible. Comme est possible la nécessité, passée l'euphorie, de devoir recourir à la rigueur. Un *stop and go* auquel semble vouloir s'habituer la France et qui n'a guère réussi jadis à la Grande-Bretagne. ■

(1) Charles de Croisset, Baudoin Prot et Michel de Rosen, *Réduire l'impôt*, édit. Atlas Economica, 154 pages, 75 F.





ÉCOLE : LA QUERELLE DÉSAMORCÉE

par Philippe Bernard

VINGT-QUATRE juin 1984 : M. Chirac défile dans les premiers rangs de la manifestation-fleuve de l'enseignement privé qui entraînera la chute du gouvernement Mauroy quelques semaines plus tard. MM. Lecanuet et Giscard d'Estaing, Mme Veil et, dans une autre partie du cortège, M. Le Pen mêlent leurs voix à celles des marcheurs qui protestent contre le projet Savary, mais crient aussi parfois : *« Mitterrand, fous le camp ! »* Le président du RPR déclare : *« Lorsqu'un pouvoir est minoritaire, il faut qu'il revienne s'expliquer devant le peuple. »*

La querelle scolaire réactivée a apparemment fourni à l'opposition un merveilleux outil pour canaliser les mécontentements et préparer son retour aux affaires. Deux ans après l'affrontement, l'éducation figure toujours parmi les thèmes-clés du débat politique. C'est, pour le RPR, l'une des trois questions les plus importantes de la campagne électorale. Mais le sujet s'est nettement déplacé dans l'opinion. Victorieux sur l'essentiel – l'abandon du projet Savary, – les défenseurs de l'école privée ne mobilisent plus sur ce terrain.

En faisant approuver *« ses mesures simples et pratiques »* sur les rapports Etat-enseignement privé, M. Chevènement s'est efforcé d'enterrer au plus profond la hache de guerre scolaire, et a réussi à susciter bien d'autres débats, sur les questions pédagogiques entre autres. Si bien que par l'un de ces subtils retournements de l'opinion, dont il paraît avoir le secret, le ministre de l'éducation nationale peut affirmer à présent que c'est le retour de la droite qui bouleverserait le fragile équilibre public-privé si difficilement réalisé, et signifierait la reprise de la querelle scolaire.

L'UDF et le RPR ont placé, il est vrai, le *« libre choix de l'école »* parmi les toutes premières priorités de leur *« plate-forme pour gouverner ensemble »*. Ils promettent de *« renforcer la protection constitutionnelle de la liberté d'enseignement »* et d'assurer le libre choix des maîtres par les établissements privés (les dispositions de la loi Debré, remise en vigueur sur ce point par M. Chevènement, en 1984, prévoient que cette nomination est décidée par le recteur après « accord » du chef d'établissement).

Le principe, mis en œuvre par la gauche, de l'attribution de *« crédits limitatifs »* à l'enseignement privé dans les mêmes conditions qu'à l'enseignement public, n'est pas explicitement remis en cause, mais l'opposition veut supprimer toute *« restriction* [et] *discrimination financières dans l'aide apportée par l'Etat aux établissements »*.

Les autres dossiers éducatifs de la campagne électorale concernent la désectorisation et la décentralisation, puisque les orientations pédagogiques de M. Chevènement ne semblent pas devoir être remises en cause fondamentalement par l'UDF et le RPR, qui veulent donner, eux aussi, la priorité à *« l'acquisition des connaissances de base »*, introduire dans les études générales une *« initiation sérieuse aux technologies modernes »*, et développer les échanges entre école et entreprise, thèmes désormais chers aux socialistes. Favorable au rétablissement du brevet des collèges, l'opposition parle aussi d'introduire des « tests de niveau » *à chaque étape du système éducatif*, l'une de ces épreuves conditionnant le passage en sixième.

La plate-forme de l'opposition n'a pas repris les thèses ultra-*libérales chères à M. Madelin, qui* souhaite introduire une véritable concurrence entre des établissements autonomes ; mais elle prévoit la *« modification progressive »* des règles de sectorisation qui lient aujourd'hui autoritairement *l'affectation dans les établissements* au domicile des élèves. *« Démagogie, désordre, ségrégation sociale »*, répond M. Chevènement, qui préfère annoncer la généralisation des expériences d'assouplissement de la carte scolaire menées dans le secondaire depuis 1984.

L'opposition critique enfin la *« décentralisation en trompe-l'œil »* introduite par la gauche dans la gestion des établissements scolaires. Bien qu'elle soit partagée sur le degré de décentralisation à atteindre, elle souhaite aller plus loin sur cette voie en permettant aux chefs d'établissements publics d'intervenir dans la nomination des maîtres, et en transférant aux collectivités locales certaines compétences en matière pédagogique. ■

NOUVELLE

NOTRE PROFESSEUR DE CALLIGRAPHIE

par Spôjmaï Zariâb

UN turban blanchi à l'indigo, une paire de lunettes rondes, une chaînette qui reliait un petit bouton de son gilet noir à une poche du gilet, une montre de gousset, un grand manteau brun avec un pantalon brun, un long canif en os et un cartable de cuir noir. Telles étaient les principales pièces d'origine de notre professeur de calligraphie, ou plutôt ce dont il se composait, les pièces sans lesquelles il n'aurait pu exister.

On racontait que le manteau de notre professeur de calligraphie était *waterproof* (1), mais moi, à cette époque, je ne savais pas ce que c'était que *waterproof*. Je me figurais que *waterproof* c'était une caractéristique importante et remarquable qui ne s'appliquait qu'au manteau de notre professeur de calligraphie. Ce manteau *waterproof*, c'était comme s'il avait été conçu pour toutes les saisons de l'année : en aucune saison – que dis-je ! – en aucun jour, notre professeur de calligraphie ne s'en séparait : il était devenu une partie de lui-même.

A cette époque-là, nous étions en cours moyen. Notre professeur de calligraphie était, singulièrement, un homme. Un homme d'âge moyen. Il était le seul homme à pouvoir pénétrer entre quatre murs colossaux et gigantesques de notre école. Il avait la voix grave et tremblotante et de tout petits yeux toujours humides. J'avais l'impression qu'il était sans arrêt en train de pleurer.

Chaque jour, quand il entrait dans la salle de classe, il posait son cartable noir sur le bureau, sortait son canif de la poche de son manteau et, se tenant au milieu de la salle, il affûtait nos plumes de roseau une à une ; puis, de la pointe de son canif, il en fendait délicatement le bec. Il allait ensuite à la fenêtre, approchait la plume tout près de l'œil, en observait méticuleusement le bec à la clarté de la fenêtre et nous rendait la plume. Puis il allait au tableau, cassait une craie blanche en son milieu, et, appliquant la moitié de craie de tout son long sur le tableau, il y traçait un vers.

Il effectuait toutes ces opérations très rapidement, tandis que nous, tête baissée, trempant dans les encriers nos longues plumes affûtées, nous transcrivions plusieurs fois ce vers sur nos cahiers, avec maladresse et en faisant crisser le papier. Notre professeur de calligraphie, la larme à l'œil, nous observait à travers ses lunettes, et, quand nos regards croisaient le sien, il se hâtait de baisser les yeux sur les dalles humides du sol de la salle de classe.

Notre professeur de calligraphie nous plaisait beaucoup. Nous ne savions pas très bien pourquoi ; peut-être du fait qu'il était le seul homme à pouvoir pénétrer entre les murs colossaux et gigantesques de notre école ; peut-être du fait qu'il était pour nous la seule fenêtre qui s'ouvrît sur le monde mystérieux des hommes. Il est bien possible que cette fenêtre fût décrépite et miteuse, je ne sais pas ; mais en tout cas notre professeur de calligraphie nous semblait le plus bel homme sur la terre, et chaque fois qu'il était question d'un homme beau, c'était lui qui me venait à l'esprit, c'était lui qui s'imposait, avec son turban blanchi à l'indigo, ses petits yeux humides et son manteau *waterproof*.

Un jour, ma grand-mère me racontait, comme toujours, des histoires ; et, cette fois-là, elle racontait l'histoire de l'homme le plus beau, qui, partout où il passait, envoûtait le cœur des femmes. C'était une bien tendre histoire. J'interrompis tout à coup ma grand-mère :

« *Est-ce que cet homme avait un turban blanchi à l'indigo ?* »

Elle fit celle qui n'avait pas entendu.

« *Est-ce qu'il avait un manteau waterproof ?*

– Mais non, voyons ! », répondit-elle agacée.

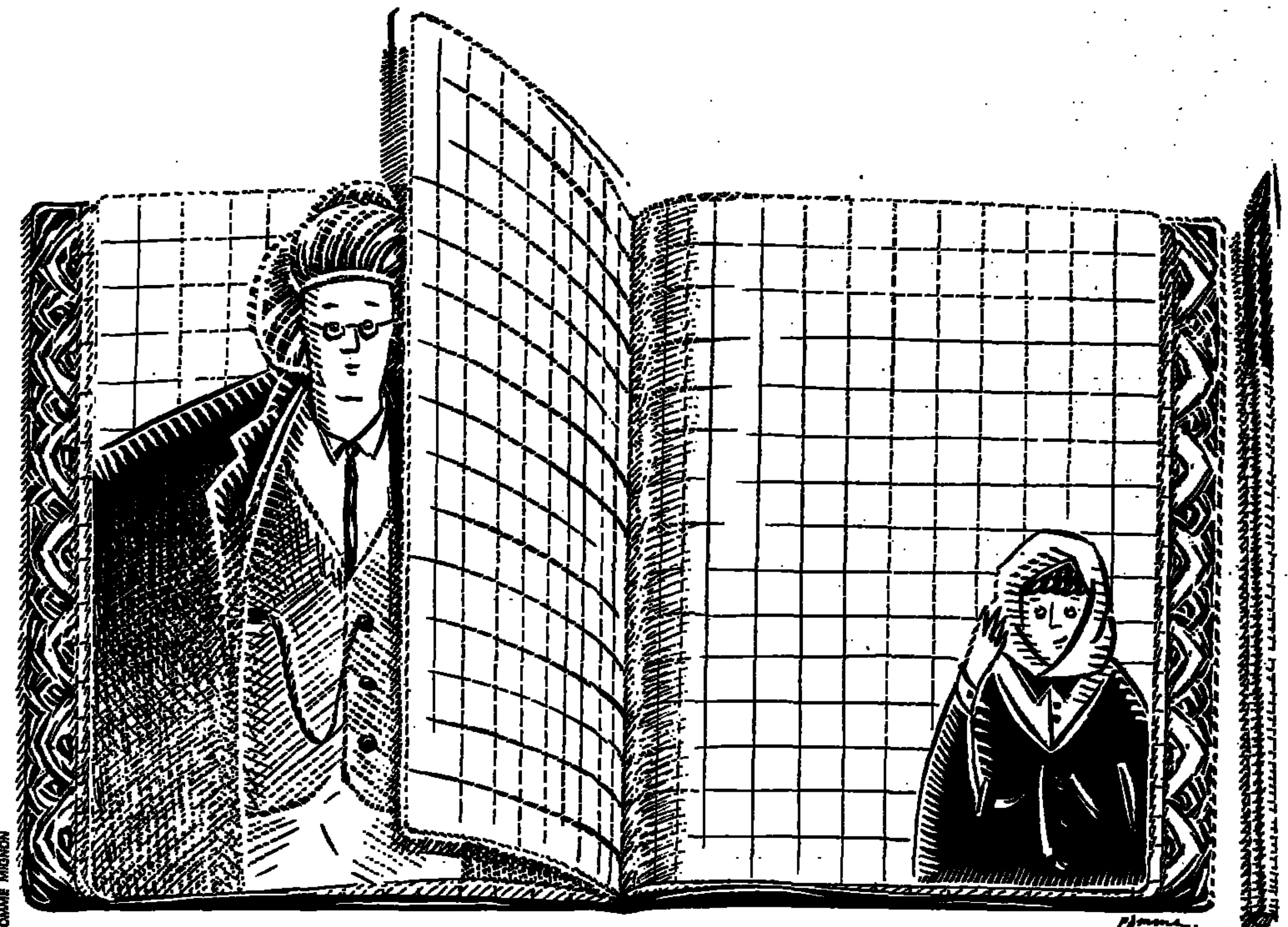
Quelques instants plus tard, je lui demandai encore, d'une voix douce :

« *Est-ce que cet homme avait des yeux tout petits et humides ?* »

Ma grand-mère s'énerva. L'œil bouillant d'irritation, elle répondit d'un air moqueur :

« *Des yeux tout petits et humides ? Parce que tu crois que les femmes tombent amoureuses des hommes qui ont de tout petits yeux humides ? Tiens...* »

Et elle jeta un regard craintif sur mon grand-père qui, comme toujours, se tenait assis en tailleur dans un coin, malgracieux et nerveux...



POMME MIGNON

MON *grand-père était* quelqu'un de petite taille, il portait une barbe blanche dont il taillait le pourtour tous les trois ou quatre jours avec une scrupuleuse minutie. Il avait de tout petits yeux d'où transpirait une sorte d'âpreté. Une amertume brûlante et aiguë pétillait dans les yeux de ma grand-mère ; elle comparait son époux – mon grand-père – à cet homme qui était le plus beau, le plus tendre. Mon grand-père nous regarda de travers et lança un juron à l'adresse de l'homme le plus tendre.

Comme si elle avait réalisé qu'elle s'était laissée aller, ma grand-mère baissa la voix et poursuivit l'histoire de l'homme le plus beau, de l'homme le plus tendre.

Quant à moi, je me sentais humiliée : c'était comme si ma grand-mère avait offensé notre professeur de calligraphie. L'image que je me faisais de l'homme le plus beau ne ressemblait pas à celle qu'elle s'en faisait. Baissant la tête, je regardai *ses vieilles mains veinées de bleu*, ses doigts poudrés qui, d'une hâte machinale, égrenaient son chapelet, et je prêtai une oreille gênée à son histoire ; mais, dès qu'elle évoquait à nouveau cet homme le plus beau, c'était un homme aux tout petits yeux, au turban blanchi à l'indigo, au manteau *waterproof*, qui prenait place dans ma tête. Cependant, je ne disais plus rien à ma grand-mère.

Notre classe était une classe très animée. Ma place était au premier rang, peut-être du fait que j'étais plus petite que les autres. Nous étions vêtues de noir, et ces vêtements noirs nous donnaient un air de deuil. Et le voile blanc qui nous entourait la tête nous donnait un âge bien supérieur au nôtre. La peau du visage jaunâtre, les yeux éteints, nous avions vraiment l'air de cruches. Nous traversions subitement des phases de stupeur, puis de gaieté ; de gaieté, puis de tristesse. Beaucoup de filles de cette classe étaient des adolescentes déjà mûres. Leurs yeux étaient encore *plus éteints que les miens ; elles* clignaient tout doucement de leurs cils timides, et une sorte de candeur imposée depuis la nuit des temps *était figée dans les* orbites bleutées de leurs yeux insomniaques.

Les jours, les mois passaient, tandis que chaque matin nous transportions de la maison à l'école nos gros cartables remplis de papier, nous nous asseyions à nos places pour regarder de nos yeux vides et vitreux le tableau noir. De tout ce cartable rempli de papiers, l'unique objet de nos pensées, *c'était* notre cahier de calligraphie. Nous le couvrions avec précaution. Nous détachions des pages de revues qui contenaient *des fleurs multicolores*, les découpions soigneusement et les collions dans notre cahier. Nous l'agrémentions de lignes tracées avec des plumes de différentes couleurs ; et il y avait entre nous toute une secrète rivalité à décorer notre cahier de calligraphie.

Nous toutes attendions la leçon de calligraphie avec une excitation que nous nous cachions mutuellement ; mais quand approchait l'heure, la classe s'agitait. Quand sonnait l'heure de la leçon de calligraphie, c'était comme si nous avions pris soudainement conscience de ce que nous avions un corps, des yeux, des vêtements. Nous nous précipitions toutes vers la fenêtre de la salle pour vérifier nos visages dans les vitres luisantes de crasse. Nous baissions nos voiles pour qu'en dépassent un peu plus nos cheveux. Nous tendions un peu plus nos bas pour qu'ils paraissent transparents. Nous astiquions nos chaussures avec un pan de robe.

Puis nous placions sur nos tables, avec un soin méticuleux, le cahier de calligraphie, la plume et l'encrier ; et, assises à nos places, nous attendions notre professeur de calligraphie. Toutes ces opérations se déroulaient très rapidement, en deux minutes peut-être, entre le son de la cloche et l'arrivée de notre professeur de calligraphie.

Il entrait dans la salle de classe, les yeux humides, passait derrière son bureau, y posait son cartable, sortait son canif et allait se mettre au milieu de la salle, prêt à affûter les plumes.

Nous avions parfois l'impression qu'il ne nous voyait pas, ce qui nous obligeait à frapper bruyamment le bec de nos plumes *sur nos tables et à le casser* ; alors, la plume cassée, nous nous dressions devant lui pour qu'il nous la prenne et l'affûte. Parfois nous *souhaitions que se prolonge* le plus possible l'affûtage de la plume, afin de demeurer tout près de notre professeur de calligra*phie. Mais lui, comme s'il* avait été une machine à affûter les plumes, affûtait les nôtres et nous les remettait ; et nous, le regard sur la plume affûtée, nous nous rasseyions à notre place pour tenter encore d'en briser le bec. Notre professeur de calligraphie ne nous demanda jamais pourquoi nos becs de plumes se cassaient si vite.

LES années passèrent. Je terminai l'école. Mes yeux se portèrent ailleurs et le monde mystérieux des hommes perdit pour moi tous ses secrets. J'oubliai notre professeur de calligraphie... Cependant, bien des années après, je ne sais pas très bien pourquoi, je le revis en rêve, lui, ou plutôt des objets lui appartenant.

Je me vis soudain en train de laver des vêtements, de les transporter une fois lavés jusqu'à la corde où les suspendre ; je m'apercevais que la corde n'était autre que la chaînette de notre professeur de calligraphie, celle qui reliait le petit bouton de son gilet à la poche du gilet, et, à ce moment-là, je lâchais tous les vêtements et le vent les emportait ; et moi j'étais ravie de voir les vêtements lavés se perdre peu à peu dans l'espace. A toute hâte, j'arrachais la chaîne et l'emportais à la maison ; je voulais la *cacher quelque part*.

Je voyais tout à coup comme un liseron qui courait sur le mur de la maison, sur le plafond. La chaîne s'allongeait, s'allongeait, s'affublait de plusieurs têtes, se lovait partout. Je m'affolais, j'avais peur que quelqu'un ne frappe à la *porte*. Les battements de mon cœur se faisaient de plus en plus violents. Je me réveillais. Puis je me voyais allumer le poêle ; cela fumait de partout, le bois était mouillé. La fumée piquait les yeux et je retenais ma respiration. Les yeux fermés, approchant la bouche du poêle, je soufflais de toutes mes forces. J'entrouvrais un œil pour voir si le feu prenait.

Je voyais soudain que dans le *poêle de grandes plumes de calli*graphie avaient pris la place des morceaux de bois et que toutes ces plumes étaient soigneusement affûtées ; je les prenais sous mon bras, sortais de la *cuisine* pour aller les cacher dans un coin de la cour. Après les avoir cachées, j'allais dans le bûcher prendre du bois pour le poêle et je voyais que toutes les bûches s'étaient transformées en plumes. En plumes de calligraphie soigneusement affûtées qui embellissaient le bûcher de leur couleur de paille brillante ; c'était comme si j'avais mis la main sur un énorme trésor. Une joie étrange envahissait tout mon *être*.

Je fermais à clé le bûcher et mettais la clé dans ma poche. Je contemplais, satisfaite et haineuse, le poêle *dans la cuisine*, qui s'était éteint. Je refermais la porte de la cuisine, quittais la cour et me mettais à courir. Je courais et courais jusqu'à en perdre haleine. Quand je me réveillais, j'avais l'impression que je venais de voir, dans un passé très proche, notre professeur de calligraphie ; mais j'avais beau concentrer mon esprit, je ne parvenais pas à me remémorer son visage. Si son visage s'était effacé de mon esprit, je me rappelais les *objets* qui lui appartenaient, son turban blanchi à l'indigo, son manteau *waterproof*, son canif en os, les plumes qu'il affûtait, et sa chaînette...

Quand un jour, des années après, je le rencontrai brusquement.

Ce matin-là, j'étais allée acheter du pain à la boulangerie. Il y avait beaucoup de monde.

Tout à coup une voix grave et vibrante se fit entendre :

« *Un demi-pain !* »

L'espace d'un instant, cette voix me fit oublier tout le reste ; je me retournai, cherchant du regard celui qui venait de parler. Je le vis. Je reconnus difficilement notre professeur de calligraphie. La vieillesse avait fait ses ravages. La peau de son visage était devenue comme du cuir. Ses yeux disparaissaient entre des replis de peau. Sa bouche creuse lui donnait l'air d'un enfant. Son turban blanchi à l'indigo était tout sale. Au lieu de son cartable noir, c'est une canne qu'il tenait. Il avait le dos voûté.

Quelques jours après cet incident, alors que j'étais assise à écouter la radio, qui annonçait les avis de décès, j'entendis ceci :

« *A l'occasion du décès de Khodâdâd Châh, ancien professeur à Sâmângân...* »

Je n'entendis pas la suite, mais je reconnus le défunt. C'était notre professeur de calligraphie.

Dans l'encoignure d'un mur, mon regard tomba sur une araignée suspendue au plafond et qui se démenait parmi son fil.

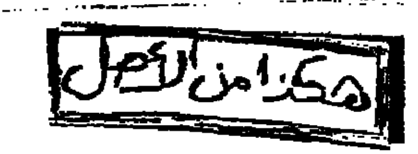
Dehors, comme chaque jour, un marchand ambulant tirait derrière lui son âne épuisé et éreinté, et, comme chaque jour, il criait de temps en temps de sa voix fatiguée :

« *Ah les belles poooooommes de terre, ah les belles tomaaaaaates !* » ■

(Traduit du persan par Didier Leroy.)

[Née en 1949 à Kaboul, Spôjmaï Ra'ouf Zariâb a étudié les beaux-arts à l'université de Kaboul, la langue et la littérature françaises à Kaboul et à Besançon. Elle est l'auteur d'une quarantaine de nouvelles parues pour la plupart dans la presse afghane et en Iran. L'une d'entre elles, *C'est trop cher*, a été publiée dans *le Monde* du 10-11 avril 1983 ; une autre, *la Plaine de Caïn*, dans *le Monde diplomatique* de novembre 1983.]

(1) En anglais dans le texte.



ÉPOQUE

NAISSANCE DU CITOYEN-ÉLECTEUR

par Thomas Ferenczi

L'isoloir, le bulletin de vote pour tous (les hommes en 1848, les femmes en 1945), ont mis du temps à s'imposer comme attributs de la démocratie représentative. Michel Offerlé, professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon, analyse le « marché » de la chose politique et ce qu'il appelle « l'invention du citoyen ».

« L'EXERCICE du droit de vote suppose certaines conditions historiques, que l'on a vues se développer en France au cours du dix-neuvième siècle : c'est ce que vous avez appelé, dans votre intervention au dernier congrès de l'Association française de science politique (1), « l'invention du citoyen ». Que voulez-vous dire exactement ?

– Pour qu'il y ait des élections, il faut qu'il y ait des électeurs. On a tendance à considérer aujourd'hui comme allant de soi que les gens se rendent aux urnes, à intervalles réguliers, pour exprimer des opinions « politiques », c'est-à-dire politiquement constituées, et que les résultats de leurs votes soient ensuite comptabilisés en faveur de tel ou tel parti. Or l'idée de démocratie représentative qui sous-tend ce comportement est relativement récente, *puisqu'elle date du dix-neuvième* siècle.

– Et de l'institution du suffrage universel, au moins pour les hommes, en 1848 ?

– Le suffrage universel masculin est l'une des données qui permettent de comprendre cette « invention » du citoyen. L'élection, *autrefois tenue pour une procédure aristocratique*, devient le moyen légitime de désignation des gouvernants et d'expression des opinions des gouvernés ; le droit au suffrage est considéré comme une conquête populaire. Pourtant, cela ne s'est pas fait tout seul.

» Historiquement, il est probable que les notables traditionnels ont servi de passerelles en offrant des services concrets avant que ne se constitue un marché politique national, c'est-à-dire un lieu où *des produits politiques abstraits* – discours, promesses de politiques publiques – s'échangent des soutiens et des votes.

» Ensuite viendront les professionnels de la politique, dont l'apparition est un des facteurs principaux de l'« invention » du citoyen. Lorsque le suffrage universel masculin s'institutionnalise en France en 1848, on constate un grand émiettement des opinions et des entreprises politiques : j'emploie à dessein le terme *d'entreprise politique pour* souligner que la politique est une sorte de transaction, menée par ces producteurs d'opinions que sont les hommes politiques. A partir d'un certain moment, ceux-ci *vont* donc faire de la politique leur profession.

» Les notables n'étaient que des amateurs éclairés, ils vivaient peut-être pour la politique, mais non de la politique. Peu à peu, à travers toute une série de mécanismes tels que l'indemnité parlementaire et la naissance des partis politiques, va se créer un groupe particulier, celui des entrepreneurs politiques, qui vont investir leur temps, leur énergie, dans la carrière politique.

– N'est-ce pas principalement le fait des partis conservateurs ?

– Ce serait plutôt le contraire. Les partis conservateurs de l'époque, c'est-à-dire les partis monarchistes, sont constitués par des notables, par des gens qui disposent d'un capital de relations et de notoriété grâce auquel ils peuvent rendre des services.

» Face à ces personnalités, on voit émerger, au moment où naît le suffrage universel, une catégorie d'individus qui n'ont pas les ressources sociales suffisantes pour se lancer seuls dans la politique, et qui vont s'associer à d'autres pour réunir ce qu'on pourrait appeler des capitaux collectifs (des allégeances, de l'argent) dans des organisations dont sortiront ensuite les partis politiques.



« L'isoloir est une technique introduite en France en 1913. Il a fallu une longue bataille pour l'imposer. L'extrême gauche considérait comme une lâcheté de se cacher pour voter. » (Sur la photo, un bureau de vote en 1936.)

ROBERT CAPA/MAGNUM

Les opinions du citoyen-souverain

– L'« invention » du citoyen implique aussi un changement de comportement des électeurs, puisque le suffrage universel postule que chacun *doit s'intéresser* à la politique et possède la compétence requise.

– Ce qu'on appelle la théorie démocratique – sur laquelle nous vivons encore – repose sur le pouvoir du citoyen, qui est censé avoir pleinement conscience de ses intérêts personnels et des intérêts à long terme de la nation. Selon la théorie classique, ce sont les électeurs qui produisent des opinions ; certes, les hommes politiques ne sont pas passifs puisqu'ils regroupent et traitent ces opinions, mais c'est le citoyen qui est le possesseur de la souveraineté.

» Mais les électeurs sont loin d'être égaux et *sont* placés, à l'égard des produits qui leur sont offerts, dans des conditions très dissemblables. On peut distinguer trois grandes catégories. La première est celle des électeurs indifférents. Pour eux, la politique est un monde abstrait, extérieur à leurs préoccupations.

– Cela veut-il dire qu'ils n'ont pas été touchés par l'entreprise de politisation à l'œuvre depuis le *dix-neuvième siècle* ?

– Oui et non. Tout dépend de ce qu'on entend par politisation. Si l'on définit la politisation comme l'intérêt porté à la politique et à ses enjeux, *l'aptitude* à différencier les produits politiques, à ne pas confondre le RPR et l'UDF ou l'UDF et le Parti socialiste, à reconnaître par conséquent sous les différentes étiquettes des hommes et des idéologies eux-mêmes différents, en ce sens, en effet, ils ne sont pas politisés : ils ne s'intéressent pas à la vie politique, ne lisent pas de journaux politiques et présentent une faible compétence politique, c'est-à-dire une faible capacité d'ordonner politiquement l'espace politique.

» Il n'en reste pas moins que ces individus participent parfois *aux scrutins, dans les périodes de* forte mobilisation. On interprète souvent le taux de participation comme l'indice de l'intérêt porté par les citoyens à la politique. On peut se demander si, à l'inverse, le taux de participation n'est pas plutôt l'indice de l'importance accordée par les hommes politiques à la compétition et donc des efforts qu'ils déploient pour dramatiser le vote.

Bataille pour l'isoloir

– Parmi les « technologies » du suffrage universel, il y a l'isoloir, qui n'est pas aussi ancien que le suffrage universel lui-même.

– L'isoloir est une technique introduite en France en 1913, un peu plus tôt en Allemagne et en Grande-Bretagne. Pour nous, aujourd'hui, un véritable vote ne peut être qu'un vote secret, mais, en fait, il a fallu une longue bataille pour l'imposer, à la fois contre l'extrême gauche, qui considérait comme une lâcheté de se cacher pour voter, et contre nombre de conservateurs, qui le refusaient pour des raisons plus complexes qu'on ne l'a dit.

– L'isoloir, par définition, sépare l'électeur du groupe social auquel il appartient.

– Comme Sartre l'a montré, après d'autres, l'isoloir est une technique de sérialisation du groupe. Les *républicains* ont long*temps reproché aux monarchistes*, au dix-neuvième siècle, de s'y opposer par volonté corruptrice : ils n'auraient songé qu'à contrôler le vote de leurs électeurs. C'est à *la fois vrai et faux. Dans certaines* circonscriptions, *en effet*, ils se maintiennent par la pression, la menace, l'achat des suffrages rendus possibles par le vote public. Dans d'autres, c'est plutôt le phénomène de clientélisme *qui* perdure, et chacun y trouve son intérêt ; parfois même, le paysan a l'impression d'échanger un vote, qui ne signifie rien pour lui, contre un service, de sorte qu'il ne se sent nullement dépossédé et tient au vote public pour manifester ouvertement son allégeance. Avec le développement de la compétition démocratique, le seuil de sensibilité à la corruption électorale tend à *baisser*.

Militants ou spectateurs

– Revenons à nos trois catégories *d'électeurs. La première* est donc celle des indifférents. Quelle est la deuxième ?

– Ce sont des électeurs qu'on pourrait appeler des spectateurs occasionnels de la compétition politique. Ils savent non seulement manier les techniques électorales, mais aussi établir un lien entre leur situation concrète et ce qui se passe sur la scène politique. Ils sont par excellence le réservoir que les partis politiques tentent de remobiliser à l'approche des *échéances électorales. Ils* disposent de la maîtrise pratique du suffrage universel et d'intérêts sociaux déjà plus ou moins constitués politiquement : ils ont plus de chances d'appartenir à des syndicats ou à des associations, de lire des journaux, d'être relativement fidèles à un parti.

– Les rencontre-t-on dans toutes les classes sociales ?

– En fait, l'intérêt pour la politique varie en fonction de plusieurs indicateurs sociaux. On sait par exemple que les femmes s'intéressent moins à la politique que les hommes, que l'âge optimal se situe, selon les classes sociales, entre vingt-cinq et soixante ans, qu'il y a une relation avec le niveau de diplôme : plus les individus sont *diplômés*, plus ils se sentent en droit de parler de politique et plus ils sont capables de le faire.

» Au reste, contrairement à ce qu'on *dit souvent*, les campagnes électorales aujourd'hui, décrites par certains comme des foires aux suffrages, sont plus « politisées » qu'au dix-neuvième siècle dans la mesure où les gens qui suivent les débats politiques à la télévision ont acquis une compétence supérieure à celle des électeurs d'autrefois – même s'ils ne sont pas toujours capables d'établir dans toute leur étendue les différences existant entre les hommes *politiques*, entre les partis et *a fortiori* entre les idéologies.

– Nous en venons donc à la troisième catégorie.

– C'est la plus restreinte (peut-être 15 % à 20 % de la population), et la seule qui corresponde vraiment à l'idée d'une opinion publique. Elle réunit ceux *qui militent*, qui manifestent, sous diverses formes, leur intérêt constant pour la politique.

– Ils sont apparemment de plus en plus rares.

– On parle beaucoup, il est vrai, d'un rejet de la politique, d'une crise de la représentation. Va-t-on vers la disparition des *partis*, comme le prophétisent certains politologues qui pensent que, l'énergie dépensée à recueillir des cotisations et des militants étant d'un rendement trop faible, il est préférable *de s'adresser*, *pour* organiser les campagnes, à des entreprises intérimaires ? Ou sommes-nous à un moment d'un cycle, qui peut différer selon les groupes sociaux ?

» Cette troisième catégorie d'électeurs, qui est la plus politisée, est aussi celle qui dispose des plus grands moyens d'action sur les hommes politiques : contrairement à ceux qui s'en remettent à eux complètement, elle pratique à leur égard, comme l'ont montré *D. Gaxie* et *P. Lehingue*, une sorte de délégation retenue. Elle peut considérer que leur discours ne correspond pas à ses attentes ou à ses demandes et peut vouloir les rappeler à l'ordre.

» En France, on assiste peut-être à un retour de ce qu'un auteur du début du siècle, Ostrogorski, appelait la remise en cause des *« partis omnibus »* : pour Ostrogorski, les citoyens devaient *refuser de s'en remettre* entièrement aux partis politiques et accorder leur soutien au coup par coup, selon le principe de majorités d'idées et de mobilisations ponctuelles ; il y a aujourd'hui des indices en ce sens, même si vraisemblablement ceux-ci diffèrent beaucoup selon les catégories sociales.

» Cela montre en tout cas que si les hommes politiques sont au principe du processus politique – ils ont en particulier le pouvoir de transformer un problème social en problème politique, puis celui d'interpréter les votes, – ils restent sous le contrôle des électeurs les plus politisés et peuvent même *perdre la maîtrise du jeu* – on entre alors dans une crise politique – si les décalages sont trop grands.

– Sait-on selon quels critères se constituent les différents électorats ?

– Il faudrait surtout s'interroger sur ce qu'est un électorat. *Lorsqu'on parle, par exemple*, de l'électorat socialiste, on parle d'un groupe qui n'a pas d'existence réelle, qui est un groupe sur le papier. On est en présence d'une catégorie qui est le produit d'une construction sociale, d'un effort de rassemblement. Certes, il y a des électorats plus ou moins objectivés, mais un travail de remobilisation est constamment nécessaire de la part des entrepreneurs politiques. Le principe de constitution de l'électorat socialiste, c'est l'action des dirigeants pour homogénéiser un groupe d'individus qui votent en faveur du même parti avec des motivations très différentes, pour délimiter ses frontières et, bien entendu, pour tirer les bénéfices de sa représentation.

– Si les électorats sont des constructions sociales, il en est de même du peuple ou des classes.

– Le peuple est en effet une remarquable fiction, dont la construction a demandé des dizaines et des dizaines d'années. De même, lorsque Marx prophétise, en 1848, la classe ouvrière, il a en face de lui une multiplicité de catégories sociales qu'il va tenter d'agréger autour d'un noyau central, celui des ouvriers de l'industrie. La classe ouvrière sera ensuite l'enjeu de luttes pour sa délimitation.

» Pour qu'un groupe social se constitue – P. Bourdieu et L. Boltanski l'ont bien montré, – il faut *qu'il y ait un minimum d'intérêts* en quelque sorte coagulés, mais il faut aussi que se mettent en place des organes de représentation qui le rendent visible. Si c'est le groupe *qui fait le représentant*, c'est en même temps le représentant qui fait le groupe.

» La constitution des groupes politiques est plus compliquée que celle des groupes sociaux, parce qu'ils ont moins de consistance (sauf quand l'électorat est lui-même organisé autour d'un *groupe spécifique et anciennement* objectivé, ce qui était le cas du PC). Les électorats sont faits un peu de bric et de broc, et il faut des porte-parole pour travailler à leur mobilisation et à leur pérennisation. Cela ne veut pas dire qu'ils pourront les manipuler à leur guise, mais qu'ils conservent une marge de manœuvre relativement importante par rapport aux intérêts de ceux qu'ils représentent. Comme l'écrivait G. Mosca : *« Lorsque nous disons que les électeurs élisent leur député, nous nous exprimons sans aucune précision. La vérité est que le député se fait élire par ses électeurs. »* ■

(1) L'ensemble des interventions est réuni dans *Explication de vote, un bilan des études électorales en France*, sous la direction de Daniel Gaxie (*le Monde* du 24 décembre 1985). Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

HISTOIRE

JEUX DE MASQUES, JEUX DE NOBLES

par Pascal Dibie

Le carnaval, le temps des masques et des mascarades, a d'abord été une distraction réservée à la noblesse. Tandis que les rois interdisaient à leurs sujets de se travestir, ils se livraient joyeusement à ce plaisir avec leur cour. Ce n'est que très tard que le peuple abolira aussi ce privilège-là...

VOILA longtemps déjà que les « pouvoirs » se battent pour privatiser les dangereuses mascarades et se réserver les joyeuses parodies de l'esprit officiel. Désirant être les seuls à intriguer d'eux-mêmes, les puissants quels qu'ils soient redoutent les débordements, les renversements, les mises à l'envers de leurs personnes et de leurs fonctions. Ils prétendent détenir le principe du jeu de la vie et de la mort et être les seuls autorisés à en représenter les multiples visages.

Les « masques », vestiges du rituel dionysiaque en Grèce, de la fête d'Imbolc dans le calendrier celte ou des cérémonies expiatoires à Rome, ont été condamnés très tôt en France. Dès le haut Moyen Age, en 585, le concile d'Auxerre défendit de *« faire le cerf et le veau le premier jour de l'An »*. Les conciles d'Arles, de Tours, de Rouen et de Nantes en firent autant et, quelques siècles plus tard, Alcuin, précepteur du futur Charlemagne, les condamna également dans ses écrits. L'Eglise chercha, par tous les moyens, à extirper cet usage païen du peuple, décidant que le 1er janvier, date jadis réservée aux travestissements – séquelle du culte de Janus et des Saturnales – serait désormais jour de jeûne. Elle fit débuter l'année huit jours plus tôt, à Noël, persuadée que personne ne serait assez téméraire pour violer cette sainte fête !

Il arriva ce qui devait arriver : les mascarades commencèrent le jour de Noël, les déguisements de bœuf, d'âne ou de chameau prirent le prétexte de la naissance de Jésus au milieu des animaux de l'étable de Bethléem pour fleurir les rues... Tout était bon, d'un côté pour empêcher les « masques », de l'autre pour se déguiser. Fête de l'Ane, fête des Fous et autres mascarades ne manquèrent pas de se dérouler entre Noël et le mercredi des Cendres durant presque tout le Moyen Age.

Dans le désespoir de ne pouvoir ni contrôler ni endiguer la folie populaire, la noblesse se livrait pendant ce temps à des divertissements raffinés. Les fameux bals masqués qu'immortalisèrent nos manuels d'histoire du primaire comme le bal des Ardents qui faillit coûter la vie à Charles VI déguisé en ours en sont un exemple. En 1528, le *Cinquante-Deuxième Arrêt d'amour* de Martial d'Auvergne se voit ajouter par Gilles d'Aurigny les *Ordonnances sur le faict des masques*, qui nous apprennent qu'à l'époque *« on commençait de sortir en masque depuis la veille de la Saint-Martin d'hiver jusqu'à la Semaine Sainte »*, c'est-à-dire plus de quatre mois ! Il est à noter que ces sorties n'étaient autorisées que le soir et la nuit, la possibilité de se promener masqué en plein soleil étant restreinte aux *« veilles et jours des rois, et les jours qu'on nomme gras, à caresme-prenant et à la mi-caresme »*.

Les cortèges de gens masqués qui s'organisaient à ces dates devaient, pour se conformer au code de la galanterie, *« être montés sur des chevaux d'Espagne ou, pour le moins, sur des haquenées enharnachées de velours* (...), *les marchands et les gens de basse condition ne pouvaient parcourir les rues masqués que les vigiles et les jours de fêtes de leurs paroisses »*. Mais le peuple, malgré les restrictions officielles, continuait ses vitales mascarades et à *« aller en momons, en robes retournées, barbouillé de farine ou de charbon, avec de faux visages de papier »*. Les arrêts vont se multiplier sous François Ier en 1539, sous Charles IX en 1561, et sous Henri III en 1579 et 1580, où était publié à son de trompe aux carrefours de Paris : *« Défense, sous peine d'emprisonnement, de vendre des masques et de jouer au jeu de momon sous un déguisement. »*

Guise l'Egyptienne

A vrai dire, par ces ordonnances, plus que de faire disparaître les mascarades, il s'agissait d'en faire un privilège aristocratique. Tandis que les rois interdisaient au peuple de se travestir, ils s'y livraient joyeusement avec leur cour. Henri III, par exemple, s'y adonna avec tant de passion que ses débordements le menèrent jusque dans la rue qu'il parcourait *« habillé en femme, le pourpoint lâche et la gorge découverte »*. Au carnaval de 1583, il battit même le pavé de Paris avec ses mignons pendant toute la nuit, entrant dans les maisons comme n'importe quel autre masque.

L'année suivante, c'est à cheval que le roi et ses favoris travestis en marchands, en prêtres, en avocats, parcoururent la ville à bride abattue, *« frappant tout le monde à coups de bâton, spécialement ceux qu'ils rencontraient masqués comme eux, parce que le roi voulait se réserver à lui seul et à ses amis la faculté d'aller masqué ce jour-là »*, écrit L'Estoile, dans le *Journal de Henri III*, publié à Cologne en 1720. Vers la même époque, on parle également du grand prieur, le frère du duc de Guise, parcourant la ville habillé en femme égyptienne avec, sur l'épaule, un singe emmailloté. Après les guerres de Religion, ce fut au tour de Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise, qui s'était rallié à Henri IV, de courir les rues de Paris avec *« dix mille insolences »*.

Au dix-septième siècle, les momons, c'est-à-dire les visites impromptues faites dans les maisons où il y avait bal par des troupes de masques, étaient très en vogue. La description d'un de ces momons par l'auteur anonyme de la *Suite du roman comique* est significative : *« Quand nous fûmes entrés dans la maison, la du Lys regarda attentivement les trois masques et, ayant reconnu que je n'y étais pas, elle s'approcha de moi à la porte où je m'étais arrêté avec le flambeau et, me prenant par la main, me dit ces obligeantes paroles :*

– Déguise-toi de toutes façons que tu pourras t'imaginer, je te connaîtrai toujours facilement.

Après avoir éteint le flambeau, je m'approchai de la table sur laquelle nous posâmes nos boites de dragées et jetâmes les dés. La du Lys me demanda à qui j'en voulais, et je lui fis signe que c'était à elle. Elle me répliqua qu'est-ce que je voulais qu'elle mît au jeu, et je lui montrai un nœud de ruban que l'on appelle à présent galant, *et un bracelet de corail, et je lui fis présent de mes dragées* (1). »

Malgré le *Traicté contre les masques* de Savaron, paru en 1611, les mascarades ne cessèrent pas. L'emploi des masques ne se bornait d'ailleurs plus aux bals, on le trouvait dans les habitudes privées où les femmes de condition portaient un loup de velours noir sur la figure lorsqu'elles sortaient à pied ou voyageaient. Certaines même le gardaient à l'église. Pour les hommes, la mode et le savoir-vivre leur recommandaient de se faire des mouches.

Dans *les Lois de la galanterie* paru en 1644, il est noté que plus la mouche était importante, plus elle était plaisante : *« Il sera encore permis à nos galants de la meilleure mine de porter des mouches rondes et longues, ou bien l'emplâtre noir assez grand sur la tempe ; mais pour ce que les cheveux peuvent cacher, plusieurs ayant commencé depuis peu au-dessous de l'os de la joue, nous y avons trouvé beaucoup de bienséance et d'agrément* (2). »

Louis XIV l'incendiaire

En 1737 parut une nouvelle ordonnance qui cette fois condamnait les masques qui entraient dans les maisons et prenaient place aux repas sans y avoir été conviés. Sans doute la noblesse fut-elle parfois abusée par quelques « déclassés » ou quelques voleurs puisque à partir de ce moment l'entrée dans les bals masqués chez les grands ne se fit plus que sur présentation d'une invitation. Cela valut au jeune Louis XIV de se voir refuser l'entrée d'un bal donné en l'honneur de la fille d'un président. Le roi aimant courir les bals incognito se rendit à ce bal à 1 heure du matin avec trois carrosses pleins de dames et de seigneurs de la cour, tous en livrée grise pour qu'on ne les reconnaisse pas. Les suisses ne voyant pas de billets refusèrent de laisser passer ce monde, et le roi ordonna joyeusement de mettre le feu à la porte.



Le Bal Masqué, collection de l'Opéra.

ROGER VIOLLET

L'ordre allait être exécuté quand le président qui recevait fit ouvrir les portes, se doutant bien que seules des personnes de première qualité pouvaient se permettre ce genre de chose. Tout le cortège entra dans la cour, et l'on vit paraître dans le bal une bande de douze masques magnifiquement parés, tenant un flambeau d'une main et l'épée de l'autre...

Lorsque l'on se penche sur les mémoires intimes de l'époque, on trouve presque à chaque page une indication sur les mascarades chez Gaston d'Orléans, la Grande Mademoiselle ou chez Monsieur. Or la plupart du temps elles se déroulaient pendant la période de carnaval, et sous ce nom se cachaient de courtes bouffonneries illustrant souvent des thèmes populaires et ne comprenant en général que deux ou trois quadrilles dansés sous des déguisements relatifs au sujet et aux rôles. La noblesse se faisait « canaille » le temps d'une danse. Ces travestissements étaient aussi le résultat de l'influence des masques mondains de Venise qui touchèrent toute l'Europe aristocratique du seizième au dix-huitième siècle (3).

Pour comprendre la perversité de ces « mondanités masquées », il est opportun de faire une digression du côté du masque populaire, du vrai carnaval. Les mascarades populaires incarnent totalement le principe du jeu de la vie. Les hommes et les femmes des faubourgs, à l'abri de leurs masques, franchissent pour un temps les limites sinon de leur corps au moins de leur visage. Changeant leur voix pour se faire entendre en un murmure d'entrailles, ils communiquent avec les morts revenus errer sur terre le temps du carnaval. Dans cette béance de quelques jours qui marque le passage de l'hiver au printemps, l'âme des ancêtres fait une incursion dans le monde des vivants masqués, parodiant cette mort rieuse qui donne la vie (4). Héritage indo-européen, le *mascus* ne désigne pas seulement ce que l'on met sur le visage mais étymologiquement le filet qui enveloppait le cadavre pour l'empêcher de revenir sur terre.

La noblesse, elle, ne tient pas à transformer sa *créature* ; elle ne cherche pas et ne veut pas s'introduire à un autre être. Il ne s'agit que d'organiser un jeu, de duper. Ses mascarades s'adressent tout entières aux hommes, non aux temps immobiles du sacré et aux formes de l'au-delà. Le masque n'est plus qu'une prothèse qui leur permet de pérégriner en catimini dans d'autres territoires, celui des non-nobles éventuellement, et de se jouer pour un temps d'eux-mêmes en se travestissant en ce qu'ils ne seront jamais et en jouant l'harmonie des classes de façon débonnaire dans un temps limité.

Etre masqué pimente un peu leur fade existence, aiguise leur sens du jeu social et leur permet, dans l'envers nocturne des choses, *de s'inventer de nouvelles intrigues*. Les nobles dissimulent leur visage pour mieux en dévoiler l'énigme ; ils se jouent des interdits pour mieux les franchir et s'octroient cette double jouissance de faire semblant de transgresser en se faisant licencieux, odieux ou bien charmants...

Masqués, les nobles s'assurent que leur « sur-nature » est bien l'expression hyperréelle de leur seigneurie. Héritiers des Gorgones, ils se savent les grands prêtres et les ordonnateurs de la société civile. Louis XIV renforce sa magnificence en s'affublant du soleil et s'autorise à tricher avec la création, à la remettre en question même puisque c'est lui qui prend l'identité astrale. Roi de droit divin, tout l'autorise à se sentir semblable au soleil, à s'en coiffer et, par sa brillance propre, par son éclat, à devenir inégalable dans l'absolu. Ainsi le Roi-Soleil abolit la différence entre ce qui est en haut et ce qui est en bas et résume à lui seul l'impossible rencontre, même masqué, avec le réel : comme les astres, il n'est pas de ce monde !

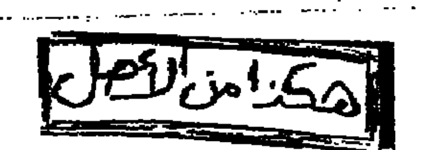
Alors que, dans le grotesque populaire, le masque, traduisant la joie des réincarnations et la joyeuse relativité de l'identité, niant la coïncidence stupide avec soi-même, est porteur de culture, le grotesque romantique, celui de la noblesse, arrache le masque à la représentation carnavalesque du monde pour le banaliser. Le pouvoir ne peut se travestir que de lui-même et s'il dissimule, s'il trompe, ce n'est que pour berner ses semblables. Réglementé, canalisé, Carnaval a pris une nuance lugubre qui a du mal à dissimuler le vide épouvantable de notre société de loisirs forcés. ■

(1) A. M. Ponthieu, *les Fêtes légendaires*.

(2) Bonnet, *Histoire générale de la danse*, Paris, 1723.

(3) Il reste des traces de ce *festival* aristocratique à Bagolino, en Lombardie, où se déroulent simultanément deux carnavals : celui des « aristocrates » en habits précieux, le visage caché par des loups et celui de la « plèbe ».

(4) Mikhaïl Bakhtine, *l'Œuvre de François Rabelais*, NRF, 1970. Claude Gaignebet, *le Carnaval*, Payot, 1974.



HISTOIRE

RASPOUTINE POLITIQUE

par Jacques Baynac *

Presque quatre-vingts ans après que son corps eut été jeté dans la Neva par des assassins si pressés qu'ils oublièrent de le lester, Raspoutine refait surface. Mais, cette fois, ce sont moins les aspects scandaleux de ses dernières années qui retiennent l'attention que son rôle politique réel.

L'*Agonie*, film du soviétique Elem Klimov, reprend pour l'essentiel, mais avec un luxe de détails et d'assez gros moyens, la version du tout-puissant parvenu. Au contraire, dans son roman *Novembre 16*, Soljenitsyne réduit le rôle du fameux « staretz ». « *Il n'a pas, dans l'histoire, le rôle déterminant qu'on lui attribue souvent* », déclare-t-il, penchant ainsi vers la thèse exposée, après un travail sérieux, par Michel de Enden dans son *Raspoutine ou la fascination* (Fayard, 1976), mais contredisant la non moins sérieuxe étude d'Andréi Amalrik, *Raspoutine* (Seuil, 1982), une œuvre interrompue par la mort de son auteur.

Amalrik avait-il raison de prêter à Raspoutine un plan politique structuré, un plan qu'il se serait efforcé de réaliser en manipulant la tsarine et en obtenant la nomination à des postes-clés d'hommes sinon acquis à ses idées, du moins sur lesquels il avait barre ? Et l'auteur n'allait-il pas trop loin en faisant de ce plan le jumeau de celui plus tard pratiqué par Lénine : paix séparée avec l'Allemagne, répartition des terres de l'aristocratie aux paysans, émancipation des juifs ?

Autrement dit : en réévaluant pareillement le rôle de Raspoutine, Amalrik n'était-il pas en train de donner un troisième grand homme à la Russie de cette époque, un homme providentiel issu, lui, du peuple, quand le comte Witte (un Colbert russe lié aux milieux économiques) et Stolypine (un mini-Bismark qui n'aurait pas trouvé son Kaiser) étaient venus, eux, de l'aristocratie ?

Ou, au constraire, de Enden est-il plus réaliste en montrant minutieusement que le tsar était loin de céder toujours aux constantes et innombrables pressions de la tsarine se faisant l'écho des paroles, réelles ou non, de son « ami » ? Et donc en montrant que nombre de décisions attribuées à l'époque à l'influence de Raspoutine avaient, aussi, d'autres raisons, objectives, l'historien n'a-t-il pas, consciemment ou non, contribué à revaloriser outre mesure l'image des dernières années de l'ancien régime ?

Guérisseur et médiateur

Peut-être est-ce là le véritable *enjeu du débat dont Raspoutine* est le prétexte. Depuis l'effondrement de la mythologie soviétique, la tentation est d'autant plus grande de réévaluer le tsarisme que l'on ne peut, en effet, comparer l'ampleur et l'intensité de la répression sous les deux systèmes. Mais aller jusqu'à parler de la quasi-démocratie régnant depuis 1905 n'est pas réaliste. L'embryon de régime constitutionnel concédé en octobre 1905, sur les instances de Witte et sous la pression de la révolution, était une concession tactique que le tsar cherchait sans cesse à annuler. Et c'est précisément dans ce contexte, à cause de la lutte entre le monarque et la société tant bien que mal représentée à la Douma, que Raspoutine trouva un rôle à jouer.

Coupé du pays, tant par sa fonction que par ses idées, le couple impérial crut voir en Raspoutine un médiateur entre le bas, le peuple paysan, et *le sommet*, Dieu. En même temps, le guérisseur qu'il était aussi rassurait la tsarine, follement inquiète de l'hémophilie de son unique fils, tandis que, par ses prophéties prudemment obscures, l'« homme de Dieu » qu'il était encore entretenait le tsar dans sa croyance dans le caractère immédiatement divin du pouvoir.

S'il faut se garder de surestimer l'influence de Raspoutine sur l'empereur, il faut bien admettre, avec de Enden et Amalrik, d'accord sur ce point, qu'à la fin Raspoutine fit nommer A. Khovstov à l'intérieur (1915), Sturmer à la présidence du conseil (1916) et Protopopov à la place de Khovstov, qui, à peine nommé, avait eu le mauvais goût de comploter *l'assassinat de Raspoutine* et la bêtise de se faire prendre. Le 7/20 septembre 1916, la tsarine écrit à Nicolas II : « *Grigori* [Raspoutine] *te prie instamment de désigner Protopopov. (...) Je ne le connais pas, mais j'ai confiance en la sagesse de notre ami et en ses conseils.* » Le 18 septembre-1er octobre (différence entre le calendrier russe et le nôtre), Protopopov était nommé.

Hélas ! Raspoutine n'avait pas vu plus clair en ce nouveau ministre *qu'en son prédécesseur. Censé* rapprocher le trône de la Douma, Protopopov eut tôt fait d'envenimer encore des relations déjà exécrables et devint vite « *l'ennemi public numéro un, non seulement de la Douma, mais encore de l'opinion publique tout entière* » (de Enden, page 198). De sorte que tout le monde imputa le crime à Raspoutine, ce qui avait été à l'inverse dans son intention.

En décembre, le tsar avait perdu jusqu'à l'appui de sa propre famille, et il n'était bruit que de complots, de révolution de palais, voire de coup d'Etat. Le 16/29 décembre 1916, c'est Raspoutine qui, le premier, paya le prix de tant d'erreurs et d'agitation. Avec l'idée de sauver le monarque malgré lui, deux de ses parents, le grand duc Dimitri et le jeune prince Youssoupov, aidés par le député d'extrême droite Pourichkévitch, attirèrent Raspoutine *dans un guet-apens*, où, à les en croire, ils eurent toutes les peines du monde à tuer le moujik haï.

Déjà trop affaibli, Nicolas II ne put même pas punir les assassins, dont les noms étaient pourtant largement connus. Deux mois plus tard, la colère des ménagères *pétersbourgeoises*, inquiètes d'une possible famine, suffit à jeter à bas une dynastie tricentenaire, si pétrifiée dans son immobilisme et tellement accusée de trahison au profit de l'Allemagne qu'il n'y eut pratiquement personne pour rétablir l'ordre.

Le prince Youssoupov et beaucoup d'autres ont accusé Raspoutine d'espionnage en faveur de l'Allemagne. En fait, dès *1912*, dès la tension dans les Balkans, Raspoutine avait manifesté son hostilité à la guerre. En juillet 1914, à la veille du conflit mondial et alors qu'il était retenu en Sibérie à la suite d'un premier attentat contre lui, il télégraphie au tsar : « *Une nuée terrifiante sur la Russie* (...). *Horreur indescriptible. Je sais que tous veulent la guerre, même les fidèles, ils ne savent pas que c'est pour la ruine* (...). *Voilà, on vaincra l'Allemagne, mais la Russie ?* »

Il n'est jamais facile d'être réputé favorable à l'arrêt des hostilités *quand*, à l'enthousiasme patriotique des débuts, succède la colère née des défaites et des énormes pertes. Raspoutine, ne serait-ce qu'à *cause de cela*, faisait un bouc émissaire idéal, d'autant plus suspect que ses étroites relations avec la tsarine, née princesse allemande, défrayaient la chronique. Depuis la publication des archives diplomatiques allemandes, on sait que l'accusation était sans fondement, et même les historiens soviétiques l'ont abandonnée.

Finalement, le lent travail des historiens a ramené le rôle de Raspoutine à de plus justes proportions, même en ce qui concerne ses exploits bachiques et sexuels – néanmoins toujours impressionnants... Maintenant, son image semble en voie de stabilisation, et c'est celle d'un moujik sibérien un peu illuminé, un peu roublard, plus débanché à la *fin* qu'il n'avait *été ascète au début. Et c'est aussi* celle d'un homme du peuple qui, propulsé au sommet d'un empire en perdition, essaya de jouer avec les gigantesques forces qui s'étaient mises en branle et qui y perdit la vie tout en gagnant dans l'histoire une place de choix parmi les maudits, parmi les perdants. A ce titre au moins, il mérite l'attention, toujours plus attirée par les vainqueurs que par les vaincus. ■

* Historien.



ROGER VIOLLET

COLLECTION CAHIERS DU CINÉMA

Ci-dessus, Raspoutine bénissant ses admiratrices. A gauche, extrait du film d'Elem Klimov réalisé en 1974-1975, *Raspoutine, l'agonie*. *Ce film a été longtemps « retenu » avant d'être présenté au Festival de Moscou en 1981, puis dans les salles en URSS, en 1985. Il est projeté à Paris, au cinéma Cosmos.*

RENCONTRE

JEAN CASSOU ET LES CIMAISES DE L'ART VIVANT

par Jacques Michel

Un musée d'art moderne, c'est la mémoire d'un pays et non une abstraction encyclopédique. Tel était le credo de Jean Cassou, fondateur du Musée national d'art moderne, qui vient de mourir à l'âge de 88 ans (le Monde du 18 janvier). Dans cet entretien inédit, l'historien d'art raconte comment il réconcilia l'art vivant et l'Etat.



Matisse à Jean Cassou : « Vous comprenez, ils sont bien bons. Ça fait des années qu'ils auraient dû y penser. En tout cas, ils peuvent se fouiller... Ils peuvent se fouiller... »

DOISNEAU/RAPHO

« VOUS avez créé le Musée national d'art moderne à la Libération. C'était une institution nouvelle qui n'avait d'exemple qu'à New-York, avec le Museum of Modern Art, et, dans une moindre mesure, à Amsterdam avec le Stedelijk. En France, jusque-là, l'« art moderne » c'était l'art des « chers maîtres », les pompiers qui ont occupé le devant de la scène au tournant du siècle. Leur musée était le Luxembourg, dont la collection a été remisée dans les caves. L'histoire a tourné, et les musées avec...

— Eh bien ! écoutez, pour moi, un musée fait partie de l'histoire. Il est dans l'histoire et a son histoire. La création du Musée national d'art moderne est l'histoire de la revanche de l'art moderne sur les pouvoirs publics. C'est la réconciliation de l'art et du génie. J'ai dit à des gens comme Matisse, Braque ou d'autres, qui n'avaient presque rien au musée officiel du Luxembourg, dédaignés par l'Etat : je fais un musée qui sera votre musée.

— Un musée qui serait un bond en avant dans la modernité, un progrès.

— Parler de progrès ne serait pas exact. Le Luxembourg était tout simplement le temple de la mauvaise peinture. Vraiment on n'avait jamais vu l'Etat s'intéresser à une aussi mauvaise peinture que pendant cette période. A la Libération, il a fallu rattraper l'impressionnisme, puis Picasso, Braque, Matisse... Au Louvre, c'était Huyghe et Bazin qui s'employaient au réajustement des collections, tandis que pour ma part je mettais en place le Musée national d'art moderne, qui succédait au Luxembourg.

— Je crois savoir que les collections du Luxembourg ne comptaient qu'une seule toile de Matisse. Comment expliquer qu'un tel artiste n'ait pas été compris, alors qu'il est le peintre français par excellence ?

— Ah ! ça, mais c'est toute l'histoire de l'art moderne chez nous. Laissez-moi vous raconter. J'étais, avant guerre, adjoint au conservateur en chef du musée du Luxembourg, qui était Louis Hautecœur. Un jour, il me dit : « *Vous connaissez Matisse. Je voudrais lui acheter un ou deux dessins. C'est pas mal, les dessins de Matisse. Demandez-lui donc de venir me voir un jour prochain.* » A ce moment-là, le mal qui rongeait Matisse ne l'avait pas encore cloué au lit. Il arrive donc avec sa cape, plus glorieux, plus insolent que jamais, avec sa tête de vieux lion, sa barbe comme ça. C'était une espèce de pacha, la splendeur à la énième dimension, extraordinaire !...

» Alors j'ai vu Hautecœur, lui archi-cube, se troubler, être impressionné, être intimidé par Matisse. Il lui dit : « *Je voudrais bien vous acheter des dessins, voulez-vous m'en vendre pour le musée ?* » Alors Matisse : « *Euh... on pourrait voir ça, un jour. Je vais y penser, je vais y penser ...* » Va savoir ! L'entrevue traînait. Comme c'était la fin de la journée, nous sommes sortis tous les trois du musée. Hautecœur nous salue, s'en va de son côté, et Matisse me dit : « *Vous rentrez chez vous ? Je vous dépose.* » Il m'emmène dans son auto. Et là : « *Vous comprenez, ils sont bien bons. Ils viennent me voir maintenant ! Ça fait des années qu'ils auraient dû y penser. En tout cas, ils peuvent se fouiller... Ils peuvent se fouiller...* »

— Il a dit ça ?

— Naturellement ! Et il ne lui a rien vendu ! Superbe, n'est-ce pas ? Quand, après la Libération, je suis allé le voir, je lui ai dit : « *C'est moi maintenant le Musée d'art moderne. Je viens vous acheter des tableaux.* » Il m'en a cédé cinq ou six pour le nouveau musée, essentiellement des œuvres auxquelles il tenait et qu'il n'avait jamais consenti à vendre.

— Vous lui aviez offert un bon prix pour le consoler du long mépris ?

— Nous n'en avions pas les moyens, hélas ! En fait, c'était très, très bon marché. Des achats d'amis ! Il y avait notamment *la Musique, le Peintre et son modèle*. A un certain moment, je lui dis : « *Et ce machin-là ?* » Il me regarde comme ça : « *Ah ! ça, c'est mon diapason, un tableau de référence que je garde sous les yeux. J'y ai essayé toutes sortes de rapports de couleurs.* » C'est la *Nature morte à la table de marbre*. Il me la cède.

Une autre fois, je vais le voir et lui dis : « *Il y a tel tableau de vous que j'envoie à l'exposition de Pittsburg, ça me fait un trou sur votre joli mur, voulez-vous m'en prêter un pendant que l'autre se baladera ?* » Matisse me donne une *Blouse roumaine*.

— Celle qui fait partie de la collection du musée ?

— Celle-là même. Car, l'exposition terminée, je lui dis : « *Je vous renvoie votre* Blouse roumaine. « *Non ?* » *gardez-la* me répondit-il, *je l'offre au musée !* », et il signe aussitôt un papier de donation. Chaque tableau, chaque sculpture, dans ce musée, a une histoire. Et le musée tout entier a une histoire. Ce ne sont pas des acquisitions faites dans l'abstrait, sur le marché. Un musée, ça veut dire tout de même un pays où il se trouve...

— Et une situation donnée. La collection que vous avez constituée reflète finalement votre goût personnel. En allait-il de même pour Louis Hautecœur au Luxembourg ?

— Tout à fait ! Georges Salles, qui dirigeait le Louvre, m'avait dit : *Vous allez faire le musée auquel vous avez toujours rêvé. Faites confiance à votre aventure critique, à votre aventure de l'esprit.* » J'ai donc fait la tournée des artistes que j'aimais. Je vais voir Bonnard dans le Midi, je m'adresse à Laurens, à Braque qui me dit : « *Ah ! c'est vous, maintenant, il y a du changement !* » Puis à des gens dont on ne s'était jamais occupé, comme Pevsner, Brancusi, qui était totalement ignoré. A l'époque, j'étais un des rares conservateurs à trouver porte ouverte chez lui. Il foutait tout le monde dehors. Il était menacé d'expulsion de son atelier, bâti, impasse Ronsin, sur un terrain appartenant à une institution médicale qui voulait construire une extension.

» Nous sommes intervenus, Georges Salles et moi, auprès des propriétaires. Nous leur avons dit : « *Laissez Brancusi, qui est très vieux, mourir là-dedans.* » De sorte qu'on a tout démoli et laissé sa baraque au milieu du terrain vague. C'est là que le sculpteur me dit : « *Tout cela va disparaître après moi.* » Car il tenait à conserver son atelier tel qu'il l'avait aménagé, avec des bancs de pierre. Nous étions convenus que sa place serait au musée. J'avais pensé l'installer près de celui de Rodin, à Meudon, où il y avait un jardin. Mais l'idée ne le tentait pas.

» Brancusi avait été l'élève de Rodin dans sa jeunesse, mais l'avait lâché en disant que ça l'ennuyait de « *travailler dans le bifteck* ».

— S'il y avait deux sculpteurs à ne pas réunir, c'est bien ces deux-là. Rodin qui aimait pétrir la chair, et Brancusi qui la polissait jusqu'à l'os.

— C'est encore pire que l'os, c'est l'idée platonicienne de la matière ! Finalement, j'ai fait installer l'atelier dans une salle du musée. Il était tel que Brancusi l'avait aménagé. Et je vous assure, lorsqu'il m'arrivait d'y aller en faisant mon tour des collections les jours de fermeture, on pouvait croire que le sculpteur était toujours là. On était envoûté.

— Quelle que soit la richesse de votre collection, on doit tout de même constater qu'elle comporte des lacunes. Pas d'œuvre de Mondrian, pas d'expressionnistes allemands.

— J'ai toujours cherché à avoir des tableaux de Mondrian, bien que ce ne soit pas mon peintre préféré. Et il m'est souvent arrivé de demander à la Réunion des musées nationaux de faire une campagne d'achat d'œuvres expressionnistes allemandes. Bien que, dans notre Musée d'art moderne, la première des choses à faire soit d'avoir témoignage de l'art qui s'est réalisé à Paris. Picasso et Chagall, l'un étant espagnol et l'autre russe, représentent la peinture de l'école de Paris. C'est comme ça. Et je trouve que Chagall est insuffisamment représenté, bien qu'une peinture comme *A la Russie, aux ânes et aux autres* soit un très beau tableau.

» En fait, les lacunes d'une collection de musée tiennent moins à des histoires de crédits qu'à l'histoire du pays lui-même. Les chefs-d'œuvre sont rares. C'est pourquoi un musée reflète un pays où il a ses racines, où il s'est développé.

— Aujourd'hui, les musées achètent par lots lorsqu'il s'en trouve. Ainsi, le Museum of Modern Art de New-York avait acheté toutes les œuvres futuristes disponibles. Dans ce domaine, comme dans d'autres, c'est le musée le plus riche.

— C'est ça ! C'est ça ! C'est bien abstrait ! Eh bien ! je préfère en avoir peu, mais que mes tableaux aient une histoire substantielle. Ça montre qu'un musée est une chose vivante. Une chose vivante qui devient historique.

— Vous avez compensé le manque de crédits par de l'imagination, par la qualité de vos rapports humains avec les artistes, en leur tendant souvent la perche ; parfois, si je puis dire, sur un plateau d'argent ?

— C'est vrai que notre métier est un métier de captateur d'héritage, de public relation, de diplomate. On emploie tous les procédés. Ainsi, je voulais des Klee. Mais il n'y avait pas de Klee à l'époque. Pourtant, quelqu'un à Paris en avait, c'était Berggruen, le marchand. Je l'ai beaucoup travaillé. Il en a donné plusieurs au musée. C'est Leymarie qui a continué le travail et en a reçu le fruit. De même Nina Kandinsky. Je lui a acheté des tableaux, elle m'en a donné d'autres.

— Vous aviez un musée tout neuf, ou presque, pour installer tout ça ?

— Parlons-en ! Le palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, avait été construit par deux jeunes architectes frais émoulus du prix de Rome qui n'avaient pas encore réalisé la moindre cabane à lapin. Il est bâti sur une pente. Si bien que des escaliers se sont avérés nécessaires. C'est déplorable, car à mon avis il ne devrait pas y en avoir dans un musée. Les visiteurs qui entrent doivent garder l'œil à la hauteur de la cimaise. Toutes ces marches qu'on a été obligé d'y construire, c'est anti-muséographique. C'est plein de maladresses, d'erreurs, de passages qui ne débouchent sur rien, de salles sans issue...

— Comment, selon vous, devrait être agencée l'architecture d'un musée d'art moderne ?

— J'ai eu l'occasion d'exprimer mes idées dans le projet du vingtième siècle qu'il était question de faire à la Défense. Je l'avais mis au point avec mon adjoint Maurice Besset, qui a de très bonnes idées sur l'architecture. Et il devait être réalisé par Le Corbusier, en tout cas par son agence, avec Wogensky.

» Je pense en effet qu'un musée ne doit pas avoir d'étages. Les étages, c'est bon pour l'administration, pas pour montrer des œuvres d'art. Ce projet de musée du vingtième siècle est déjà entré dans l'histoire et constitue la suite du Louvre, avec des pièces maîtresses et des chefs-d'œuvre.

» D'autres galeries devaient abriter les œuvres secondaires, qui ont leur importance, parce que c'est tout de même avec ces artistes que s'est fait tout le reste. A Montparnasse, il y avait de tout. Il y avait des gens sans talent et il y avait des génies. C'est comme ça que ça se passe. Il faut en tenir compte quand on fait un musée : distinguer la grande qualité et ce qui est caractéristique et significatif de l'époque. En plus renvoyer au public des images de l'histoire.

» C'est ce à quoi j'avais pensé en réalisant l'exposition « Les sources du vingtième siècle », avec des rappels synchroniques d'événements historiques, d'événements sociaux, d'événements artistiques autres que les arts plastiques. On entrait dans cette exposition par une bouche de métro Guimard. Et la première chose qu'on voyait, c'était une immense photographie de la tour Eiffel.

— Autrement dit, la sociologie de l'art au musée ?

— C'est ça... Parce qu'il faut que le visiteur se rende compte que lui, cet homme, est un moderne et que ce qu'il voit est de son époque. C'est une image de lui-même. Il comprend le rapport qu'il y a entre l'aviation et l'art du moment, que les grands conflits sociaux, la psychanalyse, c'est de la même époque. Et que par conséquent la peinture qu'il voit fait partie de cette époque.

— Tandis que, lorsqu'on montre des œuvres seules, cela reste abstrait pour le grand public ?

— Mais naturellement ! A l'époque, on me disait : ah ! tel Braque, tel Picasso, bien sûr, ça nous excite, nous qui sommes dans le bain. Mais les gens qui continuent à être épatés par des toiles cubistes, si on met en évidence un certain nombre d'événements, de préoccupations de cette époque, ils sont un peu plus éclairés. Ils se disent : c'est à ce moment que Blériot a traversé la Manche. Ils se remettent dans l'atmosphère. Et c'est bien vrai. Bien qu'il n'y ait pas de lien direct de cause à effet. Mais il y en a quand même. Alors l'événement plastique se situe par rapport aux autres événements.

— Ce beau projet de musée du vingtième siècle qui devait être édifié sur ce qu'on appelait à l'époque le « parc Malraux » n'a pas évité vos difficultés avec votre ministre, votre ami.

— Des difficultés ? Pas du tout. Bien sûr, nous n'avions plus les mêmes rapports qu'auparavant. Nous avions été camarades pendant la guerre d'Espagne. Après, nos relations s'étaient distancées, refroidies. Mais je peux dire qu'il a été très chic, très fair play. Il m'a fichu une paix royale. Je sais, par des tiers, que, lorsqu'on venait lui dire : on ne pourrait pas faire ceci ou cela au Musée d'art moderne, il répondait : « *Le musée, c'est Cassou qui l'a. Laissez-le tranquille. Il fait ce qu'il veut et c'est très bien.* »

» Quand il venait à mes vernissages, il arrivait en grande pompe, en ministre d'Etat. Puis, après ça, on allait devant les tableaux. On parlait peinture, on rigolait. Ce n'était plus que Malraux et Cassou. Et puis, avant le départ, il reprenait un air grave. « *Bonjour messieurs* », la portière s'ouvrait, le ministre d'Etat partait.

» C'est vrai, j'ai demandé ma retraite anticipée. A soixante-dix ans ! Comme résistant, j'avais le droit d'aller jusqu'à soixante-treize. Mais, pour moi, la période intéressante, celle de la création, était passée. Il n'y avait plus qu'à laisser courir. »

